This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

33 07582299 3

NKT
Vaudeville

TABLEAU

DES

MŒURS FRANÇAISES.

II.

TABLEAU

DES

MŒURS FRANÇAISES

AUX TEMPS DE LA CHEVALERIE;

TIRÉ DU ROMAN

De sire Raoul et de la belle Ermeline,

Mis en français moderne, et accompagné de Notes sur les guerres générales et privées; sur les rapports des grands vassaux avec le roi et avec leurs vassaux inférieurs; sur le ban et l'arrière-ban; sur l'oriflamme, les bannières, les cris d'armes, les rois et les hérauts d'armes, etc.; sur les combats à outrance, judiciaires et autres; sur les tournois, les joutes, les pas d'armes, etc.; sur les fraternités d'armes et les adoptions; sur les chevaliers, les écuyers, les damoiseaux, les pages, etc.; sur les trouvères et les troubadours, les ménestrels et les jongleurs; sur la langue d'oyl et la langue d'oc; sur les chasses et les repas, etc., etc.; toutes extraites des auteurs les plus accrédités.

PAR

L. C. P. D. V.

Tome Second.

PARIS,

ADRIEN ÉGRON,

IMPRIMEUR DE MONSEIGNEUR LE DAUPHIN,

RUE DES NOYERS, N° 37.

1825.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
645610 A
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
R 1923 L

TABLEAU
DES
MŒURS FRANÇAISES
AUX TEMPS DE LA CHEVALERIE.

Vers trois heures, tout étant prêt par les soins du seigneur de Rochefort et du vénérable hospitalier, les dames remontèrent dans leur bateau. Le commandeur y avait fait atteler de vigoureux chevaux qui, en moins d'une heure, les firent arriver à Saint-Savinien.

Cependant la douleur de sire Raoul avait été grande au moment du départ de la fille d'Hélissente, que peut-être il ne devait plus revoir. Il payait cher, depuis cet instant, le bonheur inattendu dont il avait joui, pendant une demi-journée, en contemplant le ravissant objet de ses pensées.

En présence d'Ermeline, le chevalier n'avait jamais cherché à rencontrer ses regards; il les avait même fui; mais elle avait tant de grâce et de beauté dans toute sa personne, que, quelque part que les yeux se reposassent sur elle, ils trouvaient de quoi admirer. Et puis Raoul avait respiré près d'elle, il avait entendu quelques paroles de cette bouche charmante qui lui avaient rappelé ces premiers accens dont son oreille avait été si doucement frappée, dans cette nuit à aventure, qui avait enchaîné sa destinée à cette incomparable personne.

En accompagnant les dames jusqu'au bateau, le chevalier avait trouvé le moment de prier Béatrix de ne pas le laisser oublier de sa belle maîtresse.—« Sire chevalier, lui avait répondu Béatrix, vos services et vos maux sont trop grands pour qu'on en perde la mémoire. »

Quand Raoul se vit seul à la commanderie, il trouva bien grande et bien vide cette salle qui lui avait paru si richement ornée quelques momens auparavant, et il ne put s'empêcher de verser des larmes de tristesse. Il monta, malgré sa faiblesse, dans la chambre la plus élevée de la maison, pour suivre plus long-temps des yeux le cruel bateau qui emportait tout ce qu'il avait de plus cher au monde.

Si le chevalier affligé avait pu suivre aussi de l'oreille la *nef qui le déjoignait de ce que tant il aimait, il en aurait du moins reçu un grand soulas* *; car le vénérable commandeur, qui, malgré son âge, avait résolu d'accompagner la dame de Tonnay jusqu'à Saintes, ne cessait de l'entretenir de l'éloge de son jeune malade. La prudente mère d'Ermeline tâchait bien de détourner la conversation de ce sujet; mais le bon hospitalier y revenait avec tant de complaisance, qu'il était impossible de ne s'y pas prêter. Enfin Archambaud termina son éloge par exprimer le vœu que ce brave et jeune guerrier voulût entrer dans l'ordre de saint Jean, lorsque le voile qui couvrait son origine tomberait. « Ce serait, ajouta-t-il, le cadeau que je serais le plus glorieux de faire à la *religion* (à l'ordre), avant de prendre congé d'elle, ce qu'à mon âge je ne dois pas regarder comme éloigné; malgré la force et la santé que la providence a bien voulu m'accorder jusqu'à

---

* *Solatium*, consolation.

ce jour. » Comme le digne commandeur exprimait son vœu en homme qui était disposé à le convertir en projet, la belle Ermeline se sentit le cœur pressé d'un si triste effroi, qu'afin de cacher son trouble, elle se retourna comme pour regarder la campagne, et laissa échapper une larme qu'elle ne pouvait plus retenir.

Cependant on abordait à Saint-Savinien. En débarquant, la dame de Tonnay fit beaucoup d'excuses au prieur qui l'attendait sur le rivage, de ce qu'elle n'arrivait chez lui que pour souper, au lieu de s'y être rendue le matin, ainsi qu'elle l'avait espéré. « Madame, lui dit le père Jérôme, comme cet événement a tourné au profit de l'homme que j'estime le plus, j'ai supporté avec plus de résignation que je n'aurais pu le faire sans cela, de voir retarder pour moi l'honneur de vous recevoir dans ma maison. Ma grande peine est de vous y garder moins de momens, puisque vous voulez arriver encore ce soir à Saintes. — Je ne puis m'en dispenser, répondit Hélissente; le bon châtelain m'y attend, et je serais fâchée de lui donner tant d'embarras pour rien; car je repartirai, dès demain, pour Cognac et Angoulême. Le peu de temps que j'ai à passer avec vous est cause, révérend prieur, que je vous prierai de me faire voir, dès avant le souper, le tombeau d'un de vos vénérables prédécesseurs, le père Ambroise, ainsi que celui de son ami Antoine. L'histoire de ces deux nobles pèlerins, que m'a faite le digne commandeur, ne me permet pas de douter qu'ils n'aient été entièrement purifiés, sur la terre, par le repentir. — Madame, reprit le père Jérôme; leur mémoire est restée en telle vénération dans la communauté, que tout le monde a le même espoir que vous sur leur compte. » La compagnie se rendit donc à l'église, et, après quelques minutes d'oraison, le bon prieur fit

voir à Hélissente, dans une petite chapelle, les tombeaux d'Ambroise et d'Antoine. « Sur celui ci, dit-il en montrant le premier, vous voyez, dans la partie supérieure, la figure du saint religieux, revêtu de l'habit de l'ordre dans lequel il est mort (1) : il a sous ses pieds l'écu de ses armes. Dans la partie inférieure de la tombe, vous le voyez armé de toutes pièces, pour rappeler qu'avant de prendre l'habit de religieux, il avait été guerrier.

« Quant au tombeau du père Antoine, on y aurait observé la même disposition ; car on n'ignorait pas qu'il avait long-temps et vaillamment combattu les ennemis de la foi, en Palestine et en Espagne ; mais, par humilité, le bon religieux demanda, avant de mourir, de n'être représenté que sous le froc et sous l'habit de pèlerin : c'est ce qui a été exécuté. Peut-être que le prieur Ambroise aurait exigé la même chose, si la mort ne l'eût surpris trop brusquement, pour qu'il pût faire connaître ses intentions à cet égard. Alors on s'est conformé, pour sa tombe, à l'usage ordinaire. »

La pieuse Hélissente et toute sa compagnie firent une prière dans la chapelle des deux pèlerins, et puis on revint chez le prieur où la table se trouva servie. Peu de momens après le souper il fallut songer à se remettre en route, car il était plus de six heures, et l'on avait encore bien du chemin à faire par la rivière. Heureusement que grâce à la prévoyance du prieur, il fut un peu abrégé. Dès qu'il avait vu la résolution de la dame de Tonnay d'arriver le soir même à Saintes, il avait donné ordre à ses gens de préparer sa litière. Et le seigneur de Rochefort de son côté avait commandé aux serviteurs d'Hélissente de faire continuer la marche aux bateaux jusqu'au-dessus de Taillebourg où ils attendraient les maîtres. Ainsi, dès qu'on eut soupé, Hélissente, sa fille et son fils, prenant

congé du père Jérôme, montèrent dans la litière, et se rendirent par terre au-delà de Taillebourg, ce qui leur épargna un grand retard et un passage un peu difficile. Le reste de la compagnie les suivit à cheval.

La haine extrême qui régnait entre Geoffroi de Rancon et Hugues de Lusignan, comte de la Marche, fut cause que la dame de Tonnay, qui allait réclamer l'appui de ce dernier, ne s'arrêta point à Taillebourg, ce qui aurait rendu son voyage plus commode et plus agréable. Mais Messire Geoffroi portait encore *sa grève de femme, avec sa barbe et ses cheveux non rognés*, pour nourrir sa rancune contre Hugues de Lusignan. Ainsi, quoique Hélissente le connût beaucoup et comme un chevalier très-courtois envers les dames, elle ne fit que traverser sa ville et passa au pied de son château, sans s'y arrêter. Le reste de la journée s'acheva exempt de tout retard et accident. Les chevaux aidés de la marée, firent si bonne diligence, que les voyageurs arrivèrent, peu après neuf heures, à Saintes. Le châtelain avait d'abord espéré qu'il donnerait à souper aux nobles voyageuses; mais un page envoyé de la commanderie de l'Hôpital lui avait apporté la nouvelle qu'elles ne viendraient qu'à la nuit. Il fit guetter leur bateau, et dès qu'il sut qu'elles approchaient, il se rendit au lieu où elles devaient débarquer. Il était accompagné de plusieurs chevaliers et écuyers de la ville et des environs, et de nombreux pages portaient des torches. La dame châtelaine descendit jusqu'à la porte du château pour recevoir Hélissente, et peu de momens après son arrivée, elle lui fit les honneurs d'une belle collation en pâtisserie, en laitage, en fruits et *en épices*; elle avait fait venir des jongleurs et des ménestrels, mais la dame de Tonnay la pria de les congédier, disant que sa position ne se prêtait point à des passe-temps aussi joyeux. Sous

prétexte de fatigue, elle se retira le plus tôt qu'elle put; sans offenser ses hôtes. Le lendemain, elle entendit la messe de l'aube et se disposa à se remettre en route. Avant de se séparer du frère Archambaud, elle le combla de remercîmens pour toutes ses courtoisies; puis le prenant à part, elle lui dit : — « Vénérable commandeur, je requiers de vous une promesse. Vous avez rendu d'assez grands services au chevalier Raoul pour avoir de l'autorité sur lui, indépendamment de celle à laquelle vous donnent droit vos vertus, votre âge et votre dignité; je vous prie d'exiger de lui qu'il ne prenne aucune part à la guerre privée dont je suis menacée par Jacques l'Archevêque et Guillaume Maingot. Je connais la bravoure de sire Raoul et je suis loin de dédaigner son secours; mais je désire qu'il porte son courage ailleurs. S'il pense être obligé de réparer des maux dont il peut se croire en partie cause, dites-lui qu'il reprenne son voyage vers l'Espagne et qu'il y venge la mémoire de mon mari, de la longue et dure captivité que lui ont fait endurer les Maures. Je lui en aurai plus d'obligation, surtout s'il y trouve mon fils et combat avec lui, que de tout ce qu'il pourrait faire pour moi, en France. » Frère Archambaud promit d'employer son crédit sur Raoul à lui persuader de se conformer aux volontés de la dame de Tonnay.

Les voyageuses partirent à six heures. Le châtelain et sa femme les conduisirent jusqu'à leur barque et y montèrent avec elles. Hélissente voyant que le châtelain la faisait suivre par une escorte, renvoya une partie de la sienne à Tonnay. Ce seigneur accompagna les nobles dames jusqu'aux confins de sa châtellenie. Là il leur souhaita mille prospérités, et revint dans un bateau dont il était suivi.

La dame de Tonnay ne reçut pas moins de courtoisies

à Cognac, du jeune Gui de Lusignan, à qui son père, le comte de la Marche, avait donné cette seigneurie, que du châtelain de Saintes.

Hélissente, fille de Raoul de Lusignan, seigneur de Melle, alliée ainsi de très-près au comte de la Marche, et par conséquent à Isabelle d'Angoulême, sa femme, ne pouvait manquer d'être accueillie avec de grands honneurs, par tous les parens et vassaux de Hugues et du roi d'Angleterre, à moins qu'ils ne fussent déjà en haine ouverte contre leur suzerain, comme Geoffroi de Rancon, Guillaume Maingot et quelques autres. Elle trouva chez son jeune cousin, des chariots et une escorte dont elle profita, presqu'aussitôt après le dîner, et arriva le soir même à Angoulême, où elle était attendue.

Après les civilités d'entrevue, Hélissente fit, au comte, le récit détaillé des événemens qui avaient déterminé son départ, savoir : la mort de Guillaume l'Archevêque, les prétentions mal accueillies de Jacques, son frère, ses fureurs et ses menaces. « Belle cousine, lui dit Hugues de Lusignan, vous avez bien fait de ne pas vous exposer avec la charmante Ermeline et votre petit Henri, à la rage d'ennemis aussi implacables que Jacques l'Archevêque et Maingot de Surgères. Vous serez ici en sûreté. Vous devez penser même qu'il me serait bien facile de faire repentir ces deux insolens seigneurs de leur audace, s'ils n'étaient soutenus que de leurs propres forces. Mais Guillaume Maingot a fait sa soumission au comte de Poitiers, comme vous le savez; l'Archevêque menace d'en faire autant. Vous n'ignorez pas que la maison de Parthenay a la prétention d'avoir une origine commune avec la nôtre. C'est peut-être la seule considération qui la retienne, dans ce moment, attachée à ma cause et à celle du roi d'Angleterre. Si je me prononçais ouvertement contre l'Archevêque, en votre

faveur, dans cette circonstance, il n'y a aucun doute qu'il ne se précipitât dans le parti de Louis et d'Alphonse, et il entraînerait peut-être, dans sa défection, la moitié du Poitou qui tient encore pour moi. J'ai donc de grands ménagemens à garder, pour ne pas m'attirer sur les bras toutes les forces du roi de France, pendant que je suis sans assistance. Mais j'attends le roi d'Angleterre, fils de *la comtesse-reine, ma femme* (2), avec une puissante armée. Le comte Raimond de Toulouse lui-même, quoique beau-père d'Alphonse, plus indigné contre les spoliateurs de sa famille, que flatté de l'alliance qu'on lui a imposée, joindra ses armes aux miennes. D'autres secours me sont encore promis. L'usurpateur du Poitou sera chassé ; le roi de France même sera fort heureux s'il n'est pas forcé de rendre l'Anjou et la Normandie aux héritiers de celui que Philippe en a *injustement dépouillé* (3). Alors je punirai Jacques l'Archevêque et sire Maingot de leurs audacieux outrages envers vous. En attendant, encouragez vos braves vassaux à se maintenir le mieux possible dans vos châteaux. Le seigneur de Rochefort peut engager ici secrètement quelques guerriers de bonne volonté, et les diriger sans bruit vers Tonnay. »

Lorsque Hélissente exposa également, à la comtesse-reine, les raisons qui l'avaient forcée à s'exiler de son château, Isabelle lui parla dans le même sens que son mari ; mais avec bien plus d'aigreur et de fierté. « Les hommes liges de mon fils ou de mon mari, dit-elle, qui cherchent un appui dans le *fils de Blanche* (4) seront cruellement détrompés, mais justement punis. Prenez confiance, madame, dans mes promesses et dans celles de votre cousin le comte de la Marche. Vous serez protégée contre vos ennemis, et, j'espère, bientôt vengée. »

Cependant, le bon sire Eudes ayant engagé quelques

aventuriers, tant chevaliers qu'hommes d'armes et simples sergents, pour la défense du château de Tonnay, prit congé de la reine d'Angleterre, du comte de la Marche, et des deux dames qu'il avait conduites à Angoulême. Si Hélissente éprouva un vif regret de voir partir un homme aussi estimable et un ami depuis si long-temps éprouvé, Ermeline ressentit une peine plus grande encore de son éloignement. Outre l'attachement qu'elle avait depuis l'enfance pour cet excellent chevalier que tout le monde aimait, elle lui savait un gré infini de l'intérêt qu'il avait témoigné, dès le premier moment, à sire Raoul, et qui avait toujours été croissant; de plus, un certain pressentiment, excité sans doute par la nouveauté de sa position, l'avertissait qu'elle se trouverait dans des circonstances, où les conseils et l'appui d'un homme respectable, par son âge et par son caractère, pourraient lui être d'un grand secours.

Les vagues inquiétudes de la belle Ermeline n'étaient pas sans fondement. Son arrivée à la petite cour du comté de la Marche avait fait une grande sensation. L'éclat de son teint, la beauté de ses traits, l'élégance admirable de sa taille, les grâces de toute sa personne n'y trouvèrent rien qui pût leur être comparé. Elle seule paraissait ne point s'apercevoir de l'effet de ses charmes, parce que toute préoccupée d'une seule pensée, elle ne songeait aucunement à remarquer des hommages et des soins qu'elle ne devait pas récompenser. Toutefois, elle avait tant de bonté naturelle et de politesse dans les manières, que son indifférence n'avait aucun air de dédain. Mais il ne lui fut pas toujours possible de rester dans une ignorance qui lui eût été si commode. Le sire d'Albret, jeune et puissant seigneur qui aurait mérité, pour ses seules qualités personnelles, d'être remarqué par des yeux moins dis-

traits que ceux de la demoiselle de Tonnay, ne se contenta pas de lui porter le tribut d'admiration qui lui était payé par tous les hommes qui la voyaient. Héritier d'une maison illustre et de grands biens, déjà connu par de beaux faits d'armes, il crut que l'offre de sa main ne pourrait qu'être favorablement reçue de la dame de Tonnay et de sa fille, surtout dans la position où elles se trouvaient. Il pria donc la comtesse-reine, sa cousine (5), de daigner se charger de ses propositions. Isabelle se prêta d'autant plus volontiers à ce dessein, qu'elle croyait s'apercevoir que le comte de la Marche avait pour sa jeune parente des soins et des attentions qui paraissaient suggérés par un autre sentiment que le simple désir de remplir les devoirs de l'hospitalité. En effet, quoique Hugues, à cette époque, eût près de soixante ans, il n'avait point renoncé à plaire aux femmes, et les agrémens dont la nature l'avait doué, et qu'il conserva fort long-temps encore, le préservaient du ridicule qui est ordinairement attaché à une semblable prétention, dans les hommes de cet âge. Isabelle s'empressa donc de faire part à la dame de Tonnay des dispositions du sire d'Albret. Hélissente ne pouvait manquer d'accueillir, avec satisfaction, l'offre d'un parti, non-seulement très-honorable sous tous les rapports, mais que les circonstances rendaient encore plus avantageux. Aussi sa peine fut très-grande lorsqu'elle vit sa fille recevoir cette communication avec une extrême froideur, lui demander du temps pour y réfléchir, et puis lui déclarer, au bout de quelques jours, qu'elle ne désirait pas se marier encore.

La comtesse-reine, à qui la dame de Tonnay fut forcée de rapporter ces réponses, n'hésita pas à croire que c'était son mari qui travaillait, sous main, à détourner Ermeline d'épouser le sire d'Albret. Hélissente pensait, avec plus de raison, que le cœur de sa fille était toujours

occupé du beau chevalier qui avait si aventureusement combattu pour elle, et l'avait délivrée de Guillaume l'Archevêque; mais elle évitait de faire paraître ses soupçons à ce sujet.

Les tendres instances de la dame de Tonnay et les pressantes sollicitations de la comtesse de la Marche, rendaient la pauvre Ermeline presqu'également malheureuse. C'est alors qu'elle eût bien désiré avoir près d'elle le bon seigneur de Rochefort.

Cependant, l'impérieuse Isabelle ne se borna pas longtemps aux exhortations amicales envers la jeune cousine de son mari. Elle en vint à des reproches assez vifs avec Ermeline, de ce que celle-ci se refusait à un mariage que désirait sa mère, pour lequel une reine d'Angleterre et une comtesse de la Marche daignaient s'employer, et qui réunissait toutes les convenances désirables, aux plus brillans avantages. La fille d'Hélissente écoutait ces remontrances avec douceur et respect, avouait qu'elle n'avait rien à objecter au parti qu'on lui proposait, mais disait qu'elle désirait ne pas se marier encore. La comtesse recevait cette raison avec une impatience visible et l'air de l'incrédulité. Dans le chagrin que lui causait cette double persécution, la belle Ermeline, n'ayant aucune idée qu'un homme de l'âge du comte de la Marche et marié à une grande reine, pût lui porter à elle aucun autre sentiment que l'intérêt d'un parent et d'un protecteur, imagina de chercher, dans ce prince, le soutien dont la privait l'absence du seigneur de Rochefort. Un jour donc qu'elle se trouva seule avec Hugues de Lusignan, elle lui avoua que les poursuites que lui faisait la reine pour son mariage avec le sire d'Albret la rendaient malheureuse, parce qu'elle souffrait beaucoup d'être obligée de refuser quelque chose à une aussi grande princesse qui

lui avait fait l'accueil le plus généreux, et qui, dans cette circonstance, daignait s'occuper de lui procurer un établissement aussi honorable qu'avantageux; mais que, toutefois, elle ne se trouvait pas disposée à accepter, pour le moment. Elle termina par prier le comte de vouloir bien s'interposer auprès de la reine, afin qu'elle n'insistât pas davantage sur cette affaire. Hugues lui répondit qu'il blâmait certainement les persécutions de la princesse, rien ne devant être plus libre que le don du cœur; qu'il ferait son possible pour engager Isabelle à être moins pressante; mais qu'il ne promettait pas de réussir. « Car, ajouta-t-il en souriant, ma femme n'oublie pas souvent qu'elle a été reine. »

En tous cas, il conseilla à Ermeline de donner, pour raison de ses refus, le désir d'attendre, pour disposer de sa main, le retour de son frère qui était désormais le chef de sa maison.

Hugues avait fait prudemment en ne garantissant pas le succès de sa médiation; car ayant hasardé quelques demi-mots d'observation, au sujet du mariage de sa jeune cousine, il fut si aigrement accueilli par la comtesse-reine, qu'il put facilement juger qu'il avait plus gâté qu'accommodé cette affaire. En effet, dès le jour même, Ermeline eut à essuyer des reproches plus vifs que jamais. Isabelle les accompagna même d'expressions qui semblaient suggérées par une autre cause que par le mécontentement qu'il était peut-être naturel qu'une si grande dame qu'elle manifestât, en voyant refuser ses propositions. La pauvre Ermeline, toutefois, n'y vit encore qu'un effet de la hauteur excessive de cette princesse qui s'irritait des moindres résistances, les regardant comme un outrage à cette couronne royale qu'elle avait portée.

« Madame, lui dit-elle, je sais les obligations que je vous

ai, ainsi que ma mère, et j'espère qu'on ne m'accusera jamais de manquer de reconnaissance; mais j'ai un frère aîné que j'aime tendrement; il est le chef de ma famille; je ne voudrais pas me marier sans son consentement. — Belle cousine, reprit la reine, avec le consentement de votre mère et mon approbation, l'intervention de votre frère n'est pas indispensable. Le comte de la Marche peut bien vous servir de père. — Madame, répliqua Ermeline, il en a toutes les bontés; et j'ai l'honneur de lui appartenir d'assez près, pour que tout le monde approuvât qu'il tînt la place de mon père dans cette circonstance; mais ce n'est pas seulement comme autorité que je désire la présence de mon frère, c'est par l'affection que je lui porte. — Mademoiselle, répartit alors la reine en terminant la conversation, il est bien de porter à chacun le sentiment qui lui revient, mais il ne faut pas que cela passe jamais les bornes de la raison et du devoir. » Isabelle prononça ces dernières paroles avec un ton sec et impérieux qui surprit et affligea la pauvre Ermeline. Elle ne concevait pas que la comtesse de la Marche pût mettre une telle importance à lui faire épouser le sire d'Albret. Dès qu'elle vit le comte Hugues, elle lui rapporta son entretien avec la reine et lui exprima son étonnement et son chagrin de voir que cette princesse témoignait tant de ressentiment de son refus. « Belle et jeune cousine, lui dit le comte, après une apparence d'hésitation, mon amitié pour vous et le chagrin dont je vous vois affectée me forcent à vous donner une explication que j'aurais de la peine à vous confier, si je ne croyais pas autant à votre discrétion qu'à toutes les autres qualités aimables qu'on admire en vous. Ma femme a été reine et belle; bien qu'elle conserve encore le titre de reine par courtoisie, elle ne s'assied plus sur un trône royal; le temps

d'autre part lui a fait tomber des mains le sceptre de la beauté. Sa fierté a survécu à ces deux terribles pertes; mais Isabelle jette sans cesse les yeux en arrière vers ces objets d'un regret éternel; et tout ce qui lui rappelle qu'elle ne les possède plus lui cause le plus vif chagrin. Par exemple, dans l'affaire qui vous intéresse, d'abord la comtesse de la Marche pense que si elle était encore reine d'Angleterre, une proposition appuyée par elle ne pourrait point être refusée; en second lieu (mais ceci doit être un secret renfermé entre vous et moi) Isabelle n'a jamais vu avec plaisir la présence d'une de ces femmes dont l'éclat enlève tous les suffrages. De quelque date que soient les premiers avertissemens qu'elle a eus sur la fuite de sa beauté, il lui semble toujours que les hommages portés à une autre femme sont autant d'injures faites à ses droits anciens; et depuis long-temps elle n'avait eu autant à se plaindre de pareils affronts, que du jour que vous avez paru au milieu de nous. La comtesse verrait donc avec plaisir un mariage qui abrégerait votre séjour ici; car certainement le sire d'Albret serait empressé de vous conduire dans ses terres. — S'il est ainsi, messire comte, dit alors Ermeline, ne puis-je pas tranquilliser la comtesse, sans me marier? Nous ne sommes venues ici que pour réclamer votre assistance, et, au besoin, la protection du roi d'Angleterre contre les attaques de Jacques l'Archevêque et de sire Maingot; enfin, pour nous soustraire aux embûches dont nous avons lieu de les croire capables. Ma mère ni moi ne doutons aucunement de vos boutés; mais nous pouvons en attendre les effets quelque part où notre présence ne chagrinera personne. — *Belle et belle cousine*, (6) reprit le comte de la Marche, outre que cet expédient ne me conviendrait guère, parce que j'ai beaucoup de plaisir à vous voir, il faudrait s'y prendre

avec adresse, pour trouver un prétexte à votre éloignement; car si la comtesse a le faible dont je viens de vous instruire, elle n'est pas du tout disposée à en convenir; et ce serait lui faire une peine très-sensible que de laisser voir qu'on s'éloigne, pour ne pas exciter sa jalousie. D'ailleurs vous ne seriez nulle part si bien qu'ici au courant des événemens importans qui ne tarderont pas à avoir lieu. Ne vous hâtez donc point de quitter ce séjour dont vous faites le plus bel ornement. La reine pourra se lasser de vous persécuter en vain; de mon côté j'engagerai le sire d'Albret à ne pas continuer des démarches inutiles. »

Ermeline remercia le comte la Marche de ses bons offices. Ce prince, ainsi qu'il le lui avait promis, ayant trouvé le sire d'Albret lui dit : « Mon cher Amanieu, je partage vos peines sur le peu de succès que vous obtenez dans votre poursuite; je vous avoue que les refus de ma cousine m'étonnent; mais en même temps je ne vous cacherai pas que je les crois opiniâtres, et d'autant plus qu'elle parle de vous avec toute l'estime que vous méritez et toute la connaissance possible des grands avantages que lui présente un tel parti. Mais elle paraît décidée à ne pas se marier, jusqu'à ce que son frère soit revenu d'Espagne. Du moins c'est la raison qu'elle donne. Est-ce la véritable? Je n'ai pas de motif pour en douter; mais dans tous les cas, il me semble qu'un homme comme vous ne doit pas s'exposer à de nouveaux refus. »

Quoique le sire d'Albret eût été frappé d'une grande admiration dès la première fois qu'il avait vu Ermeline, et que depuis, les aimables qualités qu'elle possédait l'eussent convaincu qu'on ne pouvait pas trouver une personne plus accomplie, cependant comme c'était un homme sage et habitué à se commander, il se rendit aux raisons

du comte de la Marche. Dès la première fois que la comtesse-reine vint à lui parler de ses projets de mariage, il lui avoua qu'il aurait regardé le succès de cette poursuite comme un événement digne de tous ses vœux; mais que sachant la résolution où se montrait Ermeline, de ne point se marier, dans ce moment, il se garderait de faire aucune nouvelle instance à ce sujet. Il termina en remerciant vivement la reine de sa médiation; mais il la pria de ne pas la continuer. Isabelle qui ne lui avait jamais parlé de manière à lui faire perdre espérance, fut aussi surprise que contrariée de l'opinion qu'il avait de la résolution d'Ermeline; elle lui demanda de suite ce qui avait pu le porter tout-à-coup à renoncer à la recherche d'un objet qu'il paraissait récemment désirer avec tant d'ardeur. Amanieu lui rapporta franchement la conversation du comte Hugues. « Si ce n'est que cela, lui dit la reine, il ne faut pas vous désespérer. Le comte est sujet à outrer les conséquences des choses. Cette petite Ermeline s'est imaginé qu'elle ne pouvait pas se marier, sans la présence et le consentement de son frère; c'est un enfantillage qui passera; je l'ai déjà raisonnée là-dessus, et j'espère la ramener au bon sens. — Madame, répondit le sire d'Albret, quels que soient les motifs du refus de la demoiselle de Tonnay, j'ose vous prier de ne plus lui parler d'aucune demande de ma part. — Sire d'Albret, reprit la reine, vous avez peu de constance dans vos desseins; mais je sais mieux que vous ce que j'ai à faire. » Amanieu voulait répliquer, lorsque la comtesse rompit la conversation et se retira. Elle ne s'était pas méprise sur les motifs secrets qui avaient dicté à Hugues le conseil qu'il avait donné au sire d'Albret. Toutefois cette même fierté qui la rendait si sensible à cette injure, l'empêchait de laisser connaître la cause de son mécontente-

ment; mais elle n'en épargnait pas les effets à l'aimable Ermeline, qui recourait toujours innocemment réclamer l'appui du comte de la Marche. Un jour, qu'elle lui racontait, d'un air très-peiné que la reine venait de lui reprocher avec plus de dureté que jamais son entêtement à refuser la main du sire d'Albret; après avoir compâti à ses peines, Hugues lui dit : « Que voulez-vous, très-belle cousine? je suis obligé de vous expliquer les choses comme elles sont. La reine est jalouse de vous, et, en vérité, je crois qu'elle a raison. A sa place, si je savais ce que je sais, je ne vous verrais pas sans jalousie. — Mais que savez-vous donc? reprit, avec un air étonné, Ermeline qui ne saisit pas de suite la pensée du comte. — Je sais, dit celui-ci, que tous les hommes, sans exception, vous regardent ici comme la plus belle et la plus aimable personne qui s'y soit jamais montrée. Il est donc naturel que toutes les femmes soient jalouses de vous. Mais il ne faut pas que cela vous effraie; c'est la condition de la beauté, partout où elle excelle. Ce malheur vous suivrait en tous lieux : il vaut autant que vous en souffriez ici qu'ailleurs; peut-être même cela vaut-il mieux. Vous êtes bien sûre d'avoir, chez moi, un protecteur qui ne souffrira pas qu'il vous soit fait aucun mauvais traitement; car quoique la haute condition de la reine, ma femme, et le besoin de me ménager l'assistance du roi, son fils, me forcent à de grandes déférences pour elle, cependant cela n'irait jamais jusqu'à lui permettre rien de contraire aux droits de l'hospitalité. Restez donc tranquille parmi nous, aimable Ermeline; laissez la reine exhaler, de temps en temps, un peu de mauvaise humeur. La nature, qui a voulu que vous fussiez parfaite, vous a exemptée de coquetterie; mais sachez que ce qui vous désole fait la plus grande jouissance de la plupart des femmes qui ne con-

naissent rien de plus doux que la certitude de causer, par leur beauté, beaucoup de dépit aux autres. — J'espère, répondit Ermeline, que jamais une aussi méchante pensée n'entrera dans mon âme ; et si je savais un moyen de calmer l'inquiétude de la comtesse-reine, je l'emploierais avec un grand empressement. — Il y en aurait un bien facile, dit le comte, ce serait de devenir laide et maussade. En attendant cette heureuse métamorphose, tâchez de vous supporter comme vous êtes, avec tous les inconvéniens qui peuvent en résulter. » Là-dessus, le comte quitta Ermeline, qui resta long-temps à méditer seule, sur cette conversation. Elle fut tirée de sa rêverie par Béatrix qui, lui voyant l'air ainsi pensif, lui en demanda la cause. « Hélas! dit Ermeline, je suis toujours tourmentée par la comtesse de la Marche, pour ce mariage avec le sire d'Albret. — Eh! croyez-vous, madame, dit Béatrix, que là gisse la seule cause des persécutions de la comtesse? — Eh! quelle autre voudrais-tu y trouver? — Ah! madame, vous ne voyez donc pas que la pauvre princesse est jalouse? — Tu ne sais ce que tu dis, interrompit Ermeline. Pourquoi voudrais-tu qu'elle fût jalouse? — Par deux raisons : parce que vous êtes belle, et parce que le comte vous trouve belle. — Tu es folle, Béatrix, avec tes visions. La reine s'intéresse au sire d'Albret; elle voit qu'il désire ma main; elle a daigné s'occuper de cette affaire : elle est piquée de n'avoir pas réussi. Voilà tout. — Il y a autre chose, madame. La comtesse y voit bien aussi clair que moi; et moi, je vois que le comte s'occupe beaucoup de vous. — Ah! tu n'y songes pas, Béatrix. Le comte Hugues est trop honnête homme, et d'ailleurs à son âge.... — Oh! madame, le comte est aimable, et il n'y a pas si long-temps, d'après ce que j'ai su, qu'il a donné à la reine sujet d'être

jalouse. Il n'a point renoncé à plaire, quoiqu'il ait commencé de bonne heure. Ce fut pour lui, m'a-t-on dit, qu'une belle dame du Limousin ou de la Marche, et que je ne veux pas vous nommer, parce qu'elle est ici, joua un tour si cruel à un pauvre troubadour qui en devint fou. — Je ne cherche point à savoir de telles histoires, répondit Ermeline. — Et ce bon sire Geoffroi de Taillebourg, avec ses grèves? — Béatrix, je te dis de nouveau de garder tes contes pour toi. — Ah! madame, laissez-moi donc un peu rire de l'étrange idée de ce brave seigneur, d'avoir positivement choisi ce genre de coiffure. — Béatrix, tais-toi décidément; sais-tu que je te trouve fort singulière, dans de certains momens? Tu t'émancipes bien, depuis que tu as perdu ton clocher de vue. Ne nous occupons point des autres; j'ai assez à penser à ma position. Si ce que tu me dis des intentions actuelles du comte pouvait être vrai, ce serait pour moi un grand surcroît de peine; j'aurais deux tourmens au lieu d'un. »

En effet, à partir de ce jour, la condition d'Ermeline entre le comte de la Marche et Isabelle, fut des plus tristes. Obligée d'éviter les conversations particulières avec l'un et l'autre, ce soin qu'elle prenait était mal interprété d'un côté, et donnait de l'humeur à tous les deux. Ermeline avait de plus à résister, de temps en temps, aux douces remontrances d'Hélissente, qui imputait à la résistance qu'opposait sa fille aux projets de la reine, les marques de refroidissement qu'elles éprouvaient l'une et l'autre de leurs hôtes. Encore si Ermeline avait pu croire que celui pour qui elle endurait tant de contraintes et de peines connût ce qu'elle souffrait et lui sût gré de ce sacrifice, elle en aurait éprouvé une grande consolation. Mais il n'était ni en son pouvoir, ni dans sa volonté de le faire instruire de ce qui lui arrivait; car si le tendre

penchant qu'elle ressentait pour le beau chevalier de la Palestine lui faisait refuser tout autre mari, et même lui donnait la force de résister aux prières d'Hélissente, elle aurait mieux aimé mourir de douleur en silence, que d'entretenir, contre le gré de sa mère, les espérances de sire Raoul. Elle priait donc Dieu en secret que le brave chevalier guérît, qu'il restât libre et constant, et qu'un jour il pût se faire connaître; car elle ne doutait pas qu'il ne fût digne d'elle, par sa naissance, comme par son courage et sa vertu. En attendant, elle se soumettait à tout souffrir, pour lui garder une foi qu'elle ne lui avait pas promise, qu'il n'avait point demandée, mais qu'il méritait tant.

Telle était, depuis plus d'un mois, la situation pénible de la demoiselle de Tonnay, lorsque sa beauté la mit en butte à de plus dangereuses persécutions et à de plus grands malheurs encore.

Henry III, roi d'Angleterre, vint en France pour soutenir les prétentions du comte de la Marche, son beau-père. Il précédait une armée qui devait débarquer à Bordeaux le printemps suivant. Ce prince, suivi d'une escorte brillante de seigneurs anglais et gascons, fut reçu à Angoulême avec toute la joie que devait inspirer l'arrivée d'un si puissant protecteur. La reine Isabelle, sa mère, n'épargna rien de ce que son goût pour le luxe et la magnificence put lui faire imaginer en une telle occasion. Les fêtes les plus brillantes furent ordonnées, et la richesse y fit assaut avec l'élégance. Toutes les plus éminentes dames des provinces voisines avaient été invitées à venir augmenter l'éclat de la cour, et la reine daigna les présenter elle-même à son fils. Henry, non moins sensible à la beauté que les princes de la maison d'Anjou, qui l'avaient précédé sur le trône, dit à chaque dame des

mots flatteurs et galans. Quand Isabelle lui présenta Hélissente et sa charmante fille, le prince fit un mouvement d'admiration à la vue de cette dernière; puis, promenant ses regards sur le beau cercle qui l'entourait : « Mesdames, dit-il, avant de passer la mer, je m'étais promis de soutenir partout la supériorité des dames anglaises; mais j'avoue que je ne sais plus que faire de ma résolution. » Comme toutes les femmes qui se trouvaient là pouvaient prendre leur part dans ce compliment, il leur parut très-galant. Mais les hommes fixèrent leur attention sur celle devant qui il venait d'être prononcé, et chacun avoua que ce ne pouvait être plus à propos. La suite fit bien voir en effet qu'Ermeline avait été le principal motif de l'hommage que le roi d'Angleterre venait de faire aux beautés d'en-deçà des mers. Pendant toutes les fêtes, elle et la dame de Tonnay furent l'objet d'attentions toutes particulières du monarque. Dès qu'il avait su la cause qui les avait forcées à se réfugier près du comte de la Marche, il avait dit à Hélissente : « Madame, je veux moi-même vous conduire dans votre château; je ferai taire Jacques l'Archevêque, et je châtierai Guillaume Maingot comme le mérite sa félonie envers moi, et son insolence à votre égard. » La dame de Tonnay avait remercié respectueusement le roi de ses bienveillantes dispositions. Mais cette vertueuse et surveillante mère ne tarda pas à s'apercevoir que ces intentions, magnanimes en apparence, ne partaient pas d'un principe tout-à-fait désintéressé. Les sentimens du comte de la Marche pour sa fille, qu'elle avait aussi découverts, lui avaient fait de la peine, mais sans lui causer aucune inquiétude. Il n'en était pas ainsi des poursuites d'un roi jeune et puissant. Quelque bonne opinion qu'elle eût de la sagesse d'Ermeline et de sa fierté, elle pensait qu'un

cevoir de l'effet que la beauté d'Ermeline avait produit sur le cœur de son fils.

Enfin, une prévoyance très-naturelle avait déjà annoncé à Hugues de Lusignan qu'il aurait, dans le fils d'Isabelle, un rival doué du terrible avantage de l'âge et de l'éclat royal; et il ne lui avait pas fallu beaucoup d'observations pour s'assurer que l'événement confirmait ses craintes.

Mais en outre de ces trois personnes averties les premières, par des intérêts prochains, de l'impression des charmes d'Ermeline sur Henry, les deux cours du roi d'Angleterre et du comte de la Marche ne tardèrent pas à faire de cet événement l'objet de leurs conversations. Parmi les femmes, quelques-unes, il faut l'avouer, furent mues par le sentiment de la jalousie, d'autres, par la simple malignité; mais il serait injuste de ne pas dire qu'il y en eut, et ce fut sans doute le plus grand nombre, qui s'affligèrent, par le seul amour de la vertu, en voyant une si intéressante fille que la demoiselle de Tonnay, exposée à un si grand péril.

Quant aux hommes, les jeunes seigneurs enviaient le sort des rois pour qui les plus belles conquêtes, en amour, coûtent ordinairement si peu, et les vieux courtisans se préparaient à s'agenouiller devant ce nouvel astre qui allait disposer de toutes les grâces de la puissance.

Au milieu de tant de gens occupés à observer la belle Ermeline, elle se maintenait également indifférente aux attaques de la séduction et aux traits de la malignité. Pendant qu'elle était protégée contre les premières, par sa vertu et par le souvenir du jeune héros qu'elle avait laissé souffrant à cause d'elle; la bonté de son cœur et le sentiment de son innocence lui faisaient pardonner les autres.

Mais le roi qui, dirigé par Leycester, était peu disposé à croire qu'une jeune et suppliante vassale pût lui résister long-temps, redoublait de soins pour faire connaître à la demoiselle de Tonnay combien il désirait lui plaire. Ne se contentant point des distinctions flatteuses dont il pensait l'honorer dans les chasses, dans les fêtes, dans toutes les réunions de la cour, il voulut joindre des présens à ces marques particulières de galanterie. Il les choisit aussi riches qu'élégans; mais Ermeline lui répondit, avec une dignité respectueuse, qu'elle ne recevait rien que des mains de sa mère. Le roi, qui avait acquis ailleurs l'expérience que de semblables refus n'étaient quelquefois qu'un détour concerté, prit le change sur celui-ci. Il fit les cadeaux encore plus magnifiques, et les offrit à la dame de Tonnay en présence de son aimable fille. Mais Hélissente lui dit : « Sire, c'est assez que vous daigniez nous promettre de nous protéger et de nous faire rendre justice. Je vous prie, avec instance, de ne rien ajouter à une si grande faveur.—Madame, reprit Henry avec quelque surprise, il n'est pas d'usage de refuser les présens des rois.— Sire, répondit Hélissente, de si riches cadeaux ne doivent être que des récompenses, et nous n'avons rien fait, ni ne pouvons rien faire pour les mériter. » La dame de Tonnay prononça la dernière partie de cette phrase avec une modeste fermeté qui en donna toute l'intelligence au roi. Il rougit légèrement et fut un instant troublé; puis se remettant : « Madame, dit-il, vous me donnez un exemple qui n'est pas commun; mais comme je ne puis reprendre ce que j'ai offert, les joyaux seront vendus, et le prix en sera donné aux pauvres, en votre nom. — Pourquoi en mon nom, sire? Ils n'ont jamais été *miens*; et le sacrifice en serait sans mérite pour moi. » Puis, voulant adoucir un peu ce que ses réponses avaient

de trop sévère pour un jeune roi ; elle ajouta en souriant légèrement : « Pensez-vous donc, sire, n'avoir aucune *coulpe* à racheter pour votre compte ? — Eh bien ! madame, dit le prince en souriant aussi, ils seront vendus pour le rachat de mes coulpes. »

Cette aventure disposa le roi à penser qu'il avait affaire à deux femmes qui n'avaient pas moins d'esprit que de vertu. Mais Leycester ne manqua pas de lui dire que seulement elles avaient plus de finesse que d'autres, et voulaient mettre leur vertu à un plus haut prix.

Néanmoins Henry, depuis ce moment, fut plus réservé dans les démonstrations de son amour pour la belle Ermeline. Quelques personnes même crurent qu'il y avait renoncé. Hugues qui n'avait jamais fait d'éclat qui pût amener une rupture, s'en réjouit secrètement, et reprit même un peu d'espérance. Mais Isabelle qui préférait voir son fils occupé de cette passion que le comte son mari, et qui en conséquence, avait peu contrarié ce penchant du roi, souffrit impatiemment l'espoir que son changement de conduite donnait à Hugues. Toutefois son inquiétude ne fut pas longue, car Hélissente l'ayant devinée, pensa à la mettre à profit, pour obtenir la permission de s'éloigner d'un lieu où, en supposant que la vertu de sa fille fût sans danger, elle n'y serait peut-être pas toujours à l'abri de la calomnie. En conséquence, ayant cherché l'occasion d'entretenir la comtesse de la Marche en particulier, elle lui dit : « Madame, je suis venue près de vous, pour réclamer votre assistance et la protection de monseigneur le roi d'Angleterre, votre fils. Je compte sur vos bontés et sur les promesses du roi. Mais mon séjour ici se prolonge, par suite des affaires générales. Je suis loin de mes amis et de mes vassaux, qui défendent mes intérêts en Saintonge ; je vous de-

mande la permission de me rendre à Saintes, pour m'en rapprocher. » Isabelle fut charmée intérieurement de cette proposition; cependant elle témoigna à Hélissente le regret qu'elle aurait de la voir s'éloigner. Mais la dame de Tonnay ayant renouvellé ses instances, la comtesse lui promit d'en parler au roi, son fils.

Henry fut surpris et affligé de ce dessein, et, songeant à en prévenir l'exécution, il dit à la reine sa mère, qu'il s'en occuperait. Il en conféra donc avec Leycester, qui lui dit : « Sire, il n'y a peut-être pas de mal que la belle Ermeline s'éloigne d'ici; car quelque peu redoutable que soit le comte de la Marche comme votre rival, il pourrait cependant, chez lui, gêner vos projets. Ainsi laissez partir madame de Tonnay et sa fille, pourvu que vous sachiez où les retrouver. »

En conséquence de cette conversation, dès que Henry revit Hélissente, il lui dit : « Madame, je suis instruit du désir que vous auriez d'être plus à portée de communiquer avec vos braves amis qui défendent votre château. Tout en approuvant vos raisons, je ne puis me prêter à ce que vous retourniez en Saintonge; ce pays peut devenir, d'un moment à l'autre, le théâtre de la guerre : Alphonse a des troupes en Poitou, le roi de France en rassemble, dit-on, en Touraine; l'armée anglaise n'a pu encore passer la mer. Il serait donc possible que la Saintonge fût envahie, avant que je fusse en mesure de la défendre. Je vous porte trop d'intétêt pour vous permettre de retourner dans un pays où vous seriez exposée à tomber dans les mains de vos ennemis. Vous irez, au contraire, à Bordeaux; c'est, à la vérité, vous éloigner davantage de chez vous; mais vous aurez là des moyens sûrs et faciles de communiquer avec vos amis, et de leur envoyer des secours. Je donnerai ordre à mon sénéchal

de favoriser en secret un armement en votre faveur. Vous trouverez, parmi la noblesse gasconne, des guerriers braves et aventureux qui se feront un honneur de prendre les armes pour votre cause. Quand même le sire de Surgères et tous ses partisans auraient déjà commencé la guerre, le seigneur de Soubise et celui de Rochefort étant pour vous, vos ennemis pourront difficilement empêcher des vaisseaux d'entrer dans la Charente et de porter des secours jusque dans votre port de Tonnay. Ces renforts suffiront pour attendre que ma brave armée débarque en France, que je châtie Guillaume Maingot et Jacques l'Archevêque, et que je force le roi de France à restituer ses usurpations. »

Quoique la dame de Tonnay eût préféré toute autre ville à Bordeaux, parce qu'elle ne doutait pas que le roi d'Angleterre ne s'y rendît pour y préparer le débarquement de l'armée anglaise et recevoir les secours que ses vassaux de la Guienne et Raymond de Toulouse devaient lui amener; cependant l'avantage de se retirer sans opposition et de suite d'un poste dangereux, lui fit accepter, avec remercîment, la proposition du monarque anglais qui, du reste, se trouvait appuyée de raisons spécieuses. Seulement Hélissente forma la résolution bien positive de quitter Bordeaux, dès que la prudence lui ferait connaître qu'il en serait temps.

Le comte de la Marche ne fut instruit de ces dispositions, que lorsqu'il ne se trouva plus à même d'y susciter des empêchemens. Il dissimula son dépit, ne laissant paraître que le regret de voir partir deux personnes que les liens de la parenté lui rendaient chères et dont la présence avait tant ajouté à l'ornement de sa cour. Il fournit à sa cousine une brillante escorte à laquelle Henry voulut ajouter des hommes d'armes et des archers de sa garde.

Ce prince chargea le chevalier qui les commandait d'une lettre pour le sénéchal de Bordeaux, dans laquelle il intimait à celui-ci de recevoir la dame de Tonnay comme une parente du comte de la Marche son beau-père, et une personne qu'il honorait lui-même de toute son estime.

Au départ d'Hélissente et de sa ravissante fille, la jeunesse des deux cours les accompagna, pendant une demi-journée. Le roi d'Angleterre prétexta une chasse et fit préparer, sur leur chemin, une halte magnifique où ces dames se reposèrent vers le milieu du jour. Hélissente se serait bien passée de ces démonstrations de la faveur du monarque; mais il n'était pas en son pouvoir de les empêcher. Ce fut également contre son gré qu'en arrivant à Bordeaux elle fut conduite au palais même que devait habiter le roi. Elle eut beau dire que son intention était de loger dans une hôtellerie, en attendant l'arrivée, à Bordeaux, d'une amie avec laquelle elle avait des relations habituelles d'hospitalité; le commandant de son escorte lui exposa les ordres du roi, et le sénéchal, prévenu par un exprès, se trouva au palais pour la recevoir et la conduire dans ses appartemens. Hélissente qui prévit bien les peines que lui présageaient ces attentions distinguées du roi, ne les accepta qu'en gémissant, et priant Dieu de l'assister dans les périls et les chagrins qui la menaçaient.

Son premier soin, dès qu'elle fut établie dans ses appartemens, fut d'expédier un message au seigneur de Rochefort pour lui faire savoir son arrivée à Bordeaux et l'instruire de l'espoir qu'elle avait de lui procurer des secours. Sire Eudes, en lui répondant, lui manda que depuis que Jacques l'Archevêque avait notifié sa *défiance*, il faisait de grands préparatifs, mais qu'il ne s'était encore

montré sur les terres de Tonnay, non plus que Maingot; que, par conséquent, si le secours ne se faisait pas trop attendre, il entrerait sans obstacle par la rivière.

Hélissente ayant communiqué ces nouvelles au sénéchal, celui-ci, conformément aux instructions qu'il avait reçues du roi, engagea secrètement quelques gentilshommes gascons et anglais à se proposer, comme d'eux-mêmes à la dame de Tonnay, pour soutenir la justice de ses droits et défendre son château. Il leur ajouta que le roi leur saurait gré de ce dévouement; mais qu'ils n'arboreraient pas les couleurs d'Angleterre, parce que Henry ne voulait pas donner de prétexte au roi de France de l'attaquer, avant que lui-même eût fait ses préparatifs de défense et que l'armée anglaise fût débarquée en Guienne; que de plus, Henry voulait éviter d'indisposer, avant cette époque, le sire de Parthenay, dont l'influence en Poitou pouvait lui valoir ou lui enlever des partisans. Qu'ainsi, ce ne serait qu'une guerre de vassaux entr'eux. Pour les déterminer plus vivement à cette entreprise, le sénéchal les invita à une fête qu'il donna en l'honneur d'Hélissente et de sa fille. Dès que ces jeunes seigneurs eurent vu la dame de Tonnay et la céleste Ermeline, ils ne doutèrent pas un instant de la justice de leur cause, et ils leur offrirent avec enthousiasme de combattre pour elles, envers et contre tous. Le sénéchal n'avait fait cette proposition qu'à dix gentilshommes, pensant que ce serait assez de ce nombre d'hommes d'armes et leur suite; mais il leur fournit de l'argent pour rassembler une centaine de *soudoyers*, tant arbalétriers qu'archers, et autres sergens. Les hommes d'armes partirent au bout de peu de jours par la voie de terre, et les gens de pieds furent embarqués sur la rivière avec des provisions de guerre et de bouche. Les deux troupes arrivèrent presqu'en même temps à

Tonnay où le seigneur de Rochefort les reçut avec une grande joie, car il venait d'avoir l'avis que Jacques l'Archevêque et Maingot étaient sur le point d'entrer sur les terres de Tonnay. Tranquille désormais sur la défense du point principal, il se proposait de tenir la campagne et de disputer le terrain à l'ennemi.

Cependant la cour du comte de la Marche avait bien perdu de son éclat et de son agrément depuis le départ de la belle Ermeline. Comme elle était le motif secret des efforts de Hugues pour plaire aux personnes qu'il avait attirées chez lui, il ne mettait plus, depuis qu'elle était absente, le même empressement ni le même goût à imaginer des occasions de leur être agréable. Le roi d'Angleterre, de son côté, ne cachait guère le vide que ce départ avait laissé dans son cœur. Sa seule distraction était la chasse, et encore il y portait une mauvaise humeur qui ôtait tout le charme de ce divertissement à ceux qui l'accompagnaient.

Ce prince, dont Leycester ne cessait de réveiller la passion et les espérances, ne put rester long-temps loin du nouvel objet de tous ses désirs. Sous prétexte qu'il avait reçu d'Angleterre la nouvelle que son armée pourrait être prête dès l'automne de cette année, il se hâta de se rendre à Bordeaux, afin de disposer toutes choses, disait-il, pour la recevoir. Son arrivée fit frémir la dame de Tonnay, et ce n'était pas sans sujet; car la privation que le prince avait soufferte de la vue d'Ermeline, la lui fit trouver plus ravissante que jamais. Il ne dissimula pas son admiration et l'exprima dans les termes les plus galans. Bientôt commencèrent des fêtes dont la fille d'Hélissente était évidemment l'objet. Car Henry fatigué de la contrainte qu'il s'était imposée, pendant les derniers temps du séjour d'Ermeline chez Hugues de Lusignan, voulut prendre,

ici, une marche toute contraire. Conseillé par le perfide Leycester, il résolut d'afficher tellement son amour pour la demoiselle de Tonnay, qu'il fût difficile au public de croire qu'un aussi grand prince que lui, fît tant de frais et d'étalage, pour une passion qui ne serait payée d'aucun retour. Il espérait, dans ses combinaisons criminelles, que l'objet de ses poursuites, voyant cette opinion établie et sa réputation perdue, n'aurait plus d'autre ressource que de recueillir, au moins, le bénéfice de sa position. Mais Henry avait affaire à une personne qui, quelque prix qu'elle attachât à sa réputation, en mettait encore plus à la vertu même. Cette manœuvre infâme suggérée par le courtisan le plus dépravé, ne servit donc qu'à rendre Hélissente et sa fille excessivement malheureuses, sans avancer aucunement les coupables desseins du roi. Ce prince en avait des mouvemens de fureur terribles. Hélissente connaissant la violence des passions chez les princes de la maison d'Anjou, instruite des bruits qui avaient courus sur la conduite de Henry II avec Alix, sœur de Philippe-Auguste (7), destinée à épouser Richard fils du monarque Anglais, était en proie aux plus horribles inquiétudes, sur le sort qui attendait sa fille. Il eût été inutile désormais de lui cacher les dangereux desseins du roi. Du moins dans ses peines, elle eut la consolation de trouver sa fille pénétrée de la sévérité de ses devoirs, et ne souffrant pas moins qu'elle-même des poursuites de Henry. Hélissente pressentait bien que le roi ne lui donnerait pas la permission de s'éloigner; cependant ne voulant rien avoir à se reprocher, elle lui dit un jour: « Sire, grâce à vos bontés, j'ai trouvé ici des secours nécessaires pour mettre le château de Tonnay et les seigneuries qui en dépendent, à l'abri des attaques de mes ennemis; souffrez que je m'en rapproche pour être

à même d'entrer en arrangemens, s'il est possible, avec Jacques l'Archevêque et Guillaume Maingot, afin d'épargner à mes vassaux les ravages inséparables d'une invasion, fût-elle aussi malheureuse pour l'ennemi, qu'injuste de sa part. Si vous le trouvez bon, je me rendrai à Royan, d'où je pourrai observer de plus près les événemens et soutenir le zèle de mes vassaux et de mes amis.—Madame, répondit le monarque, je vous ai promis de vous conduire moi-même dans votre château, je tiendrai ma parole. D'ailleurs il serait très-imprudent à vous de faire, dans ce moment, aucun arrangement avec Jacques l'Archevêque, car c'est un homme déloyal, et dès que vous auriez renvoyé les gens de guerre que vous avez rassemblés, il vous ferait attaquer à l'improviste par Maingot de Surgères, et vous causerait tous les maux possibles. Il faut qu'il soit puni et mis hors d'état de vous nuire. En attendant, je crois que rien n'est plus capable de le tenir en respect, que de vous savoir à ma cour, et de connaître la bienveillance que je vous porte. « Hélissente vit bien qu'elle avait deviné juste, touchant les dispositions du roi. Elle n'insista pas, dans la crainte d'éveiller en lui des soupçons sur le dessein qu'elle forma dès lors de partir secrètement, si elle en pouvait trouver la facilité. Mais elle ne tarda pas à s'apercevoir qu'elle était observée. En effet, elle ne pouvait faire un pas hors du palais avec sa fille, qu'elles ne fussent suivies, de près ou de loin, par des sergens d'armes ou des archers de la garde du roi. Elle n'était libre que lorsqu'elle sortait seule le matin, suivie de son vieil écuyer, pour se rendre à quelque dévotion particulière.

Comme elle était dans cette cruelle position, Gui de Saint-Hippolyte, ce vieux serviteur dont nous venons de parler, lui rapporta qu'il avait rencontré l'écuyer du

seigneur d'Apremont, le même qui était venu à Tonnay, peu de jours avant le départ d'Hélissente; qu'il en avait appris que sire Eustache était à Bordeaux et désirait beaucoup présenter ses hommages à madame de Tonnay.

Hélissente chargea Gui d'aller trouver le seigneur d'Apremont, et de lui dire qu'elle avait un extrême désir de le voir, mais que pourtant, s'ils se rencontraient dans le monde, il ne devait pas avoir l'air de la rechercher avec empressement, et cela pour des raisons qu'elle lui expliquerait, dès qu'ils pourraient s'entretenir à leur aise.

Sire Eustache, ainsi prévenu, se fit présenter chez le sénéchal de Bordeaux, et ensuite à la cour du roi d'Angleterre. Ce prince accueillait avec une affabilité remarquable les seigneurs poitevins qu'il avait grand intérêt à ménager. Là, sire Eustache vit la dame de Tonnay et sa fille. Il les salua comme des personnes qu'il devait nécessairement connaître, mais avec lesquelles il n'avait point de relations particulières.

Ce fut donc par l'intermédiaire des écuyers, qu'Hélissente fit prier le seigneur d'Apremont de se rendre le lendemain à la messe de six heures, dans l'église de Saint-Michel, le prévenant qu'elle y serait en *surcot* * noir, non loin de la chaire.

Le bon sire Eustache ne manqua pas de se trouver à l'heure et au lieu indiqués. Hélissente y arrivait, dans le même moment. Après la messe, qui ne fut pas immédiatement suivie d'une autre, ils laissèrent sortir tout le monde, et entrèrent de suite en conversation. « — Géné-

---

* Surcot, contraction de sur-cotte, était un vêtement que l'on mettait sur les autres : il était commun aux hommes et aux femmes

reux chevalier, dit Hélissente, votre premier procédé à mon égard me persuade facilement que vous n'avez désiré me voir, que dans l'intention de m'être utile, si vous le pouviez. — Il est vrai, Madame, répondit sire Eustache; j'ai été instruit de vos malheurs, que d'autres voudraient appeler différemment; et je suis venu vous offrir ma faible assistance, en cas qu'elle vous fût bonne à quelque chose. — Ah! digne chevalier, je n'en puis avoir d'un homme plus sage que vous. Mais sachez bien vite toute l'horreur de ma position. Telle que vous me voyez, je suis prisonnière du prince de qui je ne devrais attendre que protection et secours. Non-seulement je n'ai pas obtenu la permission de m'éloigner, que je demandais sous des raisons très-plausibles, ne pouvant pas alléguer les véritables qu'on devine assez; mais je m'aperçois que je ne puis sortir du palais, avec ma fille, sans être gardée à vue. Ah! sire chevalier! si vous trouviez quelque moyen de me tirer d'ici avec Ermeline et mon fils, vous me rendriez un service plus grand que si vous me sauviez la vie. — Madame, répondit le seigneur d'Apremont, je vous dirai que je suis venu, du Poitou, sur un bateau dont le patron est un homme à moi, dévoué, discret et habile dans son métier; mais vous seriez mal sur une aussi petite embarcation, et vous n'oseriez pas vous y fier. — Ah! sire Eustache, il n'y a point de souffrance que je n'endure, point de péril que je n'affronte pour fuir d'ici. — Si vous avez tant de courage, Madame, ma barque est à vos ordres, comme moi et tous mes gens. Il ne s'agit que de tromper la vigilance de vos argus, pour sortir du palais et vous rendre à la rivière avec vos enfans. En cela je ne puis guère vous être de bon conseil, ne connaissant ni les choses, ni les personnes qui vous entourent. — Hélas! sire chevalier, moi qui les connais, je sens que

c'est là que sera la plus grande difficulté. Mais je vais, dès ce moment, prier Dieu qu'il nous éclaire là-dessus, et je recommencerai chaque jour. » En même temps, Hélissente se remit à genoux, fit une courte mais fervente prière; puis se disposant à quitter l'église, elle dit au seigneur d'Apremont: « Sire chevalier, faites-moi le plaisir d'indiquer à mon écuyer un endroit où il puisse vous entretenir à l'aise, car si on vous apercevait deux fois avec moi, vous deviendriez suspect. » Sire Eustache désigna un lieu pour premier rendez-vous. Alors ils quittèrent l'église, le seigneur d'Apremont sortant par une autre porte que la dame de Tonnay.

En rentrant au palais, Hélissente rendit compte à sa fille de l'entretien dans lequel sire Eustache venait de lui proposer de les emmener sur un bateau, ajoutant que la difficulté était de sortir seules du palais et de se rendre à la rivière, sans que les gens qui les surveillaient s'en aperçussent. Elles réfléchirent en vain à cela, pendant plusieurs jours; aucun bon expédient ne se présentait à leur esprit.

Cependant les poursuites du roi devenaient chaque jour plus fréquentes et plus vives. Après de vains essais réitérés pour entretenir Ermeline un instant, sans sa mère, il lui fit faire les propositions les plus éblouissantes, par une dame qu'Ermeline fut bien surprise de voir chargée d'un pareil message, et s'en acquitter. Elle lui témoigna sans détour son étonnement et son indignation. « Que feriez-vous, madame, lui dit-elle, si une femme du commun favorisait une intrigue de votre fille avec quelque seigneur à qui vous auriez interdit tout commerce chez vous? — Je vous vois venir, ma chère; sans doute, je la ferais punir; mais le cas est bien différent; la position des rois est si grande, si hors de toute règle, qu'elle en-

noblit tous les actes de leurs volontés et de leurs désirs. — Madame, j'honore tant les rois, que je pense que la plus coupable des félonies est de vouloir les détourner de la vertu, eux qui sont les images de Dieu sur la terre. — Songez donc, ma chère, à l'éclat qui rejaillirait sur vous et sur votre famille. — Dites l'infamie (8), madame. — Vos frères, vos parens parviendraient sans peine aux plus brillans emplois. — Mes frères, madame, sont d'un sang trop noble pour soutenir leur nom autrement que par l'épée. Jamais ils ne devront rien à l'ignominie de leur sœur. »

Le dialogue se soutint jusqu'au bout sur ce ton. La négociatrice voulut le reprendre les jours suivans; mais elle fut repoussée avec encore plus de hauteur et de mépris.

Le roi, à qui les réponses de la fière Ermeline étaient rapportées, se sentait quelquefois ramené à la vertu, par l'exemple de si nobles sentimens; mais bientôt il éprouvait un désir plus vif que jamais de triompher d'une beauté non moins rare par la pureté de son cœur et la fierté de ses principes, que par ses charmes. Il y avait à la cour de ce prince une dame âgée, que je ne nommerai pas autrement que la comtesse Adelarde, chez qui un maintien grave, une conversation sérieuse et réservée, la pratique extérieure de toutes les habitudes louables, ne permettaient pas d'hésiter à admettre l'amour et l'exercice de la vertu. Cette dame avait recherché la société d'Hélissente et avait gagné sa confiance; elle était la seule à qui celle-ci remît parfois sa fille, pour quelques instans. Un jour qu'Ermeline avait été laissée par sa mère chez ladite dame, celle-ci sortit sous quelque prétexte du salon où elles étaient ensemble, en lui disant qu'elle allait revenir. Mais à peine Ermeline était-elle seule, qu'elle vit entrer le roi, qui, contre sa coutume, n'était accompa-

gné de personne. La fille d'Hélissente fut si troublée à cette vue, que, saluant à peine le monarque, elle se précipita vers la porte par laquelle venait de sortir Adelarde, pour la rappeler et l'avertir que le roi était là. Mais le prince voyant son dessein, lui dit : « Restez, belle Ermeline, ne dérangez point la comtesse, vous pouvez bien faire les honneurs de son salon, pendant quelques minutes. » Ermeline fut forcée de s'arrêter. Henry lui commanda de s'asseoir; et, se plaçant à côté d'elle : « Je ne m'attendais pas, lui dit-il d'une voix émue, à l'heureuse rencontre que je fais, mais je ne mériterais pas cette faveur de la fortune, si je ne savais la mettre à profit. Vous n'en êtes point, belle Ermeline, à savoir que je vous aime... — Sire, répondit la demoiselle de Tonnay, je ne sais rien de ce que je dois ignorer. — Jusqu'à présent, reprit le prince, je vous l'ai fait connaître par mon empressement à chercher toutes les occasions et tous les moyens de vous être agréable; mais je n'avais pas encore eu la douceur de pouvoir vous en faire l'aveu. — Sire, il ne m'est pas plus permis de vous entendre que de vous deviner. Permettez-moi de me retirer et d'avertir la comtesse que vous lui faites l'honneur d'une visite. — Restez, Ermeline, et ne pensez pas qu'où je vous trouve il me manque qui que ce soit. Pourquoi faut-il que vous ne témoigniez que de l'embarras et du déplaisir de ma présence? Peut-être ne savez-vous pas toutes les grâces et les faveurs dont je vous comblerais, ainsi que votre famille, si vous vous montriez moins indifférente à mon amour. — Sire, je ne vous demande qu'une grâce, c'est de ne me plus tenir un tel langage et de me permettre de me retirer. » En prononçant ces mots, Ermeline se leva et voulut sortir. Mais le prince, égaré par sa passion, se mit au devant d'elle pour la retenir, en lui disant : « Pourquoi fuir, belle Ermeline? Et où irez-vous,

dans Bordeaux, pour m'éviter? Ne savez-vous pas que vous y êtes partout en mon pouvoir ?—Sire, je ne suis au pouvoir que de Dieu, et j'espère qu'il aura pitié de moi, lorsque je lui demanderai de m'envoyer la mort plutôt que de permettre que je devienne la honte de ma famille. » En même temps elle tomba à genoux, en joignant les mains et versa un torrent de larmes. Le roi, heureusement faible jusque dans ses violences, fut ému par ce spectacle. « Relevez-vous, dit-il à Ermeline, et calmez vos alarmes; vous n'avez rien à craindre de moi. Vous me rendez le prince le plus malheureux de la terre; car, dans ce moment même, vous me paraissez plus belle que jamais, et je sens que je vous aime plus que je n'ai fait jusqu'à ce jour; mais de mon côté aussi, je préférerais mourir à vous affliger. — S'il est ainsi, reprit Ermeline, permettez-moi, sire, de me retirer. » Comme elle disait ces mots, Adelarde entra, et parut fort étonnée de trouver le roi là, et Ermeline en pleurs. « Comment se fait-il, sire, dit-elle, que je n'aie pas su que vous me feriez l'honneur de venir chez moi !.. Pourquoi seul ainsi ?.. Pardon si je me permets d'interroger mon roi; mais il est des circonstances... — Madame, reprit le prince, j'aime à me délasser du fardeau de la grandeur, en communiquant familièrement avec mes amis; c'est moi qui ai défendu à la demoiselle de Tonnay d'aller vous déranger. Sa timidité l'a menée au point de trouble où vous l'avez surprise. — Quelle que soit la cause de son trouble, reprit la comtesse avec un air sévère, je suis fâchée que ma présence ne le lui ait pas épargné. » Cette conversation se termina par un chapitre sur le mérite et les vertus de la dame de Tonnay, et sur la beauté de sa fille. Le roi protesta de la volonté qu'il avait de les rétablir dans la tranquille jouissance de leurs biens et de punir leurs ennemis. Ensuite ce prince sortit.

Quand la comtesse fut seule avec Ermeline : « Ma belle enfant, lui dit-elle, je suis très-fâchée de ce que vous vous êtes ainsi trouvée seule avec le roi ; il est naturel que sa présence vous ait émue. Quoi qu'il en soit, je vous promets que jamais rien de pareil n'aura lieu, et il est inutile que vous parliez à votre mère de cette rencontre. Bien que très-noble dame assurément, madame Hélissente a peu d'usage des manières des rois, et concevrait peut-être des inquiétudes superflues. »

Comme elle achevait ces mots, la dame de Tonnay entra pour reprendre sa fille, et remercia beaucoup la comtesse de la lui avoir gardée. N'ayant nulle idée que le roi se fût trouvé chez cette dame, il ne lui vint pas à l'esprit de faire aucune question à sa fille, sur le temps qu'elle venait de passer avec Adelarde. Ermeline, de son côté, naturellement prudente, pensa qu'il valait peut-être autant épargner à sa mère l'inquiétude que pourrait lui donner cette aventure.

Cependant, le roi était sorti de cette entrevue avec la demoiselle de Tonnay, plus passionné que jamais. Les larmes qu'il lui avait vu répandre, l'expression de la vertu et de la piété qu'il avait trouvée dans ses réponses, tout cela avait augmenté son admiration pour cette fille céleste, mais en même temps son désespoir ; car il sentait bien qu'il ne viendrait pas à bout de la soumettre à ses désirs. Dès qu'il vit Leycester, il lui raconta son aventure, et avoua qu'elle n'avait eu d'autre succès que de le rendre le plus malheureux des hommes. « Car, ajouta-t-il, je suis convaincu qu'il n'y a aucun prix qui puisse tenter la vertu d'Ermeline, et je suis incapable d'employer la force ou la menace envers une si noble et si vertueuse fille ; cependant mon amour n'a jamais été si violent que je l'éprouve depuis cette entrevue. Ah ! Simon, si,

comme moi, tu avais vu Ermeline en pleurs, si tu avais vu son sein soulevé par ses sanglots et baigné de ses larmes!.. Non, jamais, ni la France ni l'Angleterre, n'ont offert rien de pareil aux regards d'un roi! Le souvenir de ce spectacle me suivra partout; et, par conséquent, me rendra éternellement malheureux, puisqu'il n'y a aucun remède à mes maux. — Sire, répondit Leycester, j'ai souvent plaint avec vous la condition des rois; mais aussi, des ressources leur sont données qui sont refusées à d'autres. Louis-le-Jeune répudia Aliénor de Guienne, votre aïeule. Le roi Jean, votre père, fut, comme vous, épris d'une passion insurmontable pour Isabelle d'Angoulême, déjà fiancée au comte de la Marche; lui-même, de son côté, était marié avec Avise de Glocester, sa cousine; il fit casser son mariage, et il épousa l'objet de ses désirs. Ermeline est libre; elle est sans doute moins riche en dot que l'héritière du comte d'Angoulême; mais je crois sa beauté sans égale sur la terre. — Tu me proposes là de fâcheux expédiens, dit le roi; il faut toujours de grandes peines pour obtenir ces permissions du Saint-Siége; et, même lorsqu'il les accorde, souvent le public reste encore offensé. D'ailleurs, je n'ai point de plaintes raisonnables à porter contre la reine Eléonore * pour lui faire cet affront. — Sire, dit Leycester, ces disgrâces sont assez fréquentes pour que les reines n'en soient pas humiliées. Aliénor de Guienne resta-t-elle sans mari, lorsque Louis-le-Jeune l'eut renvoyée? La dissolution d'un mariage ne vaut-elle pas mieux pour une reine, que la pré-

---

* Eléonore de Provence, fille de Raymond Bérenger, comte de Provence : elle était, par conséquent sœur de Marguerite, femme de saint Louis.

sence d'une maîtresse insolente qui, sans aucun titre, domine le cœur du roi et dispose de toutes les grâces et de toutes les faveurs de la cour ? »

Henry fut quelque temps balancé entre son amour et son devoir. Enfin, les conseils du perfide Leycester firent triompher sa passion. « Par qui, lui dit le roi, ferons-nous entamer ces démarches? car, avant tout éclat, il faut savoir si Ermeline voudra se prêter à nos projets. — Ah! sire, la main d'un roi !.... — Je ne sais qu'en dire, répliqua le prince ; cette beauté a quelque chose dans le cœur ; elle a refusé le sire d'Albret. — A la bonne heure, sire, mais une couronne ! »

Il fut convenu que ce serait encore la vieille comtesse qui porterait les premières paroles. Elle n'essaya point pour cela d'attirer la demoiselle de Tonnay chez elle, dans la crainte que la confidence qu'elle allait lui faire ne lui donnât quelque soupçon que, dès la première fois, elle avait agi de concert avec le prince ; mais, pendant une promenade, dans les jardins du palais, elle la prit à part, et elle lui dit : « Belle Ermeline, la rencontre que vous avez eue, l'autre jour, chez moi, et qui m'a fait tant de peine à cause de l'embarras qu'elle vous a causé, a eu pourtant des conséquences bien brillantes et qui peuvent devenir bien heureuses pour vous. Le roi vous a trouvée si belle, et il vous croit en même temps si vertueuse, qu'il est prêt à faire rompre son mariage avec la reine, si vous voulez occuper la place de celle-ci. — Madame, répondit Ermeline, la reine est est une princesse vertueuse que je vénère; elle est l'épouse légitime du roi; j'aimerais mieux épouser le plus pauvre des gentilshommes de France ou d'Angleterre, que de devenir reine, par un aussi grand scandale que celui du divorce du roi. Les personnes qui conseillent une pareille chose à ce prince ne sont pas ses amis. — On ne lui

conseille rien, répondit Adelarde; mais Henry vous aime avec passion, et croit ne pouvoir être heureux que par la possession de votre main — Madame, reprit Ermeline, je ne serai jamais cause que mon roi encourre un si grand blâme de tous les gens vertueux. — Songez, Ermeline, qu'il s'agit ici d'être reine! Je vous laisse réfléchir à cette grande affaire. » En disant cela, Adelarde quitta la demoiselle de Tonnay et alla trouver sa mère. « Madame, lui dit-elle en l'abordant, vous ne vous doutez pas que je viens d'offrir une couronne à votre fille, et qu'elle l'a refusée! — Madame, reprit Hélissente, je ne savais pas qu'il y eût de couronne vacante, pour être offerte à ma fille; mais en tout cas, je lui saurais gré de la refuser; car elles offrent communément plus d'épines que de roses. —Comment! madame, même la couronne d'Angleterre! — Oui; même la couronne d'Angleterre, si elle était vacante. — Ce n'est pourtant pas moins que cela que je suis chargée de vous offrir pour Ermeline. Cette couronne n'est pas vacante, mais elle le sera dès que votre charmante fille le voudra. — J'espère, madame, qu'elle ne le voudra jamais. Il n'y aurait qu'un grand malheur ou un grand scandale, qui pût rendre cette couronne vacante; et jamais ma fille ne peut la désirer à ce prix. »

La comtesse fut forcée de porter les réponses qu'elle avait eues au roi, qui en fut fort affligé; car il sentait que sa passion allait toujours croissant. Mais en même temps, ce prince qui avait des affections et des habitudes religieuses, et qui craignait de rencontrer de dangereux obstacles du côté de l'Eglise, ne pouvait s'empêcher de voir dans la conduite d'Ermeline, et celle de sa mère, un désintéressement aussi noble que vertueux, qui le rappelait malgré lui au souvenir de ses devoirs, dont un amour aussi violent qu'insensé le portait à s'écarter si

fortement. Ainsi, tout en gémissant sur le mauvais résultat de ses poursuites, il ne pouvait en vouloir à celle qui en était l'objet.

Il n'en était pas de même de Leycester, qui voyait s'échapper une occasion qui ne se représenterait probablement plus, d'engager son maître dans une démarche capable de lui aliéner les cœurs de ses sujets; car où trouver une personne égale en beauté à Ermeline, et qui pût comme elle enflammer le cœur du roi, d'une passion assez forte pour combattre en lui les terreurs religieuses?

D'après les réflexions que cet événement fit naître dans l'esprit de Simon, il se hâta d'aller trouver Henry, et de l'engager à ne pas se rebuter pour un premier refus, mais à laisser ces fières dames réfléchir davantage à l'éclat brillant et inespéré que la fortune leur offrait. Quelque peu de confiance qu'eût le roi dans les espérances que Leycester voulait lui faire concevoir, par suite de son penchant et de la faiblesse de son caractère, il ne se trouva pas la force de déclarer qu'il renonçait à un projet que sa conscience condamnait, et dont sa raison ne lui faisait espérer aucun succès.

Cependant Hélissente n'avait pu se dispenser de parler à Ermeline de la proposition qui leur avait été communiquée à l'une et à l'autre. Elle félicita sa fille de son généreux refus, mais elle en conclut qu'elles devaient plus que jamais faire tous leurs efforts pour fuir de Bordeaux, et même des Etats du roi d'Angleterre. Par malheur, tout en convenant de cette nécessité, elles n'en concevaient pas davantage le moyen de mettre ce projet à exécution, dans l'état de surveillance où on les tenait. Si le roi eût été livré à lui-même, Hélissente aurait eu quelque espoir de le ramener à la raison; mais elle s'était bien aperçue qu'il était obsédé par les suggestions du per-

fide Leycester ; et de plus, elle avait découvert que celui-ci était lié d'intérêts avec Adelarde. La force des circonstances ne lui permit pas de témoigner à cette dernière toute l'horreur que lui inspirait sa conduite ; mais elle se promit bien d'user d'une extrême prudence dans ses rapports avec elle. Hélissente reconnut également qu'elle avait besoin d'une grande circonspection avec tout ce qui l'entourait ; car le crédit sans bornes de Leycester faisait que beaucoup de gens s'empressaient de lui rendre compte de chaque chose qu'ils venaient à savoir.

Comme la vertueuse veuve de Geoffroy de Tonnay et sa fille, si digne d'elle, étaient ainsi en proie aux plus cruelles anxiétés, il arriva un événement qui mit fin à la coupable passion de Henry, porta la consternation dans son âme, et jeta toute la ville de Bordeaux dans l'épouvante et la stupeur.

Quoique le sire d'Albret eût renoncé à poursuivre la main d'Ermeline, il n'avait point rompu pour cela ses relations de société avec la dame de Tonnay. Ce seigneur avait sur les bords de la Garonne, à peu de distance de la ville, un château qu'on appelait le *Château du Diable* * et sur lequel il courait, dans le pays, des bruits étranges ; ce qui n'empêchait pas Amanieu de s'y plaire et de s'y livrer à son goût pour la magnificence, en y donnant des fêtes où il invitait les personnes les plus distinguées parmi la noblesse gasconne et étrangère, que les circonstances avaient réunies à Bordeaux. Toutefois, peu de gens se souciaient de coucher dans le Château du Diable ; mais le voisinage de la ville en dispensait.

On était alors à la fin de septembre. Le sire d'Albret

---

* Ce château a conservé son nom jusqu'à ce jour.

proposa une fête, pour le jour même de la Saint-Michel. y invita la dame de Tonnay, sa fille et son fils; le seigneur d'Apremont et un autre chevalier poitevin qui était venu à Bordeaux avec sire Eustache; le comte de Leycester, la comtesse Adelarde, et deux ou trois seigneurs de la connaissance la plus intime de ces derniers, avec un pareil nombre de dames de la cour du roi d'Angleterre; outre cela, il eut une vingtaine de personnes de la jeune noblesse gasconne. Toute la compagnie entendit la messe de bonne heure, à l'église de Saint-Michel; puis, comme le temps était fort beau, on monta dans une barque très élégamment ornée, et l'on vogua joyeusement vers le Château du Diable. Le dîner fut très-beau et très-gai. Dans l'après-midi, on entendit les vêpres, dans la chapelle du château, puis la jeunesse dansa sur la pelouse, jusque vers cinq heures, que l'on servit le souper, qui ne fut pas moins magnifique, ni moins animé que le dîner. On devait se retirer vers huit heures, pour profiter de la fin de la marée montante. Lorsqu'on servit le dernier *vin et les épices*, comme tout le monde était animé par la joie, le sire d'Albret proposa à ses convives de leur faire voir les souterrains de son château qui étaient, disait-il, fort curieux. Le renom de ce lieu donna peu d'empressement à la compagnie à accepter cette proposition. Cependant, quelques jeunes seigneurs témoignèrent l'envie d'y descendre; et comme d'autres hésitaient à se joindre à ces premiers, la dame de Tonnay dit tranquillement qu'elle ne savait pas pourquoi on aurait de l'effroi à voir ces souterrains; qu'elle ne pensait pas que, chez un seigneur aussi vertueux que le sire d'Albret, et le jour même de la Saint-Michel, le diable pût avoir aucun pouvoir de mal faire. Elle ajouta qu'elle avait de très-beaux souterrains chez elle, qu'elle y était descendue plus d'une fois,

et qu'elle visiterait volontiers ceux-là, pour les comparer aux siens. Elle demanda à son fils s'il aurait peur; mais l'enfant, tirant sa petite dague, dit qu'avec son épée de la Terre-Sainte il ne craignait rien.

Le sire d'Albret fit alors apporter des torches, et on se disposa à se mettre en marche pour l'expédition souterraine. Amanieu dit à Hélissente : « Madame, puisque vous vous êtes montrée la plus brave, il est juste que vous passiez la première.» Comme tout le monde resta dans l'ordre où l'on s'était mis à table, le seigneur d'Apremont donna le bras à la dame de Tonnay ; son compagnon de voyage offrit le sien à la belle Ermeline; le vieux Guy * de Saint Hypolite tenait par la main le petit Henry. Le sire d'Albret conduisait la comtesse Adelarde et le comte de Leycester une autre dame très-considérable. Le reste de la compagnie suivait, chaque seigneur menant une dame, sauf quelques-uns qui étaient seuls, parce que leurs dames avaient eu plus de peur que de curiosité. Deux écuyers armés et portant de grandes torches, précédaient la marche; de plus, tous les pages qui avaient tenu les flambeaux à la fin du souper, étaient distribués de distance en distance, le long de la colonne, et l'accompagnaient; de sorte que toute l'horreur des ténèbres était détruite. La troupe, ainsi éclairée, entra d'abord dans un grand souterrain dont le sol et la voûte étaient en pente; en le suivant, on fut conduit à une grande salle ronde, voûtée en coupole; puis on passa dans une autre galerie en pente comme la première, mais qui allait toujours en se rétré-

---

* Il ne faudrait pas conclure de cela que l'écuyer Guy et le petit Henry eussent dîné à la table du sire d'Albret; c'eût été contre l'usage; mais ils avaient dîné à une autre table, dans le même salon.

cissant. On arriva ainsi au passage d'une porte qui était ouverte, mais si étroite qu'une seule personne pouvait y passer à la fois, et où il y avait un petit escalier de quelques marches qui menait à une galerie inférieure. Lorsque les deux écuyers qui portaient les grandes torches furent descendus, le petit Henry, tirant sa dague, dit qu'il voulait passer le premier de la compagnie, Hélissente y consentit, exigeant seulement que le vieux Guy descendît les marches avant Henry, pour lui donner la main. Ensuite passa le seigneur poitevin, qui conduisait Ermeline; puis sire Eustache, donnant la main à la dame de Tonnay. Jusque-là, tout allait bien, et la brillante société, familiarisée avec ces régions souterraines, riait de ses terreurs passées et se moquait des dames que la peur avait retenues en haut; lorsque tout-à-coup, et au moment où le sire d'Albret, qui donnait le bras à la comtesse Adelarde, se présenta au passage des marches, une porte battante que l'on n'avait point aperçue jusque-là, se ferma si brusquement que ce seigneur fut jeté à la renverse. Dans le même instant, on entendit un bruit affreux dans la partie des souterrains qui étaient au-delà du passage intercepté. Une horrible épouvante succéda tout-à-coup à la gaîté qui animait la noble compagnie. Les dames se mirent à jeter les hauts cris; et s'il y en avait qui ne criassent pas, c'est qu'elles étaient évanouies. Plusieurs hommes mêmes, sous prétexte de céder à la terreur dont les dames étaient frappées, ne demandaient pas mieux que de les conduire ou de les emporter hors de ces effroyables souterrains.

Cependant, le sire d'Albret s'était relevé et voulait essayer d'ouvrir la porte qui venait de se fermer sur lui. Leycester et quelques chevaliers moins troublés que les autres, joignent leurs efforts aux siens. Mais bientôt ils

s'aperçoivent que leurs tentatives sont vaines. Le sire d'Albret a beau crier à ses écuyers qui étaient passés, de lui ouvrir. Personne ne lui répond. Un silence absolu avait succédé au bruit qu'on avait entendu d'abord. Amanieu est forcé de se résoudre à sortir de ce caveau ; faisant aux dames les plus humbles excuses sur l'événement qui venait d'arriver, leur exprimant sa désolation et tâchant de les rassurer un peu. Mais elles ne reprirent quelque calme que quand elles se virent dans la chapelle du château où elles coururent toutes se sauver. Ensuite elles songèrent à se rembarquer pour Bordeaux, en contraignant le chapelain à les accompagner.

Le sire d'Albret voulut engager des ouvriers à venir avec lui dans le souterrain, pour enfoncer la fatale porte; mais aucun ne s'y laissa déterminer, ni par promesse ni par menace. Il lui fallut renoncer à ce dessein, et retourner avec ses amis à la ville ; se désespérant sur l'épouvantable catastrophe qui avait terminé, d'une manière si tragique, une journée commencée si joyeusement.

Cette aventure se répandit, en un instant, dans tout Bordeaux, avec des circonstances plus effrayantes encore que la vérité. Toute la compagnie avait été entraînée dans des abîmes par des spectres monstrueux, et des feux souterrains avaient dévoré le château.

Toutefois, la réalité seule était assez terrible, pour jeter la désolation au palais du roi et dans toute la ville. Cependant, le sire d'Albret et le comte de Leycester, sans se laisser abattre par la terreur commune, prennent au palais de Henry une troupe de sergens et d'archers du roi, avec lesquels ils forcent des serruriers et des maçons à les suivre au Château du Diable. De plus, le comte oblige ses chapelains et tous ceux du roi à l'accompagner à cette expédition ; il leur commande de se munir de

tout l'appareil des exorcismes. Dès la première entrée, les clercs commencent leurs cérémonies, puis s'avancent précédés de torches et portant en outre, chacun à la main, un cierge béni ; après eux viennent les ouvriers maintenus par les sergens de la garde. Le sire d'Albret était à la tête de toute la troupe, avec deux braves écuyers; et le comte de Leycester fermait la marche, prêt à frapper de son épée quiconque aurait fait mine de retourner en arrière.

Quand on fut parvenu au terrible passage, les clercs répétèrent les prières d'exorcismes, et le sire d'Albret ordonna aux ouvriers d'enfoncer la porte. Mais la terreur les glace et les rend immobiles. Alors le fougueux Simon accourt et commande à son chapelain de donner un premier coup, et avant que celui-ci, un peu ému, ait pu obéir, il lui arrache son goupillon et en frappe lui-même la porte. Malgré cet exemple, les ouvriers balancent encore; mais le comte leur fait sentir dans les reins la pointe de son épée. Cette terreur l'emporte sur l'autre. Ils appliquent enfin leurs outils, en tremblant, contre la fatale porte; et s'encourageant peu à peu, pendant que les clercs ne discontinuent pas de les asperger d'eau bénite, ils finissent par frapper à coups redoublés. Après un long travail, les serrures et les verroux cèdent à leurs efforts. Cette première victoire enhardit la troupe; on descend dans le second souterrain et on y avance, jusqu'à ce qu'on soit arrêté par une seconde porte. Un travail non moins pénible que le premier la renverse encore : alors on se trouve dans une espèce de labyrinthe composé de plusieurs chambres dans lesquelles on craint de s'égarer. Cependant, à l'aide des gardes nombreux qu'avait amenés le comte de Leycester, on jalonne le chemin et l'on parcourt tous les recoins et retraites de ce vaste souterrain.

Mais après de longues et scrupuleuses recherches, on ne découvre aucune autre issue que celle par laquelle on est venu, et l'on n'aperçoit aucune trace du passage des personnes qui s'y étaient perdues la veille. Quelque désespoir qu'on en eût, il fallut revenir sur ses pas, sans avoir tiré aucun profit de cette expédition. Leycester furieux voulait mettre le feu au château et démolir les souterrains. Mais le sire d'Albret lui dit qu'il convenait auparavant d'en parler au roi.

Henry avait été aussi frappé qu'affligé de la première nouvelle de cet événement. Le retour de Leycester augmenta encore sa terreur et sa tristesse. Il se regardait comme la cause de ce malheur qui le châtiait si terriblement dans l'objet de sa passion. Il se reprocha son égarement et promit de jamais n'aimer d'autre femme que la reine. La ville de Bordeaux qui avait été aussi surprise que scandalisée de son fol amour, fut édifiée par les marques publiques de son repentir. Ce prince ne voulut point faire détruire le château du sire d'Albret, mais il ordonna qu'on en démolît et comblât tous les souterrains et qu'à leur ancienne ouverture, on bâtît une petite chapelle pour le repos de l'âme des personnes qui y avaient si misérablement disparu. Mais avant que ce travail fût exécuté, il quitta Bordeaux dont le séjour lui était devenu insupportable et passa en Angleterre, pour y presser le recrutement des troupes et la levée des impôts dont il avait besoin, afin de soutenir la guerre contre le roi de France, qui paraissait de plus en plus imminente.

Pendant que ce prince traverse les mers, nous retournerons sur les bords de la Charente, où nous avons laissé, il y a long temps, le preux et tendre chevalier Raoul, en proie à la douleur de voir s'éloigner la belle Ermeline, qu'il aimait plus que la vie. Il lui tardait de

voir revenir frère Archambaud, pour entendre parler des aimables voyageuses. Cependant il osa à peine lui faire des questions, de peur de trahir ses sentimens. Mais l'hospitalier qui avait conçu depuis long-temps la plus tendre vénération pour Hélissente et sa vertueuse fille, alla au-devant de ses vœux, en l'entretenant avec complaisance de tous les détails de ce petit voyage.

Si le retour de frère Archambaud avait été si vivement attendu par sire Raoul, on peut juger de l'intérêt avec lequel il revit le seigneur de Rochefort qui avait accompagné les dames de Tonnay, jusqu'à Angoulême. Après de nombreuses questions, quelquefois répétées, sur toutes les circonstances du voyage et de l'arrivée des dames, que sire Eudes avait escortées : « J'espère, lui dit-il, que vous me permettrez de m'enfermer avec vous dans le château de Tonnay. — Non, généreux chevalier, votre blessure n'est point assez raffermie pour que l'on vous expose à de pareilles fatigues. Quand j'y consentirais, frère Archambaud ne vous l'accorderait jamais. Il m'a déjà dit qu'il pensait que vous aviez besoin d'aller dans les Pyrénées, où se trouvent des eaux merveilleuses pour éprouver et consolider les cicatrices. Il vous adressera aux religieux du Temple qui ont de grands domaines dans ces montagnes. Là, vous acheverez votre guérison et quand vous aurez recouvré toute votre santé et vos forces, si nous sommes encore menacés nous vous appellerons. Autrement, suivez votre projet d'aller combattre les Maures d'Espagne, et puisque vous croyez devoir de la reconnaissance et des réparations à madame de Tonnay, vengez sur ces infidèles la mémoire de sire Geoffroi, son mari, qu'il firent tant souffrir lorsqu'ils le retenaient captif. En attendant soyez sans inquiétude sur notre compte. J'amène quelques renforts pour la défense du château ; j'espère que

nous en recevrons d'autres et que nous aurons de quoi résister à tous nos ennemis. » Le commandeur qui avait différé jusque-là, de s'acquitter de la commission de la dame de Tonnay envers son jeune malade, se joignit à sire Eudes, dont il appuya le sentiment de toute son autorité.

Raoul fut fort affligé de ne pouvoir, dès ce moment, se consacrer au service de la dame de Tonnay et de son aimable fille. Il commença à se montrer impatient de guérir, et malgré la tendre reconnaissance qu'il ne cessait de témoigner à frère Archambaud, il laissait percer le désir de faire, le plus tôt possible, le voyage des Pyrénées, puisque cela était nécessaire à sa santé. D'ailleurs c'était comme on vient de le répéter, vers cette région qu'il tendait, lorsque le tournoi de Tonnay et les événemens qui s'en étaient suivis l'avaient retenu si long-temps dans sa marche. Mais le sage hospitalier lui disait que chaque remède avait son moment pour être salutaire ; et que d'en user trop tôt, était souvent aussi nuisible que d'y recourir trop tard.

Enfin, le temps approcha où ils devaient se séparer. Archambaud jugea qu'avant d'entreprendre un si long voyage, Raoul devait se remettre en haleine par des exercices modérés. Ils firent donc ensemble plusieurs promenades, tant à pied qu'à cheval. Ils allèrent voir aussi le seigneur de Rochefort à Tonnay. S'il les reçut avec joie, ce ne fut pas sans un grand attendrissement que Raoul se trouva dans le lieu où il avait connu Ermeline. Il alla visiter le pré d'où il avait entendu les premiers sons de cette voix qui, dès ce moment, avait enchaîné son cœur. Dans la chapelle, il se plaça au même endroit où il était lorsque la noble fille d'Hélissente avait passé devant lui. Dans les salles du château, il se rappelait toutes les

places où il l'avait vue, et ses yeux s'y portaient avec le plus tendre sentiment d'amour et de regret. Raoul revit toutes les personnes qu'il avait connues pendant son séjour à Tonnay, et surtout celles qui avaient eu soin de lui. Il les embrassait avec reconnaissance, et toutes pleuraient d'attendrissement, se souvenant combien il avait été preux dans le combat, et doux et patient dans la souffrance.

Lorsque le seigneur de Rochefort lui présenta les braves volontaires qui s'étaient réunis à lui pour la défense du château, Raoul leur dit : « Nobles guerriers, ces deux seigneurs (en montrant Hugues et Archambaud) ne me trouvent point assez fort pour combattre avec vous ; heureusement qu'ils savent que j'en aurais grand désir. »

Le bon chevalier eut un grand crève-cœur quand fallut quitter un lieu qui lui rappelait de si vives et de si tendres émotions. Il jeta bien souvent les yeux en arrière lorsqu'il fut en route, plein de la triste pensée que peut-être il ne reverrait plus un séjour si cher à son cœur.

Quoique Raoul désirât vivement hâter le moment de son départ pour les Pyrénées, dans l'espoir de recouvrer une force qu'il voulait consacrer à venger le père d'Ermeline et à gagner quelque gloire dans cette poursuite, sans oublier d'accomplir, s'il était possible, le premier but de son voyage ; cependant lorsqu'il se vit à la veille de quitter frère Archambaud, il tomba dans la plus grande tristesse, et il fallut que le généreux hospitalier le fortifiât contre la douleur d'une séparation nécessaire. « Jeune chevalier, lui dit-il, vous portez trop loin la reconnaissance. Je n'ai fait que remplir, à votre égard, les obligations que m'impose mon habit. En le recevant, je me suis consacré à la défense de la foi et au soulagement de tous les chrétiens souffrans, mais surtout des guerriers. Envoyé ici par le chef de l'ordre, je me suis trouvé heu-

reux d'avoir pu contribuer à la guérison d'un chevalier qui a déjà combattu pour la croix dans la contrée même où elle fut élevée pour le salut de tous. Allez, brave Raoul, achevez de recouvrer vos forces et continuez de les consacrer partout à la défense de la religion et de l'honneur. »

Sire Eudes vint à l'Hôpital, la veille du départ de Raoul. Il passa une journée pleine d'intérêt, entre le vieux commandeur qui se trouvait nécessairement près des limites de sa vertueuse carrière, et le jeune héros qui commençait la sienne d'une manière si glorieuse, mais si agitée.

Le lendemain, de bonne heure, sire Raoul prit congé de ses respectables amis avec un grand attendrissement qui fut bien partagé par les deux vieux chevaliers. Archambaud lui avait proposé de le faire conduire jusqu'à Saintes par le chemin le plus direct; mais Raoul dit qu'il préférait suivre le cours de la rivière, afin d'en voir les rives que l'on disait si charmantes.

Sire Eudes avait deviné d'avance qu'il prendrait cette route, et frère Archambaud soupçonna aussi un peu le vrai motif de cette préférence. « Eh bien! lui dit-il, nous irons dîner ensemble chez le prieur de Saint-Savinien; vous souperez à Taillebourg et vous coucherez à Saintes. »

Ce fut un grand charme pour le chevalier voyageur, au milieu de ses peines, que de repaître ses yeux pendant tout un jour, de la vue des lieux qu'avait parcourus Ermeline. Le seigneur de Taillebourg fit de grands efforts pour le retenir. Mais quoique la beauté du site, le souvenir de l'histoire d'un des trois pèlerins que ce château lui rappelait, et enfin la courtoisie de sire Geoffroi (9) lui fissent trouver de la peine à s'éloigner si vite, il se remit en route après souper, et il arriva le même jour à Saintes, ainsi qu'il lui était prescrit par son itinéraire. Tant que l'amoureux chevalier avait pu suivre les rives de la Charente et contempler

ses eaux limpides sur lesquelles avait vogué l'objet de ses tendres affections, il lui avait semblé voir l'image d'Ermeline lui montrer sa route et voyager à côté de lui. Mais en quittant Saintes, il lui fallut s'éloigner des bords de la rivière; bientôt même il connut qu'il allait perdre de vue le beau bassin où serpente son cours. Alors il éprouva un douloureux sentiment de regret; et jetant un dernier regard vers les prairies que sépare son lit. « Doux fleuve, dit-il, je ne te reverrai peut-être plus; reçois mes plus tendres adieux. J'ai éprouvé sur tes rives de cuisantes douleurs; mais j'y ai appris à connaître et à aimer celle que j'aimerai toute ma vie; j'ai combattu pour elle; je l'ai délivrée d'un malheur qu'elle redoutait. Ah! si jamais le voile qui couvre mon existence se déchirait; si je me trouvais digne de mettre ma fortune aux pieds d'Ermeline, c'est sur tes bords enchanteurs que je désire la revoir; aimable fleuve, je te bénirai pour la seconde fois et tu seras l'objet de mes éternelles affections. » Raoul ne prononça point ce tendre monologue, sans que ses yeux se remplissent de larmes; et lorsqu'après les avoir essuyées il voulut tourner encore ses regards vers sa gauche, il ne vit plus le beau vallon qu'il cherchait, mais il ne cessa pas d'y penser.

Comme, en continuant son chemin, tout occupé de ses regrets et de ses vœux, il passait au pied de la tour du sire de Pons, un gentilhomme qui sortait du château, le reconnut pour l'avoir vu au tournoi de Tonnay. « Eh quoi! lui dit-il, sire Raoul, c'est vous? Est-ce que vous comptez traverser ainsi les terres du sire de Pons, sans le voir et vous arrêter chez lui? Il en serait bien fâché; car il a beaucoup entendu parler de vous, et il a grand désir de vous connaître. Allons, souffrez que je vous arrête et que je rentre avec vous au château. Tout le monde me remerciera d'y ramener si bonne recrue; il s'y trouve

déjà belle et joyeuse compagnie, venez en augmenter le nombre. » Quoique Raoul revît avec plaisir quelqu'un qui lui rappelait Tonnay, cependant le mot de joie lui attrista l'âme. « Qu'ai-je à faire avec la joie? dit-il en lui-même ; et s'adressant au gentilhomme saintongeais : « Noble et courtois chevalier, lui dit-il, je connais toute la politesse du sire de Pons envers les étrangers, mais j'ai hâte de poursuivre ma route, et je craindrais d'entrer dans un château d'où l'on dit qu'il est difficile de sortir. Offrez mes excuses au sire de Pons, quand vous le reverrez, et recevez vous-même mes remerciemens et mes regrets. »

Le gentilhomme voulut insister encore, mais Raoul lui fit enfin accepter ses raisons. Ils marchèrent quelques minutes ensemble, pendant lesquelles le seigneur saintongeais fit de nombreuses questions à Raoul, qui n'était guère disposé à causer. Heureusement qu'ils arrivèrent à un endroit où son nouveau compagnon de route avait à prendre un autre chemin que lui. Raoul abandonné à ses pensées, chemina ce jour là, jusqu'aux approches de la nuit.

Le lendemain, comme il arrivait sur le bord de la Garonne, vis-à-vis Bordeaux, vers l'heure de midi, il y vit une assez grande affluence de monde occupée à regarder une magnifique barque qui venait de quitter le rivage. On y avait tendu un très-beau pavillon. Le patron, ainsi que les rameurs, étaient vêtus élégamment, et les passagers qui se montraient en dehors de la tente paraissaient tous gens de haute volée, et de la suite de quelque grand personnage.

Raoul fort peu soucieux de tout ce qu'il croyait étranger à l'objet de ses affections, ne s'enquit seulement pas de ce qui passait ainsi avec tant d'éclat. Il entra dans une

un groupe de gens d'une condition plus relevée que les premiers; et s'adressant à un homme d'un certain âge, il lui demanda s'il était vrai que le roi d'Angleterre dût venir prochainement à Bordeaux. « On le pense, répondit celui-ci, parce qu'il envoie ici une partie de ses gardes, et plus que cela, une très-belle demoiselle dont on le dit fort amoureux. — Eh! dit-on que cette aimable personne réponde à l'amour du prince? — Seigneur chevalier, les rois ne languissent guère aux pieds des femmes; du moins le public ne les tient pas long-temps dans cette position gênante. Quant à moi, je crois qu'il faut être plus réservé à prononcer sur l'honneur d'une noble demoiselle. — Vous avez raison, seigneur, dit un des assistans. Il est bien vrai que le roi s'est montré fort amoureux de la belle Ermeline de Tonnay, mais sa mère la veille, et, pour la tirer de ce mauvais pas, elle va lui faire épouser le sire d'Albret. La comtesse de la Marche, mère du roi, s'emploie de toutes ses forces à cette alliance. Vous pouvez compter que vous la verrez faire très-prochainement. Au reste, ajouta-t-il, cette demoiselle ne peut pas faire un plus brillant mariage. Le sire d'Albret est beau, brave, magnifique, affable, aimé et honoré de tout le monde. C'est un des plus puissans vassaux du roi d'Angleterre, en deçà des mers. »

Raoul n'avait jamais connu le sentiment de l'envie, et il avait toujours écouté avec plaisir l'éloge d'un homme vertueux; cependant, ce qu'il venait d'entendre du sire d'Albret lui glaça le cœur. « Ainsi, dit-il douloureusement en lui-même, de manière ou d'autre, mon malheur est certain. Je suis condamné à voir Ermeline la maîtresse du roi d'Angleterre, ou la femme du sire d'Albret. Ah! plutôt qu'elle épouse un homme vertueux, que de me laisser l'affreuse pensée que j'aurais porté l'amour

le plus pur et le plus dévoué à une femme capable de sacrifier l'honneur à l'ambition! O Ermeline! serait-ce pour cela que je vous aurais arrachée à un mariage que vous détestiez! N'aurais-je donc travaillé que pour votre honte! »

Cependant, le bateau atteignit les quais de la ville; Raoul frémit en mettant pied à terre. Etant encore sur la rivière, il avait vu débarquer la troupe brillante de la galère royale, et, dans le groupe, il avait distingué plusieurs femmes. Il resta quelque temps immobile sur le rivage, ne sachant ce qu'il avait à faire, dans une si triste conjoncture. A la fin, il se décida à se rendre dans une hôtellerie éloignée du palais du roi, et, là, d'attendre que la nuit fût venue, pour aller trouver Béatrix et avoir un entretien avec elle. Le reste du jour lui parut d'une longueur affreuse. Quoiqu'il fût parti de très-grand matin, et qu'il eût voyagé jusqu'à midi sans s'arrêter, il essaya en vain de prendre du repos et de la nourriture. Enfin, la nuit approchant, il se couvrit d'un manteau gris et il se rendit au palais du roi. Là il pria le concierge de faire dire à la demoiselle Béatrix, de la suite de la dame de Tonnay, que quelqu'un désirait lui parler. A l'empressement que l'on mit à le servir, il jugea du crédit qu'avaient déjà ces dames parmi les serviteurs du prince. Il n'en conclut rien d'heureux. Dès qu'il vit venir Béatrix, dans la cour, il alla au-devant d'elle et la mena un peu à l'écart, avant de se faire connaître, de peur qu'elle ne fît quelqu'éclat de surprise qui le trahît. Elle fut en effet très-étonnée et fort troublée à sa vue. « Quoi! c'est vous, sire Raoul! dit-elle avec une extrême émotion et un embarras sensible. Eh! par quel hasard ici?—C'est en effet le hasard qui m'y conduit, du moins dans ce palais, et je ne me doutais pas même, ce matin, que je trouverais ma-

dame Hélissente arrivée à Bordeaux, avant moi. Je ne comptais que traverser cette ville, pour me rendre dans les Pyrénées, où frère Archambaud veut que j'aille achever la guérison de ma blessure. Mais, en traversant aujourd'hui la rivière, j'ai reçu une autre plaie qui m'a fait plus de mal que celle de Tonnay, et je ne sais si jamais on m'en verra guéri. Vous pouvez, Béatrix, mieux qu'aucun chirurgien, m'apprendre si elle est mortelle.— Comment cela serait-il possible, dit Béatrix, feignant de ne pas comprendre ce dont il s'agissait. — Ce n'est point le fer, reprit Raoul, qui m'a fait cette blessure; ce sont quelques mots de gens qui ne me voulaient aucun mal. Dites-moi, Béatrix, est-il vrai que le roi d'Angleterre aime votre belle maîtresse? — Sire chevalier, je ne puis pas vous dire que non..... Vous voyez tout ce qu'il fait pour nous.—Et Ermeline répond-elle à son amour?— Je ne dis pas cela.—M'assurez-vous le contraire?—Elle ne m'a pas dit son secret.— Vous parle-t-elle encore quelquefois de moi?— Madame Hélissente m'a défendu de lui parler de vous. — Pourquoi cela? —Sans doute parce qu'elle veut, à ce que l'on dit du moins, la marier au sire d'Albret. — Et vous parlez pour le sire d'Albret? — Je ne me suis pas chargée de cela. — Béatrix, vous êtes devenue bien indifférente pour votre maîtresse que vous aimiez tant. Vous m'aviez témoigné aussi quelque intérêt. — J'aime toujours beaucoup madame Ermeline (10), et je voudrais vous savoir guéri et heureux, brave sire Raoul. Mais on m'a tant dit qu'il était dangereux de se mêler des affaires des autres, dans ces cours, que je me tiens tranquille. — Oh! Béatrix, vous avez bien changé, dans cette cour, en peu de temps! et je crains bien que d'autres que vous n'aient aussi changé! Croyez-vous que madame de Tonnay me vît avec plaisir? — Sire chevalier, elle vous estime sans

doute toujours beaucoup ; mais si elle veut marier sa fille à un autre, et si elle ne veut pas qu'on parle de vous, par cette raison.. ce ne serait guère le moment.. — En ce cas, Béatrix, je n'ai plus rien à demander ici à personne. Je partirai demain, dès le point du jour, et jamais madame Hélissente ni sa fille n'entendront parler de moi.—Pauvre chevalier ! vous méritiez un meilleur sort ! — Adieu ; demoiselle Béatrix. — Adieu, sire Raoul. »

Le chevalier sortit, abîmé dans la plus affreuse douleur. Il prit au hasard la première rue qui se présenta à lui, sans savoir où il allait, et sans demander son chemin. Il se trouva conduit ainsi devant une église où se rendait un assez grand nombre de fidèles, pour assister aux prières du soir. Il y entra avec la foule, et dès qu'il fut à la vue de l'autel, il tomba à genoux en prononçant tout bas ces paroles : « O mon Dieu ! toi qui défends à l'homme de s'abandonner au désespoir, donne-moi la force de supporter les cruelles peines qui m'arrivent ! » En disant ces mots, Raoul succomba au poids de sa douleur, et tomba évanoui sur le pavé de l'église. Cet événement fit sensation autour de lui. Ses voisins le relevèrent. Une dame charitable, qui se trouvait là, le fit prendre par ses serviteurs et emmener chez elle. On eut de la peine à le faire revenir de son évanouissement. Dès qu'il eut repris connaissance, il regarda avec beaucoup d'étonnement les objets qui l'entouraient ; il demanda comment il se trouvait là, et témoigna une extrême reconnaissance pour les soins dont il se voyait l'objet. La dame de la maison lui demanda à son tour quelle était la cause de son accident ? S'il avait besoin de prendre quelque chose ? Le chevalier qui n'était pas fâché de cacher les peines de son âme, répondit : « Madame, il est vrai que j'ai voyagé ce matin par le plus grand soleil, et que la

chaleur m'a ôté l'appétit pour tout le reste du jour ; il est possible que ce soir j'aie éprouvé une défaillance. Alors la dame lui fit apporter à manger, mais il ne prit qu'un peu de vin avec du pain qu'il y trempa.

Raoul, comme nous avons vu plus haut, s'était exprès enveloppé d'un manteau gris fort commun, pour aller parler à Béatrix, mais il avait tant de noblesse dans les traits, dans le langage et dans les manières, que la dame qui le recueillait fut frappée du contraste qui existait entre sa personne et son habit ; elle en éprouvait de l'embarras. Pour en sortir, elle lui dit : « Sire étranger, si ma demande n'est pas indiscrète, faites-moi le plaisir de me dire à quelle condition vous appartenez ; car il me semble que je ne dois pas tout-à-fait m'en rapporter là-dessus à votre vêtement, et je serais fâchée de ne pas rendre à chacun les égards qui lui sont dus. » Le ton de bienveillance qui régnait dans les regards et dans la voix de cette dame écartaient tout soupçon que sa question fût suggérée par la pure curiosité. Raoul lui répondit : « Madame, je suis chevalier, je viens de la Palestine et je vais en Espagne combattre les Maures, et achever, avec l'aide de Dieu, de me rendre digne de l'honneur que j'ai reçu. — Sire chevalier, quoique vous paraissiez fort jeune, je suis sûre que vous avez gagné vos éperons... Mais vous paraissez souffrir de votre bras gauche. Est-ce, dans votre chute à l'église, que vous vous êtes fait mal? — Non, madame; mais j'ai été blessé à l'épaule, il y a déja quelque temps et j'en éprouve encore de l'embarras ; aussi on m'a ordonné de m'arrêter dans les Pyrénées, pour achever ma guérison. — Sire chevalier, est-ce dans un combat, ou dans un tournoi que vous avez été blessé? — Madame, ma blessure est sans gloire pour moi, car elle est partie de la main d'un assassin. » La dame alors, toujours

occupée de l'habit grossier du beau voyageur, fit signe à ses gens de la laisser seule; et, reprenant son dialogue : « Sire chevalier, dit-elle, dans cette rencontre malheureuse, auriez-vous fait des pertes? — Non, madame. — Pardon, chevalier, si je vous adresse encore une question; elle n'est provoquée chez moi que par l'estime que je porte à votre noble profession et par le dessein que vous manifestez d'aller combattre les Maures. Les retards que vous a causés votre blessure; les traitemens dont vous avez eu besoin vous ont peut-être occasioné une gêne momentanée, loin des parens et des amis qui pourraient venir à votre secours. Me serait-il permis, quoiqu'étrangère à vous, de contribuer à lever des embarras qui viendraient s'opposer à l'accomplissement de vos généreuses résolutions? Nous autres femmes, nous ne pouvons employer nos bras à la défense de la foi; mais quand la Providence nous accorde quelques biens terrestres au-delà de nos besoins, nous n'avons point de meilleur emploi à en faire que d'en aider les braves champions qui consacrent, à cette cause sainte, leur fortune et leur sang. »

Raoul, disposé à l'attendrissement par les peines de son cœur, fut si touché des offres généreuses de cette dame et surtout du ton affectueux avec lequel elle les lui faisait, que, sans pouvoir lui répondre, il fondit en larmes, se couvrant le visage de ses mains. Cette circonstance persuada la dame bienfaisante qu'elle avait deviné la situation du chevalier, et elle se leva pour passer dans une chambre voisine. Mais Raoul comprenant son dessein, lui dit : « Noble et généreuse dame, votre bonté m'a pénétré jusqu'aux larmes comme vous le voyez; mais le malheur que vous voulez écarter de moi n'est pas du nombre de ceux qui m'accablent. » Dans ce moment, les peines de l'amant d'Erméline se présentèrent si vive-

ment à son esprit, que, cédant à son émotion, il recommença à pleurer à chaudes larmes, sans que tous ses efforts et la présence de cette dame pussent l'en empêcher; elle-même vit tant de désolations dans l'âme de ce jeune étranger, qu'elle en fut touchée au point de ne pouvoir se défendre de verser aussi quelques pleurs; et voyant les efforts que le chevalier faisait pour retenir les explosions de sa douleur, elle lui dit : « Loyal guerrier de la foi, ne vous contraignez pas, et si vos peines peuvent éprouver quelque soulagement à être dites, croyez que j'en écouterai le récit avec intérêt; mais sans cela, je ne vous les demande pas. »

Dès que Raoul put parler, « Madame, dit-il, excusez une faiblesse dont je ne me croyais pas capable et dont je suis honteux de vous avoir donné le spectacle. C'est votre bonté qui m'a rendu si peu maître de moi, que je n'ai pu, malgré tout le respect que vous m'inspirez, retenir l'expression de ma douleur, ni les larmes qui me suffoquaient. Et cependant, je ne puis vous dire la cause de mes peines. Mais soyez persuadée que je suis pénétré jusqu'au fond de l'âme de vos soins bienveillans et de vos offres généreuses. Je regrette de ne pouvoir vous faire connaître celui qui vous a tant d'obligations; mais je vous jure que ce n'est pas pour me dérober aux devoirs de la reconnaissance que je vous cache son nom. Puisse le ciel récompenser en vous votre pitié pour le malheur! Adieu, madame. » En disant cela, Raoul mit un genou en terre, et prenant la main de la dame, il la baisa respectueusement; puis il se releva et allait vers la porte pour sortir, lorsque la dame lui demanda s'il était à Bordeaux, pour la première fois. Il répondit que oui; en ce cas, reprit-elle, on va vous accompagner à votre logement. Raoul la pria, avec quelque embarras, de lui faire seulement montrer le

chemin du quai. La dame jugeant qu'il y avait du mystère dans cette aventure, n'insista point et appela un de ses serviteurs à qui elle commanda de conduire ce seigneur jusqu'où il l'ordonnerait.

Dès que Raoul fut sur le bord de la rivière, il congédia son guide, après l'avoir récompensé généreusement, et il regagna son hôtellerie. Malgré les affreuses peines dont il avait été dévoré tout le jour, la tendre pitié et les soins délicats qu'il venait d'éprouver, les larmes que l'attendrissement lui avait fait répandre en abondance; tout cela avait émoussé chez lui la pointe de la douleur, et il put goûter le repos du sommeil. Il partit le lendemain dès l'aube du jour, et continua tristement sa route.

Cependant, cette aventure fit du bruit, dans Bordeaux, le lendemain. La dame qui avait recueilli sire Raoul, raconta naïvement tout l'intérêt que cet étranger lui avait inspiré, par la noblesse de ses manières et la douleur dont il paraissait accablé. « C'est, peut-être, lui dit une femme bien aigre et bien avare, quelque faux aventurier qui aura joué ce jeu, pour intéresser votre charité. — Je n'en sais rien, reprit la première, je ne suis pas plus à l'abri qu'une autre d'être trompée; mais cet étranger n'a accepté chez moi qu'un verre de vin, et il a donné à un de mes serviteurs, qui l'a conduit à cent pas de ma maison, de quoi en acheter un tonneau. — En ce cas-là, soyez bien sur vos gardes, c'était pour connaître les êtres chez vous. — Madame, je ne craindrai jamais rien de cet homme-là, et d'ailleurs il est déjà loin de Bordeaux. »

Les serviteurs de cette dame ne cessaient, de leur côté, de parler de la belle taille et de la noble figure du gentilhomme qu'ils avaient secouru, la veille. « Il faut bien, disaient-ils, que ce soit quelque haut baron déguisé; car, avec un mauvais manteau, il a la libéralité d'un prince.

Cela rappelle, ajoutaient-ils, le grand Richard Cœur-de-Lion, qui, voyageant sous l'habit d'un pauvre pèlerin, se trahit lui-même par ses largesses. Puisse la générosité de notre noble voyageur ne pas le livrer également entre les mains de ses ennemis! »

Le récit de cette aventure courut tant, qu'il parvint, au bout de quelques jours, jusqu'aux oreilles d'Ermeline. Ce que l'on disait de la beauté de cet étranger et de ses nobles manières, de ses blessures, de son voyage vers l'Espagne, de sa tristesse, tout cela pouvait se rapporter à sire Raoul. Mais comment n'aurait-il pas cherché à voir sa mère? « Hélas! dit-elle, peut-être à cause du palais même où nous sommes logées? Il a pu croire..... Infortuné chevalier! je vous pardonne vos soupçons; l'amitié est inquiète et jalouse. Mais pourquoi n'avoir pas voulu éclaircir vos doutes? j'aurais été si heureuse de vous désabuser.... Que dis-je? l'aurais-je pu? Si j'avais pris ce soin, n'eût-ce pas été trop laisser voir des sentimens que je dois éternellement cacher? Mais il eût perdu ses soupçons, sans aucun soin de ma part. De près, la vérité eût triomphé à ses yeux.... Eh! de quoi eût servi ce triomphe? En aurais-je mieux su quel est lui-même ce généreux étranger? Et m'eût-il été plus possible d'espérer voir mon sort uni au sien? »

Comme Ermeline s'abandonnait à ces tristes mais attachantes réflexions, elle fut tirée de sa rêverie par l'arrivée de Béatrix.—« As-tu, lui dit-elle, entendu parler de l'aventure de cet étranger, qui s'est évanoui dans l'église de Saint-Pierre, et qui a été recueilli par une dame charitable? — Non, Madame. — Elle en a fait un si beau portrait, que cela ressemble à sire Raoul. — Sire Raoul, Madame? — Oui; il était arrivé depuis peu de la Palestine, il était blessé, il allait en Espagne; il n'a pas voulu

dire son nom. Il avait l'air noble et modeste avec elle, il a été généreux envers ses gens. Enfin tout ce qu'elle en a dit convient à ce chevalier. — Ah! Madame, sire Raoul serait venu voir madame Hélissente. — Je l'ai bien pensé; mais ce palais lui a peut-être fait ombrage. Cruelle position! qu'il me tarde d'en être dehors!

La dame de Tonnay avait aussi entendu parler de l'aventure du bel étranger, et elle doutait d'autant moins que ce fût Raoul, qu'elle avait appris, par une lettre du seigneur de Rochefort, qu'il se disposait à partir de l'Hôpital, justement à une époque qui faisait coincider son arrivée à Bordeaux, avec le passage de cet inconnu. Mais Hélissente évitait toute occasion de parler de lui, devant sa fille. Quelque estime, quelque amitié même qu'elle eût conçue pour Raoul, il lui paraissait impossible de donner sa fille à un homme qui ne pouvait faire connaître sa famille, et n'avait d'autre fortune que son épée. Elle aurait au contraire bien vivement désiré qu'Ermeline pût enfin ouvrir les yeux sur les mérites et les avantages du sire d'Albret qui, avec des qualités presque aussi brillantes que celles de Raoul, offrait l'existence la plus considérable et la plus solide à laquelle sa fille pût prétendre, surtout dans la position où elle se trouvait.

Malgré le silence de sa mère et l'incrédulité de Béatrix, Ermeline ne renonçait pas à sa persuasion que l'étranger qui s'était évanoui dans l'église de Saint-Pierre, était sire Raoul. Elle ne connaissait point la dame qui l'avait si charitablement secouru, elle ne l'avait même jamais vue. Le hasard fit qu'un jour elle la rencontra, chez une des dames de la cour. Dès qu'on la nomma, elle fut émue, presque comme si elle avait vu paraître Raoul. Elle désirait extrêmement lui entendre raconter à elle-même,

son aventure avec l'étranger qu'elle avait secouru; mais ne la connaissant pas, cette demande lui paraissait indiscrète à faire. Heureusement pour sa curiosité, qu'elle avait près d'elle une jeune dame avec laquelle elle avait déjà formé un peu de liaison. Ermeline lui suggéra facilement le désir d'entendre cette histoire et d'en demander le récit à la dame qui en était l'héroïne. Celle-ci se prêta à les satisfaire avec une extrême complaisance, quoiqu'elle l'eût déjà racontée bien des fois ailleurs. Elle mit dans sa narration un intérêt si touchant, peignit d'une manière si vive, la profonde tristesse dont paraissait pénétré le jeune étranger, qu'elle avait recueilli, l'embarras qu'il avait éprouvé de laisser éclater sa douleur devant elle, et cependant sa grâce et sa noblesse au milieu de ces différentes émotions, que toute l'assemblée en fut attendrie jusqu'aux larmes, et fort heureusement pour Ermeline qui vit ainsi les siennes moins remarquées. Elles ne le furent en effet que d'Hélissente, qui jugea bien que sa fille ne doutait pas plus qu'elle-même que le chevalier secouru ne fût le vainqueur de Guillaume l'Archevêque. Mais fidèle à son système, elle ne dit pas un seul mot à Ermeline, sur l'histoire qu'elles venaient d'entendre.

Cependant sire Raoul poursuivait sa route vers les Pyrénées, toujours en proie aux mêmes souffrances. Quelquefois il se disait : « — Mais, que vais-je chercher dans ces montagnes? Le remède à un mal déja presque guéri; tandis que j'ai au cœur une plaie mortelle! Oh! s'il y avait une fontaine qui pût soulager cette dernière blessure, ce serait là qu'il faudrait aller. Hélas! qui m'aurait dit que je m'avancerais avec indifférence vers les lieux où je dois trouver celui qui peut me dévoiler mon origine! » Pourtant le chevalier désolé cheminait, autant

à la vérité, pour obéir à frère Archambaud, et pour se rapprocher de l'Espagne, que dans la pensée de guérir sa plaie. Arrivé au terme de son voyage, il y vit un assez grand concours de malades et de blessés, que les guerres contre les Maures d'Espagne y faisaient affluer. Il s'y trouvait aussi quelques dames, tant des contrées en deçà des monts, telles que les comtés de Toulouse et de Bigorre, les vicomtés de Béarn et même le duché de Guyenne, que de la Navarre, de l'Arragon et de quelques autres cantons d'Espagne. Au milieu de ce monde assez bruyant, Raoul chercha le logement le plus isolé possible, et se tint aussi éloigné qu'il le put de la foule. Il répondait poliment, mais brièvement aux questions qu'on lui faisait, et n'en adressait jamais à personne. Il ne fit pas même usage des lettres de frère Archambaud, pour les chevaliers du Temple; se proposant de ne les remettre qu'à la veille de son départ. Au bout de peu de temps on l'appela le *beau silencieux*. Il fut invité à plusieurs parties de plaisir; mais il s'excusa toujours d'y paraître.

Sur ces entrefaites, la reine de Navarre (11) vint aussi à ces eaux, par passe-temps, plutôt que pour raison de santé. Tous les gentilshommes et les dames qui se trouvaient là, furent admis à lui présenter leurs hommages. Raoul ne crut pas pouvoir s'en dispenser. Mais après l'acquittement de ce devoir, il ne retourna plus à sa cour. Cette princesse était une des plus belles et des plus aimables femmes de son temps, et n'eût-elle pas été reine, elle était faite pour attirer l'attention et les soins des hommes. Or, Marguerite était reine, ce qui embellit toujours. On peut donc croire que tous les témoignages d'admiration qui pouvaient se concilier avec le respect dû à son rang lui étaient prodigués; et que c'était un tribut qu'elle était accoutumée

à lever partout. Le chevalier Raoul était trop beau pour qu'elle ne l'eût pas distingué parmi les seigneurs qui lui avaient présenté leurs hommages, au moment de son arrivée. Elle remarqua donc qu'il ne revenait plus chez elle, quoiqu'elle l'aperçût quelquefois sur le chemin qui menait aux bains. Elle demanda quel était un grand et beau chevalier, qui ne s'était montré qu'une seule fois chez elle. On lui répondit que c'était un étranger inconnu à tout ce qui se trouvait aux eaux et qui, depuis qu'il y était arrivé, n'avait cherché à communiquer avec personne, et au contraire s'était défendu, quoique fort poliment, de toutes les prévenances qu'on lui avait faites. On ajouta qu'à raison de son silence obstiné, on l'appelait le beau silencieux. — Il est bien nommé, répondit la reine. A quelque temps de là, cette princesse donna une fête où tous les gentilshommes et les dames qui se trouvaient aux eaux furent invités. Raoul ne fut pas oublié. Quoiqu'il fût fort peu disposé à faire des frais de toilette, il crut que ce serait manquer aux égards qu'il devait à la reine, que de ne pas paraître chez elle, en une telle circonstance, avec ce qu'il avait de mieux. Il prit donc ses plus beaux vêtemens et son manteau de velours et se rendit au logement de la princesse. Tout le monde remarqua sa bonne mine, et Marguerite qui doutait même un peu qu'il vînt, lui sut gré de sa recherche. Elle l'accueillit avec une grâce charmante et lui fit quelques questions qui annonçaient de la bienvillance. Raoul répondit avec l'expression du respect et de la reconnaissance et puis se perdit dans la foule. Mais dès que la joie commença, il se retira, pour aller s'entretenir avec sa douleur. La reine l'ayant cherché des yeux quelques momens après, et ne le trouvant plus, chargea un de ses écuyers de voir s'il

était dans les autres salles ; mais on lui rapporta qu'il fallait qu'il fût sorti.

Le lendemain, comme il revenait du bain, il fut abordé par un officier de Marguerite, qui lui dit que cette princesse s'était aperçue qu'il s'était retiré de bonne heure la veille, et qu'elle l'avait fait demander, mais qu'il était déjà parti. « Sire chevalier, répondit Raoul, mettez-moi aux pieds de la reine, dites-lui que si j'ai paru hier à sa fête, ce n'était que pour la remercier de l'honneur qu'elle a daigné me faire en m'y invitant, mais que je ne puis prendre part à aucune assemblée joyeuse. »

Dans un endroit aussi petit que le séjour des eaux, tous ceux qui l'habitent s'y rencontrent continuellement sans se chercher. Toutes les fois que Raoul se trouvait sur le chemin de la reine de Navarre, il s'arrêtait pour la saluer respectueusement, mais ensuite il passait outre, sans se joindre au groupe qui la suivait, comme faisaient souvent les seigneurs qu'elle recevait chez elle et qu'elle avait autorisés à cela.

Cependant cette princesse éprouvait une curiosité toujours croissante de savoir quelles pouvaient être les raisons qui rendaient si sauvage un chevalier doué de tous les avantages extérieurs capables de lui assurer des succès dans le monde. Elle fit donc dire à sire Raoul qu'on ne dansait pas toujours dans sa maison, qu'elle avait des réunions sérieuses, et qu'elle le verrait s'y joindre avec plaisir. Raoul se confondit en actes de respect et de remercîmens ; mais ne parut pas chez la reine. Alors cette princesse engagea une des dames de sa cour, déjà âgée, mais remarquable par son esprit, à faire quelques prévenances de politesse à ce chevalier étranger, pour l'attirer dans sa société particulière, où la reine se proposait ensuite

de se trouver *. Cette dame s'acquitta de sa commission avec tout le zèle et l'adresse dont elle était capable, et ce

---

* Je suis forcé d'avouer que tout ce qui regarde la reine de Navarrre pèche trop évidemment contre la vraisemblance. Dans aucun pays, ni dans aucun temps, la curiosité n'a porté une reine à tant de prévenance pour un chevalier étranger, quelque beau et mystérieux qu'il fût. En vain l'auteur du roman, s'il revenait au monde, nous dirait-il que la Navarre n'était qu'un petit royaume; qu'au treizième siècle, quoique les formes de respect envers les grands fussent beaucoup plus humbles qu'au dix-neuvième, puisqu'on fléchissait sans cesse devant eux un genou, et même souvent tous les deux, il n'y avait pas si loin jadis qu'aujourd'hui d'une reine à un chevalier; qu'alors les masses étaient plus éloignées, mais les individus distingués plus près que de nos jours des têtes suprêmes; qu'enfin cette reine d'un petit royaume n'était pas là dans la pompe et l'étiquette de sa cour, mais dans une réunion fortuite et libre, où les lois du cérémonial pouvaient être fort simplifiées. Ces raisons et toutes celles qu'il pourrait ajouter ne me feraient jamais entreprendre de le justifier; et je le livre, pieds et poings liés, à l'incrédulité et à la sévérité de chacun.

Toutefois, en passant condamnation pour la faute du romancier que je reconnais coupable contre la vérité des mœurs, c'est-à-dire contre la vraisemblance, je dois dire, pour l'instruction de quelques lecteurs, qu'il est loin d'avoir outrepassé la manière des conteurs de son temps, qui se donnaient bien d'autres licences que cela, dans les récits où ils mettaient en scène les plus hautes dames.

Voici comment, dans le *Lai de Gruélan*, une reine (que je me garderai bien de nommer) s'y prend pour faire connaître à ce beau chevalier breton l'estime qu'elle avait conçue pour lui. « Un jour, elle tira à part son chambellan : « Parle-moi vrai, lui dit-elle; qu'est-ce que ce Gruélan dont j'entends tout le monde faire l'éloge? le connais-tu? — Madame, répondit le serviteur, je sais qu'il est brave et courtois; aussi n'est-il personne qui ne l'aime. — Mon cœur, depuis long-temps, me parle en sa faveur, dit la reine; je veux l'avoir pour ami, et lui abandonner mon amour. » Le chambellan repartit qu'il ne doutait pas de la joie qu'allait donner au

n'était pas peu de chose. Mais ce fut sans succès. Raoul, tout en répondant avec les expressions de la plus humble courtoisie aux invitations que lui fit cette dame, se tint toujours à l'écart.

Un jour que le beau chevalier se promenait solitairement, comme à son ordinaire, il arriva qu'au détour d'un sentier qui suivait les inflexions d'un coteau boisé, il se trouva tout-à-coup en face de la reine, qui se promenait aussi, accompagnée de quelques-unes de ses dames et suivie seulement d'un simple écuyer et de deux pages. Raoul la salua respectueusement; sortit du chemin que suivait la princesse pour prendre un sentier plus bas, et se mit en devoir de continuer sa route, sans même regarder les personnes qui marchaient derrière Marguerite. Mais à peine eût-il fait deux pas, qu'il entendit un cri suivi de beaucoup d'autres. Il se retourna précipitamment et vit la reine qui était tombée sur les genoux ; il vola à

---

chevalier une nouvelle aussi flatteuse. Il se rendit aussitôt chez Gruélan, qui, sans savoir ce qu'on lui voulait, le suivit au château, et fut introduit dans l'appartement de la princesse. Dès qu'il parut, elle alla au-devant de lui, et le serra dans ses bras, en lui donnant un baiser; puis elle le fit asseoir à ses côtés, sur un tapis, et commença à l'entretenir de ce qui le regardait avec un ton d'amitié et des regards si tendres, qu'il devait lui être bien difficile de n'en pas deviner le motif, etc. (*Traduction de* LEGRAND D'AUSSY.)

Certes, il y a loin, fort heureusement, des prévenances que la curiosité suggère à la reine de Navarre, dans mon manuscrit, aux démonstrations, que je ne qualifie pas, de la reine de Bretagne. Toutefois je conviens que, dans un roman moderne, il ne serait pas même permis de mettre en jeu une telle curiosité, parce que, de nos jours, ni au-delà des monts, ni au-delà des mers, il ne s'est rien vu qui pût autoriser une pareille supposition; et puis où trouverait-on des chambellans? où trouver des confidentes?

elle et l'aida à se relever ; puis, lui ayant fait un profond salut, il s'éloigna et voulut reprendre sa première direction. Mais la princesse l'arrêta en lui disant : « Sire chevalier, je ne me suis pas fait beaucoup de mal, mais cependant je me sens un pied engourdi, et comme il ne conviendrait pas que je prisse le bras d'un varlet, ayant à ma portée celui d'un chevalier, je vous demande le vôtre, à moins que vous ne soyez trop contrarié d'abréger votre promenade ; car je vais rentrer par le chemin le plus court. »

Raoul présenta son bras à la reine qui, en effet, paraissait en avoir besoin ; car elle boitait de temps à autre*. Après un instant de silence, la princesse dit en riant : « En vérité, sire chevalier, il faut des accidens pour que l'on puisse vous voir quelques minutes de suite. Toutes les dames ici se plaignent de vous. — Madame, répondit Raoul, elles devraient me remercier de leur épargner ma présence. Elles s'assemblent pour se communiquer réciproquement de la gaîté, pour se procurer d'aimables passe-temps, par des conversations spirituelles ou par des danses et des chants. Je ne porterais au milieu d'elles que du silence, de la tristesse, et de la distraction, je ne prendrais point part à leurs jeux ; je leur paraîtrais bientôt aussi ennuyeux que ridicule. Il vaut mieux, pour elles et pour moi, qu'elles me jugent ainsi de loin que de près. — Mais, sire chevalier, comment se fait-il que vous

---

* Tout ce passage est détestable dans l'original ; car il dit : *Aucuns ont cuidé* (cru) *que la belle roine s'était laissée choir par bon vouloir, et qu'elle clopinait* (boitait) *quand elle s'en ramentevait* (souvenait). Je pense qu'on me saura gré de n'avoir pas embarrassé mon texte de cette impertinente *cuidance*.

fuyiez de si bonne heure un monde que, d'ordinaire, l'on poursuit si vivement à votre âge, et long-temps encore après? — Madame, la joie m'a fui la première; et la cruelle m'a si bien tourné le dos, que je ne la cherche plus. — Eh bien! sire chevalier, si la joie vous offense; nous ne dansons pas toujours, nous ne chantons pas toujours. J'ai des réunions dont j'écarte l'extrême jeunesse; et les amateurs des plaisirs bruyans; là nous aimons à deviser tranquillement; nous entendons avec plaisir les récits nouveaux que peuvent fournir les étrangers. S'ils racontent leurs propres aventures, nous leur en savons plus de gré. Nous compatissons à leurs peines, nous prenons part à leurs heureux succès. L'intérêt que nous leur témoignons adoucit les premières, leur fait mieux goûter les autres; du moins, c'est ce que nous désirons. — Madame, je conçois sans peine que si des chagrins peuvent être allégés, si des plaisirs peuvent être accrus, c'est par l'intérêt que témoigne y prendre une reine non moins recommandable par la beauté de son âme que par l'agrément de son esprit. Mais s'il est des malheurs qui peuvent être racontés; il en est d'autres qu'on doit taire. Les miens sont du nombre de ces derniers, et je prie votre bienveillance, madame, d'excuser mon silence. »

Dans ce moment, on se trouva devant la porte du logement de la reine. En congédiant Raoul, Marguerite le remercia, de nouveau, du service qu'il lui avait rendu, et lui dit qu'elle ne le presserait plus d'invitations ni de questions indiscrètes; mais que, dès qu'il pourrait venir à ses grandes ou à ses petites réunions, elle le verrait avec plaisir. Raoul s'inclina profondément et se retira.

Lorsqu'il fut parti, les dames de la compagnie de la reine s'occupèrent beaucoup de lui. Quelques-unes, secrètement piquées du peu d'attention qu'il portait à leur

sexe en général, et peut-être à elles en particulier, dirent qu'elles soupçonnaient que c'était par originalité et pour se faire remarquer, que cet étranger affectait cet air triste et ce profond silence. « A moins, ajoutaient-elles, que cette loi ne lui ait été imposée par quelque beauté jalouse. — Je ne crois pas, dit la reine, que vos soupçons soient justes; car ce chevalier parle avec beaucoup de simplicité et de naturel, ce qui ne l'a pas empêché de me faire un compliment que, je l'avoue, je n'attendais pas de lui.— Comment, il sait faire un compliment! dit une des dames. Je serais curieuse de savoir comment il tourne cela. » Et elle disait vrai. Aussi la reine reprit en souriant : « Je le crois comme vous le dites. » Cette dame alors demanda à la reine si le bel inconnu lui avait au moins dit de quel pays il était. « Non; il a même écarté avec adresse cette question qu'il a vu venir; mais il parle trop bien la langue d'oyl pour que je ne le croie pas Français. — Ah! madame, il a beau bien parler cette langue, il la parle trop peu pour un Français. Quel est l'homme de ce pays qui resterait si mystérieux avec une reine? Je le croirais plutôt Anglais; il y a des chevaliers de cette nation qui vivent autant et plus en France qu'en Angleterre *, ce qui ne les empêche pas toujours d'être taciturnes, ne fût-ce que pour garder le cachet d'outre-mer. — Oh! dit la reine, il salue trop bien pour un Anglais. — A sa gravité, dit une autre femme, je le croirais Castillan. — Il est plus affligé que grave, reprit Marguerite; d'ailleurs, il a le teint bien blanc, et n'a pas l'accent des Castillans. » La

* Cette circonstance n'était pas nécessaire; car, à cette époque et bien plus tard (jusque vers le règne d'Edouard III), toute la noblesse anglaise parlait français, même en Angleterre.

conversation se termina, sans qu'on pût asseoir une opinion sur la patrie du bel inconnu.

Cependant Raoul repassa dans la journée au logis de la reine pour s'informer si son accident avait eu quelque suite. On lui répondit que c'était si peu de chose qu'elle ne s'en apercevait pas. Le lendemain, ayant rencontré une des dames de la cour, il l'aborda par un salut très-respectueux et très-noble pour lui faire la même question. Il eut la même réponse. Cette dame ne manqua pas de dire à la reine qu'elle se réjouissait d'autant plus de ce que sa chute n'avait été suivie d'aucun mal, qu'elle lui avait valu à elle un salut et une parole du beau silencieux; et que toute précieuse que fût cette faveur, elle s'estimait heureuse qu'il n'eût pas fallu, pour l'obtenir, un plus grave accident. La reine crut, d'après ces attentions, que Raoul se présenterait à son cercle. Mais il n'en fit rien. Si Marguerite n'en fut pas tout-à-fait piquée, elle en fut au moins un peu étonnée.

Cette princesse avait annoncé, depuis long-temps, qu'elle voulait faire dresser un lieu où l'on romprait des lances, en l'honneur des dames. Elle désirait beaucoup que le chevalier inconnu laissât voir si son adresse répondait à sa bonne mine; mais Raoul s'en dispensa sous prétexte qu'il éprouvait encore un peu d'embarras dans l'épaule par suite de sa blessure. Cette excuse ne fut pas agréée de toutes les dames; elles trouvèrent qu'il n'était pas galant à un chevalier de refuser de montrer son adresse devant elles. Quelques-unes en parlèrent avec ressentiment et donnèrent des interprétations plus ou moins malignes à son refus.

Raoul, qui ne savait rien de tout cela, parce qu'il ne parlait à personne, aurait voulu même se dispenser d'assister aux courses comme spectateur, parce que toute ap-

patence de fête lui était importune. Cependant, de peur qu'on n'interprétât mal son absence, il s'y rendit et s'efforça de paraître prendre intérêt à ce spectacle. Plusieurs chevaliers se distinguèrent et donnèrent beaucoup d'éclat aux enseignes de leurs dames. La reine distribua les prix avec une grâce charmante. Après les exercices, Raoul s'approcha d'elle, lui offrit ses respects, et lui fit son compliment sur la beauté de sa fête. Elle lui répondit : « Je suis fâchée, sire chevalier, que vous n'ayez pas voulu me mettre dans le cas de vous donner aussi un prix. » Raoul renouvela la même excuse qu'il avait déjà donnée, en ajoutant modestement qu'il était heureux, pour sa réputation, que sa blessure lui eût fourni une aussi bonne raison de ne pas entrer en lice avec des chevaliers qui avaient montré tant d'adresse. Comme il se retirait, après avoir fait cette réponse, il se sentit prendre doucement par le bras. Il se retourna et reconnut le bon sire Bertrand de Broue.

On se rappelle comment les deux chevaliers s'étaient liés de fraternité d'armes à Tonnay ; à la suite du tournoi où ils avaient conçu une grande estime l'un pour l'autre. Au moment de se quitter, ils étaient convenus de se trouver, quelques jours avant la Saint-Jean, à Bayonne ; de là, ils devaient se rendre à Saint-Jean de Luz, la veille de la fête du saint précurseur, pour y assister aux cérémonies qui lui sont consacrées, et implorer son assistance dans un lieu où il est particulièrement honoré. C'est ainsi que ces deux braves et pieux chevaliers avaient voulu se préparer à aller combattre les Maures d'Espagne. Ils auraient traversé la Navarre, où Raoul espérait trouver le roi par qui il avait été fait chevalier, à la Terre-Sainte.

Sire Bertrand avait laissé Raoul presqu'entièrement

guéri des légères blessures et des contusions qu'il avait reçues au tournoi et aux joutes. Il ne doutait pas qu'il ne se rendît à Bayonne au temps convenu. Quant à lui, il était retourné dans ses terres pour faire ses préparatifs de campagne. De là, il était passé à Bordeaux, et enfin il était arrivé à Bayonne, huit jours avant la Saint-Jean. Mais huit jours se passèrent après la fête, sans qu'il entendît parler de son ami. Ce qui le jeta dans une affreuse inquiétude. Il fit deux fois le voyage de Saint-Jean-de-Luz pour y chercher son frère d'armes; mais ce fut sans succès. Enfin, il se disposait à passer seul en Espagne, lorsqu'il fut joint par un messager de Raoul qui lui raconta la cruelle blessure, partie de la main d'un traître, qui retenait ce chevalier dans son lit. Ce messager lui-même avait eu des mésaventures; car, après avoir cherché inutilement sire Bertrand à Marennes et à Bordeaux, d'où il l'avait toujours trouvé parti, il était tombé malade en route, et avait été retenu de manière à ce qu'il ne s'en fallut que de bien peu, qu'il ne joignît pas même ce chevalier à Bayonne.

Le seigneur de Marennes fut fort affligé de la nouvelle qui lui était apportée. Il fit au messager toutes les questions que pouvaient lui suggérer son attachement pour Raoul, et sa haine contre ceux qui l'avaient si lâchement fait assassiner. Après avoir remis une lettre à l'exprès, pour porter à celui qui l'avait expédié, il se disposa à revenir lui-même sur ses pas, renvoyant, à un autre temps, son voyage en Espagne.

Pendant sa route, sire Bertrand ne cessa de songer à la triste aventure de son ami. Il se rappelait les événemens du tournoi et toutes les circonstances que le messager de Raoul lui avait racontées avec les divers bruits qui avaient couru au sujet de l'assassinat

de ce brave chevalier. D'après tout cela, Bertrand ne pouvait s'empêcher de concevoir de violens soupçons contre Jacques l'Archevêque, et d'éprouver un ardent désir de venger son frère d'armes. Mais pour mettre ce dessein à exécution, il ne songea point à se joindre aux guerriers qui défendaient les terres de la maison de Tonnay. Ce moyen lui paraissait trop lent et soumis à trop de chances. Il se résolut donc à en prendre un autre. Arrivé en Saintonge, tout ce qu'il apprit ne fit que le confirmer dans son projet. De peur d'en être détourné par Raoul, qui aurait pu soupçonner ses intentions, il se refusa au plaisir d'aller voir son frère d'armes, jusqu'à ce qu'il l'eût vengé; mais il eut une entrevue secrète avec le seigneur de Rochefort, dont il tira tous les renseignemens qui pouvaient achever de le convaincre que Jacques l'Archevêque était coupable de l'assassinat de Raoul. Toutefois le seigneur de Marennes ne fit point part à sire Eudes de sa résolution, il se contenta de lui dire qu'il avait un voyage indispensable à faire, après lequel il reviendrait se joindre à lui pour la défense des terres et châteaux de Geoffroi de Tonnay. Il se hâta donc de se rendre en Poitou, chez l'abbé du célèbre monastère de Maillezais avec lequel il avait des rapports d'amitié et de parenté. Là, il ne tarda pas à apprendre que toute la noblesse des environs devait se réunir, un certain jour, à l'abbaye de Saint-Maixent, pour délibérer sur les mesures à prendre, dans les circonstances critiques où l'on se trouvait. A cette occasion, l'abbé de Saint-Maixent, qui était aussi magnifique que riche, se disposait à tenir table ouverte, pour recevoir cette noble compagnie. L'abbé de Maillezais savait bien qu'il ferait une chose agréable à son confrère, ainsi qu'au plus grand nombre des gentilshommes qui composaient cette assemblée, en leur

amenant un chevalier brave, riche, et que ses terres comme ses relations attachaient au parti du comte de la Marche et du roi d'Angleterre. Sire Bertrand fut donc très-bien accueilli du vénérable Hallebrand et de la plupart des seigneurs qui se trouvaient déjà rendus chez lui. Il n'y eut que Jacques l'Archevêque qui ne put pas dissimuler le malaise que lui causait la vue d'un homme qui avait enlevé la bannière de Parthenay, au tournoi de Tonnay; qui avait été témoin de l'échec que lui, Jacques, avait éprouvé dans cette funeste journée, qui enfin s'était lié de fraternité d'armes avec l'auteur de toutes les catastrophes de sa famille, à cette triste fête. Il avait le pressentiment que l'arrivée d'un pareil homme ne pouvait lui amener rien de bon, et il ne tarda pas à voir ses appréhensions justifiées. Car dès le lendemain, tous les seigneurs appelés à cette assemblée étant arrivés, au moment où l'on donnait à laver pour se mettre à table, les places de chacun étant marquées, Bertrand de Broue tirant une dague, qu'il avait exprès bien aiguisée, trancha un carré de la nappe (12) à la place que devait occuper Jacques l'Archevêque. Puis, adressant la parole, d'une voix ferme, à toute l'assemblée qui paraissait vivement émue de cette action : « Nobles seigneurs, dit-il, je suis bien aise d'avoir pour témoins de ma conduite des gentilshommes aussi sensibles à l'honneur que vous l'êtes tous, fors celui à qui je viens de faire affront. Sachez, messeigneurs, que c'est à bon droit que je le déclare indigne de s'asseoir au banquet parmi vous. Car il a lâchement et traîtreusement fait assassiner le brave et loyal chevalier Raoul, que plusieurs d'entre vous ont vu, au tournoi de Tonnay, accomplir de si beaux faits d'armes. Si le valeureux chevalier n'était encore gisant, par suite de la blessure que lui a faite une main payée par le crime, il

serait venu lui-même punir le lâche auteur de son assassinat ; mais je suis son frère d'armes, et afin que la vengeance ne soit pas plus long-temps différée, je défie devant vous tous, nobles seigneurs, Jacques l'Archevêque, sire de Parthenay, au combat à outrance, et je déclare le vouloir appeler en *champ mortel*, devant le maréchal d'Angleterre. — Mauvais et déloyal chevalier, s'écria alors Jacques l'Archevêque écumant de colère, tu en as menti par ta gorge. — Eh bien ! tu me le prouveras, au champ clos, répondit Bertrand avec le sourire du mépris. » Puis, adressant la parole à l'assemblée : « Messeigneurs, dit-il, Jacques l'Archevêque a reçu l'affront dont vous venez d'être tous témoins, il m'a porté un démenti ; nous ne pouvons ni l'un ni l'autre siéger en si glorieuse assemblée, jusqu'à ce que le combat ait décidé de quelle part est le droit et l'honneur. » Alors saluant respectueusement l'assemblée, il se retira, laissant tout le monde dans un grand étonnement. Jacques l'Archevêque, voyant qu'on ne remettait pas une nouvelle nappe devant lui, fut obligé de s'en aller aussi. L'abbé de Maillezais avait voulu suivre le seigneur de Marennes ; mais Hallebrand et tous les convives l'avaient retenu, pour lui demander s'il était instruit d'avance du dessein de sire Bertrand. Il répondit qu'il n'en avait aucune idée ; qu'il avait toujours connu ce gentilhomme pour un chevalier très-brave et très-loyal ; mais ne cherchant point le fracas, sans nécessité. Comme l'abbé de Maillezais avait la réputation d'un honnête et vertueux homme, personne ne douta de la vérité de son assertion. Cette aventure laissa une vive impression parmi la noblesse poitevine. Aucune n'était plus brave et plus sensible à l'honneur. Quoique Jacques l'Archevêque ne fût pas personnellement fort estimé, l'illustre famille de Parthenay jouissait, depuis long-temps, d'une si haute considéra-

tion, qu'il n'y avait personne qui ne s'affligeât d'en voir le chef accusé d'un aussi horrible crime que celui d'assassinat. Tout le monde convenait en même temps que Jacques ne pouvait plus s'en purger, que par le combat à outrance auquel il était appelé. D'ailleurs, il était impossible de se dissimuler que des soupçons et des bruits fâcheux avaient précédé cette accusation éclatante.

Cependant, le seigneur de Marennes poursuivant son dessein, quitta, dès le lendemain, l'abbaye de Saint-Maixent, et se mit en route pour Angoulême, où se trouvait alors le roi d'Angleterre. Là, se présentant pardevant le maréchal, il lui déclara qu'il avait défié au combat à outrance Jacques l'Archevêque, pour avoir fait assassiner le chevalier Raoul, dont lui, Bertrand, était frère d'armes; et qu'il requérait ledit maréchal de lui octroyer, au nom du roi, le champ clos, et de lui donner des juges, pour accomplir son combat. Le maréchal lui répondit qu'il en parlerait au roi.

Henry ne se montra pas d'abord disposé à permettre le combat. Hubert du Bourg, son grand-justicier *, lui conseillait de faire comparaître l'accusateur et l'accusé devant des juges royaux, pour y plaider leur cause. Mais Isabelle, mère du roi, ayant été instruite de la demande de sire Bertrand, dit à Henry : « Sire, laissez le fils de Blanche vouloir convertir en procès toutes les querelles de ses sujets **; mais que, dans vos états, ce soit l'épée qui

* Il y a ici une petite erreur du romancier. Hubert du Bourg n'était plus alors ministre de Henry, quoiqu'il eût été nommé grand-justicier d'Angleterre pour toute sa vie. Il avait failli être victime d'un accès de violence du roi. Après une longue persécution, il était revenu en faveur près de Henry; mais sans vouloir se charger des affaires de l'état.

** En effet, saint Louis, prince aussi éclairé en politique qu'en

tranche tous les différens de votre brave noblesse. » Simon de Leycester appuya cet avis qui l'emporta. Le combat fut octroyé et le juge nommé. Alors les deux champions eurent ordre de se constituer prisonniers, Bertrand au château de Niort, et Jacques l'Archevêque au château de Fontenay.

La place du champ mortel fut choisie par Jacques l'Archevêque, le défendant, près de l'endroit même où avait été porté le défi; c'est-à-dire dans les prés de l'abbaye de Saint-Maixent. Les lices furent dressées de quatre-vingts pas de long, quarante pas de large, et sept pieds de hauteur, en bois épais et solide, et partout bien barré, de manière que rien ne pût passer dessous ni au travers. Néanmoins, elles étaient doubles, et des sergens armés circulaient entre les deux lices, pour empêcher la foule des spectateurs de s'approcher jusqu'à l'enceinte intérieure. Le banc du maréchal était au milieu d'une des grandes lices et le banc du juge vis-à-vis. Aux quatre coins, il y avait des tourelles pour le roi d'armes et les autres hérauts. Le jour du combat étant arrivé, une foule immense de noblesse et de gens de tous états entourait les lices, depuis le soleil levé; lorsque, vers huit heures, sire Bertrand, l'appelant, entra au champ, monté sur son cheval, et armé de toutes pièces, le *glaive* * au poing et l'*épée ceinte*. Ayant salué le maréchal et le juge, il dit à haute voix :

« Mon très-honoré monseigneur le maréchal, je suis

---

religion, travailla, pendant tout son règne, à abolir les combats judiciaires.

* Nouvelle preuve que glaive signifiait lance. L'ordonnance de Philippe-le-Bel ne laisse pas de doute là-dessus. *Voyez* la note 15, à la fin de ce volume.

Bertrand de Broue, seigneur de Marennes, qui, pardevant vous, comme celui qui est ordonné par le roi notre sire, très-redouté et souverain seigneur, notre juge compétent, me viens présenter armé et monté comme un gentilhomme doit être au champ, pour combattre Jacques l'Archevêque, seigneur de Parthenay, comme faux, mauvais, traître et meurdrier comme il est. Pour avoir en grande trahison fait navrer par derrière d'un coup d'arbalète par un meurdrier payé de lui, le brave et loyal chevalier Raoul, qui revenait de la Palestine avec beaucoup de gloire, et a exécuté de beaux faits d'armes au tournoi de Tonnay, et dont je suis le frère d'armes; et de tout ce prends *Notre Seigneur*, *Notre Dame et monseigneur saint Georges, le bon chevalier*, à témoins à cette journée qui, aujourd'hui, m'est assignée; et pour ce accomplir, je me présente pour faire mon vrai devoir, et vous requiers que vous me livrés et départés ma portion du champ, du vent, du soleil, et de tout ce qui est nécessaire et profitable et convenable en tel cas. Et ce fait, je ferai mon vrai devoir, à l'aide de Dieu, de Notre Dame et de monseigneur saint Georges, le bon chevalier, comme dit est. Et proteste de pouvoir moi armer des armes que je voudrai, tant pour offendre que défendre.

« Proteste que si mon ennemi a armes forgées par mauvais art et brefs, charmes, sorts et invocations du démon, soit le faux et mauvais puni comme ennemi de Dieu, traître et menteur. » Et alors il jeta son gant.

L'appelant ayant terminé sa protestation, le défendant entra dans le champ clos, et fit la sienne à peu près dans les mêmes termes, si ce n'est qu'il affirma que son ennemi en avait menti par sa gorge, et qu'il le lui prouverait avec l'aide de Dieu, de Notre Dame, et monseigneur

saint Georges, le bon chevalier. Et il releva le gant de l'appelant.

Les premières protestations étant faites, les deux champions furent conduits séparément dans deux pavillons placés aux deux extrémités du champ clos.

Alors un héraut d'armes cria à très-haute voix, à tous les assistans :

« Le roi, notre souverain seigneur, vous *défend et commande* que nul, de quelque condition qu'il soit, durant la bataille, ne soit à cheval, et ce aux gentilshommes sur peine de perdre le cheval, et aux serviteurs et roturiers de perdre l'oreille. Ainçois, le roi notre sire vous *commande et défend* que nulle personne ne entre au champ, sinon ceux qui sont députés, ni ne soient sur les lices, sur peine de perdre corps et avoir. Ainçois, le roi notre sire vous commande et défend à toute personne, de quelque condition qu'ils soient, qu'ils se assient sur banc ou sur terre, afin que chacun puisse voir les parties combattre, et ce sur peine du poing. Ainçois, le roi notre sire vous commande et défend que nul ne parle, ne signe, ne tousse, ne crache, ne crie, ne fasse aucun semblant, quel qu'il soit, sur peine de perdre corps et avoir. »

Après cette criée, les deux champions sortirent de leurs pavillons pour faire les derniers sermens sur la croix. Avant qu'ils le prononçassent, le clerc, qui tenait la croix, leur dit : « Doutez (craignez) plus la sentence de Dieu, son ire et pouvoir, que celle de votre prince et juge terrien. » Puis l'appelant commençant, dit : « Je jure (13)... ..... que j'ai bonne, sainte et juste querelle à combattre cettui faux et mauvais, traître, meurtrier, parjure, menteur Jacques l'Archevêque, sire de Parthenay, que je vois ci présent devant moi ; et de ce j'en appelle Dieu,

mon vrai juge, Notre Dame et monseigneur saint Georges, le bon chevalier, à témoins. Et pour ce léaument faire, par les sermens que j'ai faits, je n'ai ni entends porter sur moi ni sur mon cheval, paroles, pierres, herbes, charmes, charrois, conjuremens ou invocation d'ennemis, ne nulles autres choses où j'aie espérance d'avoir ayde, ne à lui nuire, ne ai recours fors que en Dieu, en mon bon droit, par mon corps et mon cheval, et par mes armes. »

Le défendant ayant fait senblable serment, les deux champions retournèrent à leurs pavillons, où leurs écuyers et pages achevèrent de bien ajuster et affermir leurs armures, ce qui étant terminé, par le commandement du maréchal, le roi d'armes cria par trois fois, au milieu des lices : « *Faites vos devoirs.* » Et après ces paroles, les champions sortirent de leurs pavillons et montèrent sur des escabeaux *leurs bastons à l'entour d'eux* (14), *de quoi ils se devaient aider, qui étaient d'après le choix de l'appelant, le glaive à fer émoulu, la hache d'armes et l'épée. Adonc subitement furent les pavillons jetés par dessus les lices dehors. Les champions montèrent à cheval et le maréchal cria par deux fois aux écoutes : « Laissez aller* (15). » Il était sur le point de répéter ce cri pour la troisième fois en jetant un gant, et les deux champions, attentifs à ce signe, étaient prêts à s'élancer l'un sur l'autre, lorsque des cris, venus d'ailleurs, et des bruits de chevaux tournèrent tous les yeux des spectateurs d'un autre côté, et forcèrent les champions eux-mêmes à suspendre leur combat.

Alphonse, comte de Poitiers, n'avait pas été médiocrement irrité en apprenant que Henry, roi d'Angleterre, se fût permis d'autoriser un combat à outrance dans un lieu dépendant d'un comté dont lui, Alphonse,

avait reçu l'investiture de son frère le roi de France. Dès les premiers bruits (16) qui lui vinrent du combat en *champ mortel*, qui devait avoir lieu à Saint-Maixent, il en avait averti le roi Louis. Ce prince lui avait commandé de ne point troubler les préparatifs du combat ; mais de rassembler une troupe d'hommes d'armes, le plus secrètement possible, d'en donner le commandement à un capitaine habile qui tâcherait d'arriver, par des chemins détournés, au lieu du champ clos, au moment où tout serait prêt pour le combat, et enlèverait le maréchal du roi d'Angleterre, le juge et les champions, sans maltraiter aucun des spectateurs, se contentant de faire brûler toutes les lices, pavillons, bancs et échafauds. Alphonse chargea de cette commission un brave seigneur poitevin, du parti de France, nommé Oger d'Airvaut, grand chasseur, et connaissant jusqu'au dernier buisson du pays. Mais, quelque diligence que celui-ci apportât dans son expédition, il lui était bien difficile d'arriver, en plein jour, jusque sur les lices, sans être découvert. Toutefois, il ne fut pas loin d'y réussir, et il était à moins de trois cents pas du champ clos, lorsque le maréchal, dont le banc était un peu plus élevé que les autres, voyant une troupe à cheval, contre le règlement qui venait d'être crié, envoya un hérant d'armes pour la reconnaître ; et comme il s'aperçut qu'on retenait son message, il soupçonna quelque surprise; alors il fit fermer les deux portes de la lice du côté du juge, laissant la sienne ouverte pour faire sortir les champions. Aussitôt il rentra avec eux et le juge dans l'abbaye de Saint-Maixent ; et traversant les clôtures qui en dépendaient, il se trouva sur le chemin de Niort, avec trop d'avance sur ceux qui le poursuivaient, pour qu'ils pussent l'atteindre avant qu'il eût gagné cette ville. Le juge en fit autant. Sire Bertrand se sauva sur le chemin de Melle. Quant à

Jacques l'Archevêque, il resta caché dans l'abbaye, ses gens faisant courir le bruit qu'il s'était aussi enfui, sur le chemin de Niort. Le chef de la troupe française ne put donc exécuter que la partie la moins intéressante de sa commission. Il fit arracher et jeter en monceau tout ce qui avait servi aux appareils du champ clos, et y ajoutant force paille et fagots de sarment, il en fit un magnifique feu de joie; puis, par son ordre, un héraut proclama à haute voix : « que, désormais, en tout lieu soumis à la suzeraineté de monseigneur le roi de France ou de messeigneurs ses frères, où il serait exercé un pareil acte d'autorité du roi d'Angleterre ou de tout autre, non-seulement les serviteurs de ce roi ou maître étranger qui auraient pris part à cet acte, seraient pendus; mais toute ville, bourg, abbaye ou château où l'acte aurait été exercé sans opposition, serait traité comme ennemi et livré aux *mangeurs et dégâteurs*, et tous les assistans faits prisonniers et rançonnés. » Et afin de donner à ceux qui l'écoutaient une légère idée des inconvéniens auxquels ils s'exposeraient en voulant reconnaître un autre maître souverain que le roi de France, le capitaine fit servir à sa troupe le dîner qui était préparé à l'abbaye pour le juge, le maréchal, ainsi que pour les seigneurs et les dames qui s'étaient rendus à Saint-Maixent en intention d'assister au champ clos. Du reste, il ne maltraita aucune personne; et ayant terminé son expédition, il reprit la route de Poitiers.

Mais sire Oger était un homme rusé, comme tout bon chasseur; il eut quelques soupçons que Jacques l'Archevêque était resté à l'abbaye de Saint-Maixent, et qu'il n'attendait que la nuit pour retourner à son château. En conséquence, quand il fut à Sançay, car il évita de passer à Lusignan; il fit le logement de sa troupe, comme

pour y passer la nuit; mais dès que le jour fut tombé, il fit remonter à cheval une douzaine de ses hommes d'armes les plus alertes et des plus résolus, et se mettant à leur tête il alla se placer en embuscade, sur le chemin de Saint-Maixent à Parthenay. Il n'y attendit pas une heure sans entendre venir des gens à cheval qui s'avançaient en toute sécurité, parlant de l'issue singulière qu'avait eue le champ clos de Saint-Maixent. Lorsque le capitaine de l'expédition les vit en telle place qu'il désirait, il se jeta au-devant d'eux avec une partie de son monde, pendant que le reste se portait sur leur derrière, et mettant la lance en arrêt, il cria: « *Mont-Joie! Poitiers!* (17) Rends-toi, l'Archevêque! » Jacques et sa troupe, car c'était bien eux, qui ne s'attendaient point à une pareille rencontre, et qui ne pouvaient pas compter le nombre de leurs ennemis, furent si étonnés qu'ils se rendirent sans aucune résistance. Sire Oger les obligea de jeter leurs lances et de remettre leurs épées; puis faisant attacher tous leurs chevaux à la queue les uns des autres, comme s'il les avait menés en foire, il reprit avec eux le chemin de Sançay. Là, il laissa reposer ceux de ses gens qui venaient de faire l'embuscade. Pour lui, se contentant de changer de cheval, il prit tout le reste de sa troupe, et se remit en route pour Poitiers, emmenant ses prisonniers. Lorsqu'il fit grand jour, et qu'on put bien se reconnaître, il renvoya libres tous les gentilshommes qu'il avait arrêtés avec le sire de Parthenay, ne retenant que Jacques l'Archevêque et ceux de ses serviteurs que celui-ci voulut lui-même garder auprès de sa personne. Sire Oger, en congédiant ses autres prisonniers, leur fit beaucoup de politesse, et d'excuses dont il fallut bien qu'ils se contentassent. Mais ils lui gardèrent

rancune, au fond de l'âme, de la mauvaise nuit qu'il venait de leur faire passer, après avoir mangé leur dîné la veille, et surtout de les avoir menés en foire.

Alphonse fut très-content de la manière dont sire Oger avait conduit son expédition. Quoiqu'il lui eût demandé davantage, il n'espérait pas tant. Ce prince fit mettre Jacques l'Archevêque dans une tour du château de Poitiers, en attendant que le roi de France prononçât sur son compte.

Bertrand de Broue ne tarda pas à savoir à Melle, que son ennemi était prisonnier. Il jugea que leur combat ne pourrait pas se r'engager de long-temps. En conséquence il prit congé de Raoul de Lusignan, et partit pour se rendre en Saintonge à la commanderie de frère Archambaud, où il lui tardait de voir son frère d'armes. Mais pendant le temps qu'avait mis le seigneur de Marennes à pourchasser son combat à outrance, et puis à en attendre le jour au château de Niort, Raoul s'était trouvé en état de partir pour les Pyrénées avant d'avoir pu s'expliquer comment sire Bertrand, qui avait fait le voyage de Bayonne, pour passer avec lui en Espagne, ne l'était pas venu voir à son retour en Saintonge. Mais son ignorance était due au soin qu'avait pris le bon commandeur, que personne ne parlât à son jeune malade du défi que sire Bertrand avait porté à Jacques l'Archevêque.

Le seigneur de Marennes passa un jour entier avec frère Archambaud, qui n'avait pas moins de plaisir que lui à parler de leur ami commun; puis il se rendit à Tonnay, où il instruisit le seigneur de Rochefort de la prison de Jacques l'Archevêque. Cette nouvelle fit grand plaisir à sire Eudes et à tous les amis de la maison de Tonnay. Dès ce jour même, ils résolurent d'aller en ins-

trahire Guillaume Maingot, en cas qu'il l'ignorât ou la cachât à son parti. Ce seigneur, en attendant les forces de Parthenay, avait déjà commencé les hostilités contre ceux de Tonnay, en faisant des irruptions sur leurs terres. Sire Eudes s'était tenu jusque-là sur la défensive; mais voyant en quelle bonne disposition la nouvelle que Bertrand de Broue avait apportée, mettait tout son monde, il résolut de prendre sa revanche sur Maingot. Il savait que ses ennemis vivaient en grande sécurité. En conséquence, dès que la nuit fut close, il fit partir deux détachemens de ses troupes, l'un tout en cavalerie qui devait aller sur la droite et ne commencer ses hostilités qu'après avoir dépassé la hauteur de Tonnay-Boutonne; l'autre composé principalement d'infanterie, marchait directement sur le château de Muron, qui tenait pour le sire de Surgères. Cette seconde troupe était suivie de mulets qui portaient des échelles en corde et en bois, des pieux, des planches, de fortes haches, des pics, des marteaux; enfin, tout ce qu'il fallait pour escalader des murs, franchir des fossés et enfoncer des portes. On avait ajouté à cela une grande quantité de torches pour s'éclairer au besoin, ou même pour mettre le feu, s'il était nécessaire. Cette troupe était sous le commandement d'Aimar de Pont-l'Abbé. Bertrand de Broue s'y joignit comme simple aventurier. L'expédition fut conduite avec tant d'ordre et de silence, que l'escalade fut donnée en trois endroits du château à la fois, avant que les ennemis ne s'en aperçussent. Lorsqu'enfin ils eurent l'alarme, les assaillans étaient déjà dans la cour du château, les uns frappant à coups de maillets de fer, la porte du perron, les autres enfonçant les fenêtres à coups de haches; d'autres enfin montrant des torches allumées avec lesquelles ils menaçaient de mettre le feu partout,

si on ne se rendait pas. C'est à quoi les assiégés se résolurent, pour éviter de plus grands malheurs. Les assaillans se firent livrer la porte du château, et abattirent le pont-levis de l'enceinte extérieure, pour faire entrer ceux de leurs compagnons qui étaient encore dehors; alors on dressa les articles de la capitulation à la lueur des torches. Les assiégés convinrent que tous les hommes en état de porter les armes, seraient prisonniers de guerre et conduits à Tonnay, où ils resteraient jusqu'à rançon. Les assaillans promirent de ne point piller le château, et de donner trois jours aux femmes, aux vieillards et aux enfans pour sortir, emportant tout leur avoir, sauf les armes, les chevaux et les provisions de bouche. Par suite de cette convention, toute la garnison du château fut réunie sans armes dans une salle souterraine, dont les vainqueurs firent garder les issues. Ils relevèrent le pont-levis de la porte d'enceinte, placèrent des *guêtes* (sentinelles) sur tous les murs, et après ces diverses précautions, le reste se coucha tout armé et réuni dans la plus grande salle du château. Le lendemain, dès l'aube du jour, Aimar de Pont-l'Abbé, après avoir choisi ceux de ses gens qui devaient former la nouvelle garnison du château, fit partir ses prisonniers, sous l'escorte du reste de sa troupe. Pour lui, il resta, afin de présider à l'entière évacuation des gens du parti ennemi qu'il n'avait pas compris dans la garnison prisonnière.

Pendant que l'infanterie exécutait si heureusement ce coup de main, la cavalerie, conduite par le seigneur de Champdolent, ne remplissait pas moins bien sa mission. Dirigée par des chemins détournés, elle arriva jusque sur les terres de sire Maingot, sans rencontrer aucun ennemi. D'abord elle enleva les gens et le bétail, les faisant conduire vers Champdolent; mais, en approchant

de Surgères, elle mit le feu à toutes les granges, pour attirer les ennemis de ce côté-là; puis, pendant qu'ils y couraient, le seigneur de Champdolent, passant au-delà de Surgères, se rabattit sur sa gauche, en se dirigeant vers le château de Muron, où il devait se réunir à l'infanterie de sire Aimar, quelque succès qu'elle eût eu. Il arriva justement comme le château venait d'être forcé. Il y fit reposer sa troupe pendant la fin de la nuit, et, à l'aube du jour, il couvrit la marche de l'infanterie et des prisonniers qui allaient à Tonnay.

Si jamais il y eut une fureur complette, ce fut celle de Guillaume Maingot, lorsqu'il apprit, au jour, les événemens de la nuit. Aux premières lueurs de l'incendie, il s'était porté, avec toutes ses forces, vers les lieux qui étaient la proie des flammes. N'y trouvant qu'un ennemi fuyant à son approche, il le poursuivit, pendant plusieurs lieues, sans pouvoir l'atteindre; mais ce n'était qu'un petit nombre de cavaliers des mieux montés, auxquels le seigneur de Champdolent avait donné l'ordre de fuir, en faisant beaucoup de fracas, dans une direction opposée à celle qu'il prenait lui-même, en observant au contraire le plus grand silence.

Guillaume Maingot s'en revenait, fatigué de son inutile poursuite; mais du moins avec la consolation d'avoir fait fuir son ennemi, lorsqu'un messager accourut, en toute hâte, lui annoncer la surprise du château de Muron. Il faillit tomber à la renverse à cette nouvelle. Il accabla de malédictions le chef et tous les guerriers chargés de défendre cette place. Ce qui le poignait le plus, dans ce triste événement, c'est que la dame de Muron était elle-même alors dans son château. Or, elle était belle, et le sire de Surgères l'aimait un peu plus que par charité. De sinistres pensées se présentaient en foule à son esprit.

Toutefois, il eut un grand soulagement, lorsqu'il apprit que les ennemis n'étaient point entrés tumultueusement dans l'intérieur de la maison, et que les dames devaient sortir avec leur avoir. Il se flatta que, sous peu d'heures, il verrait l'objet de ses inquiétudes en sûreté; mais il eut là une *espérance bretonne* (18). La dame de Muron avait trois jours, pour faire évacuer ses meubles de son château; elle trouva que ce n'était pas trop, et voulut présider elle-même à cette besogne intéressante. D'ailleurs, belle et agréable comme elle était, il lui semblait que sa présence, loin d'irriter ses ennemis, ne pourrait que les adoucir et les amener à de plus amiables compositions. L'événement prouva qu'elle n'avait fait que se rendre justice. Cependant Maingot se dépitait cruellement de cette résolution. Il avait fait prier la belle Alzaïs de laisser à ses gens le soin de faire transporter ses gros effets, et de sortir, elle-même le plus tôt possible, avec son argent et ses bijoux; mais l'aimable dame ne se pressait point de se rendre à cet avis. Les inquiétudes de Maingot furent encore plus violentes lorsqu'il sut que le seigneur de Marennes était du nombre des guerriers qui avaient si aventureusement et avec tant de succès assailli le château de Muron; qu'il s'était plus distingué qu'aucun autre à cette attaque; qu'il était parvenu le premier dans la cour du château; qu'il y avait tué de sa main deux des plus braves défenseurs de la place. Le seigneur de Surgères se rappelait qu'au tournoi de Tonnay, la belle Alzaïs avait fait beaucoup d'éloges de l'adresse, du courage et de la bonne grâce de sire Bertrand; qu'elle avait été jusqu'à dire qu'après le bel inconnu de la Palestine, il n'y avait aucun chevalier dont les manières fussent plus nobles et plus agréables que les siennes; elle avait applaudi, quand Bertrand avait enlevé la bannière de Guillaume l'Ar-

chevêque, quoiqu'elle tînt au parti de cette bannière. Maingot avait vu, tant dans les *vraies histoires* que dans les *contes et fabels*, beaucoup d'exemples de belles dames qui avaient quitté leurs amis vaincus, pour des ennemis vainqueurs. Alzaïs pourrait bien pardonner à Bertrand la frayeur qu'il lui avait causée, dans l'attaque et surprise de son château, si, par lui, elle espérait le conserver. Toutes ces pensées causaient de mortelles angoisses à Guillaume Maingot, jusqu'à le détourner de ses plus importantes affaires, dans la circonstance critique où il se trouvait.

Pendant qu'il se désolait ainsi, la belle dame de Muron se remettait en effet du grand émoi de la terrible nuit qu'elle venait de passer. Quoiqu'elle eût su gré aux assaillans d'avoir respecté l'intérieur de sa maison, la perspective d'être obligée d'en sortir, sous trois jours, lui avait fait passer de cruelles heures d'insomnie. Elle n'avait entendu parler, dans la capitulation du côté des ennemis, que d'Aimar de Pont-l'Abbé, qui en effet était leur chef. C'était un brave et loyal chevalier, mais plutôt sévère que galant. Le château de Muron avait autrefois relevé de Tonnay. Hue de Muron, mari d'Alzaïs, en avait transporté l'hommage au sire de Surgères. C'était une félonie punissable de confiscation, par l'ancien suzerain. Alzaïs avait peu d'espoir de fléchir Aimar de Pont-l'Abbé, et elle pensait qu'une fois sortie de son château, elle n'avait guère d'autre ressource que l'asile que lui offrirait le seigneur de Surgères. Mais si elle l'acceptait, elle perdait tout espoir de rentrer dans Muron, autrement que par la force. Telles furent les tristes pensées qui occupèrent Alzaïs, depuis le moment de la surprise de son château, jusqu'au grand jour. Mais lorsqu'elle fut levée, et qu'elle put recevoir les principaux de ses ennemis, en

apercevant sire Bertrand au milieu d'eux, elle commença à prendre un peu d'espoir; car elle savait qu'il avait la réputation d'être *pitoyable* * pour les dames. Elle ne tarda pas à savoir la grande part qu'il avait eue à la prise de son château. Elle trouva l'occasion de lui parler seule, et lui dit, non sans avoir à son aide quelques larmes qui roulaient dans ses yeux : « Sire Bertrand, j'ai appris que c'est à votre vaillance que je dois la perte de mon château. Mais, quoique vous soyiez la cause de mon infortune, c'est à vous plus qu'à tout autre que je me sens portée à m'adresser pour diminuer mes malheurs, s'il est possible; car la bienfaisance est volontiers compagne du plus haut courage. C'est le seul amour de la gloire qui vous a fait mon ennemi. Vous avez généreusement offert votre bras à madame de Tonnay, privée de son fils, contre les attaques peut-être injustes de Jacques l'Archevêque et du sire de Surgères. Il était digne d'un aussi preux chevalier que vous de consacrer sa valeur à la défense de la veuve et de l'orphelin. Vous faites triompher cette cause sacrée. Eh bien! loyal chevalier, continuez ce noble métier de protecteur de la faiblesse et de l'innocence. Vous voyez devant vous une veuve qui réclame votre appui pour elle et pour un très-jeune orphelin..... » Ici, Alzaïs laissa couler les larmes qu'elle retenait suspendues entre ses belles paupières, et prenant dans ses bras un enfant de trois ans qui promettait d'être beau comme sa mère, elle lui donna le plus tendre baiser, en poussant un profond soupir. Puis, après avoir essuyé ses yeux : « C'est sur le sort de cet enfant,

* Pitoyable était alors le contraire d'impitoyable : cette expression a fort changé de valeur depuis le treizième siècle.

645610 A

dit-elle, que je m'attendris; car, pour moi, je saurais supporter mes infortunes, sans en importuner autrui. — Madame, reprit Bertrand tout ému, malheur à qui pourrait vous voir souffrir, sans éprouver le besoin de vous soulager! Quant à moi, je m'estimerais heureux d'exposer, pour écarter vos peines, ma fortune et ma vie. — A Dieu ne plaise, sire chevalier, que vous courriez jamais de dangers pour moi! J'aurais, certes, une grande confiance dans votre bras; mais il me suffit de votre éloquence, et je ne doute point que vous ne sachiez persuader comme combattre. Grâce à votre valeur, ceux de Tonnay sont maîtres de ce château; ils en peuvent disposer par droit de conquête et de confiscation, puisqu'il relevait jadis de cette seigneurie. Feu mon seigneur et mari fit la faute d'en transporter l'hommage ailleurs. Sans doute le crime fut grand; mais il semble qu'un vertige général avait alors tourné toutes les têtes. Chacun voulait changer de suzerain. Voyez Pierre de Dreux, de la maison royale de France, transportant l'hommage de la Bretagne au roi d'Angleterre; Robert de Dreux, son frère, Thibaut de Champagne, Philippe de Boulogne * lui-même, se montrant tous rebelles au roi de France, leur parent, ou incertains dans leur foi. Hugues de Lusignan, Raymond de Toulouse, persistent encore dans leur résistance. L'exemple de ces grands vassaux a égaré la foi des vassaux inférieurs. Mais l'exemple de Blanche doit instruire à son tour les suzerains. Cette habile reine n'a pas jeté dans le désespoir les vassaux de son fils qui sont revenus revers lui. Le comte de Champagne,

---

* Ce prince était oncle de saint Louis, et, pendant la minorité du jeune roi, il se réunit à ses ennemis.

le comte de Bretagne, servent la cause de leur légitime souverain. Enguerran de Couci lui-même, que l'on a soupçonné de n'aspirer pas à moins qu'à la couronne de France, est aujourd'hui, par ses conseils et par son bras, un des plus fermes appuis de son maître. Toutes ces conversions ne sont pas moins dues à la confiance qu'on a eue dans la bonté du roi qu'à l'adresse de sa mère. Croyez, sire Bertrand, que, dans des rangs moins élevés, les mêmes causes doivent produire les mêmes effets. Je ne suis point coupable de la faute de mon mari; ce jeune enfant l'est moins encore; mais si ceux de Tonnay veulent lui pardonner la faute de son père, je l'élèverai dans le dévouement pour les fils d'Hélissente. Sans doute, je n'ajouterai pas une grande force à la puissance de cette maison; mais pourtant j'ai quelques *vavasseurs* (19) qui sont attachés à ma cause. Je sais qu'ils désirent avec moi retourner sous le domaine de Tonnay; mais ils ne le feront, sans moi, que contraints par la force. » Alzaïs était trop belle, pour que sire Bertrand ne trouvât pas ses raisons bonnes et ses paroles éloquentes. « Madame, lui dit-il, pardonnez-moi un peu de surprise. Quoique vous ne veniez de parler que des choses de nos jours, et qui se continuent, vous en avez une connaissance qu'on ne trouve pas fréquemment dans nos châteaux. — Sire chevalier, c'est que je n'y ai pas toujours vécu. Transportée de bonne heure des bords de la Charente, où j'ai reçu le jour, sur les rives de la Seine, j'ai été attachée au sort d'une très-grande dame, et à même de voir de près tous les orages qui ont agité la cour de France. Ramenée en province, depuis six années seulement, j'y ai trouvé de petits troubles qui sont une image assez fidèle des grands mouvemens qui bouleversent les royaumes. Mais, sire Bertrand, j'espère qu'il nous sera possible de nous en-

tretenir plus à loisir de ces matières, si vous me prêtez votre bon secours. Voyez, je vous prie, le digne seigneur de Rochefort; rappelez-lui l'estime dont j'ai toujours fait profession pour lui, et négociez mes intérêts dans son conseil. Je sais que toutes les dispositions de sire Eudes seront approuvées de madame Hélissente et de sire Geoffroi, son fils. »

Le seigneur de Marennes s'acquitta avec un grand zèle de la commission dont il était chargé. Il crut ne pouvoir mieux faire que de transmettre fidèlement tous les motifs d'accéder à sa demande, que la dame de Muron lui avait suggérés. Sire Bertrand venait de servir trop brillamment la cause de la maison de Tonnay, pour que sa médiation ne fût pas d'un grand poids. D'ailleurs, le seigneur de Rochefort pensait que l'abandon du sire de Surgères, par une telle vassale que la dame de Muron, ne pouvait que porter un coup fatal au crédit et à la puissance de ce seigneur, et que lui, Eudes, devait favoriser cet événement de tout son pouvoir. Toutefois, il crut à propos de réunir les chevaliers les plus marquans qui servaient sous ses ordres, et les consulter sur cette affaire. Tous se rangèrent successivement à l'avis du seigneur de Rochefort. Il n'y eut qu'Aimar de Pont-l'Abbé qui demeura inflexible dans l'opinion contraire; mais ne pouvant la faire prévaloir, il renonça au commandement de la garnison de Muron, que sire Eudes lui avait donné pour le temps de la guerre, sentant bien que sa présence ne serait pas agréable à la maîtresse de ce château, qui ne pourrait manquer d'être instruite de son opinion. Alors le seigneur de Rochefort pria sire Bertrand de s'en charger; ce que celui-ci accepta.

Cependant, Guillaume Maingot, qui avait demandé et obtenu une trève générale de trois jours, pour que

la dame de Muron pût transporter plus facilement ses meubles et *bagues* * chez lui, ne voyant rien arriver, ni le premier, ni le second, ni le troisième jour, entra dans de cruelles inquiétudes, qui se tournèrent en une horrible colère, lorsqu'il sut que l'infidèle Alzaïs s'était accommodée avec les vainqueurs. Pour comble de disgrâce, il apprit que sire Bertrand avait négocié cet arrangement, et qu'il commandait dans le château de Muron. Le sire de Surgères se serait porté de suite à quelque entreprise hardie, pour recouvrer ses pertes et venger son orgueil irrité, si la plupart des seigneurs de l'Aunis qui suivaient son parti, ayant appris la nouvelle de la prison de Jacques l'Archevêque, que leurs ennemis s'étaient empressés de répandre partout, ne se fussent montrés très-refroidis par la connaissance de cet événement. D'ailleurs, les troupes que le seigneur de Parthenay avait promises, n'étant point arrivées, ils pensèrent que, d'après la mésaventure de Jacques, elles ne viendraient jamais. Loin donc d'être disposés à servir le ressentiment de Guillaume Maingot, ils lui représentèrent que le *chevetain* ** de la guerre étant hors d'état de la poursuivre, par le fait de sa prison, il convenait de faire la paix; le parti de la dame de Tonnay recevant sans cesse de nouveaux renforts, tandis qu'eux étaient abandonnés du principal intéressé dans cette querelle. Maingot eut beau employer près d'eux les prières et les reproches, ils lui

---

* On donnait alors le nom de *bagues* à toute espèce d'effets mobiliers. De là, l'expression proverbiale : *Se tirer, bagues sauves*. Le mot bagage ne voulait dire que la réunion des *bagues*.

** On se rappelle qu'on donnait le nom de chevetain, cheftain ou chevetaine, au chef d'un parti qui soutenait une guerre privée.

firent connaître que leur résolution était prise de traiter sans lui, s'il ne voulait pas traiter conjointement avec eux. Il comprit enfin que si ses ennemis le voyaient abandonné de ses alliés, ils lui tiendraient les conditions dures. Il lui fallut donc se plier aux circonstances, quitte à profiter, par la suite, d'occasions plus heureuses qui pourraient se présenter. Un héraut fut envoyé vers sire Eudes lui déclarer que le chef de la querelle étant prisonnier, par un fait étranger à la guerre, elle devait cesser, et que les ennemis requéraient prolongation de trève pour traiter de la paix. Le seigneur de Rochefort répondit qu'il ne demandait pas mieux, et qu'il accordait une trève de sept jours. On s'envoya des otages et des députés de part et d'autre ; mais, comme on ne put s'arranger sur les conditions, sire Eudes proposa de nommer, de chaque côté, des médiateurs étrangers à la querelle. Cet expédient fut trouvé bon ; ceux de Tonnay choisirent l'abbé de Saint-Jean d'Angely, et ceux de Surgères l'abbé de la Grâce-Dieu. Ils se réunirent chez le seigneur de Tonnay-Boutonne qui n'avait point pris part à cette guerre. Dès que les vénérables médiateurs se furent fait expliquer l'origine, les succès divers et l'état actuel de la guerre, ils jugèrent, d'un commun accord, qu'il fallait rendre les prisonniers inférieurs de part et d'autre, et, du reste, laisser les choses où les avaient mises les derniers événemens. Cela s'écartait peu des prétentions du seigneur de Rochefort, qui, seulement, demandait que les prisonniers fussent échangés un contre un, et le surplus racheté ; ce qui était à l'avantage de son parti, parce qu'il en avait davantage ; mais, pour l'amour de la paix, et par considération pour les médiateurs, il autorisa Aimar de Pont-l'Abbé à se relâcher là-dessus. Il ne fut pas aussi aisé aux deux abbés de persuader à Guillaume Maingot de faire l'abandon

du château de Muron. Toutefois, comme il était le seul qui perdît à ce traité, ses alliés ne le soutinrent que très-faiblement dans ses prétentions, et il fallut qu'il se soumît à renoncer à l'hommage de ce fief. Il accéda donc, quoiqu'à son grand regret, au traité de paix proposé par les médiateurs, et consentit à dîner chez le seigneur de Tonnay-Boutonne, avec le seigneur de Rochefort *.

Mais à peine cette paix fut-elle scellée, qu'un événement inattendu mit Guillaume Maingot au désespoir de l'avoir faite.

Pendant que Jacques l'Archevêque levait des gens de guerre chez lui, pour les conduire contre la dame de Tonnay, il lui fut signifié par le vicomte de Fontenay-le-Comte, par le châtelain de Niort, et surtout par le seigneur de Melle, qu'ils ne lui permettraient point passage sur leurs terres. Jacques ne voulant pas s'attirer ces trois ennemis sur les bras, se décida à envoyer tous ses gens de pied aux Sables d'Olone pour les faire embarquer. Il les mit sous la conduite d'un chevalier très-entreprenant, nommé sire Auboin. Quant à ses hommes d'armes, ils devaient se rendre à Surgères isolément, et par différens chemins. Mais il arriva que sire Auboin éprouva d'abord de grands retards à se procurer des embarcations ; puis il fut retenu par les vents contraires aux Sables d'Olone et à l'île de Ré. Enfin, il aborda justement à Châtelaillon, le jour même que Guillaume Maingot concluait sa paix à Tonnay-Boutonne, avec sire Eudes, représentant Geof-

---

* On se rappelle que la paix était censée conclue, si les parties buvaient et mangeaient ensemble. (*Voyez* note 41 du premier volume.)

froi de Tonnay-Charenté *. Sire Auboin envoya de suite un messager à Surgères pour instruire Maingot de son arrivée. Ce seigneur ne faisait que de rentrer dans son château, lorsque le message se présenta à lui. Dès que Maingot eut compris de la part de qui il venait, il fit éloigner tous ses gens, pour l'entretenir seul, et après une assez longue conversation, il se décida à partir pour Châtelaillon, afin de conférer avec Auboin, et connaître au juste les forces qu'il amenait. Ils commencèrent par maudire amplement, de concert, les vents et la mer; puis ils cherchèrent s'il n'y aurait pas encore moyen de faire du mal à leur ennemi commun, en dépit des élémens conjurés contre eux. Il en coûtait cruellement à sire Auboin de s'en retourner, sans avoir tiré l'épée; et tous ses gens fatigués de la mer avaient bonne envie qu'on les menât au butin, pour se remettre de leur long ennui; car ils ne savaient encore rien de la paix, ni de la prison de Jacques l'Archevêque, dont le sire de Surgères n'eut garde de leur parler. Maingot voyant le chef et la troupe en si bonne disposition, prit de nouveau Auboin à l'écart, et lui dit : « Le malheur qui me poursuit veut que vous soyiez venu vingt-quatre heures trop tard. Je ne puis plus me joindre à votre expédition; car le roi de France, à qui j'ai fait *aveu*, me poursuivrait pour *paix brisée*, quoique ce fût contre un vassal de ses ennemis; et ses lois sont cruelles à ce sujet **. Mais Jacques l'Archevêque n'a point

---

* Je joins ici le nom de Charente pour bien distinguer les deux Tonnay. Dans le manuscrit, le nom de Tonnay est toujours seul, pour signifier celui qui est sur la Charente.

** On a vu que saint Louis ne condamnait pas à moins qu'au gibet ceux qui étaient coupables de *paix brisée*.

traité avec Eudes de Rochefort ; rien ne vous empêche de tenter un coup de main. Je vous fournirai des guides, des outils, des vivres. J'ai même chez moi quelques *soudoyers* (20) étrangers qui quitteront mon service, pour passer au vôtre. Les ennemis m'ont surpris le château de Muron, au moment où je croyais qu'ils n'oseraient jamais sortir de la défensive. Ce qu'ils ont fait, vous pouvez le faire. Tout occupés à se réjouir de leur petit triomphe, et de la paix qui l'a suivi, ils sont loin de songer au danger qui les menace. Demain, laissez vos gens à terre pour les remettre de la fatigue de la mer, mais faites charger de l'eau et des vivres de toute espèce sur vos bateaux, et annoncez votre rembarquement. Que vos gens eux-mêmes en soient persuadés ; tant mieux s'ils en murmurent. Mais dès que la nuit sera venue, vous leur ferez prendre les armes ; des guides seront prêts pour vous conduire au château que vous devez attaquer. Ces soudoyers, dont je vous ai déjà parlé, vous attendront près de là. Ils dirigeront eux-mêmes les attaques vers les points les plus faibles ; car il y en a parmi eux qui y ont été en garnison. Avec de l'audace et de la promptitude vous réussirez, comme ont réussi ceux qui me l'ont enlevé il y a peu de jours. Dans le cas de succès, sire Auboin, je vous donne le château et toute la terre qui en dépend, aux mêmes conditions que les tenait Hue de Muron, dont la veuve m'a trahi, en consentant à retourner sous la suzeraineté de Tonnay. Aussi, je vous demande de me remettre la perfide entre les mains, lorsque vous serez maître de la place, ainsi que Bertrand de Broue, qui commande dans ce château. » Sire Auboin, déjà fort disposé à tenter quelque entreprise plutôt que de s'en retourner comme il était venu, se trouva encore plus alléché par la perspective d'une terre et d'un château. Il promit donc de se porter

avec vigueur, comme il en était capable, à cette expédition. Tout étant réglé entre lui et le seigneur de Surgères, celui-ci s'en retourna de suite à son château. Le lendemain, ayant pris en particulier les chefs de ses Brabançons, il leur dit : « Braves guerriers, c'est avec regret que je ne puis employer vos bras et votre courage dans ce moment ; mais si vous le voulez, je vous indiquerai une occasion d'acquérir de la gloire et du profit. » Alors il leur parla de l'expédition de sire Auboin contre le château de Murou. Mais en même temps il leur expliqua qu'il fallait qu'ils envoyassent un d'entr'eux offrir leurs services, comme de leur propre mouvement, au seigneur poitevin ; que pour lui, il avait les mains liées par la paix de la veille. Ces étrangers, pour qui la guerre était un métier, remercièrent Guillaume de son avis, firent partir de suite un des leurs pour aller trouver sire Auboin, et du reste ils se conduisirent d'après les avis du sire de Surgères.

Guillaume savourait d'avance le plaisir de se venger d'un infidèle et d'un rival. Mais il se trouva lui-même victime d'un acte de vengeance qu'il s'était attiré. Il était d'un caractère violent. Dans un moment de colère il avait maltraité un de ces étrangers qu'il voulait employer à l'exécution de ses desseins. Celui-ci, voyant qu'il se présentait une occasion de se venger et d'avoir du profit, ne la laissa pas échapper. Il trouva le moyen de prévenir sire Bertrand que le château de Muron devait être attaqué dans la nuit, par une troupe de Poitevins, venus par mer, et par les Brabançons à la solde de Guillaume Maingot. Puis il dit mystérieusement aux plus affidés de ses camarades, qu'il croyait que le seigneur de Surgères les envoyait à cette expédition, pour les faire exterminer et se dispenser ainsi de leur payer ce qu'il leur devait

encore. Car il avait entendu, assurait-il, des choses qui lui faisaient croire qu'ils trouveraient l'ennemi préparé à les recevoir. Ces propos circulaient parmi les inférieurs; mais aucun n'osait les répéter aux chefs, de peur que cet avis ne fût attribué à la lâcheté.

Cependant, sire Bertrand, averti de l'attaque qui le menaçait, n'avait pas perdu un instant, pour se mettre en mesure de faire tourner ce projet à la honte de ses ennemis. Il envoya en toute hâte un message au seigneur de Rochefort. Mais en attendant, voyant le peu de monde qu'il avait pour résister à ses ennemis, même venant à découvert, il essaya de détourner l'attaque plutôt que de la soutenir. Il arrangea aux ouvertures des créneaux de ses murailles, dans les endroits de l'accès le plus difficile, des pieux couverts d'armures; puis il fit disposer de grands amas de sarmens, de paille et d'étoupes, à toutes les places des fossés par où l'ennemi pouvait le plus facilement arriver; il posta en face, ses meilleurs archers, et tout auprès, des sergens qui tenaient cachées des mèches et des torches toutes prêtes, pour mettre le feu aux étoupes, à un signal donné. Ayant ainsi fait ses dispositions, il attendit l'événement.

Sire Auboin, favorisé par une nuit des plus obscures, s'avançait plein de confiance, pour prendre possession de son fief. Mais il advint que ce ne fut pour lui qu'un *château en Espagne* (21). A peu de distance de Muron, il fut joint par les étrangers qui devaient coopérer à son entreprise, menant avec eux des charrettes, chargées de tous les appareils d'une escalade. Auboin disposa son monde pour trois attaques, en se ménageant un corps de réserve, pour porter secours où il serait besoin. On s'avança ainsi, dans le plus grand silence, vers le château, où tout paraissait plongé dans le sommeil de la sécurité.

Mais à peine ceux qui étaient à la tête des colonnes d'attaque furent-ils descendus dans les fossés, qu'ils se virent entourés de flammes et accueillis à coups de flèches, avec de grands cris. A la lueur des feux, tous les créneaux des murailles et des tours parurent garnis de gens de guerre. Alors les étrangers ne doutèrent plus de ce qui leur avait été dit de Guillaume Maingot, et criant à la trahison, ils se mirent à regagner leurs échelles, pour ressortir des fossés. Mais plusieurs y restèrent, les uns atteints par les traits de l'ennemi, les autres renversés par leurs propres gens qui se pressaient encore pour descendre; car sire Auboin avait voulu que l'exécution fût brusque, et il avait distribué des gens résolus, qui faisaient hâter les assaillans. Mais tout le courage des chefs ne put empêcher l'étonnement et la terreur que répandirent l'accueil inattendu que recevait la troupe et les cris de trahison qui s'échappaient de toutes parts. Sire Auboin se vit donc forcé, quoi qu'il en eût, de renoncer à son attaque et de retirer son monde, d'autant que la prudence lui disait que, puisqu'il ne pouvait pas enlever la place d'emblée, il était dangereux de s'y arrêter long-temps; car il pouvait lui venir d'un moment à l'autre de nouveaux ennemis de Tonnay. Toutefois ce cruel contretemps n'abattit point son courage; il fit ses dispositions de retraite en homme de tête, et se mettant à l'arrière-garde, il reprit le chemin de ses vaisseaux. Mais il n'était pas à la fin de ses peines. Dès que le seigneur de Rochefort avait su le débarquement des Poitevins, et leur entreprise contre le château de Muron, il avait fait monter à cheval sa meilleure cavalerie, et en même temps il avait rempli trois fortes barques d'arbalêtriers, et autres sergens, pour aller enlever, s'il était possible, les vaisseaux de ses ennemis. Ces deux expéditions réussirent

également. Les vaisseaux de sire Auboin qui étaient gardés par fort peu de monde, furent enlevés sans grande peine, et de son côté il fut atteint, dans sa retraite, à une lieue de Muron, par le détachement que sire Eudes avait envoyé à sa poursuite. Mais sans s'étonner, il se jeta dans un gros village dont il ferma les avenues avec des charrettes; et arrêta facilement la cavalerie ennemie. Pendant qu'il était ainsi assiégé, un de ses gens, échappé des vaisseaux, parvint à pénétrer jusqu'à lui et l'instruisit du nouveau malheur qui lui était survenu. Toujours inébranlable, le brave Auboin eut pris, en un instant, sa résolution. Il pensait bien qu'après quelques tentatives, les ennemis renonceraient à le forcer dans un village, pendant la nuit, avec de la cavalerie seulement, et qu'ils attendaient le grand jour pour recommencer leur attaque. C'est ce qui arriva en effet : les hommes d'armes de Tonnay ne tardèrent pas à cesser leurs inutiles efforts, et ils allèrent se rassembler dans un endroit découvert pour n'y être pas surpris et y attendre le jour qui devait leur livrer la troupe de sire Auboin. Mais dès que celui-ci connut que ses ennemis prenaient du repos, il partit le plus silencieusement possible, et se faisant conduire à travers des vignes et des bois, il arriva jusqu'aux pieds des murs de Surgères, où on ne s'attendait à rien de semblable. Ses gens, par son ordre, avaient pris quelques échelles aux dernières maisons qu'ils avaient rencontrées; les plus lestes franchirent facilement les murs de la ville, et courant à la porte, ils la firent ouvrir. Alors toute la troupe entra, et pendant qu'une partie, en bon ordre et sous les armes, marchait droit au château, les autres, et surtout les Brabançons se mirent à piller outrageusement toutes les maisons. Guillaume Maingot fut fort heureux que le pont-levis de son château se trouvât levé, car il n'aurait pas été

plus épargné que sa ville, et la personne du maître aurait été en fort grand danger. Ce n'est pas toutefois que sire Auboin fût parfaitement convaincu que le seigneur de Surgères l'eût trahi; mais il y avait assez d'apparence à cela, pour qu'il excusât sa troupe de le croire, et cette opinion une fois établie, il avait songé à en tirer parti. Se trouvant en campagne, devant un ennemi supérieur, au milieu d'alliés qui venaient de faire la paix, sa pensée fut de surprendre la ville et le château de Surgères et de s'y établir de manière à y attendre de nouvelles chances, ou à faire du moins une capitulation plus avantageuse qu'en plaine, avec ceux de Tonnay.

On se figure quel dut être l'étonnement de Guillaume Maingot, quand il vit sa ville occupée et pillée par des gens, qui la veille étaient ses alliés ou ses stipendiés. Il envoya un héraut aux créneaux de la porte du pont-levis, demander l'explication de cette trahison. On lui répondit qu'il n'avait pas le droit de parler de trahison, lui qui avait envoyé des alliés surprendre des ennemis qu'il avait prévenus. Il eut beau protester qu'il n'avait rien fait de pareil, Auboin lui dit qu'il avait perdu ses vaisseaux pour avoir suivi le conseil du sire de Surgères, par qui il avait été trompé. Qu'il espérait bien que Guillaume pour qui il était venu de Poitou, l'indemniserait de ses pertes et de ses peines, et il demandait à être reçu dans le château. On passa une partie de la nuit en pourparlers, sans pouvoir s'entendre; les deux partis fatigués renvoyèrent l'explication au jour; les uns faisant des préparatifs d'attaque, les autres de défense. En attendant, chacun resta maître du terrain qu'il occupait, et le pillage de la ville continua. Le jour n'éclaircit pas beaucoup la position de Guillaume Maingot; car à peine avait-il repris ses explications avec sire Auboin, qu'un héraut se pré-

senta de la part du seigneur de Rochefort, pour demander au sire de Surgères pourquoi il avait *brisé la paix*. Il répondit qu'il ne l'avait point brisée, que ceux qui avaient attaqué le château de Muron, l'avaient fait pour leur compte, et que cela ne le regardait pas. Mais le héraut lui répliqua que son maître savait bien ce qui en était, que s'il reconnaissait le même haut-justicier, il citerait Guillaume au tribunal dudit baron, pour qu'il fût puni selon la loi; mais que puisqu'il n'avait pas cette ressource, car leurs souverains étaient plutôt prêts à se déclarer la guerre qu'à réclamer justice l'un de l'autre pour leurs vassaux, sire Eudes saurait bien se la faire lui-même.

Guillaume vit alors qu'il s'était pris dans un piége dont il ne sortirait pas, sans laisser une partie de ses plumes. Il répondit au héraut de Tonnay qu'il enverrait vers le seigneur de Rochefort un député qui le satisferait. En attendant, il le fit entrer, le traita bien, accompagnant ses courtoisies d'honorables présens. Ce qui n'empêcha pas celui-ci de lui déclarer, de la part du seigneur de Rochefort, qu'il eût à envoyer son fils en otage à Tonnay, jusqu'à ce qu'il eût payé dix mille deniers d'or à l'agnel; sans quoi sire Eudes allait entrer, avant midi, sur les terres de Surgères, et viendrait l'assiéger du côté de la campagne, tandis que les Poitevins et les Brabançons le tenaient bloqué du côté de la ville. « Qu'il n'en fasse rien ! s'écria sire Maingot tout effrayé. Dites-lui plutôt, noble héraut, que je lui donnerai quinze mille agnels d'or s'il veut venir m'aider à chasser ces coquins-là. » Le héraut repartit pour porter cette propotition à sire Eudes qui s'était avancé jusqu'à Muron, afin d'être plus près des opérations qu'il dirigeait. Ce seigneur jugea qu'il était de son intérêt de persuader aux Poitevins que

Maingot les avait trahis. En conséquence, il renvoya en toute hâte vers le sire de Surgères lui dire qu'il eût à faire conduire son fils à Muron avec une promesse de quinze mille agnels d'or, et que lui Eudes allait marcher sur la ville de Surgères, pour en chasser les Poitevins et les Brabançons. Cet arrangement fut exécuté de part et d'autre. Aimar de Pont-l'Abbé, commandant les troupes de Tonnay, arriva aux portes de Surgères, comme d'une part, Auboin pressait vivement le château, et que de l'autre les vassaux de Guillaume Maingot se rendaient de tous côtés pour recouvrer la ville de leur seigneur : ils ne furent pas peu surpris de se trouver les alliés de Tonnay, contre les gens de Jacques l'Archevêque. Quoi qu'ils en pensassent, ils obéirent à leur seigneur. Les murs de la ville furent escaladés en vingt endroits, et la garnison du château fit une sortie dans la ville. Toutefois, Auboin ne cédait le terrain que pied à pied, espérant fatiguer ses ennemis et obtenir une capitulation honorable; mais ayant été blessé, et voyant ses gens ébranlés par cet événement, il envoya un héraut dire qu'il voulait se rendre, mais à des ennemis, et non à des traîtres. Il déclara donc que lui et tous les siens étaient prisonniers de Tonnay, mais qu'ils ne remettraient leurs armes qu'au pied du château de Muron; et il offrit des otages à sire Aimar. Cette proposition déplut fort aux gens de Surgères, qui voulaient reprendre leur butin; mais comme cela faisait les arrangemens du parti de Tonnay, Aimar de Pont-l'Abbé menaça de se joindre aux Poitevins si on ne voulait pas les laisser sortir; et comme alors il devenait incontestablement le plus fort, il fallut bien que Maingot et ses gens en passassent par cette dure condition. Aimar fit donc partir ses prisonniers avec leurs armes, et emmenant tous leurs blessés; il couvrit lui-même leur marche,

pour qu'ils ne fussent pas insultés par leurs ennemis. Arrivés aux portes de Muron, ils remirent leurs armes et tout le butin qu'ils avaient fait à Surgères ; ensuite ils furent conduits dans les prisons du château, excepté les blessés, dont le seigneur de Rochefort fit prendre le plus grand soin. Dès que sire Auboin fut pansé, Eudes alla le voir, et lui dit : « Brave chevalier, vous avez servi avec un grand courage la cause de celui qui vous a envoyé. Vos revers ne diminuent point votre gloire. Aussitôt que vos forces vous permettront de partir, vous serez libre de le faire, je me charge de négocier votre rançon avec sire Aimar. Dès demain, je commence à renvoyer tous vos gens, mais par petites troupes, et par différens chemins, pour qu'ils ne fassent point de désordre. Lorsque vous serez en Poitou, je vous prie de dire au jeune damoisel Hugues de Parthenay, que c'est à sa considération que je relâche ainsi les serviteurs de son frère, sans rançon. » Sire Auboin remercia, comme il le devait, le seigneur de Rochefort, de sa générosité, et lui promit de s'acquitter de sa commission pour le noble damoisel dont il se plut à exalter les belles et aimables qualités.

Sire Eudes fut très-content d'avoir trouvé une aussi heureuse occasion de reconnaître, pour la dame de Tonnay, le beau procédé qu'avait eu le jeune damoisel envers Hélissente, lorsqu'il sut la guerre injuste dont la menaçait son frère.

Cette journée se passa en grandes réjouissances à Tonnay et au château de Muron. Le seigneur de Rochefort promit à ses braves compagnons d'armes de les *indemniser de la rançon* (22) de leurs prisonniers sur la somme qu'il avait imposée à Guillaume Maingot pour le rachat de sa ville. Comme la parole de sire Eudes était une chose sacrée, tout le monde s'en contenta, et se livra à la joie.

Les choses allaient bien différemment à Surgères. Tout y était dans la désolation ; mais aucune douleur n'égalait celle de Guillaume Maingot. La perte du château de Muron, l'infidélité d'Alzaïs, le pillage de la ville de Surgères, la lourde contribution à laquelle il s'était soumis pour éviter une ruine entière, la brèche que devait porter à sa réputation sa conduite apparente avec les Brabançons et les Poitevins; et plus encore le soupçon, dont il aurait bien de la peine à se laver, d'avoir brisé la paix; tout cela jetait son âme tantôt dans les convulsions, tantôt dans l'abattement du désespoir. Mais Dieu permit que ses malheurs ne fussent pas perdus pour lui. L'abbé de la Grâce-Dieu (23), après sa médiation de Tonnay-Boutonne, était allé passer quelques jours chez l'abbé de Saint-Jean d'Angely (24). A son retour, le château de Surgères était trop sur sa route, pour qu'il ne s'y arrêtât pas. Il vit la désolation de Guillaume et il en fut touché. Le vénérable Eugène était un homme plein de lumières et de charité. Il tâta avec beaucoup de ménagement les plaies du sire de Surgères. Il trouva ce malade moins éloigné de la guérison qu'il ne l'avait craint. Guillaume reconnut ses fautes, rougit de ses désordres, et une fois rentré dans le sentier de la vertu, il ne s'en écarta plus. La guerre ayant éclaté, l'année suivante, entre la France et l'Angleterre, Guillaume servit Louis à qui il avait fait hommage, avec beaucoup de zèle et de bravoure ; mais il ne voulut point se porter de sa personne contre les terres de Tonnay, de peur que l'occasion ne réveillât en lui un ressentiment qu'il satisferait peut-être, en croyant agir pour la cause commune. Sa conduite lui valut les éloges de son maître; et lorsque, par la suite, le saint roi passa en Orient, Maingot l'accompagna. Malgé les malheurs de cette croisade, il y acquit beaucoup de gloire par sa

valeur ; et, revenu dans ses terres, il y donna, jusqu'à la fin, l'exemple d'une vie honorable et vertueuse.

Mais pour revenir aux temps qui nous occupent, quelques jours après les événemens qui avaient fini, de la manière que nous avons dite, la guerre privée de Tonnay, sire Bertrand, étant dans le château de ce nom, y vit arriver le vénérable frère Archambaud, qui venait complimenter le seigneur de Rochefort et ses braves compagnons, sur leurs brillans succès. Après avoir reçu lui-même de grandes félicitations sur la part de la gloire qui était due à sire Aimar de Pont-l'Abbé, son neveu, le commandeur tirant à part le seigneur de Marennes, lui dit qu'il pensait que, la guerre étant terminée, il reprendrait le dessein d'aller rejoindre son frère d'armes pour faire ensemble la campagne contre les Maures d'Espagne qu'ils avaient projetée. Sire Bertrand rougit et balbutia quelques mots qui n'étaient pas trop une réponse. Mais sans remarquer son embarras, frère Archambaud continua : « Vous causerez une grande joie au brave chevalier Raoul, car j'ai reçu hier une lettre de lui par un gentilhomme qui revient d'Espagne, et sire Raoul m'exprime bien vivement l'amitié qu'il vous porte et l'inquiétude où il est sur votre compte ; il me charge de vous faire parvenir l'assurance de ses sentimens, dès que cela me sera possible ; je me réjouis beaucoup de ce que la circonstance me le rend aussi facile, et je ne puis mieux faire que de vous remettre la lettre de votre ami. » Sire Bertrand la reçut avec beaucoup d'émotion, et s'approcha de la fenêtre pour la lire. Le commandeur le laissa seul et alla rejoindre le seigneur de Rochefort et sa compagnie. Bertrand lut plus d'une fois la lettre de son frère d'armes, et après l'avoir lue, il resta encore quelque temps à méditer sur cette lecture. Enfin, il s'approcha de frère Archam-

baud, et lui dit : « Noble commandeur, quand vous voudrez répondre à sire Raoul, je me chargerai de lui porter votre lettre. » Le vertueux hospitalier embrassa sire Bertrand et le pria de venir dîner, le surlendemain, à la commanderie de l'Hôpital, avec le seigneur de Rochefort et sire Aimar. Bertrand se rendit à son invitation, et partit deux jours après, emportant la lettre du commandeur, et une autre que lui remit le seigneur de Rochefort. Il avait eu la force de ne point retourner au château de Muron, et il avait envoyé un écuyer présenter ses excuses et ses regrets à la belle Alzaïs.

On peut juger de la satisfaction qu'éprouva le chevalier Raoul, en revoyant son frère d'armes. Les deux amis se précipitèrent dans les bras l'un de l'autre. La surprise augmentait l'émotion de Raoul. La vue de son ami réveillait, dans son âme, tant de sentimens divers, qu'il ne put s'empêcher de verser quelques larmes. Les spectateurs et surtout les dames ne virent pas sans étonnement le Beau Silencieux donner des marques si vives de sensibilité. Comme les curieux se pressaient de plus en plus autour de lui et du nouvel arrivé, Raoul emmena son ami dans son logement. Là, Bertrand lui remit les lettres de sire Eudes et de frère Archambaud. Raoul y vit ce que son frère d'armes ne lui aurait pas raconté : le défi porté à Jacques l'Archevêque, ainsi que le courage et la présence d'esprit, dont le seigneur de Marennes avoit fait preuve, à la prise et à la défense du château de Muron. Raoul loua et remercia Bertrand de sa généreuse conduite. Celui-ci, pour faire trève aux éloges que son ami lui adressait, se mit à lui raconter son voyage. Il lui dit qu'il avait passé par Bordeaux, où il avait vu madame de Tonnay, et lui avait porté la nouvelle de l'heureuse issue de la guerre contre Jacques l'Archevêque et Guillaume Maingot. « Et com-

ment avez-vous trouvé cette noble dame? interrompit Raoul. — Bien portante, mais excessivement triste. Et cependant il est question d'une bien haute fortune pour sa fille. — Quoi donc? — Il n'est pas possible que vous n'ayiez point entendu parler de cela; surtout vous trouvant ici avec une petite cour. — Je vis entièrement isolé dans ce pays; je ne cause avec personne; aussi je pense qu'on m'y trouve fort sauvage. — Eh bien! sachez donc, sire chevalier, que le roi d'Angleterre est devenu si amoureux de la belle Ermeline, qu'après avoir employé sans succès tous les moyens de la séduction, pour en faire sa maîtresse, poussé, dit-on, par les instigations et les manœuvres de Simon de Leycester, il en est venu au point d'offrir à la fille de madame Hélissente de l'épouser, en faisant casser son mariage avec Eléonore de Provence. Voilà où en étaient les choses quand je suis passé à Bordeaux. Vous devez croire toutefois que je ne répète là-dessus que les bruits populaires: car de semblables affaires ne se déclarent qu'au dénouement, et il m'était impossible de faire aucune question, à ce sujet, aux seules personnes qui eussent pu me dire positivement ce qui en était.... — Mais qu'avez-vous, sire Raoul? vous pâlissez! Est-ce que vous souffrez? — Oui, je souffre; je sens un étourdissement.... mais j'espère que cela se dissipera. — Ah! pardon, aimable chevalier, je viens de faire une imprudence. — Sire Bertrand, ne vous en affligez pas. Si quelque chose pouvait adoucir le mal que devait me faire une telle nouvelle, c'était la présence d'un ami qui saura compatir à ma faiblesse. — Cher Raoul, j'avais bien soupçonné que votre dévouement à la délivrance de la belle Ermeline avait pris naissance dans un tendre intérêt; que la gloire que vous aviez acquise à cette occasion avait dû augmenter ce sentiment

chez vous; mais j'avais pensé que les obstacles, le temps, la distance..... — Ah! cher Bertrand, le temps et la distance ne peuvent rien ici. — Eh bien! sire Raoul, ne vous contraignez pas. Vous êtes avec quelqu'un à qui vous avez inspiré autant d'estime que d'amitié : cédez à votre émotion. Si depuis long-temps vous n'avez pu épancher vos peines, ne m'enviez pas le bonheur de vous procurer ce soulagement. »

Raoul, vaincu par le langage de l'amitié, rompit enfin un silence qui ne cachait plus rien. « Généreux chevalier, dit-il en laissant échapper quelques larmes, vous voyez devant vous un homme condamné à une souffrance qui ne peut finir qu'avec la vie. Je sais combien ma passion doit paraître folle et ma conduite extraordinaire. Mais si vous aviez pu entendre comme moi les plaintes de la belle Ermeline sur son malheur d'épouser Guillaume l'Archevêque, vous auriez comme moi éprouvé le besoin de combattre le tyran à qui elle allait être livrée. Toutefois je ne m'aveuglai point sur ma situation, et content d'avoir rendu à la liberté une beauté malheureuse, je me serais éloigné, comme vous savez que j'en avais le dessein, après la guérison des légères blessures que j'avais reçues au tournoi, si un accident funeste ne m'eût retenu. Ce que j'ai entendu dire d'Ermeline, pendant mon séjour au pied du château qu'elle habitait, les malheurs qui lui sont survenus à cause de moi, en place de ceux que j'avais éloignés d'elle; les grâces incomparables que j'ai contemplées dans toute sa personne, lorsque le hasard força madame de Tonnay de s'arrêter chez le digne commandeur où j'étais encore malade : tout cela a tellement accrû l'amour dont les premiers accens de sa voix avaient suffi pour jeter le germe dans mon cœur, avant que mes yeux eussent vu sa beauté, que désor-

mais il n'y a de cause naturelle que la mort qui puisse m'ôter ma passion. Cependant un nouveau malheur est encore ajouté chez moi à celui d'aimer sans espérance : c'est de penser que la céleste Ermeline va être la cause d'un grand scandale et de l'affront fait à une reine vertueuse. Il est impossible que la noble et généreuse fille d'Hélissente soit heureuse, en causant le malheur et l'humiliation de sa reine. Croyez que si ce mariage s'accomplit, Ermeline sera loin de mériter l'envie dont elle sera l'objet. Voilà, mon ami, ce qui augmente mes souffrances. »

Les deux frères d'armes s'entretinrent ainsi, tout le reste du jour, et le lendemain on ne les vit qu'ensemble et ne paraissant s'apercevoir de rien de ce qui était autour d'eux.

Cependant ce n'était pas sans impatience que plusieurs personnes guettaient le moment de pouvoir joindre séparément le nouvel arrivé. Sire Bertrand se présenta chez les seigneurs et les dames qui se trouvaient réunis aux eaux; mais ses premières visites furent si courtes, que l'on ne put décemment lui faire de question que sur lui-même; et la brièveté de ses réponses fit craindre qu'il ne fût aussi peu communicatif que son ami.

La reine de Navarre, qui n'avait pas une médiocre curiosité de savoir quelque chose sur le chevalier mystérieux, jusqu'alors impénétrable pour elle, accueillit sire Bertrand avec une affabilité toute particulière, et abrégeant pour lui les étiquettes qu'elle avait déjà fort restreintes aux eaux, elle le fit engager pour le lendemain à une promenade et à une collation. Bertrand exprima respectueusement sa reconnaissance pour cette invitation si gracieuse, et dit qu'il se rendrait aux ordres de la reine. Il y alla en effet. La princesse n'avait réuni qu'un petit

nombre de ses plus intimes habitués. Après quelques questions obligeantes pour sire Bertrand même, elle lui demanda où il avait connu le jeune chevalier qu'il avait retrouvé aux jeux des lices, le jour de son arrivée. « Je ne vous cache pas, ajouta la reine, que le silence et l'obscurité dont s'est enveloppé ce chevalier depuis qu'il est ici, ont excité une assez grande envie de le connaître, et que vous serez écouté avec quelque curiosité — Madame, répondit le seigneur de Marennes, je vous dirai ce que je sais sur cet aimable aventurier; mais il n'est pas en mon pouvoir de vous faire connaître sa patrie ni sa famille; car ce sont deux choses que j'ignore moi-même.—Apprenez-nous ce que vous savez de lui, reprit la reine, la vive amitié qui paraît vous unir l'un à l'autre augmente l'intérêt qu'on est disposé à porter à vos récits.»

Alors sire Bertrand raconta comment un jeune étranger s'était présenté pour entrer en lice au tournoi de Tonnay; les belles attestations qu'il avait montrées de ses voyages à Constantinople et à la Terre-Sainte, où il avait eu l'honneur d'être reçu chevalier par le roi de Navarre sur le champ de bataille... « Comment! interrompit la reine avec étonnement, ce chevalier a reçu l'accolade du roi monseigneur, et il n'en a rien dit ici! Voilà une étrange discrétion! Mais continuez, sire chevalier, votre histoire.» Bertrand reprenant donc la parole, dit que dans les diplômes dont sire Raoul était porteur, une très-noble origine lui était attribuée et certifiée par les plus grands personnages de la cour de l'empereur d'Orient; mais que les noms de sa famille et de sa patrie n'y étaient point indiqués. Puis, le seigneur de Marennes entretint la reine de la manière brillante dont ce jeune chevalier avait paru au tournoi, des preuves d'adresse et de force

qu'il y avait données, de sa glorieuse joute contre Guillaume l'Archevêque, enfin du terrible combat qu'il avait soutenu contre ce redoutable champion, et qu'il avait terminé victorieusement. Ce récit fait avec chaleur, excita une très-vive admiration pour le bel inconnu, parmi tous les auditeurs de sire Bertrand. Mais lorsque ce seigneur vint à parler de la cruelle blessure que Raoul avait reçue en trahison, du courage, de la douceur et de la piété qu'il avait témoignés, pendant ses violentes et longues souffrances, de la manière généreuse dont il avait pardonné à son assassin, toutes les dames, sans en excepter la reine, furent attendries jusqu'aux larmes, et les hommes mêmes ne purent s'empêcher de laisser voir qu'ils étaient vivement touchés.

Bertrand avait arrêté là son récit. Mais lorsque la reine fut un peu revenue de son émotion : «Sire chevalier, dit-elle, vous venez de nous raconter de ce jeune héros (car je dois lui donner ce nom) des exemples de courage et de vertu qui n'ont pas moins ému notre admiration que notre sensibilité. Mais nous n'avons rien vu dans ses aventures qui puisse justifier la profonde tristesse et le silence dans lesquels il reste obstinément plongé. — *Ma haute et doubtée dame* (25), reprit Bertrand, je vous ai dit ce que la renommée vous aurait sans doute porté, un peu plus tard. Quant aux peines secrètes de sire Raoul, puisqu'il en fait mystère, je craindrais de me tromper et d'aller contre ses intentions, en hasardant d'en expliquer la cause. — Sire chevalier, je loue votre réserve, dit la reine; mais, pour changer de conversation (et la reine n'en changeait pas), dites-moi, je vous prie, si cette Ermeline de Tonnay, dont on commence à parler beaucoup, est aussi belle que la renommée nous la représente, surtout par la bouche des personnes qui vien-

nent de Bordeaux. — Madame, elle est admirablement belle ; elle l'est au point que je ne crois pas qu'il soit permis à une mortelle de l'être davantage... à moins qu'elle ne soit reine. » Quoiqu'il y eût dans cette réponse une certaine teinte de familiarité qui s'écartait du langage dont il est convenable d'user avec de si hautes personnes, Bertrand corrigea si bien par son ton, son attitude et une lueur d'admiration respectueuse qu'il laissa échapper de ses regards, ce qu'il y avait d'un peu aisé dans ses paroles, que Marguerite, loin d'en être choquée, lui répondit en souriant : « Sire Bertrand, je vois que si vos contrées donnent de belles femmes, il en sort aussi des chevaliers fort courtois et disposés à soutenir et même à augmenter beaucoup les priviléges des reines. »

Cette fin de dialogue ramena une douce gaîté parmi la compagnie. Lorsqu'on servit le goûter, la reine dit à Bertrand : « Sire chevalier, je suis fâchée de ne pouvoir vous réunir avec votre ami ; mais il ne m'a pas traitée moins sévèrement que tout le monde. Cependant vous me donnez quelque espérance de le voir se rendre à la société, et quand il saura par vous combien on est ici favorablement disposé pour lui, il ne s'obstinera pas à nous tenir rigueur. — Madame, sire Raoul sera sans doute pénétré de reconnaissance pour l'accueil que vous avez daigné faire au récit de ses dernières aventures ; mais il ne pourra pas mettre à profit les bontés que vous témoignez pour lui, car il part demain. — Comment ! demain, dit la reine avec un étonnement mêlé de chagrin, sans nous prévenir, sans prendre congé ! — Madame, il m'a chargé de mettre ses hommages et ses services à vos pieds, et il se propose de venir vous demander vos ordres, ce soir. — Il ne me donne pas le temps de les faire longs. Quelle bizarrerie ! Je ne révoque rien de ce que j'ai ac-

cordé d'admiration au courage et aux vertus de votre ami ; mais, en vérité, il est d'une sauvagerie qui passe tout exemple. — Madame, il faut pardonner quelque chose au profond chagrin qui l'accable tout entier. — Eh bien, pardonnons-lui, et faisons des vœux pour que ses malheurs cessent, ou qu'il s'en console. »

La princesse congédia sa compagnie de bonne heure, pour faire les lettres qu'elle voulait donner au chevalier Raoul. Elle écrivit au roi Ferdinand de Castille et au roi Jacques d'Arragon, (26) pour leur recommander le jeune chevalier qui leur remettrait ses commissions, et qui ne franchissait les Pyrénées que pour combattre les ennemis du nom chrétien.

Raoul se rendit le soir, accompagné du seigneur de Marennes, chez la reine, pour prendre ses ordres. Dès qu'il fut en sa présence, elle lui dit : « Quoi! sire Raoul, je viens d'apprendre que vous avez combattu, dans la Terre-Sainte, sous les ordres du roi de Navarre, que vous avez mérité, par votre valeur, que ce prince vous reçût chevalier de sa propre main, et vous ne m'avez pas dit un mot de cela! En vérité, un tel silence est sans exemple. — Ah! madame, vous pouvez par là juger de mon malheur; mais je vous dirai plus. Le roi de Navarre tient le secret de ma destinée dans ses mains; c'est pour venir le trouver que je suis repassé en Europe.—Eh bien! monseigneur Thibaut me refuserait aujourd'hui d'éclaircir mon sort, que ce refus me serait indifférent. Toutefois, si ce prince eût été dans ces contrées, je me serais jeté à ses pieds, afin de lui renouveler l'hommage de ma reconnaissance pour l'honneur qu'il m'a octroyé. « La reine alors reprit avec bonté : » — Quoique je me plaigne de vous, sire Raoul, vous pouvez vous charger avec confiance des lettres que je vous remets. Je sais bien que vous

n'en auriez pas besoin et que votre courage vous aurait bientôt fait connaître ; mais comme il est possible que quelque trève suspende à votre arrivée l'emploi de votre bras, je désire que vous receviez, de suite, des monarques pour qui sont ces lettres, l'accueil que vous méritez. Je fais des vœux également pour que vous trouviez au-delà des Pyrénées les consolations qui n'ont pu vous être fournies de ce côté-ci. — Noble et bienveillante reine, reprit Raoul, je ne vais point chercher de consolations ; je vais accomplir, selon mes forces, les devoir d'un chevalier chrétien, et je demande à Dieu de mourir à la besogne ; mais jusque-là je conserverai le souvenir de vos bontés, que je méritais bien peu d'attirer sur moi. — Chevalier, j'espère que le ciel n'exaucera pas de longtemps toutes vos prières ; et que vous repasserez les monts avec beaucoup de gloire, et soulagé des peines que vous aurez portées en Espagne. »

Raoul partit, parce qu'il se voyait l'objet d'une trop honorable et trop obligeante curiosité, pour qu'elle ne lui fût pas importune. Il ne voulut point attendre sire Bertrand, qu'un peu de fatigue et peut-être le secret désir de répondre au bon accueil qu'il recevait de la petite cour de la reine de Navarre, retinrent encore pour quelques jours, aux eaux. Les deux amis se donnèrent rendez-vous à Burgos.

Sire Bertrand hérita d'une partie de l'intérêt qu'on avait porté à son ami. Raoul était toujours le commencement et le prétexte des conversations qu'il avait avec les dames de la cour de Marguerite. Mais on finit par trouver qu'un chevalier qui parlait avec grâce, et avec toute la complaisance qu'on pouvait exiger, valait mieux pour la société, que le plus beau des silencieux. Aussi lorsqu'au bout de très-peu de jours, sire Bertrand annonça

qu'il allait partir pour rejoindre son ami, une très-aimable dame s'écria de surprise : » — En vérité, sire chevalier, vous êtes bien peu curieux de connaître ce pays-ci... Cependant la reine vous y a reçu de manière à vous en rendre le séjour agréable. — Hélas, Madame, répondit le seigneur de Marennes, laissant échapper tout en souriant, un soupir qui provenait de plus d'un regret, ce cruel homme m'arrache de partout ! Mais que peut-on refuser à quelqu'un de si malheureux ! — Que ne lui opposez-vous les liens qui vous retiennent ? Car enfin vous dites qu'on vous arrache. — Ah ! madame, n'a-t-il pas pour lui les Maures d'Espagne? — Il est certain, interrompit alors la reine, en prenant part à la conversation, que la partie n'est pas égale, et sire Bertrand est très-louable de se laisser entraîner vers les lieux où la gloire et l'amitié l'appellent. En d'autres temps, je l'aurais invité à prolonger son séjour parmi nous et même à me suivre à Pampelune ; mais aujourd'hui je sais trop combien les rois de Castille et d'Arragon désirent voir des guerriers français venir se ranger sous leurs bannières, contre les Infidèles, pour que je les prive d'un chevalier dont la valeur peut être si utile à la cause chrétienne. Sire Bertrand, nos vœux vous suivront dans les champs de l'Espagne ; allez joindre votre brave et malheureux ami, votre frère d'armes ; tâchez que le désespoir dans lequel il paraît plongé, car je n'ai jamais vu un homme affecté d'une si profonde douleur, ne lui fasse pas négliger toute prudence. La sagesse n'est point incompatible avec le courage, elle rend le guerrier plus redoutable aux ennemis, plus utile à la cause qu'il défend. Croyez-vous, sire Bertrand, que le chevalier Raoul vous donne de ses nouvelles ? — Madame, mon pauvre ami est parti pénétré, jusqu'aux larmes, de vos bontés, et m'a recommandé de ne pas laisser passer

un jour, sans vous renouveler l'hommage de sa reconnaissance; mais une cruelle pensée le subjugue et l'absorbe tellement, que je ne lui crois pas assez de liberté d'esprit pour qu'il ne puisse pas lui arriver de négliger les plus importans devoirs. — Voilà un homme étrange! dit la reine; mais il faut le considérer comme un malade à qui l'on pardonne tout. » Puis, elle ajouta en souriant : « Sire Bertrand, si vous n'avez pas une pensée qui vous absorbe tellement que toute liberté d'esprit vous soit ôtée, je vous prie de nous faire savoir dans quelle partie de l'Espagne vous aurez porté vos armes et quels trophées vous aurez enlevés aux Infidèles. — Madame, répondit Bertrand, à peu près sur le même ton que la reine avait employé, mais avec la nuance de respect qui convenait, j'ai mes douleurs, j'ai mes regrets très vifs, mais je ne prétends point les comparer à la désolation de mon infortuné frère d'armes. Il n'appartient pas à tout le monde d'arriver là; et j'ose espérer qu'il me restera toujours la force de remplir le devoir que m'impose l'honneur insigne que vous daignez faire à mon ami et à moi, en m'ordonnant de vous instruire de ce qui pourra nous arriver de digne d'être mis sous vos yeux. — Eh bien! reprit la reine, ne manquez pas d'écrire à mon *clerc du secret* (27), ou à telle de ces dames qui voudra se charger de votre correspondance. Si vous n'alliez pas rejoindre sire Raoul, je vous aurais remis des lettres pareilles à celles dont je l'ai chargé; mais puisque vous êtes son frère d'armes, vous recevrez le même accueil que lui des princes à qui elles sont adressées. Sire Bertrand mit un genou en terre, pour exprimer la reconnaissence qu'il avait des bontés de la reine, et après lui avoir demandé si elle n'avait pas d'autres ordres à lui donner, il prit congé d'elle, et partit le lendemain.

La reine de Navarre, elle même, ne tarda pas à quitter *Luz* (28), pour repasser les monts et retourner à Pampelune. Cette princesse s'entretenait souvent, avec les seigneurs et les dames de sa cour qui l'avaient accompagnée dans son voyage en Bigorre, de l'inconsolable chevalier Raoul, et de l'aimable sire Bertrand. Elle s'attendait qu'au moins ce dernier lui ferait savoir des nouvelles de leur arrivée à l'armée et de l'accueil qu'ils auraient reçu du roi à qui ils auraient présenté les lettres qu'elle avait remises à Raoul. Mais cinq mois se passèrent, sans qu'elle entendît parler d'eux. Elle ne savait comment interpréter ce silence. Quelquefois elle pensait que Raoul avait succombé à sa douleur avant d'arriver au camp des chrétiens et que Bertrand n'avait pas voulu par discrétion remettre les lettres de son ami; que peut-être il avait été tué. La reine s'attendrissait sur le sort de deux braves et aimables guerriers arrêtés si jeunes dans leur carrière. Elle avait épuisé là-dessus toutes les conjectures que son esprit pouvait lui suggérer, lorsqu'un jour, un chevalier castillan qui revenait de l'armée, lui remit de la part du roi Ferdinand, son maître, la lettre suivante :

« Madame ma sœur*, je vous fais la présente lettre à laquelle je vous prie d'avoir toute et entière foi, quelque extraordinaires que soient les faits qui s'y trouvent renfermés.

---

* Ferdinand de Castille n'était point frère de Marguerite de Bourbon; mais il paraît que l'usage de se traiter de frère et sœur était déjà adopté dans la correspondance des rois et reines entre eux; sans être toutefois une formule absolue. Edouard I, écrivant à Baliol, roi d'Ecosse, mettait : *Fratri dilecto et fideli.* L'ayant forcé à lui faire hommage, il supprima *fratri*, ne voulant plus traiter un vassal de frère.

« Parmi les nombreux aventuriers qui passent sans cesse les monts, pour combattre le ennemis du Christ, il nous est arrivé, il y a quelques mois, deux frères d'armes qui n'ont pas tardé à se faire connaître, par de tels prodiges, que je doute que depuis Pélasge et le Cid, il se soit frappé de plus beaux coups, en Espagne, pour la cause de la foi. Mais un de ces généreux champions de la croix ayant été blessé et pris dans une embuscade, peu de temps après son arrivée, je ne vous parle que de celui que nous avons conservé et que je vous renvoie. Je ne vous dirai point le nombre d'Infidèles tombés sous l'effort de son bras, dans les champs de la Castille ; mais voici deux exploits si remarquables qu'ils ne peuvent être passés sous silence.

« J'assiégeais, depuis deux mois, un château très-fort, situé dans une position importante. Plusieurs assauts furieux avaient été livrés avec grande perte de chrétiens. Voulant enflammer davantage le courage de mes troupes, j'avais annoncé que je ferais seigneur du château et de la terre qui en dépendait, le guerrier qui arriverait le premier sur ses murs, et y planterait le drapeau de Castille. De nouveaux efforts avaient été tentés, mais la garnison nombreuse, brave, et fournie abondamment de tous les moyens de défense, avait repoussé mes troupes. Je croyais que je serais forcé de devoir au temps et à la faim, ce que je ne pourrais obtenir de la force; lorsque le jeune chevalier en question, que d'autres expéditions avaient jusqu'alors conduit ailleurs, arrive devant cette place. Instruit des attaques qui avaient déjà été livrées, il fait trois fois le tour du château, l'examine bien attentivement, et attend le jour de l'assaut. Suivi d'une troupe de volontaires enflammés par les exploits qu'ils lui avaient déjà vu accomplir, il choisit son point d'attaque, monte le premier à une échelle, et arrive de même sur le mur au

milieu d'une grêle de traits, criant d'une voix terrible : « Castille ! Castille ! » Là il est long-temps seul, à l'ouverture d'un créneau, luttant contre six Maures qui s'efforcent de le précipiter dans le fossé; il les terrasse, ouvre un passage à ses compagnons et se rend maître de la muraille. Il y laisse quelques guerriers chrétiens pour défendre les créneaux emportés par sa valeur. Pour lui, il se lance dans la ville à la tête des plus déterminés de sa petite troupe; court à la porte, tue tous les Maures qui la gardent, abat le pont-levis et appelle les chrétiens qui se jettent tête baissée dans la place. Il y rentre avec eux, et en peu de momens toute la garnison est exterminée. Je fais appeler ce jeune héros, et je lui dis que, selon ma promesse, ce château, et les terres qui en dépendent, sont à lui. Il me répond que je ne lui avais fait aucune promesse, et que je n'étais tenu à rien envers lui; car il était venu sans avoir connaissance de ma proclamation. « Noble étranger, lui dis-je, vous ne vaincrez point un roi de Castille en générosité. Le château est à vous; je n'en veux que l'hommage, pour vous compter désormais au nombre de mes vassaux. » Le jeune guerrier s'incline profondément, puis se met à genoux et me fait hommage; mais sans me remercier, et sans qu'aucune marque de joie paraisse sur son visage. Cette cérémonie terminée, il va reprendre son rang dans l'armée, sans se montrer au pavillon royal. Mais à quelques temps de là, il fit une action encore plus prodigieuse. Il arrive, en poursuivant les ennemis, devant un pont où il les trouve retranchés avec des arbres abattus et des chariots. Ne pouvant les forcer en les attaquant de front, il se jette, suivi de cinq guerriers seulement, dans une petite nacelle qui ne pouvait pas porter plus de monde, traverse la rivière à la vue des ennemis qui ne cessent de lui lancer des traits, aborde mal-

gré eux sur la rive opposée, attaque le pont par derrière, et après une lutte, où six hommes en combattent cent, il parvient à la tête du pont, renverse les abattis; et nos gens qui, jusque-là, n'avaient pu le seconder que par leurs arcs et leurs arbalètes, se précipitent sur le pont et forcent le passage. Cette action m'a rendu maître de plus de dix lieues de pays; car l'ennemi, qui avait réfléchi à l'importance de ce poste, envoyait un gros corps de troupes pour le défendre: mais instruit par ses fuyards que les chrétiens s'en étaient emparés, il a cru que nous y étions en grande force, et il s'est replié dix lieues plus loin. Lorsqu'on m'eut rendu compte d'un exploit si merveilleux et si profitable à la foi et à mes armes, je fis dire au jeune aventurier de se rendre le lendemain à mon quartier où je voulais lui donner, à la vue de toute mon armée, une récompense digne de ce nouveau service. Mais j'appris que, au lieu de m'obéir, il avait rassemblé un escadron des guerriers les plus entreprenans de l'avant-garde, qu'avec eux il s'était avancé fort loin dans le pays ennemi, où il avait surpris et mis en fuite un corps de troupe six fois plus nombreux que le sien; mais qu'emporté par sa valeur il s'était trouvé séparé des siens, au milieu d'un groupe de cavaliers maures, et que là son cheval avait été tué et lui-même couvert à l'instant de blessures. Cependant, ses braves compagnons, s'apercevant qu'il manquait, s'étaient jetés avec une nouvelle furie sur les Infidèles qui, revenus de leur étonnement, et, se rassurant sur leur nombre, se disposaient à venger l'affront qu'ils venaient de recevoir. Un combat terrible avait recommencé, et ce n'était qu'après une demi-heure des plus grands efforts, que les guerriers de la foi s'étaient rendus maîtres du champ de bataille, et avaient enlevé leur vaillant compagnon, sans savoir toutefois s'ils pourraient le ramener en

vie jusqu'au camp. C'est dans cet état qu'il m'a été présenté, parce que j'avais fait faire une marche rapide, en avant, au gros de l'armée. Je l'ai embrassé à la vue de toutes mes troupes et je lui ai passé au cou une chaîne précieuse; puis j'ai commandé aux plus habiles de mes chirurgiens de lui donner tous leurs soins. Comme son écuyer avait été tué, mes gens ont ouvert ses valises, pour en tirer ses habits, et là ils ont trouvé une lettre à mon adresse qui m'a été portée de suite. C'était la vôtre. Vous voyez, madame ma sœur, que vous n'avez pas trouvé, dans ce chevalier, un messager aussi exact qu'il est brave. Quoi qu'il en soit, je vous remercie de me l'avoir adressé, car vous ne pouviez me faire un présent plus précieux. Voyant donc que ce jeune héros vous intéressait, je vous ai fait faire cette relation, que je reconnais exacte, et que vous lirez avec satisfaction, ainsi que fera tout ami du nom chrétien. Enfin, comme on m'a dit qu'aucune des blessures de ce brillant champion n'était dangereuse, mais qu'il serait fort long-temps à guérir, j'ai pensé à le faire conduire chez vous, afin qu'il fût plus loin du théâtre des armes qui a trop d'attrait à ses yeux, pour qu'il ne s'y précipitât pas avant le temps, s'il en était à portée. J'ai voulu aussi, par là, le rapprocher de la France, d'où j'ai lieu de croire qu'il nous est venu, et le mettre à même d'aller y achever sa guérison. Attendez-vous donc à le voir arriver prochainement. Il suivra de près ma lettre que j'ai confiée à un autre que lui, et pour cause. Au reste, mon intention étant de faire connaître à tous, dès ce moment, et en attendant de plus hautes faveurs, le prix que j'attache à la vaillance, j'ai ordonné qu'un écuyer, trois hommes d'armes, deux pages et six archers, tous entretenus à mes dépens (29), suivissent partout le chevalier Raoul, soit en paix, soit en guerre, pour le servir

contre *toute âme vivante*, excepté contre moi. Sur ce, je pric Dieu, madame ma sœur, qu'il vous *doint* de longues années et bonnes * ».

La reine lut cette lettre avec un grand intérêt. Quelque étrange que fût, à son égard, la conduite de sire Raoul, elle n'en fut ni étonnée, ni offensée. « Il faut se consoler avec les rois triomphans, dit-elle ; il ne les traite pas mieux que moi, même lorsqu'ils lui donnent des châteaux. »

Cependant Marguerite se disposa à recevoir le jeune héros comme un vainqueur des Maures, jouissant de la plus haute faveur du roi de Castille. Pour justifier les soins et les honneurs qu'elle lui destinait, elle se hâta de faire copier et répandre la relation que lui avait adressée Ferdinand. Un bel appartement fut préparé, dans le château, pour Raoul. La reine avait ordonné que des courriers, placés aux frontières de ses états, du côté de la Castille, vinssent lui annoncer l'arrivée du jeune guerrier sur les terres de Navarre ; et, dès qu'elle en fut instruite, elle lui envoya une escorte d'honneur, pareille en nombre à celle que Ferdinand avait affectée au chevalier. C'est ainsi que Raoul fit son entrée au château de la reine, dans une superbe litière dont le roi lui avait fait présent, ainsi que de son équipage. Il était en outre suivi de six énormes mulets dont quatre étaient chargés de sa part de butin dans la prise du château qu'il avait conquis, et des présens du roi de Castille ; et ses pages conduisaient chacun en main un superbe destrier maure,

---

* Cette formule de complimens en fin de lettre, qui s'est conservée en Espagne, était également en usage en France à cette époque et long-temps encore après.

autre cadeau du roi Ferdinand. Un chirurgien de ce prince, qui ne l'avait jamais quitté depuis le jour où il fut blessé, l'accompagnait.

Dès que le chevalier fut déposé dans le magnifique lit qui l'attendait, Marguerite l'envoya complimenter par son chambellan. « Mettez ma reconnaissance aux pieds de la reine, répondit Raoul; mais assurez-la que si le roi de Castille aussi bien qu'elle avaient voulu m'épargner les honneurs dont ils m'accablent, et dont je ne suis pas digne, j'en aurais été bien content : l'état où je suis a pu seul m'empêcher de m'y soustraire.

Cependant la reine, qui savait combien l'austère et inflexible douleur de Raoul était difficile à manier, prit tous les ménagemens que la délicatesse pouvait suggérer, pour ne pas l'importuner. Elle lui fit dire, par son chambellan, qu'il ne verrait que les personnes qui pourraient lui convenir, et aux heures qu'il désignerait. Raoul répondit qu'il ne désirait voir que le chapelain et le médecin. Ils ne tardèrent pas à se présenter chez lui. C'étaient deux sages et prudes hommes, qui travaillèrent également à détendre l'exaltation de la douleur, chez le héros malade; mais dans des motifs et par des moyens différens. Le premier, soumettant toutes les affections terrestres à des fins supérieures; le second, plus de ce monde, habile dans la connaissance des passions, et fort versé dans les agitations des cours, tâchant de distraire peu à peu le jeune chevalier, par le récit des nombreuses aventures que sa longue carrière lui avait donné le temps d'apprendre. Il lui citait des exemples de situations qui paraissaient désespérées, et qui pourtant avaient eu une fin heureuse. Pendant quinze jours, Raoul ne voulut voir que ces deux personnes et le chambellan. Le chapelain ou un autre prêtre disait la messe dans sa chambre,

tous les matins, à sept heures; le médecin venait à huit heures du matin et à quatre heures du soir, et le chambellan à midi.

Cependant les dames de la cour qui avaient connu sire Raoul aux eaux, étaient fort désireuses de le revoir. Le médecin fit si bien, que Raoul consentit à recevoir la visite de cette même dame qui lui avait fait d'inutiles prévenances de courtoisie, de l'autre côté des monts. Raoul commençait alors à quitter le lit pendant quelques heures de la journée; il put même se tenir debout un instant, pour recevoir cette dame. Elle se hâta de le prier de se rasseoir; mais il lui dit : « Madame, je veux que vous puissiez dire à la reine ce que je dois à sa bienveillance; car ce sont les soins que j'éprouve ici qui m'ont mis à même de faire d'aussi heureux progrès dans ma guérison. — Si les vœux de la reine, répondit cette dame, pouvaient y aider autant que ses soins, vous guéririez encore bien plus vite; car quoique vous ayez mis un peu de négligence à remplir ses commissions, elle n'a point de rancune contre vous; elle vous pardonne tout, en faveur des actions prodigieuses et inouïes qui lui ont été rapportées de vous. — Madame, mes actions sont très-communes; mais il a plu au roi Ferdinand de les apprécier et de les récompenser fort au-delà de leur valeur. Quant aux lettres de la reine, si j'ai négligé de les remettre à ce monarque, c'est que j'avais imaginé qu'il n'y était question que de moi, et que je ne pensais pas qu'il fût fort intéressant d'en occuper ce prince. D'ailleurs, ce n'était pas pour voir des rois chrétiens que j'avais franchi les monts; je ne cherchais que les Maures. — Il paraît, sire chevalier, que vous les avez trouvés et vus de près, et sans doute plus qu'ils n'auraient voulu. — Ils m'ont vu aussi à leur tour de trop près pour moi, comme vous

voyez. — Sire chevalier, vous leur aviez fait assez de mal pour qu'ils aient cherché à se venger. » La dame fit quelques questions à Raoul sur la nouvelle contrée que le roi de Castille venait d'enlever aux Maures; puis elle se retira, ne voulant ni fatiguer ni effaroucher un homme d'une humeur aussi solitaire : elle évita, dans ce premier entretien, de faire des questions au chevalier sur son frère d'armes, de peur de l'émouvoir trop vivement.

Lorsque la reine revit cette dame, elle lui fit conter son entrevue avec Raoul, et lui demanda ce qu'elle en pensoit. — Madame, je crois que ce chevalier serait aussi aimable que brave, s'il pouvait devenir moins triste. — Je le crois aussi, dit la reine; mais on est forcé de convenir qu'il est bien glorieux, pour une femme, d'avoir inspiré une passion aussi sérieuse que celle qui occupe ce chevalier. Si la belle Ermeline répondait à de si beaux sentimens, la fortune est bien injuste d'avoir si cruellement empêché l'union de deux si nobles cœurs. »

Cependant la guérison de sire Raoul s'opérait rapidement. Il faisait chaque jour des promenades en litière, et commençait même à marcher dans les jardins du château. Dès qu'il put s'habiller de manière à se présenter devant la reine, il lui fit demander la permission de lui faire sa cour. Marguerite le reçut avec beaucoup d'émotion; les mérites et les infortunes de ce jeune héros la touchaient vivement; elle le trouvait digne d'un meilleur sort; elle aurait estimé heureuse la femme qui aurait fait son bonheur. Raoul voulut s'excuser de son horrible négligence, la reine lui dit : « Sire chevalier, le roi de Castille vous a pardonné, il faut bien que je vous pardonne aussi, moi, qui ne peux que cela, et qui n'ai point, sur mes frontières, de provinces maures à vous montrer à conquérir. J'avais prié sire Bertrand de vous suppléer;

il me l'avait promis. J'ai été surprise que ce chevalier, qui n'avait pas les mêmes causes de chagrin et de préoccupation que vous, n'ait pas rempli sa promesse. — Ah! madame, il n'a pas été coupable. En le justifiant, je suis obligé de rappeler un événement bien douloureux pour moi; mais pourtant je ne le fais pas sans quelque consolation, puisque je rappelle en même temps un glorieux exemple du courage et du dévouement héroïque de mon généreux frère d'armes. Le premier corps de troupes castillanes que nous rencontrâmes n'était pas celui que Ferdinand commandait en personne; mais nous trouvions les Infidèles en face, cela nous suffisait. Dès le lendemain, il y eut un combat, et nous cherchâmes à y faire notre devoir. Pendant deux mois, on combattit de même, presque chaque jour, et avec un extrême acharnement de part et d'autre. Enfin, un soir, m'étant imprudemment laissé emporter à la poursuite des ennemis, je me trouvai enveloppé par un nombre tellement supérieur, qu'il était impossible que je ne succombasse pas, lorsque Bertrand, suivi de cinq ou six guerriers seulement, se précipita sur les Maures, et, après des prodiges de valeur, les mit en fuite et me dégagea. Nous revenions triomphans et persuadés que la journée était finie. Mais en débordant un petit bois d'oliviers, nous fûmes assaillis si brusquement par une embuscade, que, de prime abord, plus de la moitié de nos chevaux furent renversés. De ce nombre, fut celui de Bertrand. J'employai en vain tout ce que la nature m'a donné de forces à délivrer mon ami, à qui je venais de devoir mon salut: le nombre des ennemis, l'obscurité de la nuit, les violences mêmes de mes compagnons qui emmenaient mon cheval par la bride, tout concourut à me contraindre de renoncer à mon entreprise. Je rentrai au camp, dé-

sespéré. Le lendemain, la division de troupes où je me trouvais eut ordre de rejoindre l'armée du roi, et, depuis ce moment, je n'ai plus entendu parler de Bertrand. Je n'ai d'espoir que dans la cupidité des Maures, qui aura pu leur faire épargner leur captif. J'attends qu'une trève me permette de leur offrir, pour le racheter, tout ce que je tiens de la munificence du roi de Castille. »

« Sire chevalier, dit la reine, j'espère que le ciel vous aura conservé un ami digne de vous. J'ai un grand plaisir à vous entendre parler de lui, et je compte que, dans d'autres entrevues, vous me direz ce qu'il était chargé de m'écrire. Pour cette fois, je veux abréger notre entretien, quelque intérêt que j'y trouve. Ce serait me montrer l'alliée des Maures, que de ne pas prendre soin de votre santé. »

Cette première visite fut donc courte, mais Raoul ne put guère se dispenser de la renouveler tous les jours; ce qui fournit à la reine les occasions d'admirer la modestie avec laquelle le chevalier parlait d'actions nombreuses, dont une seule aurait suffi pour faire la réputation d'un guerrier. Cette vertu, ajoutée aux qualités héroïques qui ornaient Raoul, achevait d'en faire à ses yeux un chevalier accompli; mais elle ne pouvait dissiper la sombre mélancolie qui l'obsédait et qui laissait trop voir que le respect et la courtoisie le déterminaient, plus que toute autre chose, dans la part qu'il prenait aux conversations de la noble société où il se trouvait.

La reine avait eu l'attention de recommander chez elle, que personne ne parlât, devant le malade, de l'événement survenu auprès de Bordeaux, à la dame de Tonnay ainsi qu'à sa fille, et dont Marguerite avait été instruite, pendant que le chevalier était à l'armée de Castille.

Mais la prudence de la reine ne put tout prévoir. Il y avait déjà près de deux mois que Raoul était à sa cour, et la bonté du tempérament du chevalier, la salubrité de l'air, les soins des médecins et de tout ce qui l'entourait, les fréquens exercices qu'il faisait, soit à pied, soit à cheval, lui avaient rendu la santé et presque toutes ses forces. Déjà il songeait à retourner contre les Maures, lorsque deux seigneurs gascons, venant de l'armée de Ferdinand, arrivèrent à la cour de Navarre, avec des lettres de ce prince pour la reine Marguerite. Ils savaient que Raoul était dans son palais, et ils le connaissaient beaucoup, car l'un avait monté à l'échelle avec lui, à l'assaut du château de Toralva, l'autre l'avait suivi à l'attaque de Puente-Nero.

En sortant donc de l'audience dans laquelle ils remirent, à la reine, les dépêches de Ferdinand, ils se firent conduire dans la chambre de Raoul, et se précipitèrent dans ses bras. Ils les accueillit avec autant de chaleur que sa tristesse constante pouvait le permettre; et les ayant fait asseoir, il leur demanda des nouvelles de l'armée. Ils lui apprirent que les Maures avaient été si frappés de terreur, par les dernières affaires où il avait pris une si grande part, que, depuis, ils s'étaient toujours tenus sur la défensive, et battant en retraite, partout où ils n'avaient pas des forces infiniment supérieures à celles des chrétiens, et qu'enfin ils avaient demandé et payé fort cher une trève de six mois; que du reste le roi n'avait point oublié le guerrier à qui devaient principalement s'attribuer ces heureux résultats, qu'il avait souvent fait l'éloge du chevalier Raoul, et qu'il avait laissé voir l'intention de manifester sa reconnaissance de la manière la plus éclatante. Ils ajoutèrent qu'ils avaient quelque soupçon de l'espèce de récompense que le roi destinait à sire Raoul,

mais qu'ils devaient et voulaient laisser à la reine de Navarre le soin de l'en instruire. Raoul entendit ces dernières paroles avec une indifférence qui étonna d'abord ses deux compagnons d'armes à qui l'espoir d'une pareille fortune aurait tourné la tête de joie; mais ils se rappelèrent qu'à l'armée ils ne l'avaient jamais vu rire, et qu'après les plus grands exploits, il était aussi sérieux, qu'un autre après une défaite. La seule réflexion de Raoul fut que le roi Ferdinand avait eu tort de donner du relâche aux Infidèles, jusqu'à ce qu'il les eût jetés au moins au-delà du Détroit. Les chevaliers gascons sourirent de cette modération ; et cherchant, à leur tour, des nouvelles, ils dirent à Raoul : « — Sire chevalier, vous qui êtes ici voisin de la France, apprenez-nous donc ce qui en est de cette incroyable aventure arrivée au château du Diable, près Bordeaux. » — Messeigneurs, leur répondit Raoul, je ne sais de quoi vous voulez parler. Mais comme je ne suis pas plus curieux ici que vous ne m'avez vu à l'armée, il n'est pas étonnant que cette aventure soit tout-à-fait nouvelle pour moi. » Alors ces gentilshommes lui racontèrent qu'un de leurs compatriotes venant de France, leur avait rapporté qu'une société nombreuse de la cour du roi d'Angleterre, ayant été en fête au château du Diable, chez le sire d'Albret, et ayant eu la curiosité de voir ses souterrains, une partie de ce beau monde y avait disparu, sans qu'on eût jamais pu les retrouver, malgré toutes les recherches qu'on avait faites par les ordres du roi, qui avait perdu, de cette étrange manière, l'incomparable Ermeline de Tonnay, au moment où l'on assurait que ce prince était déterminé à l'épouser. A ces mots, Raoul fit un cri d'effroi ; ses yeux restèrent un instant fixes, sa bouche était entr'ouverte, ses bras tendus en avant, et après quelques mouvemens convulsifs, il tomba évanoui.

Ses amis le relevèrent; puis l'un des deux se précipita hors de la chambre pour chercher du secours. Le médecin arriva et ses soins rendirent enfin à Raoul l'usage de ses sens. Mais il n'ouvrit les yeux que pour les refermer, comme quelqu'un qui a horreur de la lumière. Ses soupirs ne pouvaient dégager sa poitrine oppressée, on craignait qu'il ne suffoquât; le médecin lui fit ouvrir une veine, et une perte de sang copieuse put seule calmer peu à peu l'affreux transport du chevalier. Mais un abattement extrême et une tristesse plus sombre encore que son état habituel succédèrent à l'agitation délirante de l'infortuné Raoul. Pendant trois jours, il se refusa à toute nourriture, et le médecin, instruit de la cause de son mal, laissa voir des craintes sur la perte de sa raison.

Cependant dès que la reine apprit cet événement, elle fut dans une désolation extrême; elle se reprochait de n'avoir pas prévenu à temps les deux étrangers : mais comme ils venaient de Castille, ils ne lui avaient fait naître aucune défiance. Les deux chevaliers de leur côté allèrent mettre aux pieds de Marguerite leurs excuses du mal qu'ils venaient de causer, bien involontairement, à un guerrier pour lequel ils s'étaient au contraire trouvés si heureux d'apporter de grandes et importantes nouvelles. — « J'ai lu vos dépêches, dit la reine, il paraît que vous en connaissez à peu près le contenu; mais vous voyez s'il est possible de s'en occuper, dans ce moment. Avec un âme telle que celle de sire Raoul, nous détruirions tout moyen de succès, en voulant brusquer cette affaire. Je verrai ce que le temps me permettra d'essayer. Aujourd'hui, nous ne devons nous occuper que de sauver la vie de votre ami. »

La reine, les deux chevaliers et toute la cour furent, pendant trois jours, dans de grandes inquiétudes. Ce ne

fut que le quatrième que le chapelain parvint, à force d'exhortations, à déterminer Raoul à prendre quelque aliment. Mais comme son gosier contracté par la douleur repoussait tout ce qu'on lui présentait :—« Vous le voyez, dit-il, ce n'est point coupable résolution de ma part; mais c'est répugnance de la nature qui veut que je finisse, parce que je n'ai plus assez de force pour porter mes maux. — Chevalier, dit le chapelain, vous qui avez montré tant de courage contre les ennemis de la foi, sachez en trouver contre votre propre douleur, contre la nature, s'il le faut : car n'est-elle pas souvent rebelle ? ne se montre-t-elle pas fréquemment ennemie de nos devoirs ? Que serions-nous, si nous lui cédions sans cesse ? D'ailleurs, chevalier, vous êtes jeune, les trèves sont courtes avec les Infidèles, votre épée sera bientôt utile aux chrétiens; gardez-leur votre bras, et hâtez-vous de recouvrer des forces que réclame la cause de la foi. » Le chevalier, ranimé par de semblables discours, faisait de nouveaux efforts, prenait quelque nourriture, mais bientôt il retombait dans l'accablement et le dégoût.

Il languissait ainsi depuis quinze jours, lorsqu'un matin les deux chevaliers gascons entrèrent chez lui de bonne heure et lui dirent qu'ils venaient lui demander s'il avait quelques commissions pour la France, parce qu'ils partaient le lendemain, d'après l'avis qu'ils avaient reçu que le roi d'Angleterre convoquait tous ses vassaux de Guienne pour la guerre qui paraissait inévitable entre lui et le roi de France. A ces paroles, les yeux de Raoul brillèrent d'un feu qui paraissait éteint chez lui, depuis long-temps. « La guerre ! dit-il avec vivacité, entre Louis et Henry ! Chevaliers, nous pourrons nous y trouver, malheureusement ce ne sera pas sous les mêmes bannières. Nos devoirs doivent passer avant nos affections. Du reste, je connais vos écus,

et jamais ma lance ne se tournera volontairement contre des guerriers que j'ai vus si prodigues de leur sang, pour la cause de la foi. Mais l'infâme Simon de Leycester pourra se repentir des conseils qu'il a donnés à votre roi. Dites-lui que je le chercherai dans la bataille, et que, s'il ose m'attendre, j'espère le punir de ses coupables manœuvres.— Sire chevalier, dirent les gentilshommes gascons, nous ignorons les motifs que vous pouvez avoir de vous plaindre du comte de Leycester; mais nous ne pouvons pas nous refuser à le prévenir que vous le chercherez. Nous regrettons vivement de ne plus vous avoir pour compagnon, ou plutôt pour guide dans le sentier de la gloire. Mais, sous quelque bannière que vous serviez, notre estime et notre amitié vous y suivront. »

Le lendemain, les deux étrangers, après avoir rendu leurs devoirs à la reine de Navarre, prirent congé du chevalier malade, avec les plus vives protestations de services, de part et d'autre.

A partir de ce jour, Raoul changea tout-à-fait de régime et d'habitudes. Au lieu de l'abattement où il languissait, on le vit se livrer au genre de vie le plus actif. Le matin, il faisait de longues promenades à pied, et presque tout le reste du jour, il était à cheval. Son tempérament robuste se prêtait à un passage aussi brusque du repos à une fatigue extrême. En peu de jours il reprit toute sa force; et, remerciant la reine des bontés dont elle l'avait comblé, il lui annonça qu'il se disposait à lui demander ses ordres pour la cour de France. Cette princesse avait différé jusqu'à ce moment à s'acquitter, auprès du jeune héros, de la commission dont elle était chargée de la part du roi de Castille, et dont elle eût bien voulu pouvoir se dispenser; car elle se flattait peu de réussir. Mais comment ne pas répondre à la confiance de

Ferdinand, et comment priver Raoul des bienfaits de ce prince, s'il se trouvait jamais disposé à les mettre à profit. Ces motifs l'ayant emporté sur toutes les autres considérations, elle dit au chevalier, le jour où il vint lui annoncer son projet de départ : « Sire chevalier, pourquoi quittez-vous si vite l'Espagne où vous avez acquis tant de gloire, où vous avez obtenu l'estime de tous ceux qui vous ont connu? —Madame, des devoirs impérieux m'appellent en France. — Cependant, chevalier, si le roi Ferdinand n'avait pas fait une trève avec les Maures, vous alliez retourner à son armée. — Il est vrai, madame; mais depuis ce temps-là, d'autres événemens survenus m'imposent d'autres obligations. — Eh! croyez-vous, sire Raoul, n'avoir pas aussi de grandes obligations envers Ferdinand? — Je connais madame, l'étendue des dons que m'a faits le roi de Castille; ils sont fort au-dessus de mes faibles mérites; mais mon bras ne lui est point utile dans ce moment; et, sans manquer à mes devoirs, comme son homme lige, je puis offrir mon épée à un prince qui n'est pas son ennemi. — Sire Raoul, vous vous trompez deux fois. Les dons de Ferdinand ne sont pas au-dessus de vos mérites, et vous ne connaissez pas tous ceux qu'il vous destine. Je suis chargée de vous en instruire. Je l'aurais fait plus tôt; premièrement, si je n'avais craint d'offenser une douleur trop vive; puis, si vous n'aviez toujours paru plutôt fuir que souhaiter des consolations de qui que ce fût. L'annonce que vous me faites de votre départ ne me permet point de différer plus long-temps, et je dois m'acquitter de la commission de Ferdinand. Ce monarque m'avait déjà mandé, dans le message qui a précédé votre arrivée ici, que vos derniers exploits avaient jeté une telle terreur parmi les Infidèles, et par suite lui avaient valu de tels avantages, qu'il vous destinait de plus hautes récompenses que celles

qu'il vous avait accordées jusque-là. Mais il ne s'était point expliqué sur l'espèce de récompense qu'il songeait à vous donner. Il me l'a fait connaître par les dernières lettres que m'ont remises les deux chevaliers gascons qui sont venus dernièrement à ma cour. Voici ce qu'il m'a mandé : « Voulant récompenser dignement le jeune héros que vous m'avez adressé, et montrer en lui le prix que je mets aux services des aventuriers étrangers qui consacrent leur valeur à l'expulsion des Infidèles hors des royaumes d'Espagne, je veux l'honorer de mon alliance en lui faisant épouser une jeune princesse du sang de Bourgogne (30), non moins vertueuse que belle, et à qui je donne pour dot tout le terrain compris entre les dépendances du château de sire Raoul et le pont qu'il a illustré par un fait d'armes digne d'éternelle mémoire; et, afin que le titre du chevalier étranger réponde à la hauteur de l'alliance qu'il contracte, ses terres seront érigées en comté. »

Voilà, sire chevalier, continua la reine, comme on sait récompenser la valeur en Espagne. Je vous dirai que j'ai ouï parler de la jeune princesse dont il est ici question : elle mérite l'éloge qu'en fait le roi. J'espère que vous reconnaîtrez à présent que vous avez de grandes obligations à acquitter envers le roi de Castille, et que vous ne songerez plus à retourner au-delà des monts.

— Madame, répondit le chevalier, si le roi Ferdinand était ici, je me jetterais à ses pieds, pour lui exprimer ma reconnaissance de sa générosité; mais je lui dirais que quelque grand et inouï que soit l'honneur qu'il veut me faire, une puissance invincible me force à le refuser. Mon premier devoir, en effet, en acceptant un don si illustre, serait de faire le bonheur de la princesse que le roi daignerait m'accorder. La tristesse et la préoccupa-

tion de mon cœur m'en rendraient incapable. — Sire chevalier, reprit la reine, c'est une grande et sublime vertu que la constance; mais enfin si elle impose des devoirs, elle est soumise elle-même à des bornes et à des conditions. Je crois, chevalier, vous avoir prouvé quelque intérêt et avoir enfin acquis quelque droit à vous faire des questions. Souffrez donc que je vous demande si vous avez fait, à quelque dame, un serment que la mort même ne puisse rompre. — Madame, je n'ai fait aucun serment, je n'en ai point reçu. Je n'ai aucune récompense à attendre de ma foi gardée; j'ai tout perdu! je ne veux plus qu'accomplir un devoir, celui de poursuivre des infâmes dont les crimes ont causé le malheur de la plus céleste des créatures; peut-être ferai-je repentir jusqu'à un roi qui n'a pas eu la force de respecter et de protéger l'innocence. Cette tâche acquittée, je ne survivrai pas long-temps à la perte de celle à qui mon sort a été lié dans ma pensée, dès le premier moment que je l'ai vue. Mais, afin que du moins ma mort soit utile à la défense de la croix, je retournerai dans la Palestine et j'y combattrai les Infidèles, jusqu'à ce que je succombe sous leurs coups. — Sire chevalier, est-ce que vous oubliez que nous avons des Infidèles en Espagne? Les trèves ne sont jamais longues avec eux. — Madame, je veux épargner, au généreux Ferdinand, les efforts d'une reconnaissance dont je ne puis goûter les effets. — Homme inconcevable! s'écria la reine, je ne vous persécuterai plus des offres du roi de Castille. Je ne vous demande que de retarder votre départ de six jours. N'accorderez-vous pas cela à une reine qui vous a témoigné quelque intérêt? — Ah! madame, je reconnais que je n'ai rien fait pour mériter les bontés dont vous me comblez; à peine sais-je vous en exprimer des remercîmens. Il faut que votre in-

dulgence, pour la misère qui m'accable, soit sans bornes. Je resterai puisque vous l'ordonnez et que la présence d'un homme si malheureux ne vous rebute pas. »

Trois jours après cet entretien, la reine fit appeler Raoul, à une heure à laquelle il n'avait pas coutume de la voir. Dès qu'il fut dans la chambre de la princesse, elle lui dit : « Sire chevalier, je veux vous faire savoir pourquoi je vous ai prié de prolonger votre séjour ici ; j'espère que vous pardonnerez à cette indiscrétion. » Alors elle fit un signe, et un homme qui était derrière un rideau s'avança vers Raoul qui reconnut sire Bertrand. Malgré la présence de la reine, les deux amis ne purent s'empêcher de se précipiter dans les bras l'un de l'autre. Puis Raoul, tombant aux genoux de Marguerite, en fondant en larmes, lui dit : « Oh ! la plus généreuse et la plus bienveillante des reines ! C'est à votre bouté que je dois la délivrance de mon ami, je n'en puis pas douter ; permettez-moi de baiser la main qui a brisé les chaînes d'un captif qui m'est si cher. » La reine tendit sa main à Raoul avec beaucoup d'émotion. Sire Bertrand ayant réclamé la même faveur, les deux mains de Marguerite furent bientôt baignées des larmes de la reconnaissance. La princesse ordonna aux deux chevaliers de se relever, et après avoir essuyé quelques pleurs que l'attendrissement lui avait arrachés à elle-même, elle dit à Raoul : « Il est vrai, sire chevalier, que c'est moi qui ai eu le bonheur de sauver votre frère d'armes, de sa dure captivité. Dès que j'ai appris de vous qu'il pouvait être vivant entre les mains des ennemis, j'ai fait partir un héraut fidèle et intelligent qui a profité du premier moment de trève, pour pénétrer chez les Maures, et en a ramené sire Bertrand. Ne m'en veuillez pas trop de vous avoir prévenu, car je sais que vous avez aussi envoyé un message pour cela. Mais le mien avait une plus grande

connaissance du pays. — Madame, dit Raoul, vous m'avez fait éprouver les seules sensations de joie que mon cœur pût ressentir. — Je désire, dit la reine, que ce soit d'un heureux augure pour l'avenir. » Ici Raoul soupira. La reine continuant, dit : « Mais ne nous occupons que du présent. Sire Raoul, vous voyez que j'ai bien cru au besoin que vous aviez de partir, lorsque je ne vous ai demandé que de différer votre voyage de six jours. Il ne vous en reste plus que trois à passer avec sire Bertrand; car n'espérez point l'emmener. Mon médecin m'a déjà dit qu'il n'est point en état de supporter les fatigues de la guerre dans ce moment, et qu'il lui faut encore plusieurs mois de repos et de soins. D'ailleurs, vous n'allez plus, comme en Espagne, combattre sous les mêmes bannières, et pour une cause qui vous est commune. Sire Bertrand doit *aide* et *service* au roi d'Angleterre, que vous, sire Raoul, regardez comme votre ennemi. J'avoue que c'est avec une grande peine que je vois la fortune séparer deux frères d'armes si dignes l'un de l'autre. — Madame, reprit Bertrand, la fortune ne séparera jamais nos cœurs. Les armées des rois sont grandes, et deux guerriers dans des rangs opposés peuvent servir leurs maîtres, sans se rencontrer, et même en s'évitant. — Sire Bertrand, je vois que vous avez déjà l'impatience d'augmenter la gloire que vous avez acquise en Espagne; mais vos forces ne sont point prêtes à seconder votre ardeur, et nous aurons de la prudence pour vous. »

Les deux guerriers passèrent donc quelques jours ensemble, à la cour de Navarre, comblant de bénédictions l'aimable reine à laquelle ils devaient le bonheur de se voir réunis. La reconnaissance avait enfin rompu la taciturnité de Raoul. Il répondit, pendant le reste de son sé-

jour à Pampelune, avec complaisance, et autant que sa modestie pouvait le lui permettre, à toutes les questions que la reine, ou les dames qui étaient auprès d'elle, lui adressèrent sur ses voyages et ses aventures, tant dans l'Orient qu'en France et en Espagne. On admirait que, si jeune, il eût pu déjà assister à tant d'événemens, et voir des pays si distans les uns des autres. Souvent, toutefois, au milieu de ses récits, une triste pensée venait s'offrir à son esprit. Il était un instant troublé, un soupir s'échappait de sa poitrine, une larme paraissait sur ses yeux. Mais il surmontait sa douleur, et continuait à satisfaire la curiosité de son noble auditoire, qui lui savait gré de ses efforts. Au reste, ce ne fut que chez la reine que l'on put jouir de la conversation de Raoul. Tout le reste de son temps fut employé à s'entretenir avec son ami, ou à s'occuper de ses préparatifs de départ.

Raoul avait accordé trois jours de plus à son frère d'armes. Marguerite, loin d'en être jalouse, les en remercia tous deux. Cette prolongation de séjour fut bien vite expirée, et Raoul alla prendre congé de la reine, et mettre à ses pieds toute l'effusion de sa reconnaissance. Prête à le congédier, elle lui dit : « Chevalier, le roi de Castille vous a récompensé comme un prince à qui votre épée avait valu de brillantes conquêtes. Mais il n'est pas le seul souverain qui vous ait des obligations. Tous les princes chrétiens, mais surtout ceux d'Espagne, doivent vous savoir gré de la terreur que vous avez inspirée aux Infidèles. Je veux ajouter à votre suite, un écuyer, deux hommes d'armes et un page, qui vous suivront partout, entretenus à mes dépens. Ce sont des gentilshommes dont j'estime les familles ; je veux qu'ils acquièrent de la gloire en combattant sous votre pennon. »

Le chevalier mit un genou en terre, et dit à la reine: « Madame, ayant cette dernière preuve de votre bonté incomparable, vous m'aviez déjà mis dans l'impossibilité de vous exprimer ma reconnaissance. Je ne puis plus que vous prier de chercher, dans la bienveillance de votre cœur, tout ce que doit ressentir le mien. » Ayant dit ces paroles, il baisa la main de la reine, se releva, et sortit. Marguerite s'étant retirée seule dans une de ses chambres, s'y laissa aller à une grande tristesse.

Raoul, qui était entré en Espagne, suivi d'un seul écuyer, en sortit avec une brillante escorte. Mais ne voulant paraître qu'en ennemi dans les provinces du roi d'Angleterre et du comte de la Marche, il passa par les terres du comte de Toulouse. De là il se dirigea par l'Auvergne, le Bourbonnais et le Berri, sur la Touraine, où le roi de France avait convoqué le ban et l'arrière-ban de son royaume (31).

Le chevalier trouva toute la cour de Louis à Chinon. La reine Blanche, mère du roi, la reine Marguerite, sa femme, et Jeanne de Toulouse, femme d'Alphonse, comte de Poitiers, embellissaient ce séjour de leur présence. La reine Blanche, qui avait long-temps écouté les chansons de Thibaut de Champagne, tout en se jouant de la folle passion du comte, avait pris goût aux trouvères de Champagne, de Normandie et de Picardie (32). Elle en avait toujours quelques-uns à sa suite. Marguerite et Jeanne avaient amené des troubadours, l'une de Provence, l'autre du comté de Toulouse. Le Poitou, dont les anciens comtes, ducs d'Aquitaine, avaient tant favorisé les lettres et même cultivé la poésie, n'avait point perdu tous ses poëtes. Le bon roi, malgré sa grande piété, prenait plaisir à entendre chanter ou réciter des vers, tant que les poëtes ne s'écartaient pas de la bonne morale et

de la décence *, et l'on peut penser que ceux qui en auraient eu la meilleure envie, ne s'en avisaient pas, en sa présence.

Raoul, trouvant une cour beaucoup plus gaie qu'il ne s'y attendait, résolut de se tenir à l'écart, là, comme à l'armée de Ferdinand. Il se contenta donc d'aller se présenter au maréchal du roi de France, de lui dire en quoi consistait la troupe qu'il menait à sa suite, et de lui demander ses ordres pour placer son pennon. Une bannière lui fut assignée, et le chevalier s'y étant rendu et fait recevoir, se tint tranquille dans son quartier, attendant le départ de l'armée. Mais il ne put rester long-temps dans l'obscurité qu'il cherchait. La reine de Navarre avait chargé l'écuyer qu'elle avait joint à sa troupe, de lettres pour le roi et pour Blanche de Castille. Elle se contentait de prévenir Louis, que le guerrier qui commandait la petite troupe dont faisait partie le gentilhomme qui lui remettrait sa lettre, avait fait, au service des chrétiens, en Espagne, des exploits merveilleux; mais que sa modestie égalait sa valeur, et qu'il fallait lui faire violence pour qu'il prît le rang qui lui convenait. Elle s'étendait en plus de détails dans sa lettre à la mère du Roi. Elle lui racontait ce qu'elle savait des malheurs et de la tristesse du chevalier, des offres superbes que le roi Ferdinand lui avait faites, et des refus de Raoul. Marguerite engageait Blanche à faire son possible pour amener le jeune héros à ne pas repousser la haute fortune qui l'attendait en Castille. Elle

* Cette observation ne doit pas étonner là; car, à cette époque, la licence des poëtes fut extrême. On peut s'en convaincre par le recueil des Fabliaux qu'a publié Barbazan, et, plus tard, Legrand d'Aussy.

lui représentait qu'il ne pouvait y avoir d'acquisition plus heureuse pour ce royaume, le chevalier s'étant fait, dans le peu de temps qu'il avait combattu sous les drapeaux de Ferdinand, une telle réputation, que les Infidèles n'osaient plus tenir où il se présentait.

Raoul était dans son logement occupé des moyens d'envoyer un message à sire Eudes de Rochefort et à frère Archambaud, pour les instruire de son arrivée à l'armée de Louis, et leur demander de leurs nouvelles, ainsi que de ce qui les intéressait, lorsqu'il reçut la visite d'un écuyer de la reine Blanche, qui lui dit que cette princesse désirait le voir, dès ce jour même, entre onze heures et midi, après son dîné. Le chevalier répondit qu'il se rendrait aux ordres de la reine. Il se mit donc en état de paraître devant elle, et se présenta à son logement. « Chevalier, lui dit Blanche, dès qu'elle eut reçu son salut, je désirais voir et remercier un guerrier à qui la Castille a de si grandes obligations; de plus, je voulais vous dire que je vous sais gré, de venir, après avoir si glorieusement servi la cause des chrétiens en Espagne, faire l'offre de votre bras à mon fils, dans sa querelle avec le roi d'Angleterre. — Madame, répondit Raoul, je ne méritais pas que vous daignassiez vous occuper de moi. J'ai tâché de remplir, en Castille, le devoir d'un chevalier chrétien. Le roi Ferdinand, qui a trop prisé mes faibles services, ayant jugé convenable d'accorder une trève aux Maures, je suis venu demander à être admis à combattre sous l'oriflamme. Car je ne doute point, madame, que la justice ne soit du côté d'un roi nourri par une mère qui a rempli le monde du renom de sa haute sagesse. » La reine lui fit quelques questions, après quoi elle le congédia en lui disant : « Sire chevalier, nous nous reverrons, et je désire

que vous ne montriez pas autant d'éloignement pour le monde, en France qu'en Espagne. »

Le roi ne fit point appeler Raoul, parce que, devant faire une revue de son armée le lendemain, il se réservait de lui parler alors. En effet, l'armée ayant été rangée, dès la pointe du jour, dans une belle plaine, Louis, accompagné des reines, et suivi de sa cour, parcourut, tous les rangs, adressant des paroles flatteuses à tous les chefs dont les troupes avaient l'air le plus martial, et présentaient l'apparence d'une meilleure discipline. Lorsqu'il fut à la bannière où se trouvait Raoul, qui était toute composée de volontaires, il le fit approcher, et lui dit : « Sire chevalier, vous arrivez précédé de beaucoup de gloire; je vous remercie de venir en poursuivre de nouvelle sous nos drapeaux ; il nous en reviendra une part. — Sire, répondit Raoul, je vous consacre mon épée et tout ce qui dépend de moi, pour vous servir contre vos ennemis (33). »

Comme le roi et toute sa cour s'en retournaient de cette revue, un chevalier qui arrivait de Paris apporta la nouvelle des grands progrès que les Tartares faisaient dans la Pologne, la Bohême et la Hongrie. Son récit causa un sentiment d'effroi parmi tous ceux qui l'entendaient. Blanche elle-même, malgré la fermeté habituelle de son caractère, ne put dissimuler son trouble. Mais son héroïque fils, soutenu par une foi inébranlable, lui dit : « Eh bien! qu'avons-nous à craindre, madame? Si ces gens-là viennent nous faire la guerre, nous en sortirons *victorieux ou martyrs* (34). En attendant, poursuivons nos desseins de soumettre les rebelles, c'est le devoir des rois; la voix des peuples s'élèverait contre eux, s'ils ne le remplissaient pas. Voyez les malheurs que la révolte a

causés à la Champagne et à la Bretagne *. » Ces paroles, dites avec un calme admirable, dissipèrent toutes les alarmes, et chacun ne songea plus qu'à suivre un prince qui, si jeune, puisait tant d'assurance dans sa piété.

Au dîné, Blanche annonça qu'elle réunirait le soir, chez elle, tous les chefs et les chevaliers les plus marquans de l'armée. Raoul ne fut pas oublié. Il aurait bien voulu se dispenser d'y paraître; mais il ne crut pas cela possible. Il y eut donc chez la reine un grand souper, après lequel Blanche reçut la présentation de quelques nouveaux chevaliers et damoiseaux qui se rendaient à l'armée. Parmi ces derniers se trouvait le jeune Guy de Clisson, présenté par le seigneur de Montaigu, dont il était destiné à être le gendre. Malgré la brillante fortune et la beauté du damoisel, Jacqueline de Montaigu avait refusé de recevoir sa main, jusqu'à ce qu'il eût mérité d'être fait chevalier en combattant contre les ennemis du roi de France, ou contre les Sarrasins. Lorsque le jeune Guy apprit que Louis allait entrer en Poitou pour faire la guerre contre les Anglais, il se couvrit de ses plus belles armes d'écuyer, chaussa ses éperons d'argent, et courut à cheval au château de Montaigu. Là il se jette aux pieds de Jacqueline, lui dit qu'il va combattre sous les drapeaux du roi de France; qu'il périra au champ d'honneur, ou qu'il reviendra chevalier, et il lui demande une parole d'espoir. Jacqueline lui fait la promesse tant désirée. Le damoisel repart et va s'offrir au roi de France. Cette aventure avait

---

* Thibaut de Champagne ayant été détaché de la ligue des grands vassaux par l'habileté de Blanche, ces princes, irrités, exercèrent sur ses terres d'épouvantables ravages. Quant aux malheurs de la Bretagne, ils furent amenés par la révolte de Pierre Mauclerc.

inspiré quelques couplets à un troubadour du Poitou, nommé René de Poitiers (35). La reine qui en était instruite, voulut qu'ils fussent chantés dans ce moment même, et devant le jeune damoisel qui s'en trouvait le héros. Le troubadour ayant pris sa harpe, chanta ainsi :

GUY DE CLISSON.

Pour mon pays, pour mon roi, pour l'honneur,
Je vais combattre, ô ma tant douce amie !
Je reviendrai plus digne de ton cœur,
Ou, pour le mériter, j'aurai perdu la vie.

Jne DE MONTAIGU.

Va, suis l'honneur, jeune et noble guerrier ;
Aux champs poudreux de la fière Bellonne,
Près de ton roi, cueille maint beau laurier :
De myrtes, au retour, je t'offre la couronne.

GUY DE CLISSON.

J'entends hennir mon coursier généreux.
Adieu, je vole où m'appelle la gloire.
Non, le succès pour moi n'est pas douteux,
Quand ta main est le prix offert à la victoire.

« Oh ! heureux, dit Raoul en lui-même, le guerrier à qui celle qu'il aime commande de vaincre ! »

Cependant *la reine* (36) avait applaudi au troubadour et avait joui de l'embarras du jeune damoisel qui n'avait pu s'empêcher de se reconnaître à la situation qui venait d'être peinte. Toutefois Blanche ne voulant pas prolonger cet état de gêne, dit : « Quelque autre poëte a-t-il une

chanson nouvelle à nous faire entendre ? » Alors Jeanne de Toulouse lui dit : « Madame, un de mes troubadours en a fait une, ce matin, sur la guerre qui va s'ouvrir. — Cela ne peut pas être plus frais, répondit la reine ; qu'il la chante. » Le troubadour se plaçant au milieu de l'assemblée chanta avec grande chaleur les vers suivans :

Nobles guerriers, notre roi, notre maître,
Vient nous guider à de nouveaux dangers.
Suivons ses pas, et faisons disparaître
Des champs français d'insolens étrangers.
Amis, redoublons de vaillance !
Nous chasserons l'Anglais de France.
Vive Louis !
Vivent les lis !

Le petit-fils du vainqueur de Bovine
Va déployer son brillant étendard ;
Son bras, fidèle à sa noble origine,
Va terrasser l'orgueilleux léopard.
Amis, redoublons de vaillance !
Nous chasserons l'Anglais de France.
Vive Louis !
Vivent les lis !

Ne souffrons pas que nos belles provinces
Restent en proie à nos fiers ennnemis.
Heureux sujets du plus juste des princes,
Servons l'honneur, le roi, notre pays.
Amis, redoublons de vaillance !
Nous chasserons l'Anglais de France.
Vive Louis !
Vivent les lis !

Quand il eut fini, le roi lui dit : « Troubadour, je vous

remercie des complimens que vous me faites ; je crois ma cause bonne et j'espère que Dieu la soutiendra. Mais Salomon a dit : « Ce n'est pas en tirant l'épée qu'il peut être permis de se vanter ; mais quand on la remet dans le fourreau. — Mon redouté sire, répondit le troubadour, vous et Salomon vous avez beau jeu d'être modestes; moi, je suis poëte et Gascon, j'espère que vous m'excuserez. » Le roi sourit de cette saillie, et les reines applaudirent au troubadour. Alors Louis, prenant la parole, dit à sa mère : « Madame, vous m'avez montré dernièrement une chanson sur le chevalier Fernand d'Amboise, par un de vos trouvères ; faites-la lui chanter, je vous prie. Il y a là des sentimens que j'aime. » Alors la reine ayant appelé Adrien d'Amiens, jeune trouvère de Picardie, lui dit de chanter la chanson que demandait le roi. Le trouvère se mit en place et chanta ainsi.

Etre modeste en sa vaillance,
De son Dieu conserver la foi,
Protéger partout l'innocence,
Toujours rester fidèle au roi,
Servir sa dame avec constance,
Etre galant, discret, courtois ;
Des nobles chevaliers de France
Telles sont les antiques lois.

Ainsi, des confins de l'aurore,
Le brave chevalier Fernand,
Vainqueur du Sarrasin, du Maure,
Vers la Loire s'en revenant,
De sa fortune et de sa lance
Au malheureux, à l'affligé,
Prêtait en tous lieux l'assistance ;
Par lui le faible était vengé.

Bientôt dans les champs de Bovine,
A Philippe il accourt offrir
Ce fer que, dans la Palestine,
Du sang païen il sut rougir.
Partout vaillant, partout fidèle,
Modèle d'amour et d'honneur,
C'est à ce prix que, d'Isabelle,
Il obtient la main et le cœur.

Le roi ayant demandé ces couplets, il est inutile de dire que toute l'assemblée en fut ravie.

« Et vous, madame, dit Louis à Marguerite de Provence sa femme, est-ce que vos troubadours n'ont rien de nouveau à nous chanter? — J'espère, sire, qu'ils ne se montreront point en retard, quand il s'agira de vous obéir, dit la reine. » Louis reprit : « Je voudrais une chanson sur les Croisades; car, si Dieu me conserve la vie et la force, j'espère bien que je verrai aussi cette Terre Sainte où Godefroi, Philippe, Richard et tant d'autres héros ont laissé de si beaux souvenirs de leur courage. » Alors un troubadour provençal, qu'on appelait Jehan de Salon, s'étant avancé à la place des premiers, se mit à chanter.

Vers l'Orient, le fier clairon t'appelle,
Preux chevalier, l'honneur du nom français;
A ton amour une beauté rebelle
Fait en secret des vœux pour tes succès.

Des Sarrasins renversés sous ta lance
Porte à ses pieds les riches ornemens :
Ces nobles dons conquis par la vaillance,
Pour elle auront des charmes tout-puissans.

Dans ses regards cherche ta récompense,
Tu la liras dans ses yeux attendris;
Mais sache au moins prouver par ta constance
De ton bonheur que tu sens tout le prix.

Les dames parurent très-contentes de ces couplets. Mais le bon roi dit : « Troubadour, je ne veux point vous ôter la joie que doit vous donner la flatteuse approbation qui vous est accordée; cependant j'aimerais assez que l'on vît dans les Croisades un autre but que celui de rendre les chevaliers et les damoiseaux qui en reviennent plus agréables aux dames, quoique certainement je sache gré à celles-ci de priser la valeur. Je suppose qu'à l'exemple de Philippe mon grand-père, j'appelasse les chevaliers de mon royaume à me suivre dans l'Orient pour la délivrance de la sainte cité : que pensez-vous que je dirais à ces preux? je m'adresse à tous les poëtes qui sont ici, de la langue d'Oyl ou de la langue d'Oc. S'il y en a un qui se sente inspiré, qu'il se lève; pourvu qu'il entre dans ma pensée, j'excuserai ce que la précipitation aura laissé d'incorrect, sous d'autres rapports, dans sa production.

Après un moment de silence, un trouvère de Normandie, qu'on appelait Maurice d'Avranches s'avança, et ayant salué profondément le roi, il lui dit : « Débonnaire sire, encouragé par votre indulgence, je vais essayer de mettre en vers la pensée que j'ai cru lire dans les regards de mon roi. Alors il prit sa harpe et chanta ainsi :

Généreux chevaliers, l'élite de la France,
Aux rives du Jourdain, venez, suivez mes pas.
Que notre foi double notre vaillance!
Trop heureux, pour la foi, de braver le trépas!

Sur les créneaux altiers des cités infidèles,
Allons faire flotter l'étendard de la croix;
Et qu'au vrai Dieu ces nations rebelles
Soient contraintes enfin de recevoir ses lois!

Des nobles fleurs de lis (37) que la tige brillante
Croisse et s'élève auprès des palmes d'Orient!
De Mahomet que la race méchante
Cède et fuie à l'aspect de ce signe éclatant.

— Bien, sire trouvère, dit le prince, voilà les sentimens d'un vrai champion de la croix. A votre loisir, vous polirez vos couplets et vous me les chanterez de nouveau. Toute la noble assemblée combla d'éloges le poëte que le roi approuvait. C'est superbe! disaient toutes les dames; et cependant, dès que Louis fut sorti, elles renouvelèrent leurs témoignages de satisfaction au troubabour provençal sur ses couplets; soit pour le consoler du triomphe de son rival, soit parce qu'elles jouaient plus de rôle dans sa chanson.

Le roi s'était retiré avec les principaux chefs de son armée, pour arrêter, dans le conseil, les dispositions de son départ. Il le fixa au lendemain.

Cependant la fête se continua sous les yeux des reines. Quand les poëtes eurent finis leurs chansons, la jeunesse commença à danser, au signal qu'en donna Blanche. Raoul alors se retira, et mit à profit ce loisir pour écrire à frère Archambaud. Il lui fit part de son arrivée au camp du roi de France, et le pria de le recommander à tous ses amis sans les désigner, parce qu'ils tenaient tous pour le roi d'Angleterre et qu'il ne voulait pas que sa lettre, si elle venait à être interceptée, fît naître des soupçons d'aucun côté. L'âge et la qualité d'hospitalier mettaient

frère Archambaud hors de tous inconvéniens sous ce rapport. Pour plus de sûreté, Raoul alla trouver un chevalier de Saint-Jean de Jérusalem qui était à Chinon, et le pria de faire parvenir sa lettre à son digne confrère le commandeur de l'Hôpital. Le chevalier se chargea volontiers de cette commission. Raoul réfléchissait à la bizarrerie de sa destinée qui le faisait combattre sous des drapeaux ennemis de ceux que suivaient le seigneur de Rochefort et tous les amis de la dame de Tonnay. Il se proposait de faire connaître au roi de France les liens de reconnaissance et d'amitié qui l'attachaient à sire Eudes, et le désir que ce prince voulût disposer de lui hors du canton où ce seigneur commandait.

Mais le lendemain, Raoul apprit que l'armée française avait ordre de partir, ce jour même, et de s'avancer rapidement vers le Poitou. C'est ainsi que le sage Louis, en paraissant se prêter aux goûts des princesses qui étaient à sa cour, ne diminuait rien de son activité, et savait même faire servir ces fêtes innocentes à couvrir ses desseins. On le croyait encore occupé de plaisirs à Chinon, lorsqu'on apprit qu'ayant fait tomber sous ses coups Montreuil, Moncontour et Niort, ce prince avait investi Frontenay. Le siége de cette place fut une des plus mémorables actions de cette guerre. Un nombre considérable de gentilshommes du Poitou et de la Saintonge, qui tenaient pour le parti du comte de la Marche et du roi d'Angleterre, s'y étaient renfermés sous les ordres du bâtard Lusignan, jeune guerrier de la plus haute valeur. Neuf assauts livrés avec un acharnement extrême, furent repoussés, malgré que le roi animât ses troupes par sa présence et en partageant leurs dangers. Alphonse, comte de Poitiers, frère de Louis, fut blessé d'un coup d'arbalète en montant à une échelle. Plusieurs

tours de fust (de bois) des assiégeans furent *freingtes et arses* (brisées et brûlées). Sur ces entrefaites, on surprit, dans le logement du roi, deux émissaires de la féroce Isabelle, femme du comte de la Marche, lesquels étaient chargés d'empoisonner Louis (38). Cette nouvelle répandue dans le camp français, y porte la fureur dans l'âme de tous les guerriers, déjà brûlans du désir de venger la blessure du frère de leur roi. Ils demandent à grands cris un nouvel assaut, ou plutôt ils s'y précipitent avant d'en avoir reçu l'ordre. Raoul renouvela, dans cette journée, le bel exploit de Toralva; ayant appliqué contre les murs une lourde échelle que les ennemis ne purent détourner, il y monte avec la rapidité de l'éclair, pénètre dans un créneau, malgré les efforts des guerriers qui le défendent, les renverse de sa terrible épée, et enfin, maître sur la muraille, il y plante son pennon en criant d'une voix éclatante : « Mont-Joie! Mont-Joie! » Ses braves compagnons le suivent de près dans le noble chemin qu'il leur a tracé.

Louis qui parcourait avec rapidité tout le contour de la place pour encourager de la voix et soutenir, par des secours envoyés à propos, les différentes attaques, voyant sire Raoul qui faisait flotter son pennon le premier sur les murs du château en criant : Mont-Joie, dit à un jeune guerrier qu'il avait vu se montrer aussi leste que brave dans les assauts précédens : « Gentil damoisel, va recevoir l'oriflamme (39) des mains de celui à qui la garde en est confiée, porte-la rapidement au chevalier Raoul que tu vois déjà sur la muraille, dis-lui qu'il la montre à toute l'armée en criant *Mont-Joie Saint-Denis* (40). Le jeune damoisel se présente devant le vieux guerrier qui portait l'oriflamme; et, mettant un genou en terre, il la reçoit de ses mains. En la lui remettant, le preux

chevalier lui dit : « Puisque mon âge ne me permet pas de monter là haut, je te remets, par ordre du roi, la noble bannière. Un ennemi ne l'aurait eue de moi qu'avec la vie. » Le damoisel, plus léger que le vent, monte à l'échelle, à travers et quelquefois par-dessus les guerriers qui déjà y étaient suspendus; tous voyant sa mission, s'arrêtent un instant pour l'aider, puis ils se pressent de le suivre. Raoul saisit avec transport le glorieux drapeau et crie de toutes ses forces en l'agitant : « MONT-JOIE SAINT-DENIS ! NOTRE-DAME MONT-JOIE SAINT-DENIS ! » A ce cri, à cette vue, les Français font des efforts surnaturels. En un instant, les murailles sont envahies de tous côtés. Les ennemis opposent envain une résistanee qui ne se dément jamais; tous allaient périr les armes à la main; lorsque le roi, juste appréciateur du courage, ordonne qu'on épargne de si braves guerriers qui ne faisaient que leur devoir : car leurs maîtres seuls étaient coupables envers lui : mais ses ordres ne purent être entendus partout à la fois, et le massacre fut grand. Quant au château, en mémoire de l'infâme trahison dont le roi avait failli être victime, sous ses murs et de la blessure de son frère, ainsi que pour punir le comte de la Marche, de qui c'était un fief mouvant, il le fit démolir; et comme le ciel a permis que ses murs n'aient jamais été relevés depuis, on l'a nommé jusqu'à ce jour Frontenay l'Abattu (41).

Mais avant d'exercer cette juste rigueur, Louis voulut rendre solennellement l'oriflamme au vénérable chevalier qui en avait la garde. Lorsque le château fut pris, il monta sur les murs par les tours, avec ce guerrier, son maréchal, sire Raoul, le jeune damoisel qui avait porté l'oriflamme sur la muraille, et quelques seigneurs des plus notables de sa cour. Alors à la vue de toute l'armée, il prit

l'oriflamme des mains de Raoul, et la remettant au vieux guerrier à qui elle était ordinairement confiée : « — Di-
« gne et preux chevalier, lui dit-il, je vous rends l'ori-
« flamme que je reconnais que vous avez toujours *tendue*
« et *gouvernée* à l'honneur et profit de moi et de mon
« royaume; ce que ne cesserez de faire. Aucun autre que
« vous ne l'aurait portée sur ces murs, si le chemin
« n'eût été trop rude pour vos longues années. » Après cela le roi s'adressant à Raoul, lui dit : « — Jeune et
« vaillant chevalier, je pense bien qu'un jour vous serez
« digne aussi d'avoir l'oriflamme en garde, quand vous au-
« rez autant porté le haubert que le loyal serviteur qui la
« tient aujourd'hui. En attendant, je ne vous veux du tout
« laisser sans bannière. Vous m'avez loyaument et brave-
« ment servi en cette journée, je vous dois guerdon. Présen-
« tez votre pennon à mon maréchal. » Sire Raoul, obéissant au roi, présenta donc son pennon à Ferry-Pâté, qui en prit la queue et la coupa, ce qui rendit le pennon carré et en fitune bannière (42). Alors le maréchal, la remettant au nouveau banneret, lui dit : « Recevez l'honneur que le
« roi vous fait aujourd'hui. Soyez bon chevalier et con-
« duisez votre bannière à l'honneur de votre lignage. Dieu
« vous en laisse votre preu faire cy et autre part. » Puis, le roi prenant la parole, dit : « Quant à la chevance
« pour finer aux cousts d'icelle bannière, je m'en rends
« pleige, et y pourvoyrai, attendu l'éloignement des
« terres du nouveau banneret, qui sont en Espagne. Par
« ainsi tous chevaliers survenans et ceux qui auraient
« perdu leur banneret, par occision ou autre cause, se
« peuvent réunir sous la bannière de sire Raoul, jusqu'au
« nombre de cinquante. » Le nouveau banneret se jeta aux pieds du roi à deux genoux, et le remercia du grand honneur et de la grande largesse qu'il lui faisait.

La cérémonie de la bannière ainsi terminée, le roi dit au jeune damoisel qui avait si bien porté l'oriflamme sur le mur : « Damoisel, je te veux donner *la colée* (43), car « tu as gagné tes éperons. » Alors Guy de Clisson, car c'était lui à qui le bon roi avait voulu fournir une si brillante occasion de mériter la chevalerie, pour qu'il revînt de la guerre digne de la main de la fière et vertueuse Jacqueline de Montaigu, se jeta à deux genoux devant le roi qui lui toucha légèrement la joue avec la main, en lui disant : « De par Dieu, monseigneur saint Michel, et « monseigneur saint Georges, je te fais chevalier; sois « preux, hardi et loyal. »

Alors, par ordre du roi, le maréchal ceignit au nouveau chevalier un riche ceinturon, auquel était suspendue une belle épée, le tout présent du monarque. Puis le chevalier s'étant levé, deux chevaliers lui chaussèrent ses éperons dorés, également donnés par Louis.

Le temps ne permettant point de plus longues cérémonies, et le lieu n'étant pas commode pour de plus nombreuses réceptions, le roi descendit; et, se plaçant devant la porte du château, il y fit encore dix chevaliers et trois bannerets, parmi les guerriers qui avaient acquis le plus de gloire en cette célèbre journée.

Cependant, le roi d'Angleterre était débarqué à Royan, avec son armée, dans le temps que Louis était encore occupé du siége de Frontenay. Henry ayant joint ses troupes à celles du comte de la Marche et de ses alliés, s'était hâté de s'approcher de la Charente, pour en défendre le passage à son ennemi. C'était autour de Saintes qu'il avait réuni ses plus grandes forces.

Louis ayant heureusement terminé le siége de Frontenay, se porta rapidement sur Saint-Jean-d'Angely,

d'où il menaçait les ponts de Cognac, de Saintes et de Taillebourg. Là il fit deux détachemens de son armée; l'un, nombreux, mais composé de ses moindres troupes, reçut ordre de s'avancer, avec beaucoup de fracas, vers Cognac, par Matha et Thors, en insultant ces deux châteaux; l'autre, peu considérable pour le nombre, mais composé d'hommes d'élite, devait tâcher de surprendre le château, ou au moins la ville et le pont de Tonnay-Boutonne, pour être maître de faire passer tous les bateaux que l'on trouverait sur tout le cours de la rivière de Boutonne, afin de les faire descendre jusqu'à la Charente, et de s'en servir à passer ce fleuve, pour inquiéter les ennemis, par derrière, pendant que le roi les attaquerait de front.

Louis pensa à confier le commandement de cette expédition à sire Raoul. Il le manda donc, et après lui avoir donné ses instructions, il fit mettre sous ses ordres, outre sa bannière, qui s'était complétée en un instant, deux autres bannières d'hommes d'armes, trois cents arbalètriers et six cents autres sergens à pied.

Après ces dispositions, le roi s'avança, avec le gros de son armée, jusqu'à Escoyeux, d'où il donnait toujours l'alarme aux trois passages de la Charente. Il s'y arrêta jusqu'à ce qu'il eût des nouvelles de l'expédition de Tonnay-Boutonne. Il ne tarda pas à apprendre qu'elle avait réussi selon ses désirs.

Raoul, parti sans bruit de Saint-Jean-d'Angely, arriva à la chute du jour chez un seigneur voisin de Tonnay-Boutonne qui était partisan de la France. Là, ayant pris des guides et des échelles, il s'empara, de surprise, de la ville et des tours basses qui gardaient le pont. Il ne chercha point à se rendre maître de la grande tour de

Ganelon *. Il se contenta d'en empêcher les sorties et mit tous ses soins à faire passer les bateaux qui lui arrivaient, du haut de la rivière, d'après les mesures ordonnées par le roi. Cette opération terminée, Raoul se hâta d'en instruire Louis par plusieurs courriers, et il se mit en marche après avoir détruit les portes et le pont-levis de la ville, du côté de la rivière. Il avait mis le plus grand nombre de ses arbalètriers sur les bateaux, et suivait la rive droite de la rivière avec le reste de sa troupe. Néanmoins, malgré son activité, son expédition fut sur le point d'être arrêtée, ou du moins d'éprouver de grands obstacles.

Henry avait jeté sur la rive droite de la Charente, un corps de trois mille Anglais commandés par Guillaume de Salisbury ** dit Longue-Epée ; ce seigneur, qui se tenait à Saint-Savinien (n'ayant pu s'établir à Taillebourg à cause de la défection de Geoffroi de Rancon), devait de là communiquer avec les garnisons de Tonnay-Boutonne et de Tonnay-Charente. Il fut averti par ses *guettes* (sentinelles, védettes) que l'on avait vu des gens effrayés venant du côté de Tonnay-Boutonne. Aussitôt il envoie des coureurs pour s'assurer de ce que c'était, et en attendant, il fait mettre toute sa troupe sur pied. Ses coureurs n'allèrent pas loin, sans rencontrer des fuyards

---

* C'est une tradition dans le pays, que la tour de Tonnay-Boutonne doit sa fondation au fameux Ganelon le Félon.

** Cette famille de Salisbury devait son origine à Richard, fils naturel de Henry II et de la belle Rosamonde. Richard fut surnommé Longue-Epée, à cause d'une épée qu'il portait fort longue. Ses descendans conservèrent ce surnom.

qui rapportaient que toute l'armée française, après avoir surpris et saccagé la ville de Tonnay-Boutonne, s'avançait à grands pas vers Saint-Savinien. Guillaume, qui savait le métier de la guerre, ne s'étonna point de ces bruits, mais il ne crut pas devoir les négliger; il fit monter toute sa gendarmerie à cheval, envoya devant lui six cents chevaux sous les ordres d'un brave et vigoureux chevalier, nommé Robert de Lexinton, et se tint prêt à le suivre, à peu de distance, avec le reste de sa troupe. Il ne tarda pas à être instruit que les Français, au nombre de mille à douze cents hommes, ne s'étaient point arrêtés à Tonnay-Boutonne, mais qu'ils en avaient emmené beaucoup de bateaux avec lesquels ils allaient vers la Charente. Alors le comte de Salisbury, certain de l'intention de ses ennemis, laissa Robert continuer sa poursuite afin qu'il pût atteindre l'ennemi et retarder sa marche; quant à lui, il se dirigea sur l'embouchure de la Boutonne, pour prévenir, s'il était possible, l'arrivée des Français.

Robert avait fait toute la diligence possible, mais il se trouva arrêté par la précaution qu'avait eue Raoul de détruire le pont-levis qui joignait la ville au pont de la Boutonne. L'obscurité de la nuit fut cause que l'on mit plus d'une heure, tant à trouver des madriers et des planches, qu'à en construire un pont, pour faire passer la troupe. Robert, ayant enfin traversé la rivière avec tout son monde, demanda au commandant de la garnison du château une cinquantaine d'arbalètriers, pour gêner la marche des bateaux des Français. Celui-ci les lui donna volontiers, désirant vivement se venger de l'affront qu'il venait d'essuyer en ayant vu sa ville surprise sous ses yeux. Robert ordonna à ses gens depied de le suivre le plus lestement qu'il leur serait possible. Pour lui, sans perdre un instant, il se mit sur les traces

des Français en toute diligence, avec sa gendarmerie, et les atteignit à la pointe du jour, lorsqu'ils étaient encore à une demi-lieue de la Charente. Raoul, qui ne songeait qu'à remplir sa mission, aurait volontiers évité le combat, mais il se trouvait pressé par des gens qui avaient trop bonne envie de l'engager, pour qu'il pût s'y refuser. Alors voyant que l'ennemi n'avait que de la cavalerie et point de gens de trait à pied, il fut tranquille sur le compte de ses bateaux, et il en retira un bon nombre d'arbalètriers qu'il embusqua sur les bords d'un petit ruisseau, près d'un endroit où les Anglais devaient passer nécessairement pour venir à lui. En effet, les arbalètriers, les ayant laissé arriver à petite portée, leur firent une décharge de traits qui abattit ou blessa un bon nombre d'hommes et de chevaux. Mais comme la troupe était commandée par un homme résolu et accoutumé à la guerre, ils passèrent tout de même le ruisseau, et sans s'arrêter à se venger des arbalètriers, ils se précipitèrent sur les hommes d'armes français; mais ils en furent vertement reçus. Alors le capitaine anglais qui se fiait dans sa force et dans son courage, et qui voulait gagner du temps pour que ses gens de trait à pied arrivassent et pussent attaquer les bateaux, proposa un défi à Raoul. « Je n'ai pas le temps, dit celui-ci tout occupé de son affaire.—Ce ne serait peut-être pas long, répliqua l'Anglais ironiquement. » Raoul, outré de cette arrogance, reprit: « Eh bien! puisque cela ne doit pas être long, j'y consens. »

Les deux guerriers prirent donc carrière, et au premier choc leurs lances volèrent en éclats, sans qu'ils en fussent ébranlés. Alors ils tirèrent en même temps leurs épées, et retournèrent l'un contre l'autre, avec la rapidité de la foudre. L'Anglais avait un grand bouclier ovale partagé par une large croix rouge. Raoul le frappa si rudement

qu'il le fendit jusqu'au centre; au second coup il l'atteignit encore plus violemment et en fit tomber tout un quartier; à une nouvelle rencontre, il déchargea un coup si terrible sur le bras droit de son adversaire, que l'épée de Robert lui échappa de la main. Alors, sans continuer le combat, Raoul dit à ses écuyers : « Conduisez-le à quartier. » Pour lui, se remettant à la tête de ses escadrons, il fond sur la cavalerie anglaise, encore étonnée des trois terribles coups d'épée qu'elle venait de voir délivrer; il en taille en pièces un bon nombre et met le reste en fuite.

Cependant, les écuyers de Raoul s'étant approchés poliment de Robert, lui avaient demandé de se rendre; mais il avait répondu fièrement que ce n'était pas lui qui avait quitté le combat. Les écuyers lui répliquèrent que leur maître n'avait pas coutume de combattre, hors de la foule, un chevalier désarmé et désembâtonné. Comme Robert leur disait qu'il allait leur prouver qu'il n'était pas désembâtonné et cherchait à saisir une *miséricorde* * dont il était pourvu, les écuyers se mirent à rire, et un d'eux tua son cheval d'un coup de lance. Ce qui termina la discussion. Alors voulant élever un trophée à leur maître, en honneur des mémorables coups d'épée qu'il avait frappés en ce lieu, ils attachèrent le quartier de l'écu de Robert qui était tombé, au bout d'un vieux mât de navire qui se trouva sur le bord de la rivière, et qu'ils dressèrent sur la place du combat. Depuis ce temps, ce lieu s'est toujours appelé *Quart-d'Ecu*.

---

* La miséricorde était un petit poignard dont les chevaliers étaient armés. On l'appelait ainsi, parce qu'on s'en servait pour achever l'ennemi qu'on avait terrassé, et le forcer à crier miséricorde ou merci.

Malgré cette rencontre, les bateaux n'avaient pas cessé de descendre, quoique fort doucement, parce que les eaux étaient basses. Mais enfin, on était près d'atteindre le confluent des deux rivières, lorsque la troupe victorieuse de Raoul se vit exposée à un danger bien plus grand que celui dont elle venait de sortir.

Le comte de Salisbury arriva justement à l'embouchure de la Boutonne, comme Raoul disposait tous ses bateaux pour l'embarquement, s'attendant à l'effet des promesses du roi. Mais ce qui arrivait lui faisait craindre que l'opération ne fût manquée. Les Anglais avaient un grand nombre d'archers qui se mirent de suite à décocher une grêle de traits sur les bateaux français. Raoul leur faisait répondre par ses arbalètriers; mais la partie devint bientôt trop inégale, le nombre des ennemis augmentant à chaque instant. Il fut donc obligé de faire rapprocher tous les bateaux de la rive droite de la rivière, et là de s'occuper de les garnir de planches sur les bords pour que ses gens pussent y être un peu à l'abri; mais pendant qu'il travaillait à cette besogne, la cavalerie de Robert de Lexinton, qu'il avait mise en fuite, ayant aperçu Guillaume de Salisbury, revint sur ses pas avec les gens de trait de la garnison de Tonnay-Boutonne qui l'avait rejointe, et commença à troubler rudement les Français dans leur occupation. Raoul fut forcé de diviser son monde, et pendant qu'une partie continuait à disposer les bateaux pour l'embarquement, avec le reste il attaqua la cavalerie anglaise et la mit encore une fois en déroute; mais il ne pouvait se débarrasser des gens de trait qui s'étaient logés dans des lieux inaccessibles à ses chevaux. Le malheureux chevalier se désolait, désespérant presque du succès de son entreprise, lorsqu'il fut enfin tiré de sa cruelle position.

Louis avait pensé que si l'expédition qu'il avait confiée à sire Raoul devait être commencée avec mystère et célérité, elle devait être terminée par la force. En conséquence, étant à moitié chemin de Saint-Jean à Escoyeux, il avait fait partir trois mille hommes sous les ordres de Guichard de Beaujeu, fils d'Humbert le connétable, pour se rendre par le chemin le plus direct au confluent de la Boutonne et de la Charente. Le jeune guerrier arriva, comme Raoul était dans la situation difficile que nous venons de dire. Il attaque aussitôt les Anglais avec une extrême vigueur, et de premier abord il en précipite un bon nombre dans la rivière. Toutefois, quoique surpris, le comte de Salisbury remet ses gens de leur trouble et soutient un combat opiniâtre; mais il se voit bientôt dans une position plus critique encore que celle où il avait mis Raoul un moment auparavant. Resserré entre les deux rivières et la troupe de Guichard, pendant qu'il est obligé de faire face aux nouveaux arrivans, il est accablé par derrière des traits que lui décochent à loisir les arbalètriers de Raoul. Bientôt de cruelles et nombreuses pertes lui apprennent que le poste n'est pas tenable; alors il rassemble ses hommes d'armes; et, se mettant à leur tête, il se fait jour à travers l'ennemi qu'il a en face, et se retire en bon ordre, mais en toute hâte vers le pont de Tonnay-Boutonne, abandonnant son infanterie qui est toute taillée en pièces ou faite prisonnière.

Raoul et Guichard s'embrassèrent de joie lorsqu'ils purent se joindre; et, sans perdre de temps, ils firent embarquer leurs troupes et entrèrent dans la Charente. La marée les favorisant et leurs gens ayant besoin de repos, ils remontèrent la rivière dans leurs bateaux jusqu'auprès de Saint-Savinien; là ils mirent pied à terre sur la rive opposée,

laissant leurs prisonniers et leurs blessés dans une barque avec une faible garde, au hasard des événemens. Puis, ayant distribué des arbalètriers sur les autres bateaux, ils ordonnèrent à cette petite flotte de remonter vers Taillebourg en se maintenant toujours, jusque-là, au milieu de la rivière. Avant de se remettre en marche pour achever son expédition, Raoul, qui avait conçu de l'estime pour Robert de Lexinton, prit de lui sa parole et lui dit d'aller se constituer prisonnier à la commanderie de l'Hôpital, en le chargeant de porter ses complimens au vénérable frère Archambaud.

Louis avait réglé que la cavalerie de Raoul, commandée par ce chevalier, formerait l'avant-garde avec cent hommes d'armes que Guichard y ajouterait, en échange des gens de pied de Raoul qui passeraient sous le commandement du fils du connétable. Ce fut dans cet ordre qu'ils s'avancèrent en grande hâte, mais avec le plus de silence possible vers l'ennemi. Laissant à quelque distance, sur leur gauche, les châteaux et les bourgs qui bordent la Charente, ils arrivèrent par des bois jusque sur le village de Saint-James, situé à l'extrémité de la longue chaussée qui traverse les prairies de Taillebourg. Ils avaient exécuté avec un admirable bonheur les ordres et même les intentions du roi; car, dans ce moment, Louis donnait le plus terrible assaut au pont de cette ville. Ce prince avait reçu, vers une heure du matin, à Escoyeux, le messager de Raoul qui lui apprenait le succès de l'escalade de Tonnay-Boutonne, et le passage des bateaux sous le pont de cette ville. A deux heures, tous les logemens de son armée étaient vides et elle s'avançait vers Taillebourg en bon ordre. Geoffroi de Rancon, ennemi implacable de Hugues de Lusignan, avait promis au roi de France de lui livrer sa ville et son château. Mais les

Anglais étaient maîtres des tours qui défendaient la tête du pont sur la rive gauche de la rivière. C'était ce passage qu'il s'agissait de forcer; et, pour y arriver, on n'avait qu'un pont étroit embarrassé de tous les obstacles que le désir de se défendre, dans un poste si important, avait pu suggérer. Pour franchir ce pont, les assaillans se trouvaient en outre exposés aux traits lancés par les machines des tours, et aux flèches des archers qui bordaient la rive gauche de la Charente des deux côtés de la tête du pont.

Louis arriva au point du jour sur la rive droite du fleuve, devant ce redoutable passage. Aussitôt il commença son attaque avec toute l'ardeur qu'il savait inspirer à ses guerriers. Ses mangonneaux lancent des pierres et des carreaux contre les tours, pour écarter tout ce qui se montre aux créneaux et aux fenêtres. Ses gens de trait répondent à ceux de l'ennemi. Des guerriers armés de haches et de piques détruisent les barrières, les chaînes, les retranchemens de toute espèce dont les gens de Henry avaient embarrassé le pont. Pendant qu'ils exécutent ce périlleux travail, les *sergens d'armes du roi* (44) les couvrent de leurs boucliers; renversent avec leurs *masses d'airain* (45) tout ce qui se présente pour les troubler dans leur besogne. A force de peine et de constance, on parvint à nétoyer tout le pont des embarras que les Anglais y avaient accumulés. Alors une troupe de Français s'avance sur le pont; les uns portent des échelles pour escalader des tours, les autres traînent un bélier pour enfoncer les portes, d'autres enfin sont chargés des madriers pour remplacer le pont-levis. Des guerriers couverts de fer les accompagnent et combattent pour eux. Mais tout à coup ces portes que l'on voulait enfoncer s'ouvrent d'elles-mêmes; le pont-levis s'abat, et Leycester paraît suivi de

l'élite des guerriers anglais et gascons. Il se précipite plus prompt que la foudre sur les assiégeans; frappe et renverse de sa terrible épée tout ce qui s'offre à ses coups; fait jeter dans le fleuve toutes les machines que les Français avaient amenées avec tant de peine; et bientôt maître du pont dans toute sa longueur, il ordonne que l'on fasse derrière lui de nouveaux retranchemens pendant qu'avec les braves qui le suivent, il arrêtera toute l'armée française. Mais Louis songe à ne pas lui laisser le temps d'exécuter son dessein. Entouré de tout ce que la France a de plus illustre, il s'avance avec impétuosité contre Leycester.

A la vue du roi qu'il a trahi, Simon est troublé; il songe qu'il est né Français et que c'est contre le roi de France, contre son seigneur lige qu'il va combattre pour une cause étrangère. Sur plusieurs des nobles guerriers qui se pressent autour de Louis, il reconnaît la cotte d'armes de ses parens et de ses amis. A la gauche du roi est Jean de Monfort, fils d'Amauri le connétable. Ce jeune guerrier, oubliant son propre danger, n'est occupé qu'à couvrir Louis de son écu, et cet écu est le même que portait le grand *Machabée* (46), père de Leycester. Il faut qu'il le brise pour atteindre son ennemi, et cet ennemi sera son roi! S'il frappe le généreux chevalier qui s'expose pour couvrir son maître, ce sera son neveu, le chef de sa noble maison, dont le sang rougira son épée. Quelque haine que le comte de Leycester portât au roi de France, depuis que ce prince avait empêché son mariage avec la belle et puissante comtesse de Flandre, le spectacle qu'il a sous les yeux lui reproche si vivement sa félonie, qu'il reste comme frappé de stupeur. Il se couvre encore de son bouclier, mais c'est plus pour se dérober une vue qui lui est importune, que pour se garder des coups qui le menacent. Sa redoutable épée est immobile dans sa main.

Ses intrépides compagnons pensent que quelque violente atteinte, sans faire couler son sang, lui ôte l'usage de ses forces. Ils se jettent au-devant de lui, le contraignent à passer aux derniers rangs, et se préparent, sans se laisser abattre, à soutenir le choc du roi de France. Louis les aborde avec une ardeur qu'augmentait encore l'espoir de punir de sa main le coupable sénéchal d'Angleterre. Les chevaliers qui l'entourent partagent le feu qui l'anime. Le combat le plus acharné s'engage; les ennemis opposent long-temps une opiniâtre résistance, mais enfin ils sont forcés de céder à la fureur des assaillans. Louis les a poussés presque jusqu'à l'extrémité du pont. Déjà il se flatte de voir les Français entrer pêle-mêle avec les vaincus dans les tours, lorsque Richard de Cornouaille paraît sur le pont suivi d'un renfort de guerriers impatiens de combattre sous ses yeux. Ce prince, digne du nom que Richard Cœur-de-Lion son oncle, avait rendu célèbre dans le monde entier, était la fleur de la chevalerie anglaise. Il arrivait depuis peu de la Terre-Sainte, où il avait fait retentir la renommée du bruit de ses prouesses. Des chevaliers accoutumés à vaincre sous ses ordres se pressent autour de lui. A sa vue, les Anglais cessent de se retirer. Honteux du terrain qu'ils ont perdu, ils se croient certains de le reconquérir sous sa bannière. Louis, de son côté, loin de s'étonner, se réjouit de ce qu'un guerrier d'un sang royal et brillant d'une grande gloire lui soit opposé. Les Français qui combattent près de sa personne voient une nouvelle ardeur briller dans ses yeux; car ce prince, pour mieux faire entendre ses ordres, avait relevé la visière de son casque. Il commande en roi; il combat en chevalier. Sa beauté, sa haute taille, son air martial le font remarquer des amis et des ennemis. Une lutte terrible s'engage sur ce petit espace devenu le théâtre des plus nobles efforts

et des plus grands intérêts. Plusieurs fois, Louis et Richard sont sur le point de se saisir corps à corps; mais des deux côtés, des guerriers se jettent entr'eux et reçoivent les coups qui leur étaient destinés.

Cependant l'armée française ne peut rester spectatrice oisive du combat de son roi et du petit nombre de guerriers qui peuvent se ranger à ses côtés. Des bateaux sont rassemblés; on forme des radeaux; d'intrépides guerriers s'y précipitent, et, malgré les traits des ennemis, parviennent sur la rive gauche du fleuve. Ils combattent en débarquant; tous les efforts des Anglais ne peuvent les rejeter dans le fleuve qu'ils viennent de franchir. De nouveaux renforts leur arrivent; et, en cent places diverses, les belles prairies de la Charente sont rougies de sang.

Mais Richard défendait toujours le passage du pont. S'il cède quelques pouces de terrain à l'impétuosité française, il les fait payer si cher et les livre si lentement, que la journée pouvait se consumer, avant que Louis n'arrivât aux pieds des tours dont il voulait se rendre maître. Toute l'armée de Henry pouvait accourir, et repousser dans le fleuve les Français qui ne prenaient terre que par petites troupes. Le roi de France commençait à concevoir des inquiétudes qu'il dissimulait par des redoublemens d'efforts contre les ennemis, lorsqu'il aperçoit, sur les hauteurs qui bordent les prairies de la Charente à la gauche du fleuve, de grandes colonnes de fumée. C'était le signal par lequel Raoul et Guichard devaient lui faire connaître qu'ils abordaient l'ennemi. A cette vue, Louis s'écrie : « Mont-Joie! nos amis sont là-bas. » Cette nouvelle se répand aussitôt parmi tous les Français et double leur ardeur. Ils contemplent avec ravissement ces colonnes de fumée qui les appellent sur la rive gauche de la Charente. Tous poussent des cris de joie. Ceux qui ne

peuvent être reçus dans les bateaux se contentent d'en saisir les bords avec les mains, et traversent ainsi la rivière, le corps plongé dans l'eau ; d'autres franchissent le fleuve à la nage ; plusieurs chevaliers jettent leurs armes dans des nacelles et traversent la Charente sur leurs chevaux. Richard ne sait d'abord à quoi attribuer les cris de joie et le redoublement d'ardeur des Français. Mais il est averti par les siens que de grandes fumées se voient du côté de Saint-James. On accourt lui dire qu'on entend des cris dans cette partie-là, qu'on y voit des troupes combattre. Le comte de Cornouaille alors confie la défense du pont à un brave capitaine qui était sous ses ordres, et il monte sur les tours, pour mieux voir ce qui se passe, vers les lieux qu'on lui signale. Il ne peut douter qu'il n'y ait là des ennemis qui attaquent un corps de troupes anglaises, que sans doute Henry envoyait à la défense du pont de Taillebourg. Mais ce qu'il voit de plus effrayant, c'est que le nombre des Français augmente, à chaque instant, sur la rive gauche de la Charente. Ses gens, forcés de céder du terrain, se rapprochent sans cesse des tours du pont ; bientôt ils vont être enveloppés ; il n'a pas un instant à perdre, s'il veut éviter d'être prisonnier avec la troupe qui est sous ses ordres ; car, dans ce moment, arrive la petite flotte de la Boutonne qui se charge des soldats de Louis et va les verser sur la rive gauche de la Charente. Richard descend précipitamment, ordonne qu'on lève le pont-levis, qu'on laisse tomber la herse et qu'on ferme la porte des tours. La troupe qui défend le pont se retire en combattant, par le guichet. Alors il fait fortifier, par des madriers et des pierres, toutes les issues qui ouvrent du côté du pont, afin de retarder, le plus long-temps possible, le passage de l'ennemi. Ces dispositions faites, il ordonne aux bannières de ses gens de pied de se retirer par la chaussée, et les troupes

qui en dépendent les suivent à droite et à gauche dans la prairie; il couvre leur retraite avec ses hommes d'armes. Les Français veulent les poursuivre, mais ils n'avaient pu encore faire passer la rivière qu'à peu de chevaux, et leur *infanterie*(47) ne peut attaquer une cavalerie qui combat dans une plaine découverte. Richard avait voulu que ses gens de pied fissent leur retraite en suivant la chaussée, afin qu'ils ne pussent pas fuir à la débandade. Ses hommes d'armes frappaient de la lance tout ce qui voulait se répandre dans la prairie. Il parvint donc ainsi en assez bon ordre à Saint-James, avant que le roi de France eût pu faire passer assez de cavalerie, pour l'attaquer avec avantage dans sa retraite. Son arrivée mit Raoul et Guichard dans une position critique. Le premier, par sa marche rapide et cachée, avait surpris et renversé un corps anglais beaucoup plus fort que l'avant-garde qu'il commandait; car son choc avait été si violent, que les ennemis n'avaient pas eu le temps de compter son monde. Raoul, après avoir battu et dispersé cette troupe, fit mettre le feu à plusieurs meules de paille pour avertir le roi de son arrivée, ainsi qu'il en avait reçu l'ordre; puis il se disposait à descendre dans les prairies qui séparent Saint-James de Taillebourg, pour attaquer les troupes anglaises qui défendaient le passage de la Charente, lorsqu'il fut lui-même vertement assailli par les mêmes Anglais qu'il venait de battre, mais qui, ayant reconnu le peu de gens dont il était suivi, revenaient furieux prendre leur revanche. Il fut obligé de s'arrêter pour leur faire face, et il aurait été fort embarrassé, si Guichard de Beaujeu ne fût arrivé dans ce moment. Les Anglais furent encore une fois repoussés et les deux jeunes chefs de l'expédition française allaient achever leur mission, lorsque le comte de Pembroc, le sire d'Albret et le sire de Pons, trois vail-

lans capitaines de l'armée de Henry, parurent chacun à la tête d'un corps nombreux et redoutable de gendarmerie. Raoul et Guichard se hâtèrent de jeter leurs gens de pied, partie dans un village, partie dans un petit bois, et ils se placèrent au milieu avec leur cavalerie, de manière à n'être pas débordés par leurs ennemis fort supérieurs en nombre. Ce fut dans cette position qu'ils reçurent le choc des hommes d'armes de l'armée anglaise. Trois fois le sire d'Albret et le sire Pons revinrent à la charge sans pouvoir les rompre. Ils en étaient là, lorsque Richard, forcé de quitter la rive de la Charente, arriva à Saint-James. Ce prince sentant l'importance d'écraser ce corps de troupe ennemie, avant que l'armée du roi de France le joignît, fit attaquer, par ses gens de pied, les maisons et les bois qu'occupaient l'infanterie française, pendant qu'il se disposait, avec sa cavalerie, à tourner et charger celle de Guichard et de Raoul. Mais ces deux guerriers devinant son dessein, se jetèrent dans un vallon étroit où, à la vérité, ils se mettaient hors d'état d'agir; mais où ils ne pouvaient être attaqués que par un petit nombre d'hommes d'armes de front. Ils savaient bien que Richard ne les tiendrait pas long-temps assiégés dans cette position. En effet, le roi paraissait déjà dans la prairie à la tête d'un puissant corps d'hommes d'armes. L'oriflamme flottait devant lui. Richard dès-lors, ne doit plus songer qu'à la retraite. Avec Leycester, il commande les troupes qui forment la gauche de la retraite; le sire d'Albret et le sire de Pons conduisent l'aile opposée; Pembroc est au milieu. Ils se hâtent de se replier sur le gros de l'armée anglaise, où se trouvaient Henry et le comte de la Marche. Raoul et Guichard, dégagés par ce mouvement, se mettent avec ardeur à la poursuite des ennemis qui sont le plus à leur portée. Raoul qui se trouve à l'extrémité de la

droite, pousse l'épée dans les reins le sire d'Albret, et oblige plus d'une fois sa troupe à se jeter dans les bois; mais le guerrier gascon la ramène toujours en dehors, afin que les autres corps ne cessent point de la voir et ne soient pas découragés. Comme il se montre presque toujours le dernier dans la retraite, et que Raoul est à la tête des poursuivans, les deux chevaliers se rencontrent plusieurs fois et se portent de violens coups. Mais les mouvemens de leurs troupes les ont toujours forcés de se séparer, lorsque se trouvant enfin dans une jolie prairie entourée de bois, la pensée leur vint, en même temps, que le lieu y était commode pour y accomplir une joute à outrance. Ils s'élancent donc l'un contre l'autre avec fureur; et, pour cette fois, les deux troupes harassées de fatigue et curieuses de voir un combat entre deux guerriers qui avaient donné, dans ce jour, tant de preuves de vigueur et de courage, s'arrêtent d'un commun accord. Du premier coup, Raoul abat le cimier de son adversaire; mais il reçoit dans le flanc un revers terrible qui rompt sa cotte de maille. Bientôt la visière du sire d'Albret est brisée, et Raoul sent son heaume faussé sur sa tête, son sang même rougit ses armures; il s'en venge à l'instant en frappant si rudement le bras gauche de son adversaire déjà dégarni de son bouclier, qui avait été brisé près de Saint-James, que les rênes lui échappent des mains et qu'il ne peut plus gouverner son cheval.

Dans ce moment, le roi de France, qui avait vu le mouvement de ses troupes suspendu sur sa droite, arrive avec un brillant *escadron* (48) et apercevant la noble lutte, il crie avec force : « *Ce n'est mie le temps de faire un pas d'armes; qu'on se rue sur cette gent, et qu'on occise tous cils qui ne crieront merci.* »

Raoul, entendant ces paroles, cesse de charger son ad-

versaire et lui crie : « Sire chevalier, rejoignez *votre bataille* car le roi commande l'*assemblée*. — Gentil chevalier, répondit Amanieu, votre courtoisie est grande et je vous en garderai souvenance. » Cependant, les deux guerriers avaient frappé de si beaux coups en ce lieu, et les deux troupes qu'ils commandaient avaient conçu une si haute idée de leur valeur, par toutes les prouesses accomplies par eux, en cette journée, que le bois qui entouroit le théâtre de ce dernier fait d'armes fut alors nommé et s'est toujours appelé depuis le *Bois des Héros* (49).

Le sire d'Albret s'étant donc réuni à sa troupe, vit bien qu'il fallait renoncer à tout espoir d'arrêter les Français sur ce point-là. Il se jeta dans le bois avec ses gens, et il lui fut facile d'échapper ainsi à ses ennemis; car ceux-ci avaient fait, dans cette journée, beaucoup plus de chemin que les Anglais et leurs alliés.

Louis voyant donc que ses troupes, accablées par la fatigue et par la chaleur du jour feraient de vains efforts pour atteindre les gens de Henry dans cette partie, se reporta sur la gauche, où il apprit que Richard et Leycester faisaient mine de vouloir tenir, dans le château de Dreux. En s'y rendant, il passa auprès d'un petit cimetière où il ne vit que deux tombes et une grande croix. Le saint roi, après s'être signé, demanda ce que c'était. On lui dit que ce lieu s'appelait le *Cimetière de la Nouvelle Mariée* (50). Il passa outre, n'ayant pas le temps de faire d'autres questions; mais le souvenir lui en demeura. Continuant donc sa route, il arriva devant Dreux, avec l'intention de l'attaquer vivement. Mais Richard et Leycester, qui n'avaient voulu que retarder un peu la marche des Français, pour opérer leur retraite en meilleur ordre, abandonnèrent ce château à son approche, et se portèrent au-

delà du ravin de Saint-Thomas, où ils trouvèrent les avant-postes de la grande armée du roi d'Angleterre.

Louis étant ainsi entré sans obstacle dans le château, y ordonna son logement pour le souper; et il en ressortit presqu'aussitôt, dans le dessein de faire ses dispositions pour le campement de ses troupes, et pour l'ordre de bataille dans lequel il se proposait de les mener à l'ennemi le lendemain, où il pensait avoir une action décisive. Il voulut que son armée fût sur deux lignes. La première devait s'étendre depuis la Charente, près de Saint-Thomas, à sa gauche, jusqu'à Coutiers, à sa droite; la seconde appuyait sa gauche à la rivière, près de Dreux, et sa droite au logis de la Clocheterie. Après avoir donné tous ses ordres, le roi revint souper au château de Dreux, avec quelques-uns des principaux chefs de son armée. Il fit aussi à Guichard de Beaujeu et au chevalier Raoul, l'honneur insigne de les admettre à sa table, quoique fort jeunes, pour leur témoigner, dit-il, qu'il reconnaissait la grande part qu'ils avaient eue au succès et à la gloire de cette journée. Aux épices, Louis fit venir la femme de l'*avoué du château*, *car c'était un fief d'église* (51), et il lui demanda pourquoi un petit cimetière, qu'il avait vu en passant, s'appelait le Cimetière de la Nouvelle-Mariée. La pauvre demoiselle qui était fort troublée, parce que son mari était avec les Anglais, ne put point d'abord répondre; ce que voyant le bon roi, il lui dit: « *m'amie* (52), assurez-vous, car je n'ai jamais fait venir devant moi aucune femme, pour lui dire de dures paroles. » Alors il lui fit présenter des épices de son drageoir. La demoiselle, un peu remise par la grande douceur et courtoisie du roi, lui dit: « Mon doubté seigneur, ce serait une longue et lamentable histoire pour qui aurait le temps de l'entendre (elle voyait bien que

le roi était pressé, car ses chevaux l'attendaient dans la cour). — En effet, je n'ai guère de temps, reprit le roi; mais, dites-moi seulement qui a été enterré là. — Débonnaire sire, c'est le jeune seigneur de Bussac, avec l'héritière des anciens seigneurs de ce château de Dreux. — Ils venaient donc de se marier? — Pardon, mon doubté sire, elle s'en retournait de l'église où elle avait épousé Moreau de la Tour, seigneur de Saint-Sorlin de Séchaux, lorsqu'elle rencontra son amant qui revenait d'Espagne, où il avait fait de grandes prouesses contre les infidèles; elle eut tant de chagrin de n'être plus libre de l'épouser, qu'elle mourut sur-le-champ. Son amant se donna un coup d'épée; mais, avant de mourir, il acheta le terrain où avait expiré la belle Isaure (car c'était son nom), et le donna à l'église avec une belle fondation, à condition que l'endroit serait béni, et qu'Isaure et lui y seraient enterrés (53); ce qui fut fait. Ensuite, le seigneur de Dreux, père d'Isaure, n'ayant plus d'héritiers, donna son bien à l'église. Au demeurant, il y a une belle et dolente complainte là-dessus qu'on vous chantera bien, dans le pays, quand vous aurez le temps de l'entendre. — Je ne *faudrai* à la demander, quand j'aurai le temps, dit le roi ». Alors il se leva, et quittant le château de Dreux, où il laissa une garnison pour garder les prisonniers qu'on fit camper dans le parc, il parcourut rapidement les deux lignes de son armée, et trouvant que tous ses ordres avaient été bien exécutés, il alla coucher à Peupolant, qui était à peu près au centre de sa seconde ligne. Dans sa course, le roi avait fait crier, par des hérauts, que tous les chefs de bannières eussent à se présenter le lendemain matin, à la pointe du jour, devant son logement, menant avec eux les écuyers et damoiseaux de leur ban-

nière qui auraient mérité la chevalerie et la réclameraient ; qu'en outre, les chevaliers qui auraient droit à lever ou relever bannière, eussent à venir également, parce qu'il ferait des chevaliers et des bannerets.

Le lendemain donc, aux premières lueurs de l'aurore, les bannerets et un grand nombre de chevaliers et de damoiseaux, entourèrent le logement du roi. Ce prince parut, comme le soleil éclairait le camp des Français de ses rayons. Il fit d'abord appeler les chevaliers qui demandaient bannière. Par son ordre, le maréchal coupa six pennons qu'il rendit carrés, pour faire des bannières nouvelles, et trois pour relever bannière. Parmi ces pennons était celui de Hugues de Châtillon, qui demandait à relever la bannière de Saint-Paul (54). Le roi le lui avait refusé jusque-là, quoique ce seigneur fût brave et riche de reste pour soutenir son rang et entretenir *ses cliens* (55), parce qu'il s'était jeté, quelques années auparavant, dans la révolte de Thibaut de Champagne. Mais Hugues, rentré dans son devoir, venait de combattre si vaillamment pour Louis, au siége de Frontenay et au passage du pont de Taillebourg, que ce prince lui octroya la faveur qu'il demandait. Après les bannerets, le roi fit trente chevaliers parmi les écuyers qui s'étaient le mieux évertués dans la journée précédente. Il renvoya les autres demandes, mais avec des paroles douces et encourageantes, après la bataille. Ces cérémonies terminées (56), Louis ordonna que chacun se rendît à son poste ; et peu de momens après, toute l'armée qui était sous les armes, eut ordre de s'avancer vers l'ennemi, les deux lignes conservant la même distance que dans le campement de la nuit ; seulement le roi raccourcit sa seconde ligne, et fortifia un corps de réserve, à la tête duquel il se proposait de se

porter, soit aux lieux où son armée se trouverait trop vivement pressée, soit à l'attaque de tel poste qui pourrait décider du succès de la journée.

Cependant de longs et vifs débats avaient eu lieu à Saintes, au conseil du roi d'Angleterre, dans la nuit qui précéda ce grand jour. Richard, le sire d'Albret, le sire de Pons et presque tous les guerriers qui venaient de combattre avec le plus de gloire, pour la cause de Henry, étaient d'avis que, n'ayant pu arrêter les Français au passage de la Charente, il n'était pas sage de hasarder une bataille contre des ennemis enflés d'un succès aussi brillant et aussi inattendu. Ils disaient que Louis avait montré, dans la conduite de ses troupes, les talens d'un grand capitaine, et, à l'attaque du pont de Taillebourg, la valeur d'un aventurier *; que toutes ses troupes en avaient le courage si exalté, que rien ne leur paraîtrait impossible; que cependant ce prince était si religieux et si modéré, qu'on ne devait pas douter que, pour épargner le sang des peuples, il ne consentît à la paix à des conditions raisonnables. Henry paraissait touché de ces observations, lorsque la comtesse de la Marche, sa mère, laissant éclater la fureur qu'elle retenait depuis un moment, lui dit : « Quoi! sire, vous abandonneriez

---

* Il faut se souvenir qu'alors le mot d'aventurier n'était pas injurieux. Il se donnait aux chevaliers qui cherchaient les aventures les plus périlleuses, pour se faire connaître. Le Tasse, dans la *Jérusalem délivrée*, honore de ce nom ses plus illustres héros.

Squadra d'ordine estrema ecco vien poi,
Ma d'onor prima, e di valore et d'arte.
Son qui li *avventurieri*, invitti eroi,
Terror dell' Asia, e folgori di Marte.

au fils de Blanche la suzeraineté du Poitou et de la Saintonge, plutôt que de hasarder une bataille! vous souffririez que le mari de votre mère fît hommage au frère de Louis! et ce serait pour cela que vous auriez passé la mer avec une armée anglaise! Et c'est votre frère, lui qui porte le titre de comte de Poitou (57), qui ose vous conseiller une conduite aussi déshonorante! — Madame, répondit Richard, je crois avoir combattu hier, pour le roi monseigneur en loyal chevalier; aujourd'hui je lui tiens, selon ma conscience, le langage d'un conseiller fidèle; s'il faut combattre demain, je serai encore au premier rang pour attaquer, au dernier rang dans la retraite. » La reine, sans lui répliquer, adressant la parole à Simon de Monfort, lui dit : « Et vous, comte de Leycester, pensez-vous que la mère de votre femme doive rester la vassale d'Alphonse? — Madame, lui répondit Simon, la grandeur de votre courage vous rendrait digne de voir tous les rois de l'Europe à vos pieds; mais enfin, puisque vous avez consenti à donner votre main à un prince qui n'est pas roi, du moins ne devez-vous reconnaître pour suzerain que votre glorieux fils, le roi d'Angleterre. Monseigneur Richard a donné hier des preuves inouïes de courage; personne ne les a plus admirées que moi, et je trouve naturel que les conseils de paix d'un guerrier si valeureux fassent impression sur les esprits. Cependant, comme il a parlé selon sa conscience, je dirai aussi ce que la mienne me dicte. Louis nous a surpris, et ne nous a pas vaincus. Son adresse à menacer les trois ponts de la Charente a forcé le roi, monseigneur et honoré frère, à observer ces trois points. La trahison de Geoffroi de Rancon a déterminé le roi de France à choisir le passage de Taillebourg, et ce prince a dirigé toutes ses forces vers là, tandis que les nôtres étaient dis-

persées et nos résolutions suspendues. Louis a franchi la rivière : sans doute, c'est un succès, puisqu'il le voulait et que nous cherchions à l'en empêcher. Mais aussi nous savons aujourd'hui où est toute son armée, et nous pouvons la combattre avec toutes nos forces. Je craindrais d'humilier les vainqueurs du Lincoln (58) et les braves Gascons qui combattent ici pour la cause d'Angleterre, ainsi que les vassaux du comte de la Marche, si, pour les déterminer à vouloir la bataille, je leur prouvais que le nombre n'est pas moins de leur côté que la justice de la cause. »

Ce discours, fait avec une apparente modération, et prononcé avec calme, produisit plus d'effet que les fureurs d'Isabelle. Tous les guerriers qui n'avaient pas encore combattu contre les troupes de Louis, demandèrent avec instance la bataille; et, comme ils étaient les plus nombreux, ils l'emportèrent. La comtesse de la Marche, transportée de joie, embrassa Leycester, en lui disant : « Beau-fils, vous venez de servir encore mieux le roi, par votre généreux conseil que vous n'avez fait jusqu'ici par votre grand courage. »

Comme le conseil allait se dissoudre, arriva le comte de Salisbury qui, après sa défaite à l'embouchure de la Boutonne, avait passé cette rivière à Tonnay-Boutonne et la Charente à Tonnay-Charente. Dans cette course, il avait ramassé les garnisons de ces deux places qui n'étaient pas menacées pour le moment, et les avait jointes à sa troupe, parce qu'il pensait que le détachement de Français qu'il n'avait pu empêcher de passer la Charente en bateaux, avait pour but d'aller attaquer la tête de pont de Taillebourg, pour favoriser le passage du roi de France, qui aurait porté ses principales forces sur ce point. Il jugeait, par suite, qu'il était probable qu'une

bataille aurait lieu sur la rive gauche de la Charente, et qu'il ne pouvait mieux faire que d'amener au roi d'Angleterre le plus de forces possible, pour cette action décisive. Mais ces soins et le grand détour qu'il lui avait fallu faire, avaient consumé toute sa journée; en sorte qu'il n'était arrivé à Saintes, qu'assez avant dans la nuit. Ce prince, apprenant les questions qui s'étaient agitées dans le conseil, n'hésita pas à dire qu'il venait de faire tout ce qui était en son pouvoir pour se rendre utile, en cas de bataille, événement qu'il avait jugé probable; mais qu'il pensait que s'il était possible de l'éviter, ce serait l'avantage de Henry, car les Français devaient être bien animés par le succès de leur passage. Ce que dit ce seigneur ne servit qu'à rallumer les fureurs de la comtesse de la Marche, sans faire changer la résolution du conseil. Tout ce qu'il put obtenir, en se joignant à Richard et au sire d'Albret, ce fut que l'armée anglaise serait portée un peu en arrière de la ligne qu'elle occupait. C'était un terrain découvert, sur la lisière d'un canton boisé, par où devait sortir l'armée française. Richard et Salisbury la firent reculer d'un quart de lieue, de manière qu'elle eut alors devant elle le terrain inégal, mais découvert, qu'elle avait auparavant par derrière, et qu'elle se trouva adossée à des bois, et dominant un petit vallon que l'ennemi devait à traverser pour arriver à elle. Sa droite appuyait à une métairie de l'abbesse de Saintes, qu'on appelle pour cela la métairie à *Madame*, et sa gauche s'étendait un peu au-delà du château de Romefort. Les Anglais ne firent qu'une ligne de bataille, mais plus longue et plus forte que celle du roi de France, et ils avaient en arrière trois puissans corps de réserve, dont les mouvemens devaient être cachés par les bois. Leur front de bataille n'était pas tout-à-fait parallèle à celui du roi de France;

mais Richard avait pensé qu'il convenait de recevoir et non de porter la bataille, et la nouvelle position était très favorable pour cela. Ils y attendirent donc l'ennemi.

Louis, qui s'était porté de sa personne sur sa première ligne, pour découvrir l'armée de Henri que ses coureurs lui avaient dit avoir abandonné sa position de la veille, continua de s'avancer en bon ordre; toutefois, en resserrant encore un peu ses lignes pour leur donner plus de consistance. Il arriva ainsi jusque sur les hauteurs d'Ecurat, ayant sa droite à la Morinerie, et sa gauche au hameau d'Arséjac sur la Charente. Là, le roi fit une halte pour bien observer les positions de l'ennemi; il envoya ses *satellites* (59) * fouiller tout le terrain qui le séparait de l'armée anglaise; et, ensuite lui-même, suivi d'un puissant escadron d'hommes d'armes, parcourut tout le front de la ligne ennemie, à la distance de trois jets de flèche.

Le roi vit bien à la contenance des Anglais qu'ils voulaient rester sur la défensive. Il ne put pas les en blâmer; mais il aurait fort désiré les attirer en avant, plus loin des bois qui cachaient leurs réserves, car il savait bien qu'ils ne lui montraient pas là toutes leurs forces. Louis avait à sa suite un chevalier nommé Etienne de Rochemont, qui tenait de sa mère le château de ce nom qui était *réceptable* (60) de la châtellenie de Saintes; mais sire Etienne était né sur les terres du roi de France et il en tenait office, de sorte qu'il devait *foi* au roi de France, et *hommage* au roi d'Angleterre (61). Dans cette position, il avait rempli son devoir envers Henri, en lui ouvrant son château: mais il gardait sa foi à Louis,

---

* Je prie le lecteur de lire la note 59.

en le servant de sa personne. L'admiration qu'il avait conçue pour ce prince lui faisait désirer fortement de le voir maître du pays où se trouvait son bien. Comme ce seigneur avait long-temps vécu en Saintonge et en Gascogne, il avait une grande pratique des Anglais et des peuples qui servaient sous les ordres de Henri. Le roi le fit approcher et lui demanda de lui faire connaître les différens corps de l'armée ennemie qu'il voyait devant lui. « Sire, répondit Etienne, les premiers guerriers que vous voyez à la droite de l'armée ennemie sont les Gascons. Le roi d'Angleterre n'a point de soldats plus ardens et plus lestes que ceux-là; mais faciles à enfler de présomption, si nos troupes paraissent céder devant eux, ils s'abandonneront sans peine à la poursuite, voulant avoir la victoire à eux seuls, et vous pourrez les accabler avant qu'ils ne soient secourus. Auprès d'eux je vois les Provençaux et les soldats du comte de Toulouse; car, grâce à ce siècle déloyal, le père de la reine Marguerite (62) et le beau-père du comte de Poitiers (63) envoient leurs sujets combattre dans les rangs de vos ennemis! — Hélas! dit Louis, le ciel permet que je sois mis à la cruelle épreuve d'avoir à combattre tous ceux qui devraient le plus soutenir la gloire des lis et de ma famille. Mais j'ai la confiance que Dieu donnera toujours à mon bras la force de dompter les rebelles, et à mon cœur le désir de leur pardonner, dès qu'ils se soumettront. En attendant, dites-moi ce que vous pensez des soldats des deux Raymond? — Sire, je les compare aux Gascons pour l'ardeur et la promptitude; mais ils n'ont pas comme ceux-ci l'avantage d'être guidés par des chefs qui aient été à l'école du grand Richard Cœur-de-Lion. Après eux viennent les Anglais. Ceux-ci qui forment le centre et la principale force de l'armée de Henri, sont pour la

plupart des guerriers déjà façonnés à la guerre. Accoutumés à la porter hors de chez eux, ils connaissent mieux que tous les autres l'importance de la discipline. Cependant, non moins portés à l'outrecuidance que les Gascons, avec un air plus calme, il sera possible de leur persuader qu'ils sont encore à la foire de Lincoln (64), et de les faire sortir de la forte position où ils se trouvent. A la gauche des Anglais viennent les vassaux du comte de la Marche et les Limousins que commande Séguin-Hélie, seigneur de Pompadour (65). Leur cavalerie est redoutable par la légèreté des chevaux et la bravoure de la noblesse qui les monte; mais l'infanterie est nouvelle et mal armée. Enfin, à l'extrémité de la gauche, vous voyez les Saintongeais. Ce sont de braves gens, mais ils ne se pressent pour rien, ni en avançant, ni en reculant. On pourra tirer avantage de cela. Au demeurant, sire, ce qui paraît ne forme pas la totalité des forces de vos ennemis; ils en ont certainement autant en arrière, dont les bois nous dérobent la vue. »

Le roi, d'après ces renseignemens, fit quelques changemens dans son ordre de bataille. Il porta ses troupes les plus lestes sur sa gauche, pour attaquer les Gascons, et lâcher pied à propos. Il mit à leur droite et derrière elles les corps dont il était le plus sûr, afin d'arrêter la poursuite de l'ennemi quand il en serait temps. Il fortifia son centre aux dépens de sa droite, qui ne devait que menacer la gauche de l'ennemi, sans engager le combat.

Ces nouvelles dispositions prises, le roi fit avancer son armée parallèlement à l'armée anglaise, comme s'il eût voulu attaquer partout. Henry et le comte de la Marche se réjouissaient de ce que Louis se décidait à tenter de les forcer dans la position où ils étaient. Cependant, à

mesure que les Français approchaient de la ligne ennemie, le roi ralentissait la marche de sa droite, faisait gagner du terrain à sa gauche, et plaçait de distance en distance des embuscades, partout où il pouvait dérober ces dispositions à la vue de l'ennemi : car si ce terrain était dénué de bois, il était fort inégal dans son niveau et entrecoupé de vignes et de champs séparés par des haies plus ou moins hautes.

Les gens de trait commencèrent l'action de part et d'autre ; mais bientôt la droite de l'armée de Henry est attaquée de près et très-vivement. Les Gascons, peu endurans, repoussent les assaillans. Ceux-ci reviennent à la charge une première et une seconde fois ; mais à la troisième, ils sont mis en déroute et semblent entraîner dans leur fuite les corps qui doivent les soutenir. Les Gascons alors, oubliant les ordres qu'ils avaient de garder leur position, se laissent emporter par l'ardeur de la poursuite. Les Provençaux et les soldats du comte de Toulouse les suivent, en jetant des cris de victoire. Les Anglais voyant un grand désordre chez leurs ennemis, qui paraissait s'étendre jusqu'au centre de l'armée française, s'ébranlent pour en profiter, en criant : *Saint-Georges ! Réalistes ! Réalistes !* (66) En vain le sire de Pons accourt auprès de Henry pour lui dire que l'ennemi ne fuit pas, que c'est un piége ; qu'il faut faire rentrer les Gascons et les Anglais dans leur position, l'impétueux Leycester, secrètement jaloux de ce que Renaud s'était réuni à l'avis de Richard et du sire d'Albret, qui avait prévalu dans le conseil, pour l'ordonnance de la bataille, opine pour que l'on profite des premières faveurs de la fortune. « Eh quoi ! Simon, lui dit le sire de Pons, vous qui avez combattu hier à Taillebourg, croyez-vous que Louis cède si facilement la victoire ? — Si vous n'aviez pas été surpris

à Saint-James, répondit Leycester, Richard et moi n'aurions pas été forcés d'abandonner Taillebourg. — Je ne commandais point à Saint-James, répliqua Renaud, je suis arrivé pour prévenir de plus grands maux et protéger votre retraite. » Le roi d'Angleterre fit terminer cette altercation qui ne pouvait être que nuisible; et formant à la hâte un conseil des capitaines qui se trouvaient autour de lui, il leur ordonna de déclarer s'ils pensaient qu'il fallût poursuivre l'ennemi, ou rentrer dans ses positions.

Malheureusement pour Henry, les guerriers qui étaient près de lui dans ce moment, étaient partisans de Leycester, et n'avaient pas combattu à Taillebourg; ils appuyèrent son opinion. Aussitôt, toute l'armée reçoit l'ordre de se mettre en mouvement et de poursuivre l'ennemi. Les réserves mêmes qui étaient cachées dans les bois en sont retirées pour suivre le mouvement général.

Louis voyant le succès de son stratagème, continue à céder du terrain à l'ennemi, jusqu'à ce qu'il l'ait mené par le travers de ses embuscades. Les Gascons y arrivent les premiers et reçoivent d'abord une grêle de traits qui leur cause beaucoup de perte, et encore plus de surprise. Dans ce moment de trouble, le roi les fait charger par les hommes d'armes de Bretagne et d'Anjou; les premiers criant : *Saint-Malo au riche Duc !* (67) les autres : *Vallée ! Vallée !* lesquels, de prime abord, font un grand carnage des Gascons. Cependant, ceux-ci reviennent de leur étonnement; et leur cavalerie, conduite par le sire d'Albret, parvient, après des efforts surnaturels, à se tirer de ce mauvais pas, et à se rallier aux Anglais. Ces derniers s'avançaient en bon ordre, quoique pensant aller à une victoire certaine, lorsqu'ils se virent accueillis à coups de flèches par des gens de pied, et

puis chargés par une vigoureuse gendarmerie. Aux cris de *Dame Diex aye !* (68) ils reconnaissent les Normands. Quoique tous les seigneurs les plus distingués d'Angleterre fussent originaires de Normandie, ils n'en avaient pas moins une grande haine contre la noblesse de cette province qui, obéissant à la confiscation de Philippe-Auguste, n'avait cessé, depuis cette époque, de servir la cause de France. Une violente rivalité animait donc la fureur des deux partis. On combattait avec le plus terrible acharnement, lorsque les Picards viennent *âprement* prendre part à la fête, en criant : *Couci à la Merveille !* (69) Des deux côtés arrivent les renforts ; le comte de la Marche s'était avancé avec ses vassaux : Louis fait marcher contr'eux les Bourguignons. Leur cri d'armes est : *Châtillon au noble Duc !* (70) Ils chargent avec vigueur ; mais trop peu nombreux, ils ont besoin que les hommes d'armes de Champagne arrivent à leur secours. Ceux-ci criant : *Passe avant le meilleur !* (71) se jettent tête baissée sur l'ennemi. Au milieu de tous ces cris, on distingue celui de l'oriflamme : un héraut d'armes, placé en avant de la bannière de Saint-Denis, criait d'une voix qui surpassait toutes les autres : MONTJOIE-SAINT-DENIS! NOTRE-DAME MONTJOIE-SAINT-DENIS !

De toutes parts on déployait la plus grande ardeur. Leycester fit en ce jour des prodiges de vaillance ; il voulait justifier les conseils qu'il avait donnés, et réparer l'inaction où l'avait réduit, la veille, l'aspect inattendu de son légitime roi. Cinq fois il ramena à la charge un puissant corps de cavalerie anglais, toujours rompu par les Français. Dans la dernière, Raoul combattant à la tête de sa bannière, le reconnut à ses armes et aux grands coups qu'il portait. Enflammé de colère, il fond sur lui, à travers les Anglais qui l'entourent, en lui adres-

sant ces paroles : « Traître, oppresseur de l'innocence, infâme conseiller d'un roi faible, reçois le châtiment de tes crimes. » En même temps, il lui assenne un si violent coup de hache d'armes sur la tête, que Simon tombe abattu sur le cou de son cheval ; sans l'excellence de son heaume, ce moment eût été le dernier de sa vie. Raoul veut redoubler, mais il est entouré d'ennemis qui le frappent de tous côtés, et il a besoin de toute sa force et de tout son courage pour se défendre, jusqu'à ce que sa *bannière* * renverse les Anglais et le délivre. Cependant, Leycester étourdi par le coup terrible qu'il avait reçu, ne pouvait rien entendre et encore moins donner d'ordres. Le voyant dans cet état, ses écuyers sont forcés de l'emmener hors du champ de bataille. Son éloignement jette la consternation parmi le corps qu'il commande, et elle se communique bientôt à tous les Anglais. Ils cèdent du terrain et paraissent ne plus pouvoir soutenir les ennemis qui les pressent, lorsque Séguin-Hélie et le sire de Pons qui étaient à la gauche de l'armée de Henry, où jusque-là on avait moins combattu, voyant le danger du centre, viennent à la tête des hommes d'armes de Limosin et de Saintonge, donner si vigoureusement sur la gendarmerie du roi de France, qu'ils l'obligent à se retourner, et le combat recommence.

Renaud, sire de Pons, avait avec lui un jeune fils, à peine âgé de quinze ans, qui faisait, en ce jour, ses premières armes. Le hasard de la mêlée le mena devant Raoul ; celui-ci voyant un si jeune écuyer, ne voulut point le frapper de son épée ; mais passant rapidement auprès de lui, il l'enleva de dessus son cheval et le remit

---

* Ce mot est pris ici pour sa troupe.

à un de ses écuyers, en lui ordonnant d'aller le mener à quartier, et de revenir au combat. Un moment après, le bon chevalier vit un jeune damoisel de l'armée française prêt à succomber sous les coups d'un chevalier ennemi; il court sur celui-ci, et en l'abordant, il lui abat la visière de son casque d'un coup d'épée. Mais à peine a-t-il mis à découvert le visage de ce guerrier, qu'il s'arrête immobile. Cependant, le jeune écuyer qui avait été maltraité par son adversaire, voulait profiter de son avantage pour se venger; mais Raoul se jette au-devant de ses coups, et le prie de cesser ce combat. Puis, s'approchant de l'étranger et le tirant à l'écart, il lui dit d'une voix troublée : « Sire chevalier, n'êtes-vous pas Geoffroi de Tonnay? — Oui, sire chevalier, répondit l'étranger. — Eh bien, reprit Raoul, je vous conjure de me dispenser de combattre contre vous. Portez ailleurs votre courage. » L'étranger s'éloigna fort étonné de cette aventure, et alla se perdre dans la mêlée. Alors Raoul s'approchant du jeune écuyer de l'armée française, lui dit : « Noble damoisel, excusez-moi si je vous ai empêché de vous venger. — Sire Raoul, lui répondit l'inconnu, vous venez de m'ôter un bien autre désir de vengeance. Je suis Hugues de Parthenay, frère de Guillaume et de Jacques, il me tardait d'être chevalier, pour vous appeler en combat à outrance; mais je reconnais que tout-à-l'heure vous m'avez sauvé la vie, et jamais je ne m'armerai pour mettre la vôtre en danger. » En finissant ces paroles, il s'éloigna avec la rapidité de l'éclair.

Le bon sire Raoul fut si ému par cette double rencontre, que, de tout le reste du jour, il n'aurait pas pu faire usage de son épée. Heureusement que cela ne fut pas nécessaire.

Le roi de France qui montra dans toute cette journée

autant d'habileté que de courage, avait tenu caché derrière le village d'Ecurat le redoutable corps de réserve dont nous avons parlé ; il était composé des sergens d'armes à masses d'airain de sa garde, de mille hommes d'armes choisis et d'un triple nombre d'archers à cheval expérimentés. Dès que ce prince voit que Henry a mis dehors toutes ses ressources, il fait avancer ce corps d'élite, se met à la tête et le conduit au centre de la bataille où presque toutes les forces des deux partis s'étaient réunies. Là, il tombe sur la cavalerie ennemie et taille en pièces tout ce qui ne fuit pas; tandis que ses gens de pied enlèvent le village de Préan où l'infanterie du centre de l'armée du roi d'Angleterre s'était retranchée.

Dès ce moment, la victoire fut décidée. Henry et le comte de la Marche se retirèrent précipitamment sur Saintes; ils ne dûrent de n'être pas pris dans leur fuite, qu'à la valeur de Richard et du sire d'Albret, qui, ayant réuni les débris des hommes d'armes de Saintonge et de Limousin, (le châtelain de Saintes avait été tué, le seigneur de Pompadour et le sire de Pons s'en allaient blessés) arrêtèrent assez long-temps la gendarmerie de France entre la Gord et Magésy, pour que le roi et le comte pussent atteindre les portes de la ville.

Le roi de France croyait toute l'affaire terminée, lorsqu'on vint lui dire que sur la droite on se battait encore. C'étaient les communes de Saintonge et d'Angoumois qui, ne voulant pas croire que l'armée anglaise était défaite, commençaient à charger tout ce qui était devant elles. Déjà elles avaient renversé les communes du Berry, du Nivernais, de l'Auvergne, et combattaient chaudement contre celles de la Touraine et de l'Orléanais, lorsque le roi fit cesser cet inutile et ridicule combat, en écartant toutes ses troupes et laissant aller ces bonnes gens devant eux.

N'ayant plus d'ennemis en face, ils s'arrêtèrent; et, tournant la tête en arrière, ils ne virent plus l'armée anglaise. Alors, le roi leur fit dire, par un héraut, de rendre leurs armes, à quoi il fallut bien se soumettre. Ils furent conduits prisonniers au parc de Dreux, avec les Gascons qui avaient été pris, au commencement de l'affaire, à l'autre bout de la ligne. Qnand ils se rencontrèrent, ils se dirent réciproquement de grandes injures; les uns reprochant aux autres d'avoir fait perdre la bataille par trop de précipitation: ceux-ci accusant les premiers d'avoir atténdu que l'affaire fût perdue, pour y prendre part.

Cependant, le roi n'ayant plus rien qui l'inquiétât derrière lui, se mit en marche pour s'approcher de la ville. Les troupes qn'il avait autour de sa personne étaient en aussi bon ordre que s'il eût eu en face une armée disposée à le combattre; mais il avait envoyé une forte avant-garde à la poursuite de l'ennemi.

La bannière de Raoul était du nombre de celles qui composaient cette avant-garde. Quoique les idées qu'avait fait naître dans l'âme de ce chevalier la rencontre du frère d'Ermeline l'obsédassent tellement, qu'il lui restait à peine la présence d'esprit nécessaire pour conduire son cheval, il arriva des premiers avec ses hommes d'armes, sous les murs de Saintes et empêcha un grand nombre de fuyards de se jeter dans la ville. Il était, pour son compte, fort loin de s'occuper de prendre ni de frapper personne. Mais ses gens s'acquittaient de cette besogne pour lui, avec beaucoup d'ardeur. Comme il était fort près d'une des portes de la ville, paraisssant en observer les murs, mais ayant toujours l'image d'Ermeline devant les yeux, il partit d'un créneau un vireton d'arbalète qui l'atteignit si rudement, que malgré sa cotte de maille et son gorgerin, il eut une violente contusion au-dessous de la clavicule.

Ses écuyers qui s'en aperçurent voulaient le faire descendre de cheval et le conduire dans une maison du faubourg pour la désarmer; mais, s'obstinant à rester jusqu'à l'arrivée du roi, il se contenta seulement de s'éloigner des murs, de quelques pas.

Louis ne tarda point à paraître aux portes de la ville. Il aurait pu, profitant de la grande confusion où étaient les ennemis et de l'ardeur des troupes françaises, prendre la ville d'escalade; mais ce bon et vertueux prince, songeant aux malheurs et aux crimes qui accompagnent trop souvent de semblables expéditions, aima mieux devoir à d'autres mesures la reddition de cette place dont il savait les habitans bien disposés pour lui. Il se contenta donc de distribuer, autour de la ville, les troupes qui devaient la tenir serrée, et de désigner celles à qui il donnait charge de poursuivre l'ennemi. Il voulait comprendre la bannière de Raoul dans ces dernières; mais les écuyers de ce chevalier s'approchant du maréchal Féry Pâté, lui dirent que leur maître venait d'être fortement atteint d'un trait d'arbalète, et que de plus la blessure qu'il avait reçue, la veille, à la tête, en combattant le sire d'Albret recommençait à saigner. Le roi, instruit de cela, fit nommer une autre bannière à la place de celle de Raoul. Il ordonna que ce chevalier fût conduit au couvent des Frères Mineurs, en dehors de la ville, et il lui envoya son *physicien*.

Louis ayant assigné les destinations de ses troupes, alla prendre son logement à quelque distance de la ville, en un lieu qu'on appelait Mont-Vineux, et qui, depuis le séjour de ce prince, fut nommé *Mont-Louis*.

Dès le lendemain, le comte d'Artois son frère (72), reçut en message un héraut de Richard comte de Cornouaille, qui lui demandait une entrevue pour traiter de

la paix. Ce dernier prince était fort estimé du roi et de tous les Français, non-seulement pour les grandes preuves de courage qu'il avait données en Palestine, mais parce qu'il avait généreusement racheté plusieurs guerriers de cette nation des mains des Infidèles, et les avait ramenés en France. Louis accueillit donc très-bien son message et témoigna qu'il avait pour agréable que ce fût Richard qui négociât cette paix.

Ce n'avait pas été toutefois sans une grande opposition de la part de la comtesse de la Marche, que Richard avait entamé cette affaire. Dans sa haine implacable contre Louis, Isabelle ne cessait d'exciter le comte de la Marche et les princes anglais ses fils, à tout risquer plutôt que de céder aux prétentions du *fils de Blanche*. Aussi, le roi de France, qui n'ignorait pas ses dispositions, ne négligeait rien de son côté de ce qui pouvait prouver à ses ennemis la nécessité de se soumettre. Pendant qu'il traitait de la paix, ses troupes avançaient toujours sur les deux rives de la Charente. Matha, Thors, Brizembourg tombaient en sa puissance; Cognac et Pons étaient menacés. Hugues de Lusignan, effrayé des progrès rapides de Louis qui le menaçaient d'une entière dépossession, repoussa enfin les dangereux conseils de sa femme. Il cessa de dissuader Henry de songer à la paix, et lui-même se disposa à négocier ses soumissions. Le comte de la Marche et les princes anglais n'avaient fait que traverser Saintes, après la bataille, perdue par eux près de cette ville, et ils s'étaient réfugiés à Pons, ainsi que la comtesse-reine qui les y avait précédés. C'était de là qu'on traitait avec le roi de France. La ville de Saintes fut ouverte à ce prince, le sixième jour après sa victoire. Il fut reçu avec une grande joie par les habitans qui comparaient la vertu et l'énergie de Louis avec les fureurs de Jean-

Sans-Terre et la faiblesse de Henry. Cependant le roi de France ne s'arrêta point dans la ville, cette fois-là. Toujours fidèle à son système de déterminer la soumission de ses ennemis, par la démonstration de sa force, il s'avança jusqu'à Colombier, sur la route de Pons. Là, entr'autres choses que sa présence fit décider, fut l'hommage que lui vint faire de sa terre, Renaud sire de Pons. Ce seigneur parut devant le roi armé de toutes pièces (73), la visière baissée et tenant sur le poing un faucon. Il dit au roi : « Sire, je viens à vous, pour vous faire hommage de ma terre de Pons, et vous supplier de me maintenir en la jouissance de mes priviléges. » Le roi lui répondit : « Sire de Pons, je reçois votre hommage et vous baille cette mienne espée (74) pour vous en servir à la défense de notre royaume » Et alors le roi se déceignant de son épée, la donna à Renaud qui fléchit un genou pour la recevoir, et le roi reprit : « Je vous *semons* que vous remettiez vos lettres d'hommage à notre chancelier, et que sous quarante jours au plus tard vous nous fassiez *votre aveu et dénombrement* (75). » Renaud répondit : « Mon doubté sire et souverain seigneur, à tout cela je ne faudrai ; et il remit à Philippe d'Antogny, qui tenait le scel du roi, sa lettre d'hommage (76).

Après cette cérémonie, le roi traita le sire de Pons avec beaucoup de bienveillance ; il lui dit qu'il était très-content d'avoir conquis un seigneur aussi brave et aussi estimé dans son pays. Il le fit dîner à sa table, et, avant de le congédier, il lui dit : « Je sais, sire de Pons, que vous avez un fils prisonnier dans mon armée ; je veux que vous veniez le chercher à Saintes, lorsque j'y serai ; ce qui, j'espère, ne tardera pas. » Pendant le séjour du roi de France à Colombier, se traitèrent les arrangemens

entre Louis et Henry, par suite desquels ce dernier fut obligé de céder toute la Saintonge à son rival. Quelques serviteurs du roi de France, fort *prudeshommes*, conseillaient même à ce prince de profiter du moment pour chasser entièrement les Anglais de France, et réparer la grande faute qu'avait faite Louis-le-Jeune, en répudiant Aliénor de Guienne; mais le pieux monarque savait tant de gré aux princes de la maison d'Anjou des exploits qu'ils avaient faits contre les Sarrasins, et il désirait tant que les rois d'Angleterre réunissent leurs efforts à ceux de la France, pour la délivrance de la cité sainte (77), qu'il ne voulut point les aliéner par de si dures conditions. Ce fut aussi à Colombier que Berthold, seigneur de Mirembeau, vint faire hommage de sa terre à Louis. Ce seigneur avait glorieusement combattu, dans toute cette guerre, pour Henry, dont il était vassal. Après la bataille de Saintes, il alla trouver ce prince, et lui dit : « Sire, quels que soient vos malheurs, je suis prêt à m'ensevelir sous les ruines de mon château, plutôt que de le rendre à votre ennemi. » Mais le roi d'Angleterre, qui déjà traitait de la paix, lui dit qu'il ne voulait pas sacrifier inutilement un si brave serviteur, et il le releva de son serment. Alors Berthold se rendit auprès du roi de France, pour lui faire hommage; mais, en l'abordant, il lui dit : « Sire, il y a peu de jours que j'ai renouvelé au roi d'Angleterre le serment de périr pour sa cause, avec tout mon avoir; vous ne me voyez ici que parce que ce prince m'a rendu ma foi (78); je vous la porte. » Le Roi de France lui répondit : « Sire Berthold, vous avez glorieusement accompli le devoir d'un fidèle vassal. Vous ne cesserez de le faire, et je vous compte, de ce jour, au nombre de mes plus loyaux serviteurs »

Le Roi reçut là les hommages de tous les seigneurs de Saintonge, qui relevaient immédiatement du roi d'Angleterre, comme duc d'Aquitaine.

Cependant le comte de la Marche ne se hâtait point d'accomplir l'acte de sa soumission, en venant prêter foi et hommage au roi et au comte de Poitiers, ainsi que Louis l'exigeait. Pour l'y déterminer, le monarque français s'avança jusqu'à Pons, où était Hugues avec toute sa famille; en même temps, il envoya des troupes investir Cognac, et d'autres se diriger sur Angoulême. Le comte vit alors qu'il n'y avait plus à différer; l'orgueil de la furibonde Isabelle fut obligé de fléchir. Hugues, la comtesse-reine et leurs trois fils, Le Brun *, Guy et Geoffroi, vinrent trouver Louis dans son camp, car ce prince n'avait pas voulu entrer dans la ville. Dès qu'ils furent en présence du roi, ils tombèrent à genoux, pleurant et criant : « *Très-débonnairez* (79) *roys, pardonne-nous ton ire et ton mautalent, et ayez pitié de nous; car nous avons malvèsement et orgueilleusement ouvré envers vous : sire, selon la multitude de ta très-grant miséricorde, pardonne-nous nos méfaiz* **. »

Après cela, ils déclarèrent se soumettre avec toutes leurs terres, *haut et bas, à la volonté du seigneur roy,*

---

* Le fils aîné de la maison de Lusignan prenait presque toujours le surnom de Le Brun à la suite du nom de Hugues, et il le gardait en devenant chef de cette maison ; comme ceux de Pompadour prenaient le nom d'Hélie, ceux de Surgères le nom de Maingot. Ces surnoms-là équivalaient au nom du fief.

** Cette supplication se retrouve, mot pour mot, dans Guillaume de Nangis, avec la même orthographe : il est possible que le romancier l'ait prise là. On voit que ce sont des passages de psaumes.

renonçant pour toujours aux places conquises, sur leur maison, pendant cette guerre.

Le roi alors les fit tous relever; mais bientôt Hugues s'agenouilla de nouveau devant le monarque, pour lui faire hommage lige *contre tous les hommes et toutes les femmes qui pouvaient vivre et mourir*, de toutes les terres qu'il possédait hors du comté de Poitiers. Puis il fit pareil hommage au prince Alphonse, frère du roi, pour toutes ses terres qui relevaient de ce comté. De plus, il s'engagea à livrer au roi 10,000 livres parisis. Enfin, Hugues se soumit à marcher avec les troupes du roi contre Raymond de Toulouse, que Louis avait résolu de châtier.

Ce fut pendant cette cérémonie que Geoffroi de Rancon, cet implacable ennemi du comte de la Marche, se trouvant quitte de son serment, parce qu'il se voyait vengé, *fit apporter un tréteau, se fit ôter sa grève, et se fit rogner tout à coup en présence du roy et de tous ceux qui là estoient* (80).

Le roi ayant ainsi forcé Hugues de Lusignan à la soumission, et contraint le roi d'Angleterre à demander une trève de cinq ans, s'en revint aussitôt à Saintes, suivi de la plupart des seigneurs du pays qui venaient de lui faire hommage. Il y trouva Blanche et ses deux belles-filles. Ces princesses, qui s'étaient transportées à Poitiers, aussitôt que le roi eut quitté Chinon, ayant appris là l'heureux passage du pont de Taillebourg, s'étaient mises en route pour Niort. En y arrivant, elles avaient reçu la nouvelle de la victoire de Saintes. Cet événement les avait déterminées à se rendre, dès le lendemain, à Saint-Jean-d'Angely. Dès qu'elles y surent que les ennemis s'étaient retirés à Pons, et qu'on traitait de la paix, dans l'empressement de se rapprocher du roi et de le féliciter sur ses glorieux succès, elles vinrent se loger dans la

noble abbaye des dames de Saintes, sur la droite de la Charente, avant même que la ville n'eût ouvert ses portes au roi. Mais, quand elles n'auraient pas été accompagnées d'une garde imposante, elles se seraient trouvées en sûreté, même au milieu du fracas des armes, dans cet asile révéré.

Le premier soin de Louis, en arrivant à Saintes, fut d'aller rendre grâces à Dieu, dans l'église de Saint-Pierre, du succès qu'il avait accordé à ses armes. L'évêque le reçut à la tête de son clergé, et célébra l'office avec toute la pompe que requérait une telle circonstance.

Le roi logea au palais épiscopal; mais il voulut que les reines restassent à l'abbaye, afin qu'elles ne fussent pas importunées du fracas que sa présence occasionerait dans son logement.

Louis fut si content des bonnes dispositions que lui témoignaient ses nouveaux sujets de toutes les classes, qu'il voulut leur rendre, en fêtes et en largesses, une partie des contributions qu'il avait imposées à leurs anciens maîtres. Il en indiqua le jour qui fut très-prochain, et chargea le seigneur de Rochemont de s'entendre avec le *souverain maître d'hôtel*, pour en faire les préparatifs et les invitations. Sire Etienne s'en acquitta au gré de son maître et de toute la noblesse qui y fut appelée. Le jour annoncé étant donc arrivé, le matin, après la messe, Louis présenta lui-même aux reines et à la comtesse de Poitiers les guerriers de son armée qui s'étaient le plus distingués dans cette guerre, ce qu'il avait différé jusque-là, attendant une circonstance solennelle. Blanche et les jeunes princesses leur donnèrent de justes éloges qui les enivrèrent de bonheur. La mère de Louis avait su que le chevalier Raoul voulait se défendre de paraître à la fête, parce qu'il avait encore un bandeau sur la tête, à cause

de sa blessure ; mais elle l'avait particulièrement fait inviter de s'y rendre, par le seigneur de Rochemont. Lorsqu'il fut en présence de la reine, elle lui dit : « Sire Raoul, une telle coiffure ne dépare pas un guerrier, et j'aurais été fâchée de ne pas vous louer de vos exploits, devant des témoins si dignes de les apprécier. Je m'attendais bien que vous ne serviriez pas le roi de France, mon fils, avec moins d'éclat que vous avez servi le roi de Castille, mon neveu (81), et j'ai un double remercîment à vous faire ; mais vous me mettez dans un grand embarras ; car, d'une part, j'ai commission de vous faire retourner en Espagne, où une haute fortune vous attend ; et, d'un autre côté, j'aurais une extrême envie de vous conserver au service de mon fils. — Madame, répondit Raoul, je ne mérite pas qu'une aussi grande reine daigne s'occuper de moi. J'ai tâché de répondre à la confiance dont le roi, votre auguste fils, m'a honoré. Avoir son approbation et la vôtre est la seule récompense que j'ambitionne ; je n'en poursuis aucune autre. Le roi, mon redouté seigneur, m'a déjà accordé une faveur au-dessus de tous les services que je pouvais lui rendre....—Chevalier, je ne le pense point ainsi, interrompit le roi, et je déclare que je ne me suis point acquitté envers vous. Mais j'y veux pourvoir. Je vois là un chevalier anglais (car le roi avait fait inviter les prisonniers les plus distingués) que vous avez pris, je vous recommande de lui imposer une forte rançon. »

Tout le monde fut très-étonné d'entendre un roi qui avait une si haute réputation de douceur et de générosité, vouloir s'acquitter d'une obligation en aggravant le sort d'un prisonnier de guerre ; lorsque le roi reprit : « Oui, sire Raoul, une très forte rançon, et ne craignez pas de la demander bonne.... car je la veux payer. Mais c'est à

condition que, si la guerre recommençait, le chevalier Robert ne porterait pas de dix ans les armes contre moi; car, de tous les serviteurs du roi d'Angleterre, c'est celui qui a été le plus près de me faire manquer mon passage de Taillebourg, en vous arrêtant dans votre marche. — Sire, répondit Raoul, puisque votre générosité s'étend jusque sur vos ennemis, je vous prie de faire donner à sire Robert un cheval de vos écuries, pour en remplacer un que mes gens lui ont tué un peu brutalement. Mais le temps pressait, et nous n'étions pas en champ courtois. »

Le capitaine anglais, touché de la générosité du roi et de Raoul, mit un genou en terre pour signifier qu'il voulait parler au roi, et il lui dit : « Redouté sire, je réclame de votre bienveillance de me faire aussi donner un écu tout entier; car sire Raoul m'a réduit le mien d'un quart, d'une manière si inouie, que je ne me croirai désormais en sûreté que derrière un bouclier donné par le roi de France. Sire Raoul a tant d'admiration pour vous, sire, qu'il n'aurait pas la force de frapper si fort sur un écu venant de votre main. » Le roi prit fort en gré la demande du chevalier anglais, et lui dit : « Sire Robert, vous aurez aussi un écu, et vous serez libre demain; car, pour cette journée, je veux que vous la passiez avec nous. Mais dites-moi, sire chevalier, n'êtes-vous pas frère de l'*abbé de Clairvaux?* (82) — Oui, sire, répondit Robert. — C'est un homme de mérite et que j'estime, reprit le roi, et je suis bien aise d'avoir trouvé une occasion de rendre service à un des siens, outre que je vous crois personnellement digne de tout bon traitement. » Robert s'agenouilla de nouveau pour remercier le roi, qui ordonna à un de ses écuyers qu'on remît au chevalier

anglais un *écu entier* mais tout uni * et un cheval. Alors Louis s'adressant à Raoul, lui dit : « Quant à vous, chevalier, outre votre bannière que j'entretiendrai jusqu'à ce que je licencie mon armée, je veux vous donner pareil nombre d'écuyers, d'hommes d'armes et de pages, que le roi de Castille et la reine de Navarre vous en ont donnés ensemble, pour vous servir, en tout temps et contre tous, hors contre moi. » Sire Raoul mit un genou en terre pour remercier le roi.

Ensuite Louis se tournant vers Renaud de Pons, lui dit : « Et vous, sire de Pons, j'espère bien que vous allez m'aider à récompenser ce brave chevalier; car si le roi Henry avait eu beaucoup de capitaines qui eussent agi aussi à propos et aussi âprement que vous, j'aurais été plus de temps à entrer en cette ville que je n'ai fait. Voyons combien vous estimez votre fils ? — Mon doubté seigneur et souverain maître, reprit Renaud, vous me mettez dans une grande gêne; car si j'estime beaucoup mon fils, on me dira orgueilleux : si je le prise peu, on me dira avare. Mais si mon doubté seigneur le permet, je proposerai un accommodement. — Parlez, dit le roi. — Il y a long-temps, sire, que je souhaite voir le brave chevalier Raoul chez moi; il a passé une fois au pied de ma tour, sans s'arrêter, dont j'ai eu grand regret; il a traité fort courtoisement mon fils, pendant qu'il l'a eu prisonnier; je désire le traiter à mon tour chez moi, et je le prie d'y venir avec tous ses écuyers, pages et hommes d'armes qu'il a amenés d'Espagne,

---

* C'est-à-dire un écu où il n'y eût pas encore d'armoiries, pour que le chevalier anglais pût y faire peindre les siennes.

et ceux que votre munificence royale veut y ajouter. Je le garderai, soignerai et traiterai en tout de mon mieux, ainsi que toute sa suite, non-seulement jusqu'à ce qu'il soit bien rétabli de ses blessures, mais tant qu'il pourra plaire parmi nous. — Voilà un loyal arrangement, dit le roi ; mais comme il serait possible que sire Raoul s'en défendît par discrétion, je déclare que je vous le livre prisonnier, avec tout son monde, pendant un mois, pour être traité par vous comme vous venez de dire ; toutefois, ce sera à partir du jour où je quitterai moi-même ce pays.

Après que le roi eut présenté aux reines et à Jeanne sa belle-sœur, tous les seigneurs qui s'étaient le plus distingués dans cette guerre, il fit bannerets et chevaliers tous les guerriers à qui il l'avait promis, avant la bataille de Saintes, et quelques autres qui l'avaient mérité, dans cette journée. Puis, ce prince fit distribuer des livrées à ces mêmes chevaliers et aux serviteurs de sa maison qui avaient montré de l'habileté et du zèle à le servir, dans leurs divers offices. Il dit aux premiers, qu'en leur faveur il *devançait Noël* (83), parce qu'il n'était pas sûr de pouvoir tous les réunir à cette époque. Ces livrées étaient des baudriers, de riches habits et de beaux manteaux. Quand ce fut au tour de sire Raoul, il lui fit donner une cotte de damas blanc, avec un chaperon violet ; et, l'ayant fait approcher, il lui dit de se mettre à genoux ; puis, prenant des mains de Pierre de Villebeon son chambellan, un collier de l'ordre de *la cosse de geneste* (84), il le passa autour du cou de sire Raoul. Le bon chevalier lui dit : « Oh ! généreux et bienveillant monarque, il n'était pas nécessaire de cette chaîne pour me lier éternellement à vous ; vos grandes vertus et votre courage m'ont rendu votre homme lige pour toujours. » Le roi

conféra le même ordre à quelques autres chevaliers; mais en petit nombre, car il n'en était pas prodigue.

L'heure du dîner étant venue, toute la cour se rendit aux Arènes* où les tables étaient dressées. A la première, s'assirent le roi, les reines, le comte et la comtesse de Poitiers, et Robert comte d'Artois et les autres princes sortis du sang royal de France. Les autres tables furent occupées par les seigneurs, les chevaliers et les dames à qui le roi avait fait l'honneur de les inviter à ce festin. Chacun était placé selon l'ordre indiqué par le *souverain maître d'hôtel du roi* (85). Pendant les *mets*, les ménestrels du roi jouèrent des *nacaires* **, de la *guitare moresque*, de la *flûte béhaigne*, de la *vielle*, du *cornet* et autres instrumens. Dans les *entremets*, les jongleurs chantèrent et firent des momeries ***.

---

* C'est un ancien cirque romain, en dehors de la ville. Son grand et son petit diamètre sont à peu près comme ceux des arènes de Nîmes; mais le monument de Saintes a beaucoup plus souffert du ravage du temps et des hommes que celui de Nîmes.

** Les *nacaires* étaient des timbales, instrument adopté des Sarrasins; la *flûte Béhaigne* est la flûte de Bohême; la *vielle* est le violon; le *cornet* est le petit cor.

*** On s'étonnera de voir un prince aussi pieux que saint Louis faire venir des bateleurs à ses fêtes; mais c'était une coutume fort ancienne, à laquelle les princes les plus sages ne croyaient pas pouvoir se soustraire. Voici ce que dit l'abbé Le Gendre, dans son ouvrage sur les *Mœurs et Coutumes des Français* : « Les fêtes n'étaient bonnes qu'autant qu'il y avait des bateleurs et des charlatans; c'était tellement l'usage, que l'empereur Louis-le-Débonnaire, quelque aversion qu'il eût pour les plaisirs et les spectacles, n'était pas seulement obligé d'appeler à ces fêtes des acteurs de toutes sortes; mais encore de se trouver, par complaisance pour le peuple, aux pièces qu'ils représentaient. »

Les trouvères et troubadours avaient tous préparé des vers triomphans; mais le bon roi ne souffrit pas qu'on chantât ses victoires, au milieu d'un peuple vaincu dont il voulait faire des sujets et devant des étrangers, naguère ses ennemis, qu'il avait invités à cette fête. Il récompensa les poëtes et les renvoya, pour les entendre, aux prochaines fêtes de Noël à Paris. Ce trait d'humanité et de modestie lui enchaîna des milliers de cœurs.

Après le repas, toute la cour ainsi que les seigneurs et les dames, montèrent sur une maison de bois qui avait des galeries et des balcons garnis de beaux tapis. En face de cette maison et à la distance de quarante pas, était un bel échafaud sur lequel se placèrent le souverain maître d'hôtel, le roi d'armes et quatre hérauts. Le souverain maître d'hôtel dit au roi d'armes « *Voici ce que monseigneur le roi vous présente.* » Et il lui remit un grand bassin plein de gros tournois (86), de sous parisis et tournois, d'estellins, d'oboles et de pites. Alors, le roi d'armes cria : « *Largesse! largesse! largesse! de très-haut et très-redouté seigneur, monseigneur le roi de France.* » Après quoi les hérauts crièrent une seule fois, *largesse!* Puis, le roi d'armes et les hérauts jetèrent de l'argent au peuple pendant que les trompettes et les ménestrels

---

Cela fait remonter fort haut l'usage des jeux scéniques parmi les Français. Ils les trouvèrent, dans les Gaules, établis par les Romains, et il est probable qu'ils en conservèrent la pratique, sans interruption, mais non sans de grandes altérations, selon l'ignorance et la grossièreté des siècles. On voit, par un voyage de Tortaire en Normandie, au commencement du douzième siècle, que le duc Henri Ier donnait des spectacles aux habitans de Caen.

Mathieu Paris dit que les Normands en portèrent l'usage en Angleterre.

jouaient alternativement; ce qui mit toute la ville *en grande liesse.*

Le soir, après le souper, il y eut un beau bal. Le roi et les princesses témoignèrent du plaisir à voir les danses du pays. Louis dit obligeamment qu'en aucun autre lieu d'aussi médiocre grandeur, il n'avait vu autant de belles dames et demoiselles réunies. Car, bien que le saint roi n'ait jamais aimé que la reine Marguerite sa femme, sa bonté et sa courtoisie le portaient toujours à dire aux dames ce qu'il croyait devoir leur être le plus agréable à entendre.

Louis prolongea son séjour à Saintes, s'occupant à pourvoir à la sûreté de sa nouvelle conquête et à y rétablir le bon ordre en toutes choses.

Jamais la reine Blanche n'avait été plus heureuse; elle recueillait, avec un juste orgueil, les doux fruits de l'éducation sévère qu'elle avait donnée à son fils, et des principes vertueux qu'elle lui avait inculqués. Elle le voyait la terreur de ses ennemis, l'admiration des princes de l'Europe et l'amour de tous les peuples qui pouvaient le contempler de près. Elle employa le temps du séjour de Louis en Saintonge, à visiter elle-même le pays, afin de travailler aussi à lui gagner les cœurs de ses nouveaux vassaux et de ses sujets de toutes les classes; à quoi ne pouvait manquer de réussir cette aimable et habile princesse. L'heureuse disposition d'esprit dans laquelle Blanche se trouvait, lui faisait paraître encore plus agréables les charmantes contrées qu'elle parcourait. Elle répétait souvent qu'elle n'en avait point rencontré qui lui eussent fait plus de plaisir à voir. On doit croire qu'un des premiers objets de sa curiosité fut le château de Taillebourg, que la valeur du roi venait de rendre à jamais célèbre, et qui était déjà renommé par la beauté de sa situation.

Geoffroi de Rancon, instruit des projets de la reine, vint se jeter à ses pieds pour la remercier de l'honneur qu'elle voulait lui faire; mais en même temps il la supplia de différer cette promenade de quelques jours, pour qu'il eût le temps de lui préparer une réception, non pas digne d'elle, ce qu'il ne regardait pas comme possible, mais qui du moins pût un peu prouver le prix qu'il mettait à une visite si glorieuse pour lui. « Non, sire Geoffroi, dit la reine, nous voulons vous surprendre, et je vous défends tous préparatifs; sire Adam (c'était le *grand queux du roi*) (87) pourvoira à tout, et afin que vous n'alliez pas contre mes intentions, je vous garde aujourd'hui ici, et demain vous nous accompagnerez. — Madame, lui dit Geoffroi en s'inclinant, je n'aurais jamais cru que l'ordre de rester auprès de vous pût me rendre malheureux. C'est pourtant ce qui arrive. — Vous resterez, dit la reine, et nous tâcherons de calmer votre désespoir. »

Le lendemain, le roi, Blanche et toute la famille royale, avec les principaux seigneurs et dames de la cour, montèrent sur une belle *nef qui était moult parée et aournée.* Le cours de l'eau et de nombreux rameurs les firent voguer rapidement vers Taillebourg. Le long du chemin, Louis se faisait nommer, par le seigneur de Rochemont, tous les lieux qu'il remarquait. Il venait d'être charmé de la vue de Bussac qu'il avait laissé à sa droite, et il parlait encore lorsqu'on lui montra sur l'autre rive, le château de Dreux, dont l'aspect, quoique fort différent, ne lui plut pas moins. Ce prince alors se rappela ce qui lui avait été rapporté de la fin tragique des jeunes héritiers de ces deux châteaux. Il dit à sire Etienne qu'il se reprochait d'avoir oublié de se faire chanter la complainte de la *Nouvelle Mariée.* « Sire, lui dit le seigneur de Rochemont, il n'est pas étonnant que votre

mémoire vous ait fait faute pour une si petite affaire, au milieu des grands intérêts qui ont occupé vos pensées. Mais il n'y a rien de perdu, même pour cette chanson; et vous aurez, dès aujourd'hui, la meilleure occasion du monde de l'entendre, si vous en avez le désir, ainsi que les hautes dames qui sont ici. La belle Théophanie, fille de sire Geoffroi, a la plus jolie voix de tout le pays; elle chante surtout très-bien les lais et complaintes. — Oh! sire Etienne, dit alors le seigneur de Taillebourg, vous augmentez les soucis que j'ai déjà de la pauvre réception que je vais faire à de si augustes hôtes; car je crains bien que ma fille n'ose pas chanter devant un roi et des reines, quelqu'encourageante que soit leur bienveillance. « Sire Geoffroi, dit alors Blanche, je connais une partie des talens de votre fille, et je crois aux autres; je suis sûre d'avance que nous aurons un grand plaisir à l'entendre, et je désire beaucoup connaître *le lai de la Nouvelle Mariée.* » Tout en conversant ainsi, on continuait à descendre rapidement la Charente en admirant toujours ses beaux rivages. Plus on approchait de Taillebourg, plus le pays paraissait ravissant; mais lorsqu'on fut enfin au pied du château, les deux reines éprouvèrent une impression à laquelle elles ne s'attendaient pas. A la vue de ce pont étroit, terminé par une porte crénelée et flanquée de deux grosses tours, Blanche et Marguerite pensèrent en même temps que le roi avait combattu là, plusieurs heures, exposé à tous les traits qui partaient des tours et du rivage, pendant qu'il luttait corps à corps contre les guerriers qui défendaient le pont. L'image d'un tel danger, sur une tête si précieuse et si chère, se présenta si vivement à ces princesses, qu'elles ne purent s'empêcher d'être émues jusqu'aux larmes. La reine-mère serra son fils dans ses bras; la timide Marguerite se contenta de prendre une

des mains du roi qu'elle pressa sur ses lèvres et qu'elle baigna des pleurs de l'attendrissement. Lorsque le calme eut succédé à cette scène touchante, on mit pied à terre.

Quoique sire Geoffroi n'eût pas été libre de se rendre à Taillebourg, pour y recevoir ses illustres hôtes, ils virent bien qu'ils n'y surprenaient pas tout le monde. Aloïse de Matha, femme de Geoffroi, prévenue la veille par un message de son mari, avait fait toutes les dispositions que le temps lui avait permis d'entreprendre. Tous les vassaux et vavasseurs de son mari se trouvèrent avec elle sur la rive, au moment où le roi mit pied à terre; le chemin qui menait au château était jonché de feuillage et de fleurs. Louis passa sous un arc de triomphe; toutes les cloches de la ville et du château sonnèrent; le clergé vint au-devant du roi et le conduisit à la chapelle où l'on savait bien que le pieux monarque serait bien aise de louer et bénir Dieu, près de l'endroit même où il avait obtenu une si glorieuse victoire. Il ne s'y arrêta pourtant guère qu'une demi-heure ; car il n'était point parti de Saintes, sans entendre la messe. Ensuite, il entra dans le château.

Au dîner qui fut préparé par les queux du roi, car en cela Geoffroi n'avait pas pu aller contre les ordres de Blanche, ce seigneur pria Louis et les reines de permettre à ses vassaux d'entrer dans la salle du festin, avec leurs femmes et leurs filles. Le roi y consentit avec bonté, ce qui remplit de joie ces gentilshommes et surtout les dames. Au dernier entremets, c'est-à-dire avant les épices, Blanche dit à la fille de sire Geoffroi : « Mademoiselle, j'ai ouï dire que vous chantiez comme vous dansez. Le roi et nous tous avons grande envie d'entendre le lai de la Nouvelle Mariée; je vous prie de nous le chanter. » La belle Théophanie, quoiqu'elle fût un peu prévenue, se

trouva si troublée de cette demande, qu'au lieu de pouvoir chanter, elle ne put s'empêcher de pleurer. Geoffroi et Aloïse étaient désespérés; mais Blanche, sans paraître remarquer leur désolation, dit à leur fille : « Belle Théophanie, ne vous gênez pas de pleurer, nous avons tous pleuré il n'y a pas long-temps, et nous n'en sommes pas honteux. D'ailleurs, c'est une complainte que nous vous demandons, et cela ne doit pas se chanter en riant. » Théophanie, rassurée par tant de grâce et de bonté, essuya ses beaux yeux et se mit en devoir d'obéir. Cependant, avant de commencer, elle ne put s'empêcher de dire à sa mère : « Je crains que ce lai ne paraisse bien long! — Tant mieux, mademoiselle, reprit la reine, qu'il soit long; nous vous entendrons plus long-temps.

Il se fit alors un grand silence, et l'aimable fille de sire Geoffroi commença, d'une voix tremblante, mais qui se raffermit peu à peu, le lai suivant :

COMPLAINTE

DE

ROGER DE BUSSAC ET D'ISAURE DE DREUX,

OU

LAI DE LA NOUVELLE MARIÉE.

O vous qui savez plaindre
Les amans malheureux,
D'un récit douloureux
Pleurez sans vous contraindre.
En parlant de Roger
Et de la belle Isaure,
Je sens mes yeux encore
De larmes se charger.

Auprès de la Charente
Ils reçurent le jour ;
Ils connurent l'amour
Sur sa rive charmante.
L'innocence et l'honneur
Dirigeaient leur tendresse ;
Mais, hélas ! la richesse
Manquait à leur bonheur.

Ayant, pour tout partage,
Sa lance et son cheval,
Loin du pays natal,
Roger fut vers le Tage.
Il y soutint le nom
Des preux guerriers de France ;
Du bruit de sa vaillance
Il remplit le canton.

Pour son aimable Isaure
Et la gloire de Dieu,
En tout temps, en tout lieu,
Il combattit le Maure.
Il chassa l'Africain ;
Puis, vers sa douce amie
Et sa chère patrie,
Il se mit en chemin.

De gloire et de richesse
Il avait un trésor :
Il portait tout son or
Aux pieds de sa maîtresse.
Ce qu'il versa de sang
Embellissait sa vie.
Dans la chevalerie
Il tenait un haut rang.

Plein de noble espérance,
Il volait vers les lieux
Où le portaient les vœux
De sa longue constance.
Hélas! il ignorait
Le mal qu'un oncle avare,
Par un dessein barbare,
Au loin lui préparait.

Quand le Maure infidèle
Succombait sous son bras,
C'était de son trépas
Qu'on semait la nouvelle
Un rival opulent
En son lieu se présente,
Et d'Isaure dolente
Achève le tourment.

La belle en vain refuse
Cet odieux amant :
D'un pouvoir tout puissant
Son cruel père abuse.
Malgré son tendre amour
Et sa constante flamme,
Elle devient la femme
Du seigneur de la Tour.

A peine de l'église
Le couple revenait;
Le fier époux menait
Sa victime soumise;
Quand on voit un guerrier
D'une noble figure,
Dont la brillante armure
Annonce un chevalier.

Isaure, à cette vue,
Apprenant son erreur,
Sous le poids du malheur
Tombe et reste éperdue.
Roger, à ses genoux,
Soudain se précipite;
Mais son courroux s'irrite
En voyant son époux.

Du destin qui l'accable
Il voit toute l'horreur :
Il croit, dans sa fureur,
Son Isaure coupable.
Il se laisse enflammer
D'une jalouse rage;
Son écuyer, plus sage,
Veut en vain le calmer.

Sa redoutable épée
Déjà brille en sa main;
Déjà loin du chemin
La foule est dissipée;
Et déjà le baron,
En toute diligence,
Pour se mettre en défense,
Regagnait son donjon.

Quand Isaure expirante,
Ouvrant ses tristes yeux,
Fit, d'un ton douloureux,
Cette adresse touchante :
« O Roger! que tes coups
Terminent ma misère;
Mais épargne mon père,
Epargne mon époux! »

Que j'expire victime
D'une cruelle erreur ;
Mais à notre malheur
N'ajoute pas un crime.
Roger, je vais finir;
Ecoute ton amante,
Et d'Isaure mourante
Prends le dernier soupir. »

A cette voix si chère
Long-temps à l'amitié,
Roger sent la pitié
Désarmer sa colère.
Il laisse de son bras
Tomber le fer terrible.
Devenu plus paisible,
Il arrête ses pas.

Puis, tournant vers Isaure
Des yeux mouillés de pleurs :
« Cause de mes malheurs,
Mais que toujours j'adore !
Lui dit-il; si ton cœur
Peut être exempt de blâme,
Du tourment de mon âme
Adoucis la rigueur. »

D'une voix affaiblie,
Lors la belle lui dit
Par quel affreux récit
Le destin l'a trahie.
« Ne crois pas toutefois,
Cher Roger, reprit-elle,
Que mon cœur infidèle
D'un époux ait fait choix.

Obéir à mon père
Fut mon unique loi;
De nul autre que toi
La main ne me fut chère.
J'allais, dans la langueur,
Consommer ma misère,
De mon heure dernière
Accusant la lenteur.

Mais je sens que ta vue
Vient d'avancer ma mort;
Loin de m'en plaindre au sort,
Je bénis ta venue.
Reçois mes derniers vœux!
Ma force m'abandonne :
Que le ciel me pardonne,
Et qu'il te rende heureux! »

Après cet adieu tendre
Qu'elle redit deux fois,
Sa douce et triste voix
Ne se fait plus entendre.
De la mort la pâleur
Couvre son beau visage,
Tout son corps est en nage
D'une froide sueur.

A cet aspect terrible,
Roger, dans sa douleur,
Se jette avec fureur
Sur ce corps insensible.
Son bras tient enlacé
Le cou de son amante :
De sa lèvre tremblante
Il presse un front glacé.

« Isaure ! je t'appelle !
Dit-il, reviens à toi !
Isaure ! sauve-moi
De ma peine mortelle. »
En cris il se confond :
Aux plaintes qu'il répète
Elle reste muette ;
L'écho seul lui répond.

« Eh bien ! que je te suive
Au moins dans le trépas ;
Isaure, ne crois pas
Que Roger te survive. »
Il se lève, et soudain
Sa poitrine est frappée
De sa funeste épée
Que dirige sa main.

Son écuyer fidèle
Court pour le retenir :
Il ne peut qu'affaiblir
Son atteinte mortelle.
Roger languit deux jours ;
Puis, de sa triste vie,
En nommant son amie,
Il termina le cours.

Les reines et toutes les dames s'attendrirent beaucoup *en oyant ce lai tant lamentable.* Elles firent à la belle Théophanie des complimens très-flatteurs. Quant au roi, il lui dit : « Je pense aussi, mademoiselle, que vous avez très-bien chanté, et je vous en remercie ; mais la complainte ne finit pas comme je l'aurais voulu. » Le saint monarque pensait à la bonne mort qu'avait faite le che-

valier, après son coupable attentat sur lui-même, et à sa pieuse fondation.

Dans l'après-dînée, le roi montra à Blanche et aux princesses, de la terrasse du château, les positions des différens corps des armées françaises et anglaises, lorsqu'il avait entrepris le fameux passage. Il leur fit voir, au delà des prairies, le village de Saint-James, où Raoul et Guichard étaient arrivés si à propos. Les princesses contemplaient avec une vive joie et un juste orgueil le théâtre des beaux faits d'armes du roi et de ses guerriers. Mais la reine-mère voulant découvrir une plus grande étendue encore de ce pays où son fils venait d'acquérir tant de gloire, et dont il avait fait un nouveau fleuron de sa couronne, ne fut point contente qu'elle ne montât sur la plus haute tour du château. De là ses yeux se promenèrent, avec avidité, sur toute la contrée environnante; elle en admirait l'étonnante variété; elle put suivre des yeux l'explication que lui donna le roi, de la marche des différens corps de son armée, depuis Saint-Jean-d'Angely jusqu'à Taillebourg et à Saintes. En descendant de ce lieu qui dominait le pays fort au loin à la ronde, Blanche et les jeunes princesses firent de grands complimens à sire Geoffroi, sur l'admirable situation de son château (88) et l'agrément du pays qui l'entourait. « Madame, répondit Geoffroi, j'ai toujours trouvé mon château bien placé; mais il me semble soulevé de cent toises, depuis que mon doubté seigneur, votre glorieux fils, l'a tant illustré par sa victoire, et vous par votre visite ».

Le roi et les reines laissèrent leurs hôtes enivrés de joie de les avoir possédés sous leur toit, et eux-mêmes retournèrent à Saintes, enchantés de leur promenade.

Ce ne fut pas la dernière que fit Blanche. Ayant remarqué que le roi avait toujours adressé ses questions,

sur le pays, à sire Etienne, et que ce seigneur avait répondu, chaque fois, en homme qui avait une grande connaissance des lieux et des personnes, elle désira l'attacher à son service particulier, pour s'en faire accompagner dans toutes ses courses; elle le demanda donc au roi qui ne savait guère lui rien refuser. Cependant il lui dit : « Madame, je ne vous le cède que pendant la paix. »

La reine ne tarda pas à se féliciter d'avoir acquis ce nouveau serviteur. Non-seulement le seigneur de Rochemont connaissait parfaitement le pays et savait indiquer à Blanche ce qu'il renfermait de curieux, mais il ignorait peu de choses de toutes les traditions des villes, châteaux, abbayes et monumens qui se trouvaient dans la province.

La mère de Louis était fort avide de recueillir des notions au moins superficielles sur toutes ces choses, parce qu'elle savait bien que de s'en montrer instruite, était un moyen de plus de plaire aux nouveaux sujets de son fils. Cette habile princesse ne négligeait rien de ce qui pouvait gagner les cœurs, pour elle, et surtout pour le roi.

Blanche avait déjà fait plusieurs courses, accompagnée de sire Etienne, et ce seigneur lui avait raconté un grand nombre d'anecdotes relatives à ce qu'ils avaient vu ensemble, lorsqu'un jour elle lui dit : « Sire Etienne, vous m'avez appris beaucoup de choses que j'ai écoutées avec intérêt, et dont je vous remercie; mais vous ne m'avez point encore parlé de l'abbaye même où je loge. J'ai pourtant ouï dire qu'il se rattache, à l'histoire de sa fondation, des circonstances qui ne sont pas sans intérêt. J'ai voulu faire quelques questions, à ce sujet, à l'abbesse Hilarie et aux bonnes nonnes, mais je me suis facilement aperçu qu'elles en ont perdu la véritable tra-

dition, et qu'on ne leur a transmis que des fables. Si vous savez quelque chose de plus certain là-dessus, vous me feriez plaisir de me le raconter : car ce moutier est si noble et si magnifique, qu'il inspire la curiosité de connaître tout ce qui s'y rapporte. Je sais qu'il a eu pour fondateurs Geoffroi Martel, comte d'Anjou, un des plus grands guerriers de son siècle, et Agnès de Bourgogne, princesse long-temps célèbre par sa beauté, et chez qui la piété et les agrémens de l'esprit égalèrent les dons de la nature. Je crois encore qu'Almodie, nièce d'Agnès, fut la première abbesse du couvent ; mais tout ce qu'on m'a dit de plus m'a paru privé de bon sens. Je m'adresse donc à vous, sire Etienne, pour apprendre ce qu'il y a de vrai là-dessus, si vous le savez. — Madame, répondit le sieur de Rochemont, je suis assez heureux pour pouvoir vous satisfaire dans cette circonstance ; car ce n'est pas une simple tradition que j'ai à vous transmettre, c'est la véritable histoire de cette fondation écrite dans le temps par un des aïeux de ma mère, *grand clerc* et *fort prud'homme*. J'ai lu si souvent ce manuscrit dans ma jeunesse, à tous les étrangers de distinction qui venaient voir mes parens, que je l'ai appris par cœur, et fort heureusement, car il s'est perdu depuis, sans que nous ayons pu savoir comment cela est arrivé. J'ai eu plusieurs fois l'intention d'en proposer le récit à ma haute dame ; mais une considération m'a retenu ; c'est que cette histoire est un peu longue, et que je ne me sens pas le talent de la raccourcir, sans en détruire l'intérêt. — Combien pensez-vous donc qu'il vous faille de temps pour nous la conter ? — Mais, madame, au moins une heure, peut-être deux. — Bon ! j'ai cru que vous alliez me demander une ou deux journées. — Ah ! madame, une heure pour la même histoire, c'est déjà assez long pour bien

des auditeurs ; et puisque vos bontés sont si grandes pour moi, je prendrai, dit-il, en baissant la voix, car il était alors près de la reine, la liberté de vous prier de ne pas me donner un auditoire trop nombreux. — Je vous comprends, et vous serez satisfait. Vous saurez de plus que je veux aller entendre votre histoire, dans votre château. C'est le seul des environs que vous ne m'ayez pas encore montré. — Ah ! madame, c'est un bien pauvre manoir, pour être honoré de votre présence. — Je sais qu'on y jouit d'une très-belle vue. C'est tout ce qu'il me faut. J'y ferai porter un goûter, et je vous interdis tous autres frais que votre histoire. Mais aussi je veux l'avoir dès demain. »

Blanche n'amena à cette promenade que ses deux belles-filles, trois dames de sa cour, et autant de seigneurs attachés à sa personne, ou au service des princesses, et enfin le chevalier Raoul qu'elle désirait distraire de la profonde mélancolie où il paraissait retombé, depuis que l'activité de la guerre le livrait à ses pensées.

La noble compagnie s'étant rendue à Rochemont, la collation fut servie sous un cabinet de verdure qui avait vue sur le vallon de l'Ormont et sur le bassin de la Charente. Dès qu'on eut fini de goûter, Blanche dit à sire Etienne qu'elle était prête à l'entendre, et il commença ainsi.

FIN DU SECOND VOLUME.

NOTES

DU SECOND VOLUME.

(1) Page 4. *L'habit de l'ordre dans lequel il est mort.* Ce passage confirme absolument ce que dit La Colombière, dans le livre que j'ai déja eu occasion de citer *(Science héroïque)*, au sujet des tombeaux des religieux qui avaient été guerriers. « Celui qui avait hanté les armes, et qui, sur ses vieux jours, se mettait en religion, et y mourait, était figuré armé de toutes pièces, l'épée au côté, en la partie de dessous; et en celle de dessus, il était représenté vêtu de l'habit religieux de l'Ordre qu'il avait adopté, ayant au-dessous de ses pieds, en forme de planchette, l'écu de ses armes. »

(2) Page 8. *La comtesse-reine.* Isabelle ou Elisabeth, fille et héritière d'Aimard d'Angoulême, dit Taillefer, avait été fiancée, en 1200, à Hugues X de Lusignan, comte de la Marche. Jean-sans-Terre, roi d'Angleterre, la lui enleva le jour même de ses noces, et l'épousa. Il en eut entr'autres enfans, Henry III, roi d'Angleterre, et Richard, comte de Cornouaille, de Poitou, etc. Jean-sans-terre étant mort, Isabelle épousa, en 1217, ce même Hugues à qui elle avait été enlevée, et elle en eut plusieurs enfans. On lui donnait en effet le titre de *comtesse-reine*, parce qu'alors les femmes ne quittaient point les titres qu'elles tenaient de leur naissance ou d'un premier mari, lorsqu'elles en épousaient un autre d'un rang inférieur à celui-là. Cette coutume subsiste encore en Angleterre. Isabelle fut une des plus méchantes femmes de son temps. Mathieu Paris, historien anglais, l'appelle Jésabel.

(3) Page 8. *Injustement dépouillé.* Arthus, fils de Geoffroi d'Angleterre, comte d'Anjou *, et de Constance, fille de Conan-le-Petit, comte de Bretagne, ayant été tué par son oncle Jean-sans-Terre, Philippe-Auguste fit citer celui-ci, par devant les pairs du royaume. Mais ce prince n'ayant point comparu, le roi de France fit confisquer toutes les terres que Jean avait en France, et saisir la Normandie, l'Anjou et le Poitou. Hugues de Lusignan avait été long-temps ennemi capital de Jean, à cause du grand outrage que nous venous de voir qu'il en avait reçu; mais, à l'époque où nous en sommes, comme Hugues refusait de rendre hommage au comte de Poitiers, Alphonse, frère de saint Louis, et qu'il était soutenu, dans ses prétentions, par Henri III, roi d'Angleterre, fils d'Isabelle, sa femme, et de Jean-sans-Terre, il changea de sentimens et de langage.

(4) Page 8. *Le fils de Blanche.* On sait en effet qu'Isabelle n'appelait jamais saint Louis que *le fils de Blanche* **, terme de mépris affecté que lui inspirait sa haine pour l'illustre reine et son héroïque fils.

(5) Page 8. *La comtesse de la Marche, sa cousine.* En effet, Amanieu VI, dont il doit être ici question, d'après les époques, était cousin d'Isabelle, comme étant petit-fils d'Almodie, fille de Guillaume IV, comte d'Angoulême, et femme d'Amanieu IV, sire d'Albret.

---

* C'était le troisième fils de Henry II, roi d'Angleterre, et d'Aliénor de Guienue. Jean-sans-Terre n'était que le quatrième.

** Lorsque le roi d'Angleterre, Henry III, débarqua, ainsi que nous le verrons plus bas, à Royan, Isabelle, sa mère, qui l'attendait au port, lui alla à l'encontre, dit la *Chronique de France*, le baisa moult doucement, et lui dit: « Bieau chier fils, vous êtes de bonne nature, qui veuez secourir votre mère et vos frères, que les fils de *Blanche d'Espagne* veulent trop malement défouler et tenir sous pieds. »

(6) Page 14. *Belle et belle cousine.* L'expression répétée de belle n'est point mise ici pour équivaloir à très-belle, quoique ordinairement la réitération d'une épithète équivaille à un superlatif. A cette époque et long-temps encore après, dans les très-grandes maisons, les supérieurs donnaient à leurs inférieurs qui leur étaient parens ou alliés le titre de *beau*, de *belle* : beau père, beau fils, beau cousin, bel oncle, beau neveu, etc.; mais les inférieurs ne leur répondaient pas avec la même formule; ainsi le comte de la Marche, chef de la maison de Lusignan, devait dire à la demoiselle de Tonnay, sa cousine : *Belle cousine*, quoique celle-ci ne pût lui répliquer par *beau cousin*. Mais comme ce prince avait ici envie d'être galant, après avoir placé le premier mot de *belle*, pour désigner la relation de parenté, il le répétait pour exprimer à cette fois son admiration. Le mot de beau, joint seul à un titre de parenté, était donc une expression de bienveillance, de protection, par conséquent n'appartenait, comme il vient d'être dit, qu'aux supérieurs. Saint Louis mourant devant Tunis, commence sa touchante et sublime instruction à Philippe-le-Hardi, son fils, par ces paroles : « *Beau fils*, la première chose que je te commande à garder, etc. » Dans le cours de son exhortation, il lui dit : *Beau cher fils;* mais Philippe, répondant à saint Louis, n'aurait pas dit *beau père*.

Lorsqu'un roi épousait la fille d'un duc ou d'un comte, tels que de Bourgogne ou de Flandre, il appelait le père de sa femme *beau-père;* mais le duc on comte ne répliquait pas par *beau-fils;* et si le duc ou comte épousait la fille du roi, il ne lui disait pas *beau-père;* mais *sire* ou *mon redouté* seigneur, ou *débonnaire sire*, ou *clément roi*, suivant les époques; mais le roi lui disait *beau-fils*.

On peut voir dans les Mémoires de Sainte-Palaye un recueil d'étiquettes de cour, intitulé les *honneurs de la cour*, fait par Aliénore de Poitiers, vicomtesse de Furnes, où le cérémonial pour les expressions entre parens nous est transcrit avec soin. Au reste, ladite dame trouvait fort mauvais que cette éti-

quette fût usurpée par les familles qui n'étaient par d'origine royale.

De ces expressions, l'usage n'a conservé que celles de beau-père, belle-mère, beau-fils, belle-fille, qui ne sont plus le privilége d'aucune classe, et ne s'emploient plus au vocatif.

(7) Page 32. *Alix, sœur de Philippe-Auguste.* Alix de France fut envoyée fort jeune à la cour de Henry II, pour y être élevée, comme destinée à épouser un jour Richard, son fils. Mais le vieux roi conçut une si violente passion pour cette jeune princesse, qu'on prétendit qu'il avait employé plus que de la séduction pour satisfaire ses désirs; du moins Richard justifia, par cette accusation, le refus qu'il fit d'épouser cette princesse.

(8) Page 37. *Dites l'infamie.* Quoique les mœurs fussent très-relâchées alors, l'opinion était fort sévère pour les femmes qui prenaient leurs amans dans une classe trop haute. Le biographe de Raimond de Miravals, troubadour, dit, en parlant de l'amour de la belle Lobe pour le comte de Foix :

« Et era l'amor paleza de lur per tota la encontrada de Carcasses; don ela fou descazucha de pretz e d'honor et d'amics; que lai tenian per morta tota domna que fasset son drut d'aut baron. »

« Leur amour était connu de tout le pays de Carcassais, dont elle fut fort *ravalée* d'estime, d'honneur et d'amis; car on tenait pour morte (pour perdue) toute dame qui faisait son amant d'un haut baron. »

On ne blâmait pas moins celles qui les prenaient dans une condition trop basse. Dans le premier cas, on supposait que l'ambition ou la cupidité avait tenu lieu de sentimens; dans le second, on voyait un oubli trop choquant de sa dignité. A ces exceptions près, on était généralement d'une grande indulgence.

Au reste, je suis loin de penser qu'aucun autre motif que

l'honneur et la vertu fût nécessaire, pour faire repousser, à la fière Ermeline, les coupables propositions de l'émissaire de Henry.

(9) Page 55. *Sire Geoffroi.* Les seigneurs de Taillebourg, de la maison de Rancon, portèrent presque tous le nom de Geoffroi, de même que les seigneurs de Tonnay-Charente. Les familles conservaient volontiers le même nom. C'est ainsi que les comtes de Poitiers, ducs d'Aquitaine, affectaient le nom de Guillaume, les Lusignan celui de Hugues, les sires d'Albret celui d'Amanieu, et les sires de Pons celui de Renaud. Je pense que le lecteur est en garde contre cette répétition de noms, et qu'il n'attribuera pas des événemens séparés, par plusieurs siècles, au même individu.

(10) Page 62. *Madame Ermeline.* Il paraît que les serviteurs donnaient à leurs jeunes maîtres ou maîtresses les titres que portaient les chefs de la maison, mais en y joignant le titre au nom. Ainsi, Béatrix disait : Madame Ermeline, mais elle ne disait pas madame tout court, si ce n'est au vocatif, en lui parlant à elle-même. Dans les autres cas, cette expression ne pouvait convenir qu'à Hélissente. L'addition du nom propre au titre en a toujours affaibli la dignité ou l'importance.

(11) Page 71. *La reine de Navarre.* Cette princesse était Marguerite de Bourbon, fille d'Archambaud VIII, sire de Bourbon, fils de Guy de Dampierre, chef de la seconde maison de Bourbon, par sa femme Mahaut, fille et héritière d'Archambaud VII, dernier des sires de la première maison de Bourbon. Ce Guy était de l'ancienne maison de Dampierre, en Champagne, qui a donné plusieurs comtes de Flandre, et trois barons de Bourbon. Marguerite était femme de Thibaud V, comte de Champagne et roi de Navarre, dit le Grand, le Chansonnier. Ce prince avait déjà été marié deux fois avant d'épouser Marguerite.

Nous ferons ici une petite remarque sur les anciens seigneurs de Bourbon. On ne compte ordinairement que deux familles des barons ou sires de Bourbon : la première qui remonte jusqu'à Niëlonge, cousin de Pepin-le-Bref, et la seconde qui eut pour chef Guy de Dampierre. Cependant, ce ne fut pas Agnès, héritière d'Archambaud IX, dernier sire de Bourbon de la maison de Dampierre, qui porta cette baronnie dans une branche de la maison royale de France, mais Béatrix, fille de cette Agnès et de Jean de Bourgogne, baron de Bourbon, par sa femme. Ainsi, cette seigneurie, devenue si illustre, fut un instant occupée par un prince de la maison de Bourgogne, laquelle était elle-même royale, avant de passer à Robert de Clermont, fils de Saint-Louis, mari de Béatrix. On pourrait même dire que deux princes de Bourgogne possédèrent la baronnie de Bourbon ; car Eudes, frère aîné de Jean, avait épousé Mahaut, sœur aînée d'Agnès, qui le fit jouir de cette baronnie, avant son frère. Ce fut par des arrangemens entre les deux sœurs que le Bourbonnais passa à la cadette.

(12) Page 83. *Trancha un carré de la nappe.* Plusieurs auteurs qui ont écrit sur la chevalerie, entr'autres Alain Chartier, attribuent cet usage de *trancher la nappe*, devant celui qu'on croyait indigne de s'asseoir à une table de chevaliers, au célèbre Du Guesclin. « Cettui Bertrand, dit-il, laissa, de son temps, une telle remontrance en mémoire de discipline et de chevalerie dont nous parlons, que quiconque homme noble qui se forfaisait réprouchablement en son estat, on lui venait, au manger, trancher la nappe devant soy. »

Dans ce cas, il y aurait deux choses à conclure de la circonstance de la nappe tranchée par Bertrand de Broue ; savoir : et que ce roman serait postérieur à Du Guesclin, ou tout au plus écrit de son temps ; et que l'auteur aurait fait un anachronisme, en faisant remonter cet usage de trancher la nappe jusqu'au règne de Saint-Louis. Mais des commentateurs graves, entr'autres le savant La Curne de Sainte-Palaye, pensent que

l'illustre connétable ne fit que renouveler et mettre en vigueur cette police de chevalerie.

(13) Page 88. *Je jure.....* Je supprime ici la formule du serment, parce qu'elle est telle qu'il n'y a pas d'oreille de nos jours qui n'en fût offensée.

(14) Page 89. *Leurs bastons à l'entour d'eux, etc.* Voici une nouvelle preuve que le mot de *bâtons* signifiait toutes les armes offensives.

(15) Page 89. *Laissez aller.* Quoique les dispositions préliminaires de ce combat à outrance soient assez longuement décrites dans le texte de ce roman, néanmoins l'auteur y omet beaucoup de circonstances et de détails trop connus de son temps, pour qu'il les rapportât, mais que quelques lecteurs ne seront peut-être pas fâchés de retrouver ici, aujourd'hui. Je les extraits du *Traité des duels et du champ de bataille* d'Hardouin de La Jaille.

Après avoir obtenu le champ de bataille (c'est l'expression qu'il adopte, celle de champ clos ou champ mortel, qu'on trouve chez d'autres auteurs, me paraîtrait préférable) du maréchal, les champions fournissaient des *pleiges* et sûretés qui s'obligeaient à présenter dans le champ, au jour assigné, les parties, sous peine d'amendes très-fortes (jusqu'à dix mille écus), selon l'état des personnes. Aussi exigeait-on que ces pleiges ou cautions fussent bonnes et suffisantes.

Dans le champ clos, le juge représentait le roi ou souverain. Sa présence était indépendante de celle du maréchal. Celui-ci était chargé de décider si le combat serait octroyé, et d'en régler toutes les dispositions. Mais le juge présidait proprement au combat, pour juger s'il était loyalement livré; l'arrêter, s'il le jugeait convenable, etc. Le maître-d'hôtel du roi ou du seigneur avait le soin des tapisseries, décorations, ornemens, échaffauds, siéges, etc., il donnait, pour tout cela, ses ordres au tapissier du prince.

Sous le maréchal, son prévôt avait la police du camp. Sous ses ordres étaient des sergens d'armes, des sergens du prévôt, et enfin le bourreau (qu'on appelait le sergent criminel) avec des cordes. Dans une maison voisine étaient des claies fortes et des chevaux de trait pour emmener le vaincu.

L'appelant mettait son pavillon dans la lice, à la main droite du juge, et le défendant à la main gauche.

De plus, on faisait mettre dans le champ clos, devant la place du seigneur ou du juge qui le représentait, une table sur laquelle était dressé un autel où on disait la messe.

Outre le juge qui représentait le roi, il y avait quatre chevaliers chargés d'*écouter* le procès des parties, d'observer tout le combat, et d'en faire part au juge. Ces chevaliers, qu'il ne faut pas confondre avec les conseillers du maréchal, étaient seuls entendus. *Nuls*, dit La Jaille, *ne auront créances sur vous quatre*. On les appelait *écoutes*; c'est-à-dire sentinelles. Ils étaient chargés de la garde des portes; ils veillaient à ce que les champions ne partissent qu'au dernier cri et signal du maréchal. Ils étaient armés chacun d'un *baston* (lance) de sept pieds de long, et de sept bonnes *poucées* de tour. Au défaut de chevaliers, on pouvait prendre des écuyers connus.

« Et des *bastons*, dit le même La Jaille, que les parties entendent porter pour *offendre* et *défendre*, sont *espées* dagues seulement, sans poinçons, couteaux, ou autres pointes *mussées* (cachées), et le reste comme lances, massues et autres *bastons* divisés tant pour l'un que pour l'autre »

Quand on était vassal ou sujet du roi ou prince à qui l'on parlait, on disait : mon très-redouté et souverain seigneur. Si l'on était étranger à ses états, on disait seulement : mon très-redouté seigneur.

Les deux champions entraient avec chacun son pleige (sa caution), quatre conseillers et deux écuyers. Ces derniers portaient de la nourriture pour le champion et pour son cheval, et la déposaient dans le pavillon.

« Et auront les champions (dit toujours La Jaille) leurs cottes

d'armes sur eux, et leurs chevaux (sous-entendu auront) houssures de moyenne longueur qui pourront être armés de bardes, soit de cuir de *bouffre* (buffle), ou d'acier, ainsi qu'ils voudront, sans pointes excessives auxdites bardes, chanfreins ni heurte de selle; et, pour montrer signe de bons chrétiens, porteront chacun en main un baston de trois pieds de long, et cinq *poucées* de tour, azurés et accompagnés de croix d'or ou d'argent et de quelque image où sera leur *dévotion* *, et les tiendront en leurs mains jusqu'à ce que leurs pavillons se descendent, lesquels (bastons) souvent regarderont, et aucune fois s'en signeront »

L'ordonnance de Philippe-le-Bel s'exprime ainsi : « Item, pour ce qu'il est de coutume que l'appelant et le défendant entrent au champ, portant avec eux toutes leurs armes dont ils s'entendent offendre l'un l'autre et deffendre, partans de leurs hostels à cheval, eux et leurs chevaux houssés et teniclés avec parement de leurs armes, les visières baissées, les escus au col, les *glaives* au poing, les espées et dagues chaintes (ceintes) et en tous états, etc. »

Le pleige disait au seigneur ou au juge qui le représentait, qu'il lui remettait celui qu'il avait promis de présenter tel jour, et en demandait *instrument* (quittance légale). Pourtant, il était obligé d'assister au combat.

Les deux champions se tenaient par la main au serment, en se portant l'un l'autre le démenti.

Lorsque les pavillons étaient jetés en dehors des lices, on mettait les vivres et fourrages dans les *cantons* (les coins) du champ clos. Alors les écuyers se retiraient; il ne restait dans le champ que les deux champions et les écoutes.

Le vainqueur demandait au juge des réparations pécuniaires prises sur les biens du vaincu, en faveur des lésés par lui. S'il y avait eu meurtre, il demandait des matines, heures, messes,

---

* De là ces images s'appelaient *dévotions*.

vespres et vigiles par fondation, aux dépens des biens du vaincu.

Ce que le juge octroyait au nom du roi, le maréchal le faisait exécuter sur sa *semonce* et commandement.

« Le vainqueur se part à cheval par la forme et manière qu'il est venu, s'il n'a *exoine* (empêchement) de son corps; portant en sa main dextre le *baston* de quoi il a déconfit son adversaire, étant accompagné jusqu'en son logis du maréchal à dextre, du plus grand comte ou seigneur du pays, (On n'entend point ici le souverain) à senestre; et devant, le roi d'armes, hérauts poursuivans et trompettes, et la jeune noblesse sautant et fringant..... »

L'ordonnance de Phillipe-le-Bel dit : « Le vainqueur se partait des lices honorablement à cheval, portant le *baston* * de quoi il avait déconfit son ennemi en sa dextre main, etc. »

Le maréchal lui disait : « *Et par mon très-redouté seigneur, vous dis que si vous êtes aucunement blessé et par façon* (de manière) *qu'ayez besoin de physiciens* (médecins), *chirurgiens, barbiers, que les siens vous envoyera.*

Chacun des champions demandait que si le soleil se couchait avant qu'il eût *déconfit et outré* (c'est-à-dire tué, jeté hors des lices, ou forcé à l'aveu et à merci) son ennemi, il lui fût octroyé autant de jour une autre fois qu'il s'en était passé avant que le combat ne fût commencé. C'était d'après le principe que les champions, en joute mortelle, pouvaient combattre depuis le soleil levant, jusqu'au soleil couchant.

Le gage que l'on jetait était un gant ou un chaperon qui était relevé ou couvert par le défendant.

---

* Ce mot de bâton, sur la signification duquel je pense qu'il est impossible d'avoir des doutes, puisqu'il s'agit ici d'un combat à outrance, a pourtant fait croire à quelques historiens et commentateurs, entre autres à Velly, à Le Grand d'Aussy, à l'abbé Le Gendre, que, dans les tournois, on s'escrimait avec des *cannes*. Le fait est que bâton s'entendait en général de toutes les armes propres à battre.

Très-fréquemment, l'appelant employait un avocat pour expliquer ses griefs, de peur que l'animosité ne lui fît dire à lui-même plus qu'il ne devait.

Après soixante ans, on était exempt de fournir gage de bataille.

Selon l'Isle-Adam, qui a traité du champ clos, le connétable pouvait y présider comme le maréchal. Il suppose qu'il était dans le *parc* (le champ clos) et qu'il jetait de là son chaperon ou son gant pour indiquer que les champions pouvaient se charger. Mais il était plus conforme à l'usage que le maréchal ou celui qui le représentait jetât son gant de son balcon ou échafaud ; il ne restait absolument dans l'intérieur des lices, que les deux champions et les quatre écoutes.

Si les deux champions succombaient en même temps, ils étaient, par le commandement du seigneur-juge, transmis par le maréchal, désarmés par le roi d'armes et les hérauts. « Puis couchés sur une table, joints l'un près de l'autre et portés hors du champ par les sergens du prévôt et baillés en mains de *messieurs de l'église* qui là, sont mandés querir, auxquels il sera prié par ledit seigneur qu'ils les veuillent mettre ensemble en terre sainte. »

« Si le juge trouve (dit La Jaille) que les champions se sont assez loyalement battus pour mettre leur honneur à couvert, il peut jeter un baston blanc, et les écoutes les séparent; alors il entreprend de les accommoder »

Si l'un des champions venait à s'avouer coupable du crime imposé, il était, par le *sergent criminel*, (le bourreau) couché, lié et traîné sur la *cloye* les pieds devant hors du champ; et de là par chevaux au gibet, pour être pendu ou avoir la tête tranchée. Mais, avant l'exécution, des officiers d'armes lui coupaient ses aiguillettes et le désarmaient. Sa cotte d'armes était brûlée au milieu du champ; les armes étaient jetées aux quatre coins de la lice. Après avoir satisfait à sa partie, le reste de ses biens était vendu au profit du prince.

Si un champion était tué, et que les écoutes rapportassent

qu'il s'était dédit pendant le combat, il était traité à peu près comme dans le cas précédent; excepté qu'il était pendu par le milieu du corps.

Enfin, s'il était tué, sans avoir avoué le crime, après le dépouillement ci-dessus, son corps était donné à messieurs de l'église, et sa famille pouvait le faire enterrer.

Le cheval et les dépouilles du vaincu, mort ou vif, appartiennent au maréchal, dit l'ordonnance de Philippe-le-Bel.

Les souverains étaient fort jaloux du droit d'octroyer le champ de bataille à outrance, et affectaient de le délivrer gratuitement. Le maréchal disait au trésorier qui venait lui demander sur quoi les pleiges du vaincu ou repenti devaient payer les frais, savoir : la façon du champ aplani, uni et sablonneux, échafaud, lices, barrières, etc..... Qu'il y avait quatre choses que le souverain seigneur ne pouvait vendre à ses sujets, ni aux passans par le pays : la justice, la police, la monnaie et le *champ de bataille*. On prenait donc un détour pour satisfaire aux demandes du trésorier; et, comme les biens du vaincu étaient confisqués, il était rare que le trésor du prince ne fût pas remboursé.

Les personnes curieuses de ces matières, et qui se donneront la peine de consulter Hardouin de La Jaille, ne manqueront pas de remarquer que le roman dont je leur offre la traduction s'écarte, en quelques points, de ce commentateur; par exemple, dans les dispositions des lices. En effet, La Jaille et Olivier de la Marche mettent le juge du même côté que le maréchal, et mon manuscrit les place vis-à-vis l'un de l'autre. Cette différence d'arrangement m'a frappé et m'a engagé à connaître l'ordonnance de Philippe-le-Bel sur le combat à outrance. On sait que ce prince rétablit les combats judiciaires * que saint Louis

* Les apologistes des combats à outrance disaient, pour justifier leur opinion, que Dieu avait permis le combat de David contre

avait tant travaillé à abolir. J'ai trouvé les dispositions ordonnées par Philippe, conformes à ce que dit mon manuscrit. Non-seulement en cela, mais à peu près dans tout le reste. Il est probable que c'est après ce roi qu'il s'est introduit, dans les usages du champ clos, des différences que La Jaille aura trouvées établies en règles. On rencontre de même des changemens dans les pratiques des tournois, selon les temps et les pays.

Aussi, quoique j'aie mis du scrupule à confronter mon manuscrit avec les autorités les plus accréditées parmi nous, sur les usages de la chevalerie, et que je l'aie presque toujours trouvé d'accord avec elles, je n'attaque point les auteurs modernes qui s'en sont écartés, soit en France, soit au dehors, parce que je suppose qu'ils auront pris leurs autorités en d'autres temps et en d'autres pays *.

Avant de quitter ce sujet, je dois faire observer qu'il y avait plusieurs espèces de combats à outrance. Le combat qui résultait d'une accusation criminelle (c'était le combat judiciaire). L'issue de celui - là emportait toujours diffamation pour le vaincu, ainsi que nous venons de le voir.

Goliath. Brantôme n'a fait que répéter ce moyen de justification pour le duel.

* Cependant comme je m'efforce d'éclaircir cette matière, autant qu'il est en moi, je crois devoir prévenir les lecteurs qui étudient principalement l'histoire et les coutumes des nations dans les romans, que dans les ouvrages modernes de ce genre, brévetés d'invention ou d'importation, on confond très-fréquemment les règles des combats courtois, des combats à outrance, d'*honneur*, je veux dire qui n'étaient point provoqués par une accusation criminelle, et enfin des combats judiciaires, dont la cause était toujours une inculpation criminelle ou infamante. J'ai tâché, dans cette note, d'établir la distinction de ces divers combats. Je prie le petit nombre de curieux, en ces matières, de m'en pardonner la longueur. Quant aux autres, je n'ai point d'excuses à leur faire; car ils ne me liront pas.

Le combat que deux chevaliers se livraient pour reproche de faute contre la courtoisie ou l'observance de la parole. Dans celui-là, le vaincu était bien à la disposition du vainqueur ; mais le plus souvent, ce dernier le remettait au maréchal du champ clos, et il ne s'en suivait aucun déshonneur. Le combat de Duguesclin contre l'Anglais qu'il vainquit à Dinan, fut dans cette classe.

Le combat de Bayard contre Soto Mayor, y rentrait aussi.

Il y avait des combats à outrance qui n'avaient d'autre cause qu'un défi de bravoure, ou la prétention de la supériorité de sa dame, la délivrance d'une belle opprimée, etc.

Enfin, le plus singulier de tous était celui que s'imposait par vœu un chevalier, pour un motif dont il n'était pas obligé de rendre compte. Lorsqu'il trouvait quelque champion disposé à le *délivrer*, c'est-à-dire à lui *fournir* le combat, il accomplissait son entreprise en remerciant beaucoup celui qui lui faisait l'honneur de se couper la gorge avec lui. On en voit un exemple dans la l'histoire de Boucicaut. « Ce chevalier, passant à son retour d'Espagne par le comté de Foix, se trouva plusieurs fois à manger avec des Anglais. Comme ils jugèrent à des abstinences particulières qu'ils lui virent faire dans ses repas (car, par une étrange confusion d'idées, on se disposait, par le jeûne, à tuer un homme quelconque, contre lequel on n'avait aucun grief, et qu'on ne connaissait même pas, ou à en être tué), comme ils jugèren, dis-je, qu'il avait voué quelque entreprise d'armes, ils lui dirent que s'il ne demandait autre chose, on en aurait bientôt trouvé qui le délivrerait. Boucicaut leur répondit : « *Voirement estoit-ce pour combattre à oultrance ;* mais qu'il avait compaignon. C'était un chevalier nommé Messire Regnaut de Roye, sans lequel il ne pouvait rien faire, et toutefois s'il y avait aucun d'eux qui voulussent la bataille, il leur octroyait, et que à leur volonté prissent jour, tant qu'il l'eust fait à savoir à son compaignon. »

Dans tous ces combats, le vaincu en était quitte pour mourir, si le maréchal ne demandait sa vie; mais ni son honneur ni sa fortune n'en souffraient, comme dans le combat judiciaire, où le

vaincu était jugé coupable et convaincu d'un crime, ou calomniateur.

J'ai cru qu'il était utile d'établir cette distinction, pour qu'une expression commune à des choses très-différentes n'induisît pas en erreur.

Par exemple, pour ne pas sortir de notre roman, si Guillaume l'Archevêque eût survécu au rude combat *courtois* qu'il avait livré à sire Raoul, il est probable que les deux champions se seraient retrouvés en champ clos pour combattre à *fer émoulu* et à *outrance;* mais l'issue de ce combat n'eût emporté le déshonneur d'aucun, parce qu'il n'y avait pas entr'eux d'accusation criminelle, si ce n'est peut-être l'injurieux soupçon qu'affectait l'Archevêque sur l'enchantement des armes de son ennemi. Les prudes hommes auraient décidé le cas.

Je dois encore ajouter à cette longue note, que les combats à outrance judiciaires n'étaient pas toujours demandés; que souvent ils étaient imposés aux parties, par le souverain justicier, lorsque les autres preuves manquaient. Le clergé même n'était point exempt de cette barbare législation; il nommait des champions qu'il achetait ou qui s'offraient volontairement.

« Un des faits les plus curieux est celui d'un roi de Castille, qui, voulrnt introduire une nouvelle liturgie dans ses églises, fut obligé de fournir un champion qui combattit, en champ clos, contre le champion de son clergé; et ce qui est non moins remarquable, c'est que, bien que le champion du roi fût vaincu, ce prince vint à bout de faire prévaloir sa liturgie. » (Le Grand d'Aussi).

« Au dixième siècle, les docteurs d'Allemagne, consultés par Othon, si en succession directe la représentation devait avoir lieu, furent de différens avis; sur cela, l'empereur nomma deux braves pour décider ce point de droit; et, l'avantage étant resté au champion de la représentation, il ordonna qu'elle aurait lieu à l'avenir, et que les petits-fils succéderaient au bien de l'aïeul, avant leurs oncles et leurs tantes. » (Le Gendre, *Mœurs et Coutumes des Français*).

« Six mois après la mort de la reine (Blanche, mère de saint Louis) le pape Innocent écrivit aux évêques, aux abbés et à tous les ecclésiastiques du royaume, pour abolir une coutume très-ancienne, mais barbare, d'obliger les ecclésiastiques à prouver, par le duel, le droit qu'ils avaient sur les serfs des églises, quand ceux-ci voulaient reconnaître d'autres seigneurs. Autrement les ecclésiastiques n'étaient point reçus à prouver leur droit sur ces serfs, quoiqu'ils pussent le faire, par témoins ou par d'autres voies légitimes. Le pape défend d'en user ainsi à l'avenir, puisque le duel n'est permis aux clercs, ni par eux-mêmes, ni par d'autres, et déclare nuls les jugemens rendus contr'eux sur ce sujet. La Bulle, est du vingt-troisième de juillet 1252. » (Fleury, *Histoire Ecclésiastique*).

Ainsi donc le combat judiciaire décidait des points de droit et de liturgie comme tout autre cas. Cette législation était fort antérieure à la chevalerie; on en voit un exemple sous la première race de nos rois. « Gontran, roi de Bourgogne, avait vu un taureau sauvage tué dans une forêt; il s'en prit au garde du bois qui en accusa un chambellan. Celui-ci niant le fait, Goutran voulut que la querelle se décidât par le combat. Le chambellan qui était vieux et infirme, fut obligé de mettre un homme en sa place. Ce fut un de ses neveux qui, après avoir blessé le garde à mort, se tua lui-même en arrachant le poignard de son ennemi. Le neveu mort, l'oncle s'enfuit; mais on courut après; et, par ordre du roi, il fut lapidé sur-le-champ. » (Le Gendre, *Mœurs des Français*)

Les rois et les très-grands vassaux eurent des champions qui combattaient pour eux, dans les causes que devait terminer le duel entre la partie publique et les particuliers. M. l'abbé de La Rue, dans son Histoire de la ville de Caen, cite des seigneurs normands qui, par leur baronnie en Normandie, eurent cette charge auprès de leurs ducs, et qui, après la conquête d'Angleterre, eurent, dans cette île, une autre baronnie qui leur donna le titre de champions-nés du roi d'Angleterre.

(16) Page 90. *Dès les premiers bruits.* Il y avait toujours un assez long intervalle de temps entre la permission du combat à outrance et l'ouverture du champ clos; jusqu'à une quarantaine de jours. C'est ce qui explique comment le roi de France put être averti assez à temps pour empêcher celui de Saint-Maixent. Pendant cet intervalle, les champions se constituaient prisonniers, ou fournissaient caution de se présenter au jour nommé; les préparatifs se faisaient, et les amis communs tâchaient de concilier les choses, si cela était possible.

(17) Page 92. *Mont-Joie Poitiers.* Tous les princes de la maison de France, qui possédaient de grandes seigneuries, avaient le droit de crier : Mont-Joie, en y ajoutant le nom de leur principauté. Ainsi, la maison de Naples criait : Mont-Joie Anjou. Le bon roi René n'y manquait pas. Un poëte chroniqueur dit :

Il crie Mont-Joie Anjou ! car tel est son plaisir.

Les ducs de Bourgogne, criaient : « Mont-Joie Notre-Dame Bourgogne ! Ce qui n'empêchait pas d'autres cris.

(18) Page 97. *Espérance bretonne.* Espérance vaine. Cette expression, dont il m'a fallu chercher l'interprétation, car je ne l'avais vu nulle part, et je la crois passée d'usage, même en Bretagne, venait de ce que l'on supposait que les Bretons attendaient toujours le roi Arthus. On la retrouve jusque dans les poëtes provençaux du treizième siècle.

(19) Page 101. *Quelques vavasseurs.* Il s'agit ici de petits vavasseurs, car il y en avait de deux espèces. Les *grands* (majores) et les *petits* (minores). Les premiers relevaient des empereurs, rois et très-grands souverains. Ils étaient nommés avant les chevaliers et après les ducs, comtes, vicomtes et barons. Dans une constitution de Catalogne, publiée par Raimond Bérenger et Almodie sa femme, il est dit que celui qui aura tué

un *vavasseur* qui ait *cinq chevaliers*, paiera soixante onces d'or; et, si le vavasseur a plus de cinq chevaliers, l'amende croîtra en proportion du nombre des chevaliers. Celui qui aura tué un chevalier, paiera douze onces d'or.

Les petits vavasseurs, au contraire, (minores) n'étaient estimés que le cinquième d'un chevalier à fief de haubert. Dans une charte d'Odon, abbé de Saint-Denis, on voit : « *Quinque vavassores* æquantur *militi* * habenti feudum hauberticum. » On trouve également dans un registre de Philippe-Auguste : « Propter hoc, debet tenere *unum militem*, aut *quinque vavassores*, quando submonetur. »

C'est des petits vavasseurs que parlent les statuts de Saint-Louis : « *Ne nus* (nuls) *vavasseurs n'a le meurdre, ne le rapt, ne la trahison, ne le trésor trouvé***, *etc. Car vavasseur n'a que simple justice.* » On voit ailleurs que les vavasseurs étaient aussi appelés *bas sires*.

Pour comprendre comment le même nom était donné à un seigneur qui valait cinq chevaliers et à un autre qui ne valait que le cinquième d'un chevalier, il faut se rappeler que, dans le principe, les rois et grands souverains ne donnaient le titre de vassaux, *vassallos*, qu'aux grands feudataires, depuis les ducs jusqu'aux barons. Après cela, le reste était pour eux des petits vassaux ou bas vassaux, *vavasseurs*; et encore ne donnaient-ils ce titre de vavasseurs ou bas vassaux qu'aux nobles qui avaient dans leur seigneurie au moins cinq fiefs de chevalerie ou de haubert; au-dessous de cela, c'était la multitude de la noblesse, *l'arrière-ban*.

---

* Je ne pense pas avoir besoin de dire qu'en latinité féodale, *miles* veut dire chevalier.

** C'était un très-grand délit que de céler au souverain la découverte d'un trésor. Ce fut pour punir ce délit et avoir le trésor, que Richard-Cœur-de-Lion attaqua le misérable château de Chalus, et y fut tué.

Mais comme les formes adoptées par les grands ne manquent guère d'être imitées par ceux qui sont au-dessous d'eux, les barons ou sires de baronnies, qui étaient les derniers vassaux titrés dans la hiérarchie féodale héréditaire, relevant immédiatement des rois et souverains, ne voulurent eux-mêmes appeler vassaux que les seigneurs relevant de leur baronnie, qui avaient des fiefs de haubert, desquels mouvaient au moins cinq manoirs nobles; et ils appelaient petits vassaux, bas vassaux, *vavasseurs*, tous les gentilshommes de leur baronnie qui n'avaient pas cinq petits fiefs relevant de leur girouette. Il fallait donc cinq de ces petits gentilshommes pour représenter le chevalier, dont ils étaient vavasseurs, comme il avait fallu cinq chevaliers à fief de haubert pour représenter un vassal immédiat d'un souverain.

Toutefois, dans la suite, on donna, par courtoisie, le nom de vassaux à tous les possesseurs de fief qu'on avait sous sa mouvance, et le mot vavasseur se perdit peu à peu.

Plus tard, la noblesse se nivelant, par l'ascension de la puissance royale et l'affranchissement des communes, les nobles ne voulurent plus même du titre de vassal, et il fut transporté aux roturiers qui possédaient des propriétés relevant des terres nobles, et même aux colons qui faisaient valoir ces mêmes terres, et qui remplaçaient les anciens serfs, gens de poesté, vilains, etc.

(20) Page 107. *Soudoyers.* * On prétend généralement que ce fut Henry II, roi d'Angleterre, qui, le premier, prit à sa

---

* Les historiens qui ont écrit en roman méridional ou en langue d'oc, appellent ces soudoyers *soudadiers logaditz*, soldats de louage. Le biographe de Bertrand de Born reproche à Alphonse, roi d'Aragon, d'être venu comme soudoyer à l'armée de Henry, roi d'Angleterre, qui assiégeait ledit Bertrand dans le château de Hautefort.

E si sapia com era vengutz al rei Henric esser *soudadiers logaditz*.

solde des étrangers de tous pays pour faire la guerre contre ses fils révoltés. Cependant, Étienne de Blois, prédécesseur de ce prince, en avait déjà conduit en Angleterre, qu'il avait tirés de Flandre et de Bretagne; et Henry, en parvenant au trône, les avait congédiés, ce qui l'avait rendu très-agréable à ses nouveaux sujets. Mais, par la suite, il fut obligé d'avoir recours à ces mêmes troupes. Comme les premières bandes de soudoyers vinrent du Brabant, on appela souvent ces gens qui faisaient métier de se battre pour qui les payait, Brabançons. Richard-Cœur-de-Lion avait une compagnie de Brabançons commandés par le capitaine Marquard (ou Marcadée), lorsqu'il assiégea le château de Chalus et y fut tué. Ce fut ce Marquard qui vengea si cruellement la mort de son maître, sur Bertrand de Gourdon, qu'il fit écorcher vif et pendre ensuite.

(21) Page 109. *Châteaux en Espagne.* J'avoue que cette expression m'a étonné; je ne la croyais pas si ancienne; mais je l'ai retrouvée depuis dans le roman de la Rose.

Quand les nuits venues seront,
Mille déplaisirs te viendront;
Telle fois te sera advis
Que te viendra celle au beau vis *
Du tout ta mie et ta compagne
Lors feras *châteaux en Espagne*,
Et si auras joie à néant.

Il est probable que le proverbe des *châteaux en Espagne* remonte aux premières expéditions des Français, dans cette péninsule, pour y soutenir la cause des Chrétiens contre les Maures. Dans la foule des aventuriers qui franchissaient les

* Vis (de *visus*), visage. Nous disons encore vis-à-vis.

monts, quelques-uns faisaient de riches fortunes, obtenaient des seigneuries et des *châteaux*. Outre les princes de Bourgogne qui fondèrent les maisons de Portugal et de Castille, il est certain que plusieurs guerriers français s'établirent d'une manière brillante en Espagne. Mais comme nécessairement il y avait moins de châteaux à donner que de chevaliers à contenter, le plus grand nombre en revenait plus pauvre qu'il n'était parti. De là vint le proverbe de *châteaux en Espagne*, pour les projets dont le succès n'était guère probable. Au reste, les mésaventures de ceux qui revenaient d'au-delà des Pyrénées, ne refroidissaient pas leurs compatriotes, parce que l'enthousiasme religieux soutenait l'ambition, ou même la remplaçait.

(22) Page 115. *Indemniser de la rançon.* On sait qu'alors les prisonniers appartenaient aux guerriers qui les faisaient, et les rançons formaient la meilleure partie des chances heureuses de la guerre. Quoiqu'elles fussent à-peu-près arbitraires, l'usage, converti en une espèce de règle, ne permettait guère d'exiger du prisonnier plus d'une année de son revenu. Cependant, comme il n'y avait point de loi fixe là-dessus, l'avarice et l'animosité l'emportaient souvent sur la courtoisie.

On comprend que ces rançons ne pouvaient être exigées que des gens qui possédaient. Ainsi les serfs et les colons pauvres dont les seigneurs faisaient des *sergens*, devaient être rachetés par leurs maîtres; c'est pourquoi on a vu dans la guerre privée de Tonnay, contre Surgères, que les prisonniers inférieurs sont échangés en masse les uns contre les autres.

(23) Page 116. *L'abbé de la Grâce-Dieu.* L'abbaye de la Grâce-Dieu était près de Benon, en Aunis, sur les frontières du Poitou.

(24) Page 116. *L'abbé de Saint Jean-d'Angely.* L'abbaye très-célèbre de Saint-Jean-d'Angely devait sa fondation à

Pepin-le-Bref, qui bâtit ce monastère, pour y placer le chef de saint Jean-Baptiste qu'il avait reçu de Constantin Copronyme, empereur d'Orient.

C'est par oubli que cette note et la précédente n'ont pas été placées quelques pages plus haut.

(25) Page 123. *Ma haute et doubtée dame.* On a déjà vu le nom de douté pour redouté, craint. Il était fort en usage à cette époque; on voit dans le fabliau de Charlot, le juif :

> Le lièvre qui les chiens *doute*,
> Moult durement se déroute.

Thibaud de Champagne, roi de Navarre, disait :

> Ce est raison que qui amour emprent,
> Qu'il ne *dout* mort, ne paine, ne folie.

Dans la langue d'oc ou roman méridional, on disait aussi : *Doptar* pour craindre. Un biographe des troubadours dit de Marcabus : Fo mout *doptatz* por sa lengua; car fo tant mal dizen. Il fut fort craint pour sa langue; car il était si médisant.....

Saint Bernard disait : Convertis assi à lui (à Dieu) ta crimor (crainte); car perverse est tote (toute) celle (cette) crimor dont tu *dotes* (redoutes, crains) aucune chose fors lui (Dieu) ne mie par lui.

On écrivit aussi très-fréquemment doubter, à cause de son origine * *dubitare;* ensuite on y ajouta un itératif qui parut

---

* On écrivait aussi doupté, comme on le voit dans les tournois du bon roi René de Sicile.

> A Florigny qui a été
> Entre les estrangers doupté.

augmenter l'énergie du mot, et on dit redoubter, redouter. L'expression de doubté sire, doubtée dame, plus tard redouté seigneur, redoutée dame, s'est conservée jusque dans le quinzième et même le seizième siècle; les écrivains de Bourgogne s'en servent fréquemment. On l'avait transportée en latin, et on disait à Henri VIII d'Angleterre: *Metuendissimus Dominus*, oe qui était fort bien appliqué; car il était certainement très à redouter, surtout pour ses femmes.

(26) Page 125. *Ferdinand de Castille* et *Jacques d'Arragon*. Ces deux princes, en effet, faisaient alors une guerre très-active et fort glorieuse contre les Maures.

Le premier, Ferdinand III (saint Ferd.), était fils d'Alphonse IX, roi de Léon et de Galice, et de Bérengère de Castille, sœur de Blanche, mère de saint Louis. Il conquit les royaumes de Cordoue, de Murcie et de Séville. Il pensait même à porter la guerre en Afrique, pour attaquer le royaume de Maroc, lorsque la mort le surprit à Séville.

Il est assez remarquable que Bérengère et Blanche, filles d'Alphonse IX, roi de Castille, furent chacune mère d'un roi qui mérita, par ses vertus, d'être compté au nombre des saints *, comme par sa valeur de prendre place parmi les plus grands rois guerriers de la chrétienté.

Jacques Ier, roi d'Aragon, ne fit pas aux Maures une guerre moins active ni moins heureuse que Ferdinand; car il conquit sur eux le royaume de Valence et les îles de Majorque et de Minorque.

Mais il n'imita que fort tard la sagesse et la piété des fils

---

* Toutefois Ferdinand ne fut point canonisé aussi peu de temps après sa mort que saint Louis. Le roi de France le fut en 1297, vingt-sept ans après sa mort; tandis que la canonisation du roi de Castille ne fut prononcée qu'en 1671; plus de quatre siècles après sa mort.

de Blanche et de Bérengère. Aussi eut-il de violentes disputes avec les papes. Enfin, il s'amenda et mourut dans l'habit de l'ordre de Citeaux.

(27) Page 128. *Clerc du secret.* On appelait ainsi les secrétaires des princes et princesses. Toutefois, le mot de secrétaire était connu; on le trouve dans les troubadours.

(28) Page 129. *Luz.* Voilà la première fois que le romancier indique le lieu où sire Raoul rencontra la reine de Navarre; et, malheureusement, il n'y a point d'eaux minérales ni thermales à Luz. Il est vrai, toutefois, que cette petite ville se trouve entre Barrège et Saint-Sauveur, et il est possible que les établissemens que l'on a construits près de ces sources célèbres, n'existant pas au treizième siècle, les buveurs et les baigneurs se logeassent à Luz, qui est une bourgade fort ancienne, et dont l'église paraît avoir appartenu autrefois aux ordres religieux du Temple ou de l'Hôpital; car elle a une enceinte fortifiée.

(29) Page 133. *Entretenus à mes dépens.* Une des manières dont les rois honoraient et récompensaient les guerriers dont ils avaient reçu des services éminens, était d'entretenir, à leur suite, une escorte d'écuyers, d'hommes d'armes et d'archers, dont ils pouvaient disposer pour tout usage, fors contre le souverain qui les payait. On voit fréquemment dans notre histoire des exemples de cette générosité qui était aussi politique que noble. Louis II, duc de Bourbon, dit le Bon et le Grand, quoique retiré dans son duché, par suite des intrigues de cour, sous le règne de Charles VI, recevait du trésor royal 18,000 livres de pension pour l'entretien d'un corps d'hommes d'armes constamment à ses ordres. Louis XI entretenait une forte compagnie d'hommes d'armes au connétable de Saint-Pol, lors même qu'il le soupçonnait, non sans raison, de trahir ses intérêts.

(30) Page 146. *Princesse du sang de Bourgogne.* Il est possible que quelques lecteurs soient un peu étonnés de ce sang de Bourgogne; je les prie de se rappeler que la seconde maison de Castille était en effet du *sang de Bourgogne.*

Raymond, quatrième fils de Guillaume II du nom, dit Tête-Hardie, *comte de Bourgogne.* (Il ne faut pas confondre les comtes de Bourgogne avec les ducs; ces derniers étaient du sang royal de France, et non les comtes qui étaient seigneurs de la comté de Bourgogne, ou Franche-Comté) Raymond, donc, étant passé en Espagne pour y tenter fortune, se rendit si célèbre par sa valeur, dans la guerre contre les Maures, qu'Alphonse VI, roi de Léon et de Castille, lui fit épouser sa fille Urraque, héritière de Castille et de Léon, dont il eut Alphonse VIII du nom, qui hérita de sa mère ces deux royaumes.

Alphonse VIII eut deux fils, entre lesquels il partagea ses états. L'aîné, Sanche II du nom, fut roi de Castille. Il laissa pour héritier Alphonse IX qui fut père de Henry Ier, roi de Castille, qui mourut jeune et sans postérité, et de deux filles Bérengère et Blanche.

Le deuxième fils d'Alphonse VIII fut Ferdinand II, qui eut pour sa part le royaume de Léon et de Galice. Il laissa pour héritier Alphonse IX, roi de Léon et de Galice, lequel épousa Bérengère, que nous venons de voir, l'aînée des sœurs de Henry de Castille, dont elle hérita. De ce mariage sortit Ferdinand III ou saint Ferdinand, roi de Castille et de Léon, dont il est question dans le roman. On voit que ce prince descendait, par son père et par sa mère, d'Alphonse VIII, et par conséquent de Raymond de Bourgogne.

La postérité légitime d'Alphonse VIII subsista jusqu'à Pierre-le-Cruel, à qui succéda Henry II, dit le Bâtard, fils naturel d'Alphonse XI, et qui commença une nouvelle série de rois, laquelle se termina en Isabelle, fille de Jean II, qui épousa Ferdinand-le-Catholique, roi d'Aragon. On sait que l'héri-

tière de ce mariage porta toutes les couronnes d'Espagne à la maison d'Autriche *.

J'ai cru devoir mettre cette notice tant pour la justification de mon romancier que pour rappeler un nouveau titre à la gloire de la France, d'où sont sortis plus d'une fois les libérateurs de l'Espagne.

Il ne faut pas oublier qu'à-peu-près dans le même temps, à la fin du onzième et au commencement du douzième siècle, Henry de Bourgogne, quatrième fils de Henry, duc de Bourgogne, et petit-fils de Robert de France, fils du roi Robert, conquit le Portugal sur les Maures, en devint comte, et le transmit à son fils Alphonse, dit Henriquez, qui l'érigea en royaume.

Dans le même siècle, on voit un Rotrou, comte du Perche, passer en Espagne pour combattre les Maures, et y rendre de si grands services à don Alphonse-le-Batailleur, roi de Castille, que ce monarque lui donna la ville de Tudèle pour récompense; et que don Garcie, roi de Navarre, épousa Marguerite, fille de Rotrou, qui lui porta en dot cette ville de Tudèle.

(31) Page 151. *Le ban et l'arrière-ban.* Le sieur de la Roque, dans son Traité du *ban et de l'arrière-ban*, nous a laissé une copie du rôle du ban et de l'arrière-ban de Chinon, positivement celui dont il est ici question. Comme je n'ai entrepris de traduire et de publier le roman que je présente ici au lecteur, que pour faire connaître les coutumes des temps de la féodalité et de la chevalerie, je pense qu'il est conforme à mon dessein de donner à connaître comment alors se fai-

---

* Au demeurant, il serait très-possible qu'il ne fût question, pour le chevalier Raoul, que de la fille naturelle de quelque prince de Castille; ce qui eût encore été une grande fortune pour un étranger inconnu, à une époque surtout où la bâtardise n'excluait pas des héritages, même royaux. Le royaume d'Aragon avait commencé par un bâtard : ceux de Castille et de Portugal se continuèrent par des bâtards, etc.

saient les convocations et levées de troupes. Un extrait du *rolle* de ce ban et de quelques autres *semonces*, avec de légères réflexions, donneront une idée plus exacte de la manière de procéder de nos rois, que de longues dissertations.

Au reste, rien de plus facile que de franchir ces listes pour ceux qui les trouveront insipides. Le caractère fin dont je me sers dans ces mots prouve que je ne cherche pas à multiplier les feuilles légèrement noircies d'un petit nombre de signes typographiques, artifice honteux et trop commun de nos jours.

Mais avant de donner des exemples de l'application des bans, je dois dire ce que l'on entendait par ces mots. Le ban était la convocation faite par le souverain à ses vassaux immédiats; l'arrière-ban était la convocation des grands vassaux à leurs arrière-vassaux, par suite du ban qu'ils avaient reçu eux-mêmes. L'arrière-ban était donc une conséquence, une transmission des ordres de convocation du souverain. Aussi ces mots sont-ils presque toujours réunis dans les très-anciens titres *bannum et heribannum.*

A la simple vue de l'orthographe de ce dernier mot, on doit penser que le mot arrière-ban en est une imitation consonnante, mais non une traduction. Heri-bannum, mot germanique latinisé, veut dire convocation ou ordonnance du seigneur. Il pourrait aussi signifier convocation de l'armée, en faisant venir la première syllabe de *her*, armée.

On a cru que l'arrière-ban signifiait la convocation des communes. Au moins faut-il attendre, pour donner cette explication, que l'on soit arrivé aux époques où les communes furent convoquées. Mais les convocations par ban et arrière-ban sont bien antérieures à Philippe-Auguste, qui, le premier, les appela directement. Jusqu'alors les affranchissemens ayant été rares, les communes obéissaient aux bans des vassaux ou arrière-vassaux dans le domaine desquels elles se trouvaient. Elles étaient, comme les campagnes, comprises dans l'arrière-ban, conséquence, ainsi que nous l'avons dit, du ban ou convocation générale du souverain; mais elles ne se mouvaient pas par un ordre du souverain, particulièrement adressé à elles.

Il n'en fut plus de même, lorsque, par le concours d'un grand nombre de causes *, les affranchissemens des communes furent devenus plus nombreux. Nos rois, à commencer par Philippe-Auguste, les appelèrent directement à la défense du royaume. Cependant comme la coutume était que les communes fussent convoquées par arrière-ban, cette expression leur fut affectée, ainsi qu'on le voit dans les lettres données à Paris, par le roi Jean, sous la date du 1er avril 1353, où ce prince mande aux bourgeois et habitans de Nevers, Chaumont en Bassigny, et autres villes du royaume, qu'ils aient à lui envoyer à Compiègne, à la quinzaine de Pâques, le plus grand nombre d'hommes et de chevaux, tout couverts de maille; qu'ils pourraient, pour marcher en *arrière-ban* contre le roi d'Angleterre et ses alliés et *contrister* ses ennemis.

Lorsque les villes furent affranchies, elles eurent des conseils municipaux, pour pourvoir et veiller à leur administration. Le chef s'appelait ordinairement *maire*, et les conseillers *pairs de la ville*, *major* et *pares communæ*. Ces dénominations et les modes d'élection varièrent, selon les siècles. Dans le midi de la France, il y eut *des consuls et des jurats*, ailleurs des *conseillers jurés*, *des bourgeois jurés*, etc.

Mais pour remonter à l'époque précise qui nous occupe, voici un extrait du rôle de la convocation de saint Louis à ses vassaux, en 1242, dans sa guerre contre Hugues de Lusignan, comte de la Marche.

La Roque le donne en entier, et tel qu'il l'a relevé des archives de la chambre des comptes. Il s'y trouve plusieurs noms qui sont encore portés avec honneur par les descendans de ceux

---

* Depuis Louis-le-Gros, nos rois n'avaient cessé de favoriser l'affranchissement des communes et des serfs. Louis X, dit Hutin, ne s'en tint pas là. Ayant besoin d'argent, il contraignit tous ceux de ses serfs qui pouvaient payer une certaine taxe, à se racheter. Cette liberté, ainsi imposée, fit beaucoup de malheureux.

qui les avaient alors ; quelques-uns ont conservé tout leur éclat, d'autres l'ont vu croître ; mais ne pouvant les donner tous, je les omettrai tous, excepté les noms des princes, ceux des évêques, et quelques noms de femmes, pour faire connaître que le *ban*, ou conscription d'alors, frappant sur les fiefs, les femmes comme les ecclésiastiques qui en possédaient, devaient fournir leur contingent.

Voici le titre du rôle :

Rolle de ceux qui furent semons à Chinon, pour aller sur la comté de la Marche.

« *Evêques*: Châlons, Laon, Soissons, Amiens, Terouenne, Tournay, Beauvais, Noyon, Chartres, Orléans, Paris, Meaux, Auxerre, Troyes, Nevers, Langres, Autun, Bayeux, Lisieux, Sées, Avranches, Reims.

« *Seigneurs laïques* Le comte de Flandre, la comtesse de Chartres, la comtesse de Nevers, le duc de Bourgogne, le comte de Soissons, le comte de Sancerre. . . . . .

. . . . . .

la femme feu Gautier de Joigny, la femme feu Jehan d'Andresel, la femme feu Robert Briart, la femme feu Philippe de Prunay, la femme feu Thibaut de Beaumont, la femme feu Rotrou de Montfort. . . . . .

. . . . . .

le comte de Vendôme, le comte de Boulogne, le comte de Dreux, Pierre de Dreux, dit de Braine, jadis comte de Bretaigne (c'est Pierre Maucler); Jehan, comte de Bretaigne (c'était son fils). . . . . .

. . . . . .

la dame de l'Ile-Bouchart, la dame de la Ferté-Bernard, la dame d'Acies, la femme feu Thibault de Matefélon. »

Les lignes ponctuées représentent de longues séries de noms de gentilshommes. Je n'en mettrai qu'un, à cause de la singu-

larité de son inscription : « Renaut qui a la femme feu Jehan de Nanteuil ; » ce qui prouve que le fief sur quoi portait le *ban* ou la *semonce* appartenait à la femme ; mais le mari administrait le bien et répondait au ban.

On voit que dans cette liste on n'a pas suivi la hiérarchie des rangs, puisque les comtes de Dreux, de Boulogne et de Bretagne, tous princes du sang royal de France, se trouvent après de longues listes de gentilshommes.

Le roi, dans cette liste générale, ne s'adressait qu'à ses grands vassaux ou aux seigneurs dont les possessions étaient comprises dans les domaines de la couronne, ou qui avaient de lui des charges personnelles. La Normandie, grand fief de la couronne nouvellement confisqué sur le roi d'Angleterre, fut l'objet d'un ban particulier.

« *Item*, (est-il dit dans les registres copiés par La Roque), *s'ensuit au dit rolle les Normans qui doivent servir, semons à Chinon.* »

Je n'en donnerai également que les cas remarquables, avec les observations du rôle, en italique.

« L'abbé de Fescamp (*le couvent envoie*), l'abbé du Mont-Saint-Michel, le connétable de Normandie, Robert Bertrand, (*la mère d'icelui envoie*), (sans doute il était mineur), la femme feu Richard de Harcourt. » . . . . . .

. . . . . .

Le même La Roque nous fournit l'extrait suivant d'un rôle de convocation qui doit se rapporter à la guerre contre le comte de Toulouse, ou plutôt à l'expédition que saint Louis confia à Pierre de Dreux, dit Mauclerc, ancien comte de Bretagne.

Rolle de ceux qui furent admonestés à Issoudun, an samedi devant la Nativité de Notre-Dame, au service.

« Le comte de Sancerre, la comtesse de Chartres, la comtesse de Nevers, Henry de Soily ou Sully, etc.

« *Item en icelui rolle est contenu ceux qui furent semons au*

service au samedi après la Notre-Dame aux Marteaux (c'est l'Annonciation.) »

Cette *semonce* est celle qui eut pour objet l'expédition contre le même Raymond de Toulouse, et que commandèrent Hugues, évêque de Clermont, et Imbert de Beaujeu le connétable.

« L'évesque de Caours (Cahors), l'évesque de Limoges, le vicomte de Combone, (il faut probablement Comborn, nom des anciens vicomtes de Turenne), le vicomte de Ventadour, etc.

« Puis vient le ban des villes de Caours, Figiac, Rochemadour, Sarlac, Pierrigort (Périgueux), Lymoges, etc.

« *Item le baillif de Bourges doit semondre tous ceux de sa baillie qui doivent service.*

« *Chars des abbayes.* Ourschamp ou Orscamp, Long-Pont, val Notre-Dame, etc.

« Les communes qui envoyèrent sergens de pié.

« Laon 300, Soissons 200, Amiens 300, Compiègne 300, etc.»

Il ne s'y trouve que des villes de Picardie.

A la suite on trouve :

« Les noms des abbayes qui doivent charoy au roy, toutes fois que le corps du roy va en guerre, en quelque lieu que ce soit.

« Clairvaux, un charriot tout attelé; Saint-Wast d'Arras, un charriot ou un char couvert, pour mener les armures du roi; Longueil, un charriot tout attelé; etc. »

La liste est d'une vingtaine, fournissant toutes un charriot tout attelé, ou une charrette attelée.

Enfin voici un rôle de ban et arrière-ban plus instructif que les précédens, quoiqu'il ne se rapporte qu'à la petite guerre que Philippe-le-Hardi fut obligé de faire, au commencement de son règne, à Roger-Bernard III, comte de Foix. La convocation s'en fit à Tours en 1272, pour les vassaux du nord et du centre de la France; ceux des provinces méridionales joignirent l'armée en Languedoc.

Rolle des chevaliers et escuyers et autres qui doivent service au roi et qui vinrent à l'ost de Foix; et confessèrent par leurs cédules les services, si comme ils sont ci inscripts.

« Le duc de Bourgogne amena avec soy 7 chevaliers bannerets, qui étaient eux 50 de chevaliers (c'est-à-dire qui avaient chacun 50 chevaliers sous leurs bannières), et le duc avait autres chevaliers.

« Le duc de Bretaigne amena 60 chevaliers des quiex en avoit 16 bannerets.

« Le comte de Boulogne amena 33 chevaliers et 10 écuyers, mais il dit que ce fut aux dépens du roy.

« Le comte de Dreux amena pour li dix chevaliers.

« L'évesque de Nevers envoya deux chevaliers pour son église.

« La comtesse de Nevers envoya douze chevaliers bannerets.

« Le comte de Blois doit service à monseigneur le roy pour sa terre de Guise de dix chevaliers, et dit qu'ils doivent avoir leurs gages du roy en allant et en retournant.

« Item, dit ledit comte, qu'il est pair de Vermandois; et ainsi ont usé ses antécesseurs, si comme il dist et ne doivent aller en l'ost, fors en ost du roy (c'est-à-dire quand le roi marche en personne).

« Les chevaliers bannerets du roi de Navarre.

« Le comte de la Marche envoya dix chevaliers.

« Le comte de Rouergue vint à tout quatre-vingt-dix armures à cheval, esquiex il y avait sept bannières et vingt-six chevaliers, et quatre-vingt-dix-sept écuyers et vingt-six arbalètriers.

« Item, en la châtellenie de Mont-Lehery, Jehan de Raville dist qu'il ne sciet s'il doit service d'ost et de chevauchée ou non.

« Pierre George doit service pour cinq jours.

« L'archidiacre de Meaux doit service au roy pour raison de sa terre de la prévosté de Paris, mais il ne sciet quel service il doit.

« Jehan des Articles de la terre de la Royne ne sciet qu'il doit.

« La femme feu monsieur Guillaume de Maule doit service d'un chevalier pour son fié de Maule.

« Pierre de Saint-Palès de la châtellenie d'Issoudun, dit qu'il ne doit ost ni chevauchée, et vient soi tiers de chevaliers au mandement du roy ; non par force, mais par sa propre volonté. »

A ce même ost de Foix, les vassaux de Normandie furent *semons* immédiatement comme étant d'une province réunie à la couronne ; et l'on voit, par les deux articles suivans, que non-seulement le roi de France (Philippe-Auguste) avait confisqué le duché de Normandie sur Jean-Sans-Terre pour cause de forfaiture, mais qu'il avait en outre confisqué quelques fiefs de seigneurs particuliers qui avaient montré trop d'opiniâtreté contre la réunion.

« Guillaume de Braie, Jehan d'Aunebaut, Robert de Ouville pour l'évesque d'Avranches qui doit trois chevaliers pour quarante jours pour le fié de Saint-Philibert; et monsieur Renaud de Coudray pour demi-fié que l'évesque tient illuec et *le roi l'autre pour la forfaiture d'Angleterre*, doit un chevalier pour vingt jours.

« Guillaume de Courcy pour soi-même, qui devait cinq chevaliers d'ost; mais le roy retint maintenant le service d'un d'iceux pour raison de la forfaiture, et icelui Guillaume en doit quatre pour raison de son fié de Courcy pour quarante jours. »

On voit, dans le premier cas, que le roi ayant retiré la moitié d'un fief, l'autre moitié n'entretient le chevalier à l'ost que vingt jours, au lieu de quarante. Dans le second cas, le roi ayant confisqué un fief sur cinq, ou le cinquième du grand fief, le vassal ne doit que quatre chevaliers.

« Le sire de Pontfarci ne doit nul service, (*si comme il le dist*) ; mais doit, par rente, cent sols et dix-huit querterons et deux boisseaux d'avoine. Item, quand l'ost est amonété, il doit trente-cinq francs. »

Alphonse, comte de Poitiers et la comtesse Jeanne de Toulouse sa femme étant morts sans enfans, les provinces qui com-

posaient leur héritage, furent de même réunies à la couronne, et les vassaux convoqués immédiatement par le roi.

Le même rôle donne donc une liste des chevaliers, des sénéchaussées du Poitou, de la Saintonge, de Toulouse, Agen, Auvergne, etc.

« Guillaume l'Archevêque* dit qu'il ne sciet quel service il doit au roy, car il est joine; mais toutevoies il vint avec cinq chevaliers prest à faire sa volonté.

« Hugues Vigier dit qu'il doit au roy tant seulement quinze sols : *non plaisant* de faire autre service.

« Guy de Lésignan (Lusignan) seigneur de Peyrac, dit qu'il ne croit devoir aucune chose au roy, fors hommage **.

« Robert de Mathas doit servir le roy soi et autre de chevalier par quarante jours en la comté de Poitiers.

« Guillaume de Tournay (Tonnay) escuyer, dist qu'il doit au roy hommage et li doit garde pour quinze jours, seulement au châtel de Tournay-Vacconne *** (Tonnay-Boutonne.)

« Item, il dist qu'il ne doit suivre le roy en ost ne chevauchée, fors pour un jour, en toute la chastellenie de Tournay-Vacconne en telle manière qu'il puisse retourner en icelle journée, en sa maison.

« Pierre André de Champ-Dolent doit au roy tant seulement, (*si comme il dit*), un marbotin ****.

« Monsieur Renaut de Pons doit service de trois chevaliers par quarante jours, à ses propres dépens, par la comté de Poitiers tant seulement.

---

* C'était un neveu de Guillaume qui figure dans le roman.

** C'est-à-dire hommage simple ou *plain* (*planus*, uni).

*** Ce nom avait sans doute été défiguré par les copistes. La Roque le donne tel qu'il l'a trouvé.

**** Monnaie d'or des Sarrasins d'Espagne ayant cours en France.

« Beraut, sire de Mercueur, vint à Tholose à douze chevaliers, douze escuyers et dix arbalètriers, qui dit que li ni autre d'Auvergne n'acoustumèrent oncques issir hors des fins d'Auvergne, à venir en ost ne chevauchiée du roi ou des comtes de Poitiers, et de ce icelui et ses prédécesseurs ont usé par long-temps; ni ne pourra être trouvé le contraire. Et se ainsi fust qu'ils fussent appelés au subside des prédécesseurs du roy et des siens, ou dedans les fins (limites) d'Auvergne, ou dehors, tout ce était de grâce, et ce était aux propres dépens du roy et des comtes, (*si comme il dist*).

« Bertrand de Lar, bourgeois de Caours, envoya Giraut de Roisillion, damoisiau.

« Pierre Grimaut, bourgeois de Chastiau-Sarrazin, envoya pour li un chevalier et trois damoisiaux *. »

J'ai cherché dans ces listes les exemples qui présentaient des cas différens, pour montrer combien les obligations féodales offraient de variété. On sent facilement que cela devait être ainsi; car ce n'avait point été un maître unique qui avait imposé les redevances militaires; mais une multitude de seigneurs qui avaient débattu leurs intérêts d'un côté avec le suzerain et de l'autre avec leurs arrière-vassaux **.

---

* On sera peut-être étonné de voir deux bourgeois de deux petites villes envoyer à l'armée des chevaliers et des damoiseaux; mais ces bourgeois pouvaient être très-nobles. Lorsque les communes commencèrent à acheter leur affranchissement, il arriva très-fréquemment que des gentilshommes du voisinage qui avaient pour ennemis d'autres seigneurs plus puissans qu'eux, dont ils étaient vexés, s'aggrégèrent par une espèce de confédération aux communes, pour en recevoir de l'appui, et y prirent droit de bourgeoisie.

Quant aux villes mêmes, elles prenaient fréquemment des gentilshommes à leur solde, pour satisfaire aux *semonces* du souverain en temps de guerre, ou même simplement pour leur propre garde dans les troubles intérieurs.

** C'est à une cause semblable que l'on devait cette variété infinie

Toutefois on a pu observer une règle générale, c'est qu'une *semonce à l'ost* n'obligeait jamais à plus de quarante * jours de service. Lorsque le roi ou tout autre suzerain retenait ses vassaux au-delà de ce terme, il devait les payer. On en a un grand nombre d'exemples, et, entr'autres, les conventions de saint Louis avec les seigneurs qui le suivirent dans sa première croisade, et que Joinville rapporte.

Néanmoins, il arrivait souvent que des vassaux servaient gratuitement, soit par l'amour de la gloire, soit dans l'espoir d'avoir part à la conquête.

D'autres, au contraire, refusaient le service, ou ne se rendaient pas à la semonce, ou enfin s'en exemptaient pour de l'argent.

Une ordonnance de Philippe-le-Hardi (1272), adressée aux baillis, fixe les amendes dont doivent être passibles les barons, vassaux, chevaliers, écuyers et même sergens qui, étant admonétés pour se rendre à l'ost, n'y vinrent pas.

On voit également, dans une ordonnance de Philippe-le-Bel (1305), les taxes que devaient payer tous les nobles et autres qui, étant sujets au service, voulaient se faire *déporter ou excuser d'aller en l'ost.*

A mesure que les grands fiefs du royaume furent réunis à la couronne, les rois écrivirent directement à un plus grand nom-

---

de coutumes qui couvrait toutes les provinces de France. Quand un seigneur affranchissait une commune, il lui donnait, dit Le Gendre, des lois plus ou moins favorables, selon le parti qu'on lui faisait.

On conçoit que d'une part la vanité, de l'autre l'intérêt, faisaient demander et accorder des redevances très-bizarres, au lieu de rétributions plus utiles, mais moins honorables, selon l'opinion du temps.

* Cependant Vély dit que saint Louis avait étendu jusqu'à trois mois l'obligation de ses vassaux à le suivre à l'ost.

bre de seigneurs les plus marquans de diverses provinces, pour les *semondre* à venir à leur ost. Les autres étaient *semons* par les sénéchaux, baillis et par leurs seigneurs immédiats.

Bientôt après, la manière de publier le ban éprouva une grande modification, comme on le voit par une ordonnance de Philippe-le-Long, en 1314.

Ce prince ordonne de faire crier : « que toutes manières de gens nobles et non nobles fussent en armes et chevaux selon leur état à Arras, le jour de Notre-Dame en septembre, pour aller en l'ost de Flandre.

« Que l'on lèverait de cent feux six sergens, et pour chacun sergent douze deniers par jour, et pour armes de chacun sergent, trente sols.

« Que toute manière de ville ou paroisse paieraient de cent feux en la manière qu'il est dit plus ou moins.

« Que tous ceux qui auraient vaillant deux mille livres en toutes choses et plus iraient en l'ost, ou financeraient chacun pour soi sans regarder la condition de la personne.

« Que tous prélats, chapelains religieux qui doivent service de cheval ou de gens d'armes, ou autre service, seraient contraints d'aller en l'ost, en la manière qu'ils sont tenus, ou à frayer convenablement selon leur condition et selon la discrétion et prudence des *commissaires de l'état de la guerre.*

« Que, quant aux nobles qui étaient semons d'aller en l'ost et généralement femmes veuves ou qui n'avaient puissance et richesse, ou qui étaient malades, ou pour cause ne pouvaient aller en l'ost honnement, l'on prendrait finance d'eux selon la discrétion des commissaires.

« Que, quant aux clercs qui tenaient fiefs dont ils devaient service en l'ost, l'on ferait en la manière qui dessus est dite des nobles. »

Cette manière de lever les armées se continua, avec peu de différence, jusque sous Charles VII. On sait que ce prince,

en créant les compagnies de francs archers, * commença l'établissement d'une armée soldée par le roi et permanente, qui, en permettant de n'avoir plus recours aux bans et arrière-bans, rendit les rois indépendans des grands vassaux.

Mon dessein n'ayant été que de traiter du ban et de l'arrière-ban, ou du système de milice sous le régime féodal, je dois m'arrêter là, craignant bien que cette notice ne paraisse trop longue, même à ceux qui ne la liront pas.

(32) Page 151. *Les trouvères de Champagne, etc.* Les trouvères ** et troubadours tiennent trop de place, dans l'histoire de nos temps chevaleresques, pour que je n'ajoute pas quelque chose à ce qui a été dit plus haut à ce sujet. Je m'arrêterai au règne où l'auteur du roman que je publie a placé son héros. Quoiqu'on ait pris moins de soin de conserver les noms des trouvères, que ceux des troubadours, on ne peut douter qu'ils

---

* Philippe-Auguste avait eu, à l'exemple de Henri II d'Angleterre, des soudoyers; mais ce n'était que des troupes assemblées temporairement, et qu'on licenciait à la fin de la guerre. On peut même remarquer que ce furent les excès que commettaient ces bandes ou *grandes campagnies* lorsqu'on les licenciait, qui déterminèrent Charles VII à avoir, pour les réprimer, une milice constamment sur pied. On ne tarda pas à voir combien cette institution était avantageuse à la puissance royale. Aussi fut-elle adoptée successivement par tous les souverains de l'Europe.

** Dans le roman du midi ou d'oc, le mot trouvaire était aussi souvent employé que celui de troubadour; mais va-i faisait deux syllabes, comme si on eût écrit trouvaïre. Dans le roman d'oyl, on disait aussi souvent trouveur que trouvère. Il ne faut pas oublier que le mot de *roman* appartenait à toutes les langues vulgaires de France, depuis l'Espagne jusqu'à la partie de la Belgique où on parlait le flamand. Ce nom n'était point exclusivement attribué à la langue méridionale.

l'aient été fort nombreux, à la grande quantité de romans, fabliaux, contes, chansons, et autres poésies en langue d'oyl, que l'on trouve dans des recueils de manuscrits. Ces recueils, selon Legrand d'Aussy, sont MILLE FOIS plus considérables que ceux des poésies provençales. Quoi qu'il en soit, je ne nommerai ici que quelques poëtes qui ont mérité d'être particulièrement notés par l'abbé Massieu, dans son *Histoire de la poésie française*. J'ai déjà parlé de l'auteur du roman de Brut, et des auteurs du poëme d'Alexandre. Je passe aux suivans.

Helynand chantait ses vers devant Philippe-Auguste, après les repas du roi. Ce poëte est l'auteur du *Poëme de la Mort*, et de quelques autres poésies recueillies et publiées par Loisel. Après avoir vécu en faveur à la cour, il se retira à Fromont, où il se fit religieux de l'ordre de Citeaux. Il tourna son esprit vers des occupations conformes à sa nouvelle profession, et ne s'y fit pas moins admirer que dans son premier état.

Hugues de Bercy, auteur de la Bible Guyot (on l'appelait Guyot, par diminutif du nom de Hugues) fut le poëte le plus malin de son temps. Sa Bible n'est qu'une satire de tous les états. Il n'en épargne aucun, et finit par dire qu'il n'a pas moins besoin d'être prêché que les autres.

« Parce qu'ils ont vu que j'aimoye,
Plus que nul, beau soulas et joye,
Et qu'avois aussi grand mestier *
Comme nul de moi prêchier. »

Voici son début pour *prêchier* son siècle :

« Dou siècle puant et horrible
M'estuet ** commencer une bible,
Por poindre et por aiguillonner,

* Besoin. ** Il me convient, je dois.

Et por grand exemple monstrer.
Ce n'iert pas bible lozangière *.
Mais fine voire ** et droiturière,
Miroir iert *** à toutes gens, etc. »

Quoique ce satirique n'ait pas plus ménagé les moines que les gens de toutes les autres conditions de la vie, il paraît qu'il était moine lui-même; du moins, on l'a conjecturé de ces vers :

Il y a plus de douze ans passés
Qu'en noirs draps suis enveloppé.

Raoul de Houdain et Chrétien de Troyes sont ordinairement nommés ensemble, à cause de l'amitié qui les unissait. Ils florissaient sous Philippe-Auguste. Le premier composa le *roman des Ailes* et quelques fabliaux. Chrétien fut l'auteur du *roman de Graal*, *de Perceval*, et autres romans de la Table-Ronde.

Chrétien se plaignait déjà de la manière d'aimer de son temps.

Or est amour tourné en fable,
Pour ce que cils qui rien ne sentent
Disent qu'ils aiment et ils mentent.

Ailleurs il dit :

Qui de femme garder se peine,
Y perd son travail et sa peine ****.

---

* Trompeuse. ** Vraie. *** Est, était, et sera.

**** Voilà certes des rimes riches, mais faciles ; les poëtes d'alors se gênaient peu.

Ce règne vit fleurir plusieurs autres poëtes, tels que Thibaut de Mailly, Le Châtelain de Coucy, etc.

Sous Louis VIII parut Hebers, traducteur du poëme des Sept-Sages, qui était déjà traduit en hébreu, en syriaque, en arabe, en grec, en allemand, en latin. La première composition, à ce que l'on croit, fut en indien.

Le règne de saint Louis vit briller plus de poëtes que tous les règnes ensemble qui l'avaient précédé. Un des plus célèbres fut Thibaut, comte de Champagne. Il paraît qu'il fut l'inventeur des rimes alternatives, masculines et féminines. Du moins, la pièce suivante dont il est auteur, est la plus ancienne où cette règle se trouve observée.

Moult me sçut bien éprendre et allumer
Par biau parler et accointement rire.
Nul ne l'orrait * si doucement parler,
Qui ne cuidât ** de s'amour être sire.
Parbleu, amour, et vous ose bien dire
On vous doit bien servir et honorer ;
Mais on s'y peut bien d'un peu trop fier.

Une autre chose encore qui mérite d'être remarquée, dans ce poëte, dit l'abbé Massieu, c'est qu'ordinairement les couplets des chansons de Thibaut étaient composés de huit vers, où il arrangeait les rimes de la même manière que les poëtes épiques d'Italie les arrangèrent, depuis, dans les huitains dont ils se servirent.

Voici un exemple qui fait connaître cette ressemblance.

Thibaut dit dans une de ses stances :

Au renouviau de la douceur d'été,
Que réclaircit les doiz à la fontaine,

---

* Entendrait. ** Crût.

Et qui font verds bois et verger et pré,
Et li rosiers en mai fleurit et graine *;
Lors chanterai que trop m'aura grevé
Ire et émoi qui m'est au cœur prochaine
Et fins amis à tort atoesonnez
Et moult souvent de leger effrayés.

On voit dans cette stance, que le premier vers rime avec le troisième et le cinquième; que le second rime avec le quatrième et le sixième; enfin, que les deux derniers ont une rime particulière. L'Arioste, le Tasse et le chevalier Marini se sont réglés sur ce modèle. Il suffit de rapporter la première stance du premier de ces poëtes, dans son Roland furieux :

Le donne, i cavalier, l'arme, gli amori,
Le cortesie, l'audaci imprese, io canto,
Che furo al tempo che passaro i Mori
D'Africa il mar, e in Francia noquer tanto,
Seguendo l'ire, e i giovani furori
D'Agramante lor re che si diò vanto
Di vendicar la morte di Troiano,
Sopra re Carlo imperator romano.

Cet exemple n'est peut-être pas parfaitement choisi, parce que quelques personnes pourraient croire que les deux derniers vers riment avec les trois autres terminés en o. Mais une oreille italienne ne se contenterait pas de cette consonnance pour une rime.

Henry de Soissons fut contemporain et rival de Thibaut pour la poésie. L'abbé Massieu rapporte de lui la stance suivante, où l'on voit le mélange des rimes masculines et féminines; mais dans un autre ordre que dans la stance du comte de Champagne.

---

* Aujourd'hui la graine du rosier n'est pas poétique.

Bien m'a amours éprouvé en Surie
Et en Egypte, où je fus mené pris,
Si que je fus en grand pour de ma vie,
Et chaque jour cuidais bien d'être occis.
Mais pour tout ce mon cœur ne s'est parti,
Ne désevré de ma douce ennemie;
Ne en France pour ma grande maladie,
Quand je cuidai de ma goutte mourir*,
Ne se pouvait mon cœur d'elle partir.

Jean Moniot, d'Arras, était aussi un poëte aimable de ce temps. Voici des vers où il vante la constance :

Qui aime sans tricherie,
Ne pense n'a trois n'a deux,
D'une seule est désireux
Cil que loyal amour lie
Ne voudrait d'autre avoir mie.

L'abbé Massieu remarque, avec raison, que ces vers étaient un peu galans pour un moniot; c'est-à-dire, pour un petit moine; car il paraît certain que ce surnom lui venait de sa profession. Mais nous avons déjà vu, dans Hugues de Bercy, que les religieux qui se livraient à la poésie ne se piquaient pas tous de ne traiter que des sujets graves. **

Au reste, la morale de Moniot était du moins orthodoxe en amour, et il prêchait la fidélité.

Guillebert de Berneville, son contemporain, prêchait la tromperie.

---

* Un poëte érotique de nos jours ne s'aviserait guère de chanter le triomphe de son amour sur sa goutte.

** On en voit également des exemples parmi les troubadours. Je citerai plus bas celui du moine de Montaudon.

Nul ne se peut avancer
En amours, fors par mentir.
Et qui mieux sait s'en aider,
Plus tôt en a son plaisir.

L'abbé Massieu cite encore un très-grand nombre de poëtes de ce règne, plus ou moins obscurs, avant d'arriver à Guillaume de Lorris, qui commença le roman de la Rose. Il en donne plusieurs passages qui montrent, dans l'auteur, de la finesse, des connaissances et de la causticité. Mais comme cet ouvrage, achevé par Jean de Meun, vient d'être publié de nouveau, et se trouve aujourd'hui fort répandu chez les amateurs, je n'en ferai point ici de citation.

La sagesse et la piété de saint Louis n'influèrent pas assez sur les poëtes de son temps, pour les détourner de choisir des sujets scandaleux. On en compte un grand nombre qui servirent de modèles à Boccace, à Marot, à Rabelais; et ce qu'il y a d'assez remarquable, c'est que souvent l'on dut à des moines de cette époque des ouvrages où leur profession était peu ménagée. Cependant, l'abbé Massieu paraît répugner à croire que Jean de Meun ait été moine, parce qu'il traite assez mal ses confrères; mais les exemples de pareilles inconvenances ne manquent pas. Du reste, le critique se montre franc admirateur de l'ancien poëte, tout en blâmant l'usage qu'il fait trop fréquemment de son talent.

Ce fut sous Philippe-le-Hardi que brilla le dernier poëte dont nous venons de parler. Son surnom venait du lieu de sa naissance. Il continua le roman de la Rose, ainsi qu'il l'indique par les vers suivans mis à l'endroit où Guillaume de Lorris s'était arrêté :

Ci après trépassa Guillaume
De Lorris, et n'en fit plus psaume;

Mais, après plus de quarante ans,
Parfit Clopinel ce romans *.

Ce roman, très-digne de la curiosité des amateurs des ouvrages d'imagination, eut une destinée que bien des auteurs modernes envieraient pour leurs ouvrages. Il laissa peu d'indifférens et partagea tout le monde lisant, en admirateurs fanatiques ou en détracteurs furibonds. Il faut voir dans l'abbé Massieu l'histoire des attaques et des panégyriques dont il fut l'objet.

Au reste je n'ai parlé de Jehan de Meun, ou Clopinel (ce sobriquet signifie boiteux) que parce qu'il fut continuateur de Guillaume de Lorris, qui appartient au règne de saint Louis. Le Grand d'Aussy donne la liste de plusieurs auteurs de contes et fabliaux qui écrivirent à la même époque.

Comme l'éclat des poëtes dits provençaux ou troubadours finit à peu près au règne de saint Louis **, j'ajouterai ici quelque chose à ce que j'en ai dit déjà.

Je n'ai donné précédemment la liste que des troubadours nés en Provence; m'étant contenté d'en nommer un très-petit nombre d'étrangers à cette province, qui m'ont suffi pour prouver que la priorité en date était due à ces derniers. Mais ce n'est pas à ceux que j'ai déjà cités que se borna la fécondité des régions comprises entre la rive droite du Rhône et le golfe de Gascogne.

---

* Les trouvères de la langue d'oyl donnaient le nom de roman à leurs compositions en langue vulgaire, parce que cette langue elle-même s'appelait le *roman* ou *langue romane*. Je répète cela de temps en temps, parce que je sais qu'il y a des gens qui croient que ce nom ne doit s'appliquer qu'au langage du midi de la France.

** Il y eut encore quelques troubadours dans le quatorzième siècle; mais cette profession s'en allait tombant en décadence, et ne passa point ce siècle. Le roman du nord ou le français prévalut.

Je vais donc en nommer quelques-uns des plus apparens, soit par leurs talens, soit par quelque circonstance remarquable

Pierre Rogiers (d'Auvergne) se fit moine, après avoir été renvoyé par Ermengarde, vicomtesse de Narbonne, dont il avait été l'amant, mais qui le sacrifia, quoiqu'un peu tard, à sa réputation.

Bertrand de Born, vicomte de Hautefort en Périgord, fut à la fois un des plus fougueux chevaliers et un des plus satiriques troubadours de son temps. Il eut toute sa vie l'épée ou la plume à la main. Aussi fut-il aimé des dames comme héros et comme poëte : deux qualités qui, à cette époque et à beaucoup d'autres, ont valu des succès dans la carrière galante.

Peyrols, gentilhomme peu fortuné d'Auvergne, s'attira, par ses talens et ses manières agréables, la faveur du Dauphin d'Auvergne, au point que celui-ci plaida pour lui auprès de sa sœur, femme de Bernard, sire de Mercueur. Le troubadour, ainsi appuyé, alla sans doute plus loin, dans les bonnes grâces de la dame, que le Dauphin ne pensait, car il en résulta des éclats fâcheux. Peyrols fut chassé de la petite cour, et la comtesse elle-même affecta de l'accabler de mépris. Après s'être désolé, le poëte se consola avec une beauté d'un rang inférieur dont il ne célébra pas moins les mérites que de la première *. Outre ses poésies galantes, Peyrols composa un sirvente dans lequel il blâme la conduite des chrétiens en Asie où il était allé lui-même, comme croisé, lorsque Philippe de France et Richard d'Angleterre y conduisirent des armées. Il fait, entre autres choses, une singulière apostrophe : « Seigneur Dieu, si vous m'en croyez, vous prendrez bien garde à qui vous donnerez les empires, les royau-

---

* L'ancien biographe cité par M. Raynouard diffère un peu ici de Millot, il dit :

E quan Peyrols vi que non se poe mantener per cavalier, el se fi joglaire et anet per cortz ; e recep dels barons et draps et deniers et cavals. E pres moiller a Monpeslier e i definet.

mes, les châteaux et les tours ; car, plus les hommes sont puissans, moins ils vous considèrent. »

Peyrols a, de plus, laissé une tenson assez piquante, dans laquelle il demande au Dauphin, qui est son interlocuteur, si un amant heureux doit plus aimer sa mie qu'un amant qui aspire seulement. Le Dauphin lui répondait affirmativement. « Je n'en sais rien, replique le poëte. En tous cas, je lui conseille, s'il n'aime plus tant, de faire toujours semblant d'aimer davantage. »

Le Dauphin d'Auvergne, le premier qui ait porté ce nom, fut aussi compté parmi les plus aimables troubadours de son temps ; mais ses largesses qui lui avaient attiré beaucoup de louanges, l'ayant mis dans une grande gêne, il se jeta dans un excès contraire, et il s'attira autant d'ennemis qu'il avait eu de flatteurs.

Gancelm Faidit, né en Limousin, d'une famille obscure, fut d'abord jongleur, c'est-à-dire chantant les chansons des autres; mais le talent de la poésie s'étant développé chez lui, il devint troubadour et fut goûté par Richard-Cœur-de-Lion. Alors il fut pris de l'ambition des illustres conquêtes en amour, et après avoir chanté Marie de Ventadour, qui le lui permit, il osa lui adresser des vœux. Mais il échoua dans cette grande entreprise, et faillit en devenir fou de désespoir. Une autre dame s'offrit de l'aimer s'il voulait la chanter. Il se crut près d'être heureux de ce côté-là, et chanta la belle dame de Malamort, mais elle lui dit que ce n'était que de l'amitié qu'elle pouvait lui offrir.

Désolé une seconde fois, il invectivait contre l'amour, et voulait renoncer à la poésie, lorsqu'une troisième dame lui donna des espérances *; mais quand elle eut son panégyrique,

---

* Et ella (Maria Garida d'Albusso) per so que la mezes en pretz et en valor, si receup sos precs e ill promes *far plazer d'amor*. (Le biographe provençal.)

pour toute récompense elle se servit de la maison du pauvre troubadour, pour donner un rendez-vous à son véritable amant *.

Ce dernier coup faillit faire mourir de rage l'infortuné Gancelm. Enfin, il se consola, en se vengeant par une virulente satire.

Cependant, ces trois catastrophes ne guérirent point Faidit de ses hauts desseins amoureux. Il se fit troubadour de la belle Jordan de Brun, et il eut l'honneur d'avoir pour rival Alphonse II, comte de Provence, ce qui lui donna de cruels accès de jalousie. On ignore quelle fut la fin de cette aventure.

Quoi qu'il en soit des nombreuses disgrâces de Faidit en amour, il fut regardé comme un des meilleurs troubadours de son temps. Outre ses poésies galantes, il a laissé une élégie estimée sur la mort de Richard-Cœur-de-Lion, et une tenson assez spirituelle sur le partage que l'on peut faire du cœur d'une belle avec un rival.

Perdigon fournit un exemple du succès et avancement dans le monde, que pouvait procurer le métier de troubadour. Fils d'un pauvre pêcheur du Gévaudan, il plut tellement au Dauphin d'Auvergne, que ce prince ne se contenta pas de le combler de dons, mais lui conféra la chevalerie, et, enfin, le fit son frère d'armes. Perdigon fut alors fort recherché des dames qui, au moins, voulaient l'avoir pour chantre de leur mérite **, si ce n'est pour amant. Il passa à la cour de Pierre II, roi d'A-

---

* Qui était Hugues-le-Brun, comte de la Marche. Dans le texte du roman, Béatrix rappelle cette aventure.

** On vient de voir, à l'article de Gancelm, jusqu'où le désir d'être louées et célébrées, faisait aller les promesses des dames envers les troubadours. Elles se croyaient sages (ce n'était pas sans doute Maria Garida) quand elles ne tenaient pas leur parole. La vraie sagesse eût été de ne pas donner de telles espérances.

ragon, duquel il fut également bien traité. Mais ce prince ayant été tué à la bataille de Muret, l'ingrat Perdigon, qui s'était donné au parti de Montfort, célébra la défaite de son ancien protecteur. Ce procédé bas le fit mépriser, même des croisés. Le fils du Dauphin d'Auvergne lui retira les bienfaits de son père, et Perdigon retomba dans une telle misère qu'il fut obligé de mendier un asile dans un cloître où il mourut.

Je citerai Gui, dont on ne rapporte que le nom, sans indiquer la naissance, parce que, dans une tenson où il se donne Falco, moine défroqué, pour interlocuteur, il lui dit : « Un jongleur qui a la lèvre fendue ne vaut pas un vieil habit. Celui-là vous donna un terrible coup qui vous dit : Ouvrez la bouche, pour qu'on vous fende la lèvre. » Il paraît que c'était une punition que l'on infligeait aux médisans. Au reste, ces exemples corrigeaient peu les troubadours et les jongleurs, parce que la petitesse des principautés et l'inimitié des seigneurs entre eux, leur permettait de trouver promptement un asile, hors de la juridiction de celui qu'ils avaient offensé.

Dans une autre tenson, ce poëte débat sérieusement la question : lequel est préférable de deux chevaliers également généreux, dont l'un n'a pas recours au brigandage pour fournir à sa dépense, et l'autre exerce sa libéralité aux dépens de ceux qu'il pille.

Cette question, que tout le monde aujourd'hui résoudra uniformément en l'appliquant à deux barons féodaux du treizième siècle, aurait peut-être été fort controversée, il y a peu de temps, si on l'eût transportée à de grands souverains du dix-neuvième siècle, et qu'on eût demandé lequel est plus estimable du prince qui est généreux des produits d'une douce administration, ou de celui qui ravage des provinces hors de ses frontières, pour en partager les dépouilles à ses amis ou partisans.

Giraud de Borneil, natif de Sideuil, château de la vicomté de Limoges, dans une condition fort obscure, s'éleva, par ses

talens, à la réputation de *maître* des troubadours *. Sa bonne conduite égala son talent, et il fut fort estimé de ses contemporains.

Quoique ce poëte se soit vanté, selon Nostradamus, de n'avoir jamais été amoureux (ce qui paraît contradictoire avec le métier de troubadour), il a laissé plusieurs chansons d'amour **.

On a aussi de lui trois pièces sur les croisades, où respire l'enthousiasme du temps pour ces expéditions.

Ce fut Giraud de Borneil qui introduisit le nom de chanson pour désigner les pièces galantes que l'on chantait. Jusqu'à lui, toutes sortes de poésies étaient comprises sous le nom générique de *vers*, ce mot s'employait au singulier pour exprimer une pièce de vers. Cependant il est très-vrai que Guillaume, comte de Poitiers, le plus ancien des troubadours connus, commence la première pièce de vers qu'on a de lui, par ces mots : « Je ferai une *chanson* nouvelle. »

Pierre d'Auvergne, fils d'un bourgeois du diocèse de Clermont, fut presque le rival de Giraud de Borneil ***. Il fut fort bien accueilli des barons et des dames. On lui reproche le défaut

---

* Un biographe méridional des troubadours dit de Giraud de Borneil :

« E fo meiller trobaire que negus d'aquels qu'eron estat denan ni foron apres lui ; per que fo appellatz *maestre dels trobadors* e es encar per totz aquels que ben entendon subtils ditz *ni* (et) ben pauzatz d'amor e de sen. (Voici trobaire et trobadors dans la même phrase.)

** Dans une desquelles il dit qu'un baiser qu'il a reçu d'une dame l'a rendu plus fou que ceux de Beziers. Ce qui prouve l'ancienneté du proverbe sur les habitans de cette ville, sans toutefois prouver qu'il soit fondé en raison.

*** Le biographe des troubadours dit :

Era tengutz per lo meillor trobador del mon, tro que venc Guirautz de Borneill.

Ce qui prouve qu'il précéda un peu Giraud de Borneil.

de se louer beaucoup. Après une carrière brillante dans le monde, il s'enferma dans la retraite et l'humilité du cloître, et il y composa des pièces dévotes. Il fit aussi des exhortations poétiques pour les croisades.

Savary de Mauléon fut un seigneur du Poitou très-brave et très-entreprenant à la guerre, et qui cultiva la poésie avec succès. Etant chez une dame avec deux autres chevaliers et troubadours comme lui, elle serra la main à l'un, marcha sur le pied à l'autre, et lança un tendre regard au troisième. Savary fit une tenson pour discuter lequel avait été le plus favorisé. Il eût été plus sage de conclure qu'ils avaient été également joués.

Pierre Vidal, de la ville de Toulouse, après avoir été toujours fort extravagant *, devint fou en Syrie où il suivit Richard-Cœur-de-Lion. Il était préparé à cette infirmité par le chagrin d'avoir été chassé de chez la belle vicomtesse de Marseille, femme de Baral, de la maison de Baux, pour un larcin amoureux. Sa folie consistait dans une présomption démesurée, qui lui faisait croire qu'il était le plus redoutable des guerriers chrétiens. Dans l'île de Chypre, on abusa de sa vanité, pour lui faire épouser une jeune Grecque qu'on lui persuada être la nièce de l'empereur d'Orient. Bientôt il se crut empereur lui-même, et déclara sa femme impératrice.

Cependant Baral obtint de sa femme qu'elle abandonnât à Vidal le baiser qu'il lui avait dérobé, et lui pardonnât. Il revint donc à Marseille, où il recommença à chanter la belle vicomtesse; mais enfin, lassé d'un servage sans récompense, il alla donner à Carcassonne des preuves d'un nouveau genre de folie. S'étant constitué amoureux d'une dame nommée Loba,

---

* Et fort impudent. Un chevalier de Saint-Gilles lui fit fendre la langue, parce que Vidal donnait à entendre qu'il était l'amant de la femme de ce chevalier. Hugues de Baux le fit guérir. Ceci vient à l'appui de ce qui a été dit plus haut, qu'il était d'usage de fendre la langue ou les lèvres des médisans.

(louve) il se fit appeler loup, et voulut courir, en son honneur, les périls d'une chasse, où il fit le personnage de loup. On le ramena de là déchiré par les chiens, et presque mourant.

Sa troisième folie fut à l'occasion de la mort de Raymond VII, comte de Toulouse. Il s'habilla de noir, laissa croître sa barbe et ses ongles, et coupa ses cheveux, voulut que tous les gens de sa maison en fissent autant. Il fit couper la queue et les oreilles à ses chevaux; circonstance assez remarquable, en ce qu'il y a trente ans, on en faisait autant par élégance, et que l'usage barbare de couper la queue aux chevaux se soutient encore.

Alphonse, roi d'Aragon, parvint à le guérir de sa maladie. Mais, peu à près, sa folie conquérante le reprit, et il fit un second voyage outre mer. Il en revint, sans avoir délivré la cité sainte, et mourut deux ans après.

Malgré sa folie, Vidal fut un troubadour des plus distingués. Aussi fut-il très-bien traité par un grand nombre de princes et hauts barons. Il a laissé des poésies fort sages, et qui font un grand contraste avec les extravagances de sa vie. On a de lui deux pièces de plus longue haleine, que ne le sont communément les poésies des troubadours.

Richard de Barbesieux ne fut guère moins fou que Vidal, quoiqu'il n'ait eu qu'une folie au lieu de trois. Ce troubadour gentilhomme, mais pauvre *vavasseur* du château de Barbesieux, en Saintonge, ayant offensé la femme de Geoffroi de Tonnai, * fille de Rudel, *prince* de Blaye, pour laquelle il soupirait, se tint deux ans enfermé dans une cabane, au milieu des bois; et, malgré les instances des chevaliers et des dames

---

* Millot écrit Touai; mais c'est par erreur : il s'agit de Tonnay-Charente. C'était la première femme du mari d'Hélissente.

Le biographe méridioual dit :

Et enamoret se d'una domna moiller d'en Jaufre de Taonai, d'un

du pays, il n'en voulut sortir qu'avec le pardon de madame de Tonnai. Mais celle-ci exigeait que la grâce du coupable fût demandée par cent chevaliers et autant de dames qui s'aimassent par amour. Malgré la difficulté que semblait présenter cette condition, Richard parvint à intéresser à son malheur le nombre d'amans prescrit, qui allèrent solliciter à genoux et à mains jointes le pardon du malheureux troubadour, et l'obtinrent enfin.* Mais la dame de Tonnai étant morte peu de temps après, Richard ne pouvant plus vivre dans un pays qui lui rappelait sans cesse une si grande perte, se retira en Espagne où il finit ses jours.

Je placerai encore ici le moine de Montaudon, non comme un troubadour du premier mérite, (quoiqu'il ne manquât pas de talent) mais à cause du contrasse de son métier de troubadour, avec sa profession de religieux. Il était moine de l'abbaye d'Orlac, en Auvergue. Ayant été nommé prieur de Montaudon, il régit très-bien les affaires temporelles du couvent, tout en se livrant à son goût pour les chansons qui le faisaient bien accueillir chez les seigneurs du voisinage. Il obtint de l'abbé d'Orlac la permission de se rendre à la cour du roi d'Aragon,

---

valen baron d'aquella encontrada ; filla d'en Jaufre Rudel, prince de Blaia.

Au reste, Richard ne peut être comparé à Vidal que pour la folie ; il lui est fort inférieur en talent, quoiqu'il ne fût pas sans mérite.

* A cette occasion, Richard fait une comparaison qui montre une singulière opinion qu'on avait alors sur les éléphans. « De même, dit-il, qu'un éléphant renversé par terre, ne peut se relever, jusqu'à ce qu'un grand nombre d'autres éléphans le fassent relever par leurs cris, de même je ne serais jamais sorti de l'affliction où m'a précipité mon crime, si la cour du Puy, si les loyaux amans n'avaient imploré pour moi celle dont je ne pouvais obtenir grâce. » Cela rappelle que Buffon même a cru long-temps que l'éléphant, une fois renversé, ne pouvait se relever.

pour y faire ce que ce prince ordonnerait. Dès qu'il y fut, le prince lui ordonna de manger de la viande et de faire des vers galans; il obéit. Son talent le rendit si agréable à ce roi, qu'il en obtint la seigneurie de Puy-Sainte-Marie.

Ce moine troubadour a fait beaucoup de vers licencieux et impies qu'il serait plus qu'inutile de rappeler. Mais voici quelques passages qui peuvent être rapportés, et qui font connaître quelques usages et l'esprit du temps. Il établit une dispute entre les moines et les dames. Les premiers se plaignent de ce que les femmes mettent tant de rouge, qu'elles effacent les images que l'on suspend dans les chapelles. Les dames répondent que la peinture leur a été donnée, bien avant qu'on eût inventé les *ex-voto* pour les moines, grands et petits.

Plus loin, il parle du blanc que les dames joignent au vermillon.

Le moine fait entrer Dieu et les saints dans cette dispute.

Au demeurant, on sait assez que l'usage du fard est plus ancien que l'époque dont il s'agit : ce qui est moins connu comme ancien, c'est l'usage de la poudre noire pour se teindre les cheveux.

Dans une satire sur les troubadours de son temps, le moine dit :

« Le huitième est Tremolita, le Catalan, qui fait des airs plats, dont le chant ne vaut rien. Il a grand soin de ses cheveux, et sans la poudre qu'il y met, il y a trente ans qu'ils seraient blancs. * »

Au reste, le moine ne s'épargne pas lui-même, car voici comment il finit sa satire :

« Le seizième, et c'en est assez, est le faux moine de Mon-

---

* Aujourd'hui bien des têtes blanches, sans en être plus sages, reviennent à la poudre noire; tandis que, pendant un siècle et demi, les têtes blondes et brunes étaient blanchies, dès l'enfance, par la poudre blanche : tant on a de peine à s'en tenir au vrai et au naturel !

taudon qui attaque tous les autres, et qui préfère le *lard à Dieu ;* il mériterait d'être pendu en l'air pour avoir fait des vers et des chansons. » (On voit qu'il se rendait justice.)

Je bornerai là le nombre de mes extraits biographiques sur les troubadours occidentaux, je veux dire ceux qui appartiennent à la partie occidentale de la langue d'oc. Soit que l'on s'en rapporte à ce petit abrégé, soit que l'on compte tous les troubadours dont les noms nous sont restés, je crois qu'il demeurera constant d'abord que les premiers de ces poëtes connus sortirent des provinces les plus septentrionales de l'Aquitaine; secondement, que ces mêmes provinces, savoir, le Limousin, le Périgord et l'Auvergne, que les natifs de la Provence et du Languedoc daignent à peine compter comme *terres à troubadours*, en ont au moins produit autant de renommés que les régions terminées par l'Espagne et la Méditerranée.

Il paraît même, d'après les jugemens des anciens biographes méridionaux, qui ont écrit en roman d'oc, et qui, par conséquent, étaient juges compétens en cette matière, il paraît, dis-je, d'après leurs opinions rapportées par l'abbé Millot et M. Raynouard, qui ne les ont point réfutées, que ces susdites provinces froides de l'Aquitaine ont fourni plus de troubadours de première classe que le chaud Languedoc et l'ardente Provence.

En effet, nous avons vu que Giraud de Borneil, limousin, fut nommé le *Maître des troubadours*, comme ayant surpassé tous ceux qui furent avant et après lui.

Le rival qui le suit le plus en réputation, quoiqu'il l'ait un peu précédé en temps, fut Pierre d'Auvergne.

Après ces deux troubadours que les biographes anciens semblent mettre hors de ligne, par leurs éloges, ceux qui paraissent se disputer les hauts degrés du parnasse occitanien, sont les suivans :

Bernard de Ventadour, limousin; Gancelm Faidit, limousin; Bertrand de Born, périgourdin; Pierre Vidal, de Toulouse;

Raimond de Miravals, de Carcassonne; Rambaud de Vaquieras, d'Orange.

Voilà donc un seul provençal dans cette troupe d'élite. Mais c'est que vraiment il ne s'en présente pas d'autres qui, d'après les jugemens des contemporains, paraissent devoir être mis au niveau de ceux que je viens de citer. Peut-être bien que si on soumettait aujourd'hui tous les troubadours du douzième et du treizième siècles à un examen de gens de lettres, il résulterait du jugement de ces derniers une nouvelle classification. Mais sans mettre en question s'il serait facile de composer ce jury de membres compétens, jusqu'à ce qu'il soit formé et nous ait donné son jugement, il faut s'en tenir aux anciens.

Les personnes qui ont connaissance de la haute opinion que le Dante et Pétrarque ont professée pour Arnaud Duniel, seront étonnées de ne l'avoir pas vu nommer parmi les élus de notre parnasse méridional. Mais c'est que l'abbé Millot et M. Raynouard l'ont fait descendre du poste où les deux célèbres Italiens l'avaient élevé. Il paraît qu'un autre Arnaud (Arnaud de Marveil) méritait bien plus cet honneur que lui. Au reste, ces deux Arnaud étaient du Périgord.

Je ne sais pas si j'ai besoin de répéter ici que mon opinion personnelle n'est pour rien dans la promotion que je viens de présenter. Je me déclare tout-à-fait inhabile à prononcer sur cette matière. Je n'ai fait que recueillir les jugemens anciens. On pensera peut-être que j'ai été influencé par le préjugé de terroir; on se trompera. Je ne suis pas plus limousin que provençal; je suis sorti du milieu du pays d'oc, mais né en terre d'oyl. Je me trouve donc en position d'être impartial. J'ai rencontré une usurpation, sur ma route, j'ai redressé le tort, en rendant un petit trône à ceux que j'en ai cru les légitimes maîtres. C'est un sentiment de chevalerie errante qui ne doit pas étonner ici.

Que si l'on compare, à présent, les productions poétiques de la langue d'oc ou provençale, avec celle de langue d'oyl ou d'oui, on verra que les compositions de longue haleine, comme les romans, les contes, les poëmes héroïques, d'une grande éten-

due, appartiennent presque tous à cette dernière, tandis que sa rivale ne nous a laissé que des chansons, des satires, des tensons, et deux ou trois contes fort médiocres. * Ainsi, dans les douzième et treizième siècles, comme au dix-septième et dix-huitième, les habitans du midi de la France se sont montrés moins favorisés de l'inspiration poétique que ceux du nord. Ils ont été indemnisés par une grande aptitude aux sciences profondes et à la haute éloquence, particulièrement celle de la chaire, qui est la première de toutes.

Néanmoins, je penche fort à croire que les troubadours de la Provence et du Languedoc chantaient mieux que les trouvères, et ils étaient favorisés en cela, par un idiôme plus accentué que celui de leurs rivaux. Aujourd'hui encore on ne trouve qu'en Languedoc des gens qui, sans études, chantent en partie, à la manière des Italiens et des Allemands; tandis, que dans tout le reste de la France, le peuple crie à l'unisson; et quel unisson !

Au reste, j'aurai encore occasion de citer quelques troubadours et trouvères, non pas pour en faire des articles biographiques, mais pour tirer d'eux des éclaircissemens sur quelques passages de mon manuscrit.

(33) Page 154. *Contre vos ennemis.* Il y a dans le texte : je

---

* Par exemple, dans toutes les productions de la langue dite provençale, on ne trouve rien qui puisse être comparé au poëme d'Alexandre, à la Bible Guyot et au Roman de la Rose.

Quelque chose de remarquable, c'est que les troubadours se soient si peu essayé dans le genre des fabels ou fabliaux, dont les poëtes de la langue d'oyl nous ont laissé de si nombreux échantillons, où l'on trouve, au milieu de choses inconvenantes et réprouvables, tant de finesse et d'esprit. Les *novas* ou nouvelles des poëtes de la langue d'oc ne peuvent être comparées, ni pour le nombre, ni pour la finesse, aux fabliaux et contes de leurs rivaux.

vous livre mon corps et mon avoir pour besogner contre vos ennemis tant que *mestier* (besoin) sera.

(34) Page 154. *Victorieux ou martyrs.* De Bury, dans *l'histoire de Saint-Louis*, place cette belle réponse à une époque antérieure à celle qu'indique notre romancier. D'autres auteurs la reculent plus tard. Il est très-possible que le terme moyen soit le véritable.

Fleury, dans son *histoire ecclésiastique*, rapporte cette anecdote d'une manière plus naïve et plus conforme au temps.

« La reine Blanche, à de si terribles nouvelles (l'invasion des Tartares en Pologne et en Bohême) dit à saint Louis : « Où estes-vous, mon fils? » Il s'approcha et lui dit : « Qu'y a-t-il, ma mère? » Elle tire un grand soupir; et, fondant en larmes, lui dit : « Que faut-il faire, mon cher fils, en cette occasion où l'église est menacée de sa ruine, et nous aussi tant que nous sommes! » Saint Louis répondit : « Espérons au secours du ciel : *Si les Tartares viennent, nous les envoyerons en enfer, ou ils nous envoyeront en paradis.*

(35) Page 156. *René de Poitiers.* Je me suis aperçu qu'ici, comme dans tout le reste de ce roman, les trouvères et troubadours qui sont mis en action, se trouvent désignés, non par le fief de leur famille comme les chevaliers et les autres gentilshommes, mais par le nom d'une ville, sans doute la plus voisine des lieux de leur naissance. Cette circonstance m'a mis à mon aise, car j'aurais été fort fâché d'avoir à traduire les chansons de troubadours appartenant à des familles encore subsistantes. Je n'ai point la prétention d'être poëte; on trouvera facilement que je n'ai fait que me rendre justice. Toutefois, les lecteurs désintéressés et bénévoles pourront croire que les morceaux que j'avais à *translater* de la langue romane en français de ce jour, péchaient déjà par la composition, et qu'il était difficile d'en tirer meilleur parti. Mais, en serait-il de même des descendans des troubadours que je remets en scène après cinq ou six siècles?

Pourraient-ils se persuader que leurs aïeux, au vingt-quatrième degré, aient pu laisser à la postérité quelque chose d'imparfait? Ne rejetteraient-ils pas sur moi avec humeur tout ce qu'il y aurait de défectueux dans les couplets auxquels les noms des nobles troubadours se trouveraient accolés. Chacun d'eux ne penserait-il pas que son ascendant serait le plus maltraité de tous dans ma traduction. Ne viendraient-ils pas me dire : De quel droit mettez-vous des chansons si médiocres (je me ménage) dans la bouche de mon ancêtre; lequel, s'il a daigné faire des vers, n'a pu les produire que parfaits! Le besoin de me justifier m'est épargné par la précaution qu'a prise mon romancier, d'ôter à tous mes nobles poëtes leurs noms de famille et de ne les désigner que par le nom de la ville la plus voisine de leur fief, ou de celle qu'ils habitaient le plus souvent.

(36) Page 156. *La reine.* Les personnes le moins au fait des usages des cours et des convenances historiques, ne manqueront pas de remarquer qu'il y a ici faute dans la qualification de Blanche. Elle est désignée sous le nom seul de *la reine*, comme si elle eût été reine régnante. Tandis que ce titre ne devait appartenir qu'à Marguerite de Provence, femme du roi. Il m'eût été facile de faire disparaître cette erreur. Mais je l'ai laissé subsister partout où elle s'est trouvée, parce qu'il m'a semblé voir le romancier sous l'influence du renom de la grande puissance qu'a toujours exercée Blanche de Castille, tant qu'elle a vécu. Il est très-possible qu'à la cour de France, sous saint Louis*, Blanche n'ait pas cessé d'être appelée *la reine*, lors même que le roi se fût marié, et la tradition a pu s'en conserver jusqu'au temps de ce roman.

---

* Ce prince portait tant de respect et de déférence à sa mère, qu'au chapitre de Citeaux, il la fit asseoir au-dessus de lui. Nous remarquerons, à cette occasion, que le pape avait accordé à cette princesse la permission d'entrer dans les maisons de Citeaux avec

(37) Page 161. *Des nobles fleurs de lis.* Selon Le Gendre (*Mœurs des Français*), ce fut Louis VII ou le jeune qui choisit positivement les lis pour ses armoiries. Dans le sceau d'une charte de la fin du douzième siècle, ce monarque est représenté tenant une fleur de lis; sa couronne en est ornée; et, lorsqu'il fit sacrer son fils, il voulut que la dalmatique et les bottines du jeune roi fussent de couleur d'azur et semés de fleurs de lis d'or.

Si avant ce prince on voit, dans le sceau et dans les ornemens de nos rois, des dessins qui ressemblent plus ou moins à la fleur de lis, il paraît que cette rencontre est due au hasard et que ce signe n'était point encore privilégié, puisqu'on ne l'y retrouve pas constamment. Mais, depuis Louis VII, les successeurs de ce prince n'eurent point d'autres armoiries. Ils ont porté des fleurs de lis sans nombre jusqu'à Charles V. C'est depuis le règne de ce prince qu'on commence à voir des écus qui n'ont que trois fleurs de lis.

Louis VII était l'arrière grand-père de saint Louis.

(38) Page 163. *Empoisonner Louis.* Voici comme Guillaume de Nangis raconte ce trait.

« La fame au comte de la Marche, qui mère était au roy d'Angleterre, si vit bien que son mari ne pourrait long-temps rebeller contre le roy de France; et, pour ce, elle prist serians (servientes, serviteurs) à qui elle donna dons, et les envoya à tout venin (avec des poisons) à la court de Loys, pour occire lui et ses frères, etc. »

« Quand la comtesse (disent les Annales de France) sçut

---

douze dames de sa suite. (Fleury, *Histoire Ecclésiastique.*) Ce qui prouve que si les monastères n'étaient pas entièrement fermés aux personnes d'un sexe différent de ce qu'ils renfermaient, il y avait des règles sur le nombre et la qualité des étrangers qui pouvaient y être admis.

que sa mauvaiseté était découverte, de deuil elle se cuida précipiter et frapper d'un coustel en sa poitrine, qui ne lui eût ôté de la main; et, quand elle vit qu'elle ne pouvait faire sa voulenté, elle dérompit sa guinple et ses cheveux, et ainsi fut longuement malade de dépit et de déplaisance. »

Au reste, le romancier s'écarte ici des historiens qui placent la tentative d'empoisonnement, un peu avant le siége de Frontenay.

(39) Page 163. *L'oriflamme.* C'était la bannière de Saint-Denis, la même dont se servaient ordinairement l'abbé et les moines de Saint-Denis, dans leurs guerres privées, et qu'ils confiaient à leur avoué. Elle consistait en un gonfanon de satin vermeil à trois queues, entouré de houppes de soie verte. La lance qui la supportait était toute dorée.

Nos rois ne prirent la bannière de Saint-Denis que quand ils succédèrent aux comtes de Vexin dans la possession de ce comté *. Ce qui arriva sous Philippe Ier, ou Louis-le-Gros,

---

* Avant l'oriflamme, la *chape de saint Martin* ne fut pas en moindre honneur dans les armées royales de France. C'était une chape de taffetas, sur laquelle l'image du saint était peinte, et qui avait posé sur son tombeau. A l'armée, on la gardait, avec respect, sous une tente. Avant le combat, on la portait en triomphe autour du camp. On présumait si fort de ce saint prélat, que nos rois se croyaient assurés de vaincre sous son enseigne. Elle fut en vogue près de six cents ans. (Le Gendre, *Mœurs et Coutumes des Français.*)

J'ajouterai ici, pour les étymologistes, que le mot de chapelle et de chapelain vient de la chape de saint Martin.

Dicti sunt primitus capellani a capa B. Martini, quam reges Francorum, ob adjutorium victoriæ in prœliis, solebant secum ducere. (Ducange, *Glos.*)

On appela pareillement chapelles les oratoires où l'on tenait enfermée la chape de saint Martin. Ce mot s'étendit ensuite à tous les édifices consacrés à la célébration des mystères de la religion, qui

son fils. Jusque-là, ces comtes étaient avoués de saint Denis et portaient sa bannière.

Voici le serment du chevalier à qui le roi donnait l'oriflamme à porter.

« Vous jurez et promettez sur le précieux corps de Jésus-Christ sacré ci-présent, et sur le corps de monseigneur saint Denis et ses compagnons qui cy sont, que vous, loyalement en votre personne, tendrez et gouvernerez l'oriflamme du roy monseigneur qui cy est, à l'honneur et profit de lui et de son royaume, et pour doute (crainte) de mort ne autre aventure qui puisse venir ne la délaisserez, et ferez partout votre devoir comme bon et loyal chevalier doit faire envers son souverain et droiturier seigneur. »

Louis-le-Gros fit porter l'oriflamme dans son armée, lorsqu'il marcha contre l'empereur Henry V.

Louis VII, son fils, la prit dans son voyage d'outre-mer en 1147.

Philippe-Auguste, fils du précédent, la porta aussi outre-mer, et à la bataille de Bovines.

Louis VIII la porta dans la guerre contre les Albigeois.

Louis IX ou saint Louis la déploya dans la guerre contre le comte de la Marche et Henry roi d'Angleterre, et la porta dans ses deux voyages d'outre-mer.

Philippe-le-Hardi montra l'oriflamme dans la guerre qu'il fit contre Alphonse, roi de Castille, en 1276.

L'oriflamme fut encore portée, sous Philippe-le-Bel, à la bataille de Mons en Puelle; et quelques auteurs prétendent qu'elle y fut perdue. Ducange suppose que c'en fut une fausse. Et en effet, on vit reparaître l'oriflamme sous Louis-le-Hutin, dans la guerre contre les mêmes Flamands.

L'oriflamme fut portée, sous les règnes suivans, jusqu'à

---

n'étaient point des églises cathédrales, ni paroissiales, ni abbatiales, etc.

Charles VII. Les grands revers qui avaient précédé cette époque, et les succès miraculeux de la Pucelle d'Orléans, firent perdre le crédit à l'oriflamme *, et elle ne reparut plus (Extrait de Ducange).

(40) Page 163. *Mont-Joie Saint-Denis.* On voit par là que le cri de Mont-Joie Saint-Denis n'appartenait qu'à l'oriflamme. Mais le cri de Mont-Joie appartenait à la bannière royale ** qui était une autre bannière antérieure à l'oriflamme, et qu'on n'avait pas cessé de porter à l'armée même depuis qu'on avait adopté l'oriflamme, de sorte qu'il y en avait deux, et deux cris, le vieux cri qui était Mont-Joie, ou Notre-Dame Mont-Joie, et le second, qui était Mont-Joie Saint-Denis. L'usage voulut qu'on les joignît pour l'oriflamme.

Tout ce qui frappait au nom du roi de France criait Mont-Joie; mais on ne criait Mont-Joie Saint-Denis que quand l'ori-

---

* « La première cause qui empêcha Charles VII de porter l'oriflamme dans ses armées, c'est qu'il ne put aller la prendre à Saint-Denis, dont les Anglais étaient maîtres. Les succès qu'il eut sans cela firent négliger cette bannière, qui resta néanmoins au trésor de l'abbaye de Saint-Denis. Elle y était encore en 1596, mais à demi-rongée des mittes. » (Si les mittes mangent la soie.) (Le Gendre, *Mœurs des Français.*)

** « Vers 1100, on s'avisa d'attacher la bannière royale au haut d'un grand mât dressé debout sur un charriot, traîné par des bœufs. Un prêtre disait, tous les matins, la messe au pied du mât, et dix chevaliers y montaient la garde, sans interruption. Cette embarrassante machine était placée au centre de l'armée, dont elle suivait, tant bien que mal, les mouvemens. L'usage s'en conserva environ un siècle. » (Le Gendre, *Mœurs des Français.*)

On sait que les Italiens eurent long-temps quelque chose de pareil.

flamme était déployée et en vue de l'ennemi. Ce cri était fait par celui qui en avait la garde, ou par un héraut placé près de lui.

(41) Page 164. *Frontenay* ou *Fontenai l'Abattu* est un bourg placé à l'extrémité d'une pointe de la Saintonge qui s'avance entre le Poitou et l'Aunis. Depuis le commencement du dix-huitième siècle, ce bourg avait pris le nom de Rohan-Rohan, parce que la baronnie qui en dépendait avait été érigée en duché en faveur d'un seigneur de ce nom. Mais la remarque que fait l'auteur du roman prouve qu'il écrivait à quelque distance du règne de saint Louis. Sans quoi il ne dirait pas *jusqu'à ce jour*. D'autres circonstances me font conjecturer que ce roman n'est pas antérieur à la fin du siècle suivant, c'est-à-dire le quatorzième. Par exemple, les expressions de doubté et redouté seigneur qui reviennent souvent étaient peu en usage du temps de saint Louis, mais elles le devinrent un siècle plus tard.

(42) Page 165. *Et en fit une bannière.* Quoique nous ayons vu que l'oriflamme, qui était une bannière, avait trois queues, cependant il est certain que les bannières, en général, étaient carrées et que cette forme les distinguait des pennons qui se terminaient en une longue pointe. A cette occasion, je crois que ceux de mes lecteurs qui ont quelque curiosité de connaître les usages militaires et féodaux des temps chevaleresques ne seront pas fâchés de jeter les yeux sur l'extrait suivant tiré de Ducange. Il traite des barons et bannerets, et par suite des bannières.

« Tous les barons étaient bannerets; mais tous les bannerets n'étaient pas barons. Ce dernier titre ne se donnait qu'aux seigneurs qui possédaient de grands fiefs relevant de la couronne ou de quelque souveraineté.

« Pour être banneret, il suffisait d'avoir pour vassaux cinquante gentilshommes qu'on pût réunir sous sa bannière avec les ar-

chers et arbalétriers qui leur appartenaient ; c'est-à-dire qui en faisaient l'accompagnement*.

« Lorsqu'un seigneur, non encore banneret, arrivait à réunir, par ses fiefs, le nombre susdit d'hommes d'armes, à la première bataille où il se trouvait, il portait un pennon de ses armes au connétable ou au maréchal, lui montrait ses *hommes* et demandait qu'il lui fût octroyé du prince de porter bannière. Lorsque la demande était octroyée, il sommait les hérauts d'armes de couper la queue de son pennon qui, alors, devenait carré, et prenait le nom de *bannière*. Quelquefois le maréchal, ou le connétable, ou même le prince, ne dédaignaient pas de couper eux-mêmes la queue du pennon, en adressant au récipiendaire les paroles que l'on a vues dans le texte. Le nouveau banneret montrait sa bannière en avant de toutes les autres bannières de bannerets, mais après celles des barons.

« Il paraît que, dans les combats, ces cinquante hommes d'armes se partageaient en deux escadrons égaux. L'un combattait en avant et l'autre gardait le banneret et la bannière. L'escadron de l'avant se ralliait à l'autre lorsqu'il était repoussé.

« On ne pouvait lever bannière, sans être, au préalable, chevalier. Aussi voit-on que souvent, après une bataille, un gentilhomme se faisait recevoir chevalier, et puis de suite banneret, ce qui s'appelait *lever bannière*.

« Par la suite, on devint moins exigeant, et il suffit de cinq à six gentilshommes et douze à seize chevaux, pour lever bannière.

« On voit par là que les simples chevaliers ou bacheliers avaient un pennon ou pennonceau sous lequel ils conduisaient leurs

---

* Le nombre et les noms des guerriers qui accompagnaient un homme d'armes, a varié de trois à cinq. Plus tard que l'époque dont il s'agit, on appela un homme d'armes, suivi de sa petite escouade, une *lance complète* ; plus tard encore, il fut appelé un *maître*.

vassaux ou vavasseurs, si peu qu'ils en eussent. Ces pennons étaient toujours armoriés des armes du chevalier.

« Quelquefois les grands seigneurs portaient à la fois la bannière et le pennon. Alors les vassaux bannerets se rangeaient sous la bannière, et les chevaliers (immédiats) sous le pennon.

« La bannière du roi de France était portée par le grand-chambellan, et son pennon par son premier *valet* (écuyer) tranchant.

« Il se faisait quelquefois des bannerets à l'occasion des grandes fêtes et des tournois.

« Celui qui *levait* bannière devait, au roi d'armes ou chef des hérauts d'armes, 10 livres parisis.

« Le nom de *bannière* se donnait au chevalier, à sa terre, à son hôtel. On disait *hôtel noble et bannière*. La femme d'un banneret s'appelait bannerette.

« La *terre bannière* donnait le nom de banneret à celui qui la possédait par héritage, avant qu'il fût chevalier (car on ne naissait pas chevalier) aussi voit-on *des écuyers bannerets*, quoiqu'ils eussent sous leur mouvance des chevaliers et des écuyers. Mais, dans les armées, ils ne passaient même qu'après les bacheliers, et n'étaient nommés que par leur nom propre, et sans le titre de messire ou monseigneur, qui ne se donnait qu'aux chevaliers.

« Lorsque celui qui possédait une bannière par héritage, devenait chevalier, il *relevait* bannière, c'est-à-dire qu'il prenait son rang à l'armée sur les chevaliers et écuyers, et commandait lui-même tous ceux qui étaient ses *hommes*, c'est-à-dire relevant de son fief.

« On se servait encore du terme de *relever bannière*, lorsqu'un chevalier d'une famille qui avait porté bannière, mais qui avait cessé, pour être trop pauvre, ou ne pas être chef du nom, devenait assez puissant pour soutenir bannière. Alors il relevait bannière sous le nom de sa nouvelle terre. *Relever bannière* était donc plus honorable que *lever bannière* ou *entrer en bannière*; car cela prouvait qu'on avait déjà eu droit de bannière.

« Les bannerets avaient le privilége de cri d'arme privativement aux simples chevaliers ou bacheliers.

« Les chevaliers bannerets, lorsqu'ils allaient à l'*ost* du roi, avaient le double de paie du simple chevalier *. »

(43) Page 166. *La colée.* Ce mot vient de *colafus*, soufflet. Comme on avait voulu sanctifier l'ordre de la chevalerie, on avait imaginé d'accumuler, en le conférant, toutes les cérémonies des sacremens de la religion; ainsi, le bain représentait le baptême, et le soufflet la confirmation; les cheveux du chevalier étaient tondus sur le front, pour imiter la tonsure, et coupés en rond comme ceux des ecclésiastiques. Mais comme la chevalerie était un ordre militaire qui se donnait, surtout à l'armée, souvent au moment d'un combat, il avait fallu en abréger les cérémonies pour ces circonstances. On n'en avait donc conservé que les plus expéditives. Trois étaient jugées indispensables, savoir : de donner la colée, de ceindre l'épée et de chausser les éperons dorés. Par la suite, la cérémonie du soufflet fut changée, par délicatesse, en un léger coup de plat d'épée, qu'on nomma *la colade* ou *l'accolade;* mais des rois et des dames, on reçut toujours la *colée* sans répugnance Au reste, l'occasion se présentera de voir une réception de chevaliers, avec toutes les cérémonies dont on usait, lorsqu'on disposait de son temps.

(44) Page 175. *Les sergens d'armes du roi.* Nous avons vu que les sergens (servientes) étaient des guerriers non nobles servant à pied. Mais les *sergens d'armes* (servientes armorum)

---

* Il ne faut pas oublier que le roi ou souverain pouvait faire à un de ses vassaux, qui n'avait pas une *terre bannière*, un *fief de bourse* (une pension royale), à raison d'office ou autrement, tel que le chevalier pût soutenir la bannière qu'il l'autorisait à lever. Alors elle ne se composait pas de vassaux, mais de volontaires ou aventuriers.

étaient des gentilshommes formant la garde du roi et qui servaient à pied et à cheval *. On les appelait sergens d'armes, non parce qu'ils étaient armés (tous les sergens l'étaient), mais parce qu'ils avaient le droit d'armoiries, de même que la *cotte d'armes* n'était point une armure; mais une cotte sur laquelle les armes (armoiries) du chevalier étaient brodées.

(45) Page 175. *Masses d'airain.* Le père Daniel, dans son *Histoire de la Milice française*, dit positivement que les sergens d'armes de saint Louis étaient armés de massues d'airain.

(46) Page 176. *Le grand Machabée.* Simon de Monfort, chef de la croisade contre les Albigeois, fut surnommé le *fort* et le *Machabée*, à cause de ses victoires sur ces hérétiques. Ce fut incontestablement un des plus intrépides chevaliers et un des plus grands capitaines de son temps; mais il ternit sa gloire par une épouvantable férocité.

Ce seigneur, ou plutôt ce prince, car il fut investi du comté de Toulouse, laissa plusieurs fils d'Alix de Montmorency sa femme; entr'autres, Amaury qui céda ses droits sur le comté de Toulouse à Louis VIII, et devint connétable de France. Il fut père de Jean de Monfort dont il est parlé dans ce roman, et qui, en 1248, accompagna saint Louis, en son premier voyage d'outre-mer.

Simon de Montfort, comte Leycester, fut le quatrième fils de Simon le fort. S'il égala son père par son courage et ses brillantes qualités, il ne lui céda point en ambition. Il aspira successivement à la main de Jeanne, comtesse de Flandre et de Haynaut, veuve du comte Ferrand, et à celle de Mathilde, veuve du comte de Boulogne, oncle du roi saint Louis. Outré de ces deux refus que la politique de Blanche et de son fils avait déterminés, il se retira en Angleterre en 1236, près de Henry III, qui

* C'étaient de vrais gardes-du-corps.

lui donna le comté de Leycester, le fit sénéchal du royaume d'Angleterre, et, enfin, lui donna sa sœur en mariage. Par la suite, il devint suspect au roi et accusé de trahison. En 1263, la noblesse d'Angleterre le choisit pour son protecteur et son général, lorsqu'elle se révolta contre le roi. Simon gagna la bataille de Leuves contre Henri, et le fit prisonnier avec son fils Edouard. Mais, le jeune prince s'étant échappé, releva son parti et gagna la bataille d'Evesham, où Leycester perdit la vie.

Les fils de Simon de Leycester furent forcés de passer en France. Guy, le dernier, mais le plus marquant de tous, égala son père et son grand-père par son courage. Il se distingua beaucoup à la conquête du royaume de Naples, par Charles d'Anjou, frère de saint Louis. Mais il ne tarda pas à se déshonorer, comme le grand Machabée, par une horrible cruauté. Il tua de sa propre main, dans une église de Viterbe, Henry, dit d'Allemagne, fils de Richard d'Angleterre, comte de Cornouaille, et par conséquent son cousin-germain, jeune prince plein d'aimables qualités et qui lui demanda la vie à genoux. Grégoire X l'avait condamné à une prison perpétuelle. Mais Martin VI l'en fit sortir, au bout de onze ans, pour lui donner le commandement d'une armée avec laquelle Guy soumit la Romagne à l'obéissance du saint siége. Ce seigneur ne laissa que des filles.

Si je traduisais une histoire, on aurait sans doute raison de me reprocher de m'écarter trop de mon sujet principal par de semblables anecdotes d'un médiocre intérêt; mais on ne doit pas oublier que c'est un tableau que je cherche à reproduire, et tous les traits un peu prononcés qui font connaître les mœurs du temps, ne me paraissent point hors de mon travail. Si le treizième siècle ne gagne pas à cette *illustration*, c'est qu'il y a bien peu d'époques qui ne perdent à être examinées de près. Quand la postérité scrutera notre terrible Moniteur, que pensera-t-on qu'elle jugera de la fin du dix-huitième et du commencement du dix-neuvième siècle? Mais voilà bien qui est étranger à mon sujet, et je m'arrête.

(47) Page 180. *Infanterie.* Je me sers de ce mot pour varier les expressions, car il ne se trouve point dans le vieux texte. C'est un mot que nous avons adopté de l'Espagnol, plusieurs siècles après l'époque dont il est ici question. Dans le manuscrit, il y a toujours les sergens ou les communes. Nous avons vu que les sergens d'armes étaient les gens de pied, et les communes ne fournissaient guère que des gens de pied à cette époque.

(48) Page 182. *Escadron.* Voilà encore une expression moderne que je transporte à une époque où elle était inconnue. Dans l'original, c'est toujours *route, bataille, bannière.* Plus tard, on a dit *escadre*, mot que nous avons transporté à la marine.

(49) Page 183 *Bois des héros.* Ce nom s'est conservé dans le pays, ainsi que celui de *Quart d'Ecu*, à l'endroit où fut élevé, en trophée, le quartier de l'écu de Robert de Lexinton.

(50) Page 183. *Le cimetière de la Nouvelle Mariée.* On donne encore ce nom. dans le pays, à un petit terrain proche du château de Dreux; mais on n'y voit plus ni tombe, ni croix. Il est possible que cela ait disparu dans les guerres de religion, avec d'autres monumens pieux de la province.

On pourra être étonné de la question de Louis dans un pareil moment; mais si on se transporte à l'époque et au caractère de ce prince, on ne devra pas trouver si étrange que tout ce qui se rapportait à la religion frappât vivement sa curiosité et excitât son intérêt. C'était sa grande et constante pensée.

(51) Page 184. *L'avoué du château, car c'était un bien d'église.* Les avoués étaient des chevaliers ou des damoiseaux (ou écuyers) auxquels les abbayes, les monastères, les chapitres confiaient la conduite de leurs *hommes*, soit pour les conduire à

l'ost du souverain, soit pour les mener contre leurs propres ennemis dans les guerres privées, car les terres de l'église n'en étaient pas toujours exemptes.

Dans l'origine, les avoués étaient choisis, appelés (advocati) par les seigneurs ecclésiastiques, ou nommés par le suzerain. Charlemagne s'informait si les biens d'église étaient pourvus d'avoués, de prévots, etc. Mais sous ses faibles successeurs, il arriva souvent que ce furent les seigneurs laïques qui forcèrent les chapitres et les abbayes à les reconnaître pour avoués, comme on a vu souvent les grandes puissances imposer leur protectorat à de faibles états qui s'en seraient bien passés.

Les avoués des évêques s'appelaient vidames.

(52) Page 184. *M'amie.* J'ai écrit ce mot, ici, comme dans l'original, ce qui est conforme à l'étymologie; car *m'amie* est la contraction de *ma amie* *. Or, c'est ce premier *a* qui doit s'élider. Au lieu de cela, nous avons supprimé le second, et nous avons dit ma mie, chose fort bizarre; car c'est comme si nous disions *mon mi* pour mon ami, *la mitié* pour l'amitié.

(53) Page 185. *Y seraient enterrés.* Il paraîtra fort extraordinaire que la femme de Moreau de la Tour ait été enterrée avec son amant. Mais il est très-certain qu'à cette époque il y avait un culte superstitieux attaché à l'amour qui faisait respecter les dispositions des amans, contre les plus grandes convenances. L'histoire de Cabestain le troubadour, dont j'aurai occasion de parler, et d'autres exemples, prouveront cette bizarrerie de l'esprit humain.

---

* Thibaud de Champagne, roi de Navarre, dit :

Amour le mant, et puisqu'il est ses grés,
Ou je mourrai, ou je raurai *m'amie.*

Ce qui veut dire : Amour le commande, et puisque c'est sa volonté, ou je mourrai, ou je r'aurai mon amie.

(54) Page 186. *Bannière de saint Paul.* On a vu plus haut ce qu'on entendait par relever bannière. Quant au nom de saint Paul, je l'écris comme dans le texte, quoique l'usage ait prévalu de l'écrire saint Pol. Dans les vieux auteurs, il est aussi souvent écrit d'une manière comme de l'autre; et, comme l'origine des noms remonte à l'apôtre, ce serait l'usage qui aurait tort si cela était possible. Quoi qu'il en soit, il s'agit ici des seigneurs de *saint Pol* en Artois. La première famille de ce nom, descendant des comtes de Boulogne, venait de s'éteindre dans la personne de Hugues de Champdavène ou Candavène, comte de saint Paul, dont la fille et principale héritière Elisabeth, avait épousé Gaucher III, seigneur de Châtillon. Hugues, second fils de Gaucher, fut comte de saint Paul, par la mort de son frère Guy. Il avait en effet pris part à la révolte du comte de Champagne, mais il rentra dans le devoir. La terre de saint Pol passa, au milieu du siècle suivant, dans la maison de Luxembourg.

(55) Page 186. *Ses cliens.* On désignait quelquefois ainsi les gentilshommes qui relevaient d'une bannière. (Daniel, *Histoire de la Milice française*).

(56) Page 186. *Ces cérémonies.* On est toujours surpris de voir ces cérémonies, au moment d'un combat. Cependant l'histoire en fournit une foule d'exemples. On voulait, par là, exciter les récipiendaires à se montrer dignes des nouveaux honneurs qui leur étaient conférés. Froissard s'exprime ainsi à l'occasion de la bataille que Denis de Portugal allait livrer aux Castillans en 1385. « Adonc fit le roi demander parmy l'ost que quiconque voulait devenir chevalier se tirast avant, et lui donnerait l'ordre de chevalier, au nom de Dieu et de saint George, et me semble, selon ce que je fus informé, qu'il y eut là fait soixante chevaliers nouveaux, desquels le roi eut grand joie. »

Avant la batuille de Rosebeck (1382), il y eut quatre cent soixante-sept Français faits chevaliers. De semblables exemples sont communs.

(57) Page 188. *Comte de Poitou.* Effectivement Richard portait ce titre sans bénéfice.

(58) Page 189. *Les vainqueurs de Lincoln.* Louis VIII, père de saint Louis, avait été appelé en Angleterre par un parti de mécontens. Il y fut même couronné roi en 1216; mais après quelques succès, le comte de Perche, qui commandait pour lui, ayant perdu la bataille de Lincoln, ce prince fut obligé de repasser en France.

(59) Page 191. *Ses satellites.* Je pense qu'il n'y a personne qui ne soit désagréablement affecté en voyant le nom de satellites donné aux soldats du bon saint Louis. J'ai recours au père Daniel pour savoir s'il y avait quelques exemples que les troupes de nos rois aient eu le nom de *satellites.* A mon grand étonnement, j'ai trouvé qu'on appelait ainsi certaines troupes légères composées d'hommes de pied et de cheval, et que déjà Philippe-Auguste en avait à la bataille de Bovines, où elles combattirent très-bien. (*Histoire de la Milice française*).

(60) Page 191. *Réceptable.* C'est-à-dire que le vassal qui tenait ce château en fief devait y recevoir le suzerain à la *semonce* de celui-ci.

(61) Page 192. *Foi au roi de France et hommage au roi d'Angleterre.* Voici un exemple de la distinction qui existait entre *la foi* et *l'hommage.* Ce dernier engagement supposait service et prestation d'*hommes* *, en raison d'un fief terrier, tandis qu'on pouvait devoir foi à un seigneur dont on ne tenait aucune terre, mais pour d'autres raisons, comme pour des emplois ecclésiastiques ou civils des offices militaires, qui n'entraînaient

---

* Sauf l'hommage simple, qui n'entraînait pas service à l'ost.

point fourniture d'hommes, mais seulement fidélité (*foi*) de la personne. Il y avait même des fiefs dits *de bourse* qui consistaient dans des pensions que des souverains faisaient à des hommes dont ils estimaient les talens, pour se les attacher. Tant que le pensionnaire restait aux *gages* du souverain, il lui devait foi; mais seulement de sa personne et non de son avoir. Il pouvait tenir des fiefs d'un autre souverain auquel il fournissait les *hommes* que comportait la terre. Ces cas se présentaient sans cesse dans un pays aussi subdivisé en dominateurs que la France, sous le régime féodal *.

Toutefois, il y avait des fiefs qui emportaient la foi ou l'hommage, et alors le serment du vassal s'appelait l'*hommage lige*, et il devait au suzerain service de *sa personne* à l'ost, et assistance à la cour et aux *plaits*, (assises de justice) lorsqu'il en était requis.

Dans l'hommage ordinaire, le vassal ne devait l'ost que pendant quarante jours, et il pouvait s'y faire remplacer.

Dans l'hommage plane, (ou simple) le vassal n'était tenu de sa personne ni à la cour, ni aux plaits, ni à l'ost. On a vu, à l'article du ban et de l'arrière-ban, que les redevances des fiefs étaient quelquefois d'un seul jour de service, ou d'une seule maille, une obole, etc. **

---

* A différentes époques, les rois de France et d'Angleterre favorisèrent des échanges entre leurs vassaux respectifs, pour faire cesser cette complication d'intérêts.

* Parmi les obligations imposées aux fiefs, il y en avait de fort singulières, par exemple celle de fournir un bourreau. « Sur la paroisse de Saint-Ouen, dit M. l'abbé de la Rue, il y avait un fief appelé le *fief Pend-Larron*. Son possesseur était tenu de fournir un bourreau à la justice de Caen, toutes les fois qu'elle en avait besoin. Il avait pour cela un domaine fieffé et non fieffé. » L'auteur ajoute. « On ne trouve pas, dans le cartulaire de l'abbaye de Saint-Etienne, comment les moines étaient devenus propriétaires d'un pareil fief;

Au reste, il est bien vrai qu'on a souvent confondu la foi et l'hommage, même dans les ordonnances de nos rois, notamment sous Philippe-le-Bel. (Brussel, *Examen de l'usage des Fiefs*. Fréminville, *Dictionnaire des Fiefs*.)

(62) Page 192. *Le père de la reine Marguerite.* Raimond-Bérenger V, comte de Provence et de Barcelonne, eut quatre filles, dont deux épousèrent des princes français, saint Louis et son frère, Charles d'Anjou. Les deux autres furent mariées à deux princes anglais, Henry III et Richard, son frère. Raimond-Bérenger soutenait les ennemis de Louis; mais il est douteux que ses troupes fissent partie de l'armée de Henry.

(63) Page 192. *Le beau-père du comte de Poitiers.* C'était Raimond VII, dernier comte de Toulouse. Les dispositions de ce prince contre Louis n'étaient pas douteuses; car le roi de France fut obligé de lui faire une guerre particulière, après qu'il eut forcé Henry d'Angleterre à demander la paix.

(64) Page 193. *La foire de Lincoln.* La bataille de Lin-

---

mais il est incontestable qu'ils le possédaient et qu'ils étaient tenus de fournir un bourreau à la justice de Caen, lorsqu'elle en avait besoin, ou d'en faire les fonctions. »

J'ajouterai ici l'anecdote suivante, qui vient très-à point, et appartient positivement au règne de saint Louis, qui est l'époque des aventures des principaux personnages de mon romancier. C'est une note de Velly, dans son Histoire de France.

« On rapporte à cette année (1260) l'origine du nom de *bourreau*, que portent les exécuteurs de justice. Ils le doivent, dit-on, à un clerc, nommé Richard Borel, qui possédait le fief de Bellencombre, à la charge de pendre les voleurs du canton. Sa charge d'ecclésiastique le dispensait sans doute de les exécuter de sa propre main; mais c'était son affaire de les faire exécuter par les mains d'autrui. En conséquence, il prétendait que le roi lui devait *les vivres* tous les jours de l'année. »

coln que perdit Louis VIII, est quelquefois nommée ainsi, parce qu'elle eut lieu un jour de foire de cette ville.

(65) Page 193. *Seguin. Hélie.* Les seigneurs de Pompadour prirent tous, pendant deux siècles, le surnom d'Hélie. Cette famille, fort illustre, a fini au commencement du dix-huitième siècle. La célèbre marquise de ce nom n'avait aucun rapport avec cette famille.

(66) Page 194. *Saint-Georges ! Réalistes !* Les historiens sont d'accord avec le romancier à donner ce cri de guerre aux Anglais à cette bataille. Le second cri voulait sans doute dire royalistes; mais ils combattaient contre une armée qui avait aussi un roi à sa tête : je ne vois pas ce que leur cri avait de distinctif, à moins que, comme Isabelle, ils n'affectassent de ne voir dans Louis que le *fils de Blanche.*

(67) Page 195. *Saint-Malo au riche duc.* Il y a ici un petit anachronisme : Pierre de Dreux, dit Mauclere, qui commandait les Bretons à l'armée de saint Louis, n'avait que le titre de comte de Bretagne, du droit de sa femme Alix de Thouars, héritière de ce comté. Ce fut son fils Jean-le-Roux qui, le premier, porta le titre de duc. Pierre Mauclerc est souvent appelé, par les historiens contemporains, le comte Perron de Bretagne; ce qui n'a pas empêché Moreri et d'autres historiens de compter Pierre de Dreux parmi les ducs de Bretagne. Hume a remarqué, avant moi, que les historiens changent sans cesse les titres des souverains partiouliers de Bretagne, les appelant tantôt ducs, tantôt comtes.

Je ne sais pas pourquoi le romancier ne fait pas crier aux Angevins : Montjoie Anjou; car Charles, frère de saint Louis, était investi de ce comté. Vallée était le cri de l'ancienne maison d'Anjou, régnant alors en Angleterre. Ce cri venait sans doute de ce que la vallée d'Anjou est la plus belle partie de ce pays. Au reste, les Bretons criaient aussi : *Saint-Ives Bretagne!*

(68) Page 196. *Dame Diex aye.* C'est-à-dire, que le Seigneur Dieu nous aide.

On voit par là que *Dame*, même écrit ainsi, signifiait Seigneur. On en trouve un exemple dans ces vieux vers du poëme de *Pepin et Berte*, par le poëte Hélinand, dont nous avons eu occasion de parler.

Dame Diex vous bénie qu'or ay cœur lie et sain;
Mais ne maudirai Berte, par le corps saint Germain.

Cette expression de Dame Diex se retrouve dans de vieilles traductions de la Bible. Ce mot Dame, écrit de cette manière et signifiant Seigneur, explique plusieurs cris de guerre qui commencent par Notre-Dame : tels que Notre-Dame de Bourgogne, un des cris des ducs de Bourgogne; Notre-Dame de Bierne, des comtes de Foix et de Béarn; Notre-Dame aux seigneurs de Coucy; Notre-Dame Du Guesclin; Notre-Dame Bourbon, des ducs de ce nom, etc. On a cru que tous ces cris étaient des invocations à la Vierge; mais ces mots signifiaient notre seigneur de Bourgogne, notre seigneur de Bourbon, etc.* Je sais que, pour signifier seigneur, on écrivait dam, comme dans les mots suivans : Dam-Pierre, Dam-Martin, etc. Mais il paraît que, quand il n'était pas accolé à un nom propre, on le terminait par un *e*. On en a l'exemple dans *vidame*. (vice-dominus). On sait qu'on appelait ainsi des seigneurs qui commandaient les troupes des évêques **.

---

* Cela n'empêche pas qu'en d'autres circonstances, le mot Notre-Dame ne signifiât, comme aujourd'hui, la sainte Vierge.

** Les vidames étaient, dans le principe, les juges temporels des seigneurs ecclésiastiques; par la suite, ils eurent le commandement de leurs troupes. Au reste, il n'y avait que les évêques ou de très-illustres abbayes qui eussent des vidames. Les seigneurs ecclésiastiques inférieurs avaient des avoués qui remplissaient les mêmes

(69) Page 196. *Couci à la Merveille.* Les Picards faisaient ce cri, parce qu'ils étaient sous les ordres d'Enguerran, sire de Couci, alors le plus puissant seigneur de la Picardie. C'était le même qui s'était leurré de l'espoir d'être roi. Nous venons de voir que les sires de Couci avaient encore un autre cri.

(70) Page 196. *Châtillon au noble duc.* Les ducs de Bourgogne, comme étant du sang royal de France, criaient aussi : Montjoie, Saint-Andrieux. Nous avons déjà vu qu'ils criaient Notre-Dame Bourgogne.

(71) Page 196. *Passavant le meilleur !* Si Thibaud de Champagne eût commandé ses troupes lui-même, les Champenois auraient crié : *Passavant Thibaud !* C'était un des cris de Champagne.

Je terminerai cet article sur les cris, en disant que le cri d'armes n'appartenait qu'à ceux qui avaient bannière. (*Voyez* La Colombiere, *Science héroïque ;* et Ducange, *Commentaires sur l'Histoire de Saint-Louis.*)

---

fonctions. Le vidame prenait ou le nom de la ville de son évêque, ou le nom du fief qu'il tenait en vassalité de l'évêque, pour l'exercice de sa charge. C'est ainsi que l'on voit le vidame de Châlons, le vidame de Chartres, le vidame de Dampmartin, etc.

« Au dénombrement des vidames de Châlons, rendu à l'évêque, l'an 1581, il est dit : « Toutes les fois que le vidame ou la vidamesse reprend dudit révérend père, il le doit ressaisir par le bail de son anel, lequel anel est et demeure audit vidame ou vidamesse toutes les fois qu'il y a un nouvel évesque. » Ducange.

On voit, par ce passage, que même les femmes pouvaient posséder fief de vidame, et en faire hommage et aveu. Pour le commandement des troupes, elles étaient elles-mêmes représentées par leur mari, leur fils ou un de leurs vassaux.

(72) Page 201. *Le comte d'Artois.* On a déjà pu s'apercevoir que le romancier s'écarte en plusieurs circonstances de détail, des rapports que nous ont laissés les historiens, qui, du reste, ne sont pas tous d'accord entr'eux, et sont tous assez obscurs sur cette guerre de saint Louis contre Henry III d'Angleterre. Ils placent l'entrevue de Richard avec Robert d'Artois, immédiatement après le combat de Taillebourg. Au reste, l'éloge que fait le romancier de Richard, est conforme à la vérité; ce fut un prince orné des plus brillantes qualités chevaleresques; mais la sagesse de ses mesures ne répondit pas toujours à la hauteur de ses projets. Après avoir ramassé beaucoup d'argent, * il se ruina pour acheter l'empire, et il ne lui resta plus rien pour s'en mettre en possession. Il fut donc réduit au vain titre du roi des Romains. Ce prince épousa Sanche, une des filles de Raimond Bérenger. Ce fut sans doute ce qui lui donna du goût pour la poésie provençale; car Nostradamus le compte parmi les troubadours provençaux.

(73) Page 203. *Armé de toutes pièces.* C'était par un privilége spécial, que le sire de Pons se présentait ainsi armé pour rendre hommage; car, en général, on faisait hommage à genoux, la tête nue, sans épée et sans éperons; les mains

---

* Ce prince possédait les mines de Cornouaille, qui paraissent avoir été alors d'un grand rapport; car Richard passait pour le prince le plus riche de son temps : il avait aussi d'immenses forêts. Hume l'accuse d'avarice. Cependant il est certain qu'il délivra des croisés français des prisons des Infidèles, et qu'il se ruina par l'ambition d'être empereur. C'est par faute typographique qu'on a mis dans l'excellente *Histoire des Croisades* de M. Michaud, que Richard de Cornouaille était fils du Cœur-de-Lion. Celui-ci n'eut pas d'enfans, puisque Jean-sans-Terre, son frère, lui succéda, au préjudice d'Arthus, fils de Geoffroi, qu'il tua, et non au préjudice d'aucun enfant de Richard Cœur-de-Lion.

jointes et enfermées dans celles du suzerain qui était assis et couvert. Nous avons vu plus haut que le chancelier du roi Louis XII demanda, d'*après la coutume*, à l'archiduc Philippe d'Autriche, s'il ne portait sur lui dague ou autre *bâton ;* et que le prince, ouvrant sa robe, lui dit que non. Mais les chroniques attestent le privilége de sire de Pons, de faire son hommage armé.

(74) Page 203. *Je vous baille cette mienne espée.* C'était en effet un autre privilége du sire de Pons, que le roi auquel il faisait hommage, lui donnât l'épée qu'il portait dans ce moment.

(75) Page 203. *Aveu et dénombrement.* Cet acte était le complément de celui de l'hommage. Le vassal y renouvelait sa déclaration de sa dépendance, et y faisait connaître les charges et conditions attachées à l'hommage, en joignant à cet acte un état circonstancié des terres dont il faisait hommage, et désignant les vassaux et arrière-vassaux qui dépendaient de son fief. Le dénombrement s'est aussi appelé *montrée.* L'aveu et dénombrement devaient se remettre quarante jours après l'hommage. Comme l'aveu supposait l'hommage, il est souvent indiqué comme le seul acte de vassalité envers un suzerain. Il se faisait à chaque mutation, soit volontaire, soit accidentelle. (*Dictionnaire des Fiefs*, par Fréminville.)

Si le vassal n'avait pu recevoir de ses devanciers ou de son vendeur le dénombrement du fief, le seigneur domainier était tenu de lui fournir ses terriers et dénombremens ; c'est ce qu'on appelle *instrument.* Ainsi, le vassal *avouait*, et le domainier (suzerain) *instruisait.* (*Questions sur les Fiefs*, par Perret.)

On appelait *jeu de fief* la division qu'en pouvait faire le détenteur, pour en donner des parties à cens ou rentes, et même s'en faire d'arrière-vassaux , pourvu qu'il rapportât,

dans son aveu et dénombrement, à son domainier, cette féodalité. (Fréminville, *Dictionnaire des Fiefs.*)

(76) Page 203. *Sa lettre d'hommage.* Comme nos vieux écrivains ne connaissaient pas l'usage des notes, la lettre d'hommage du sire de Pons se trouve dans mon manuscrit, tout au beau milieu du texte. J'ai cru devoir la renvoyer ici, parce qu'elle est trop longue pour ne pas interrompre, d'une manière désagreable, le récit des événemens.

« Nous Renaud, sire de Pons, faisons savoir à tous que nous sommes devenus *homs* et vassaux de notre très-redouté seigneur, monseigneur le roi de France, et entré en sa foi et son hommage; et si avons promis foi et loyauté, comme à notre souverain seigneur, pour lui et ses successeurs contre tous. Pour quoi nous ne *récepterons* ni soutiendrons, dans nos forteresses et châteaux, aucuns pour *grever* notredit seigneur en son royaume; ains résisterons de nos forteresses, afin que par icelles nuls dommages n'aviégnent à notre seigneur, ou à son royaume *sans mal engien;* et avons promis de défendre notredit seigneur et son royaume contre tous, et venir en propre personne quand notredit seigneur nous en requerra *sans mal engien.* *

» En témoin de ces choses, nous Renaud, dessus, dict avons ces présentes lettres scellées de nostre scel. »

(77) Page 204. *La délivrance de la cité sainte.* Le motif que prête ici le romancier au roi de France, pourrait bien être entré pour beaucoup dans la modération de Louis; car on voit que, dans le traité de paix de 1259, le pieux monarque consent à donner et livrer au roi Henry la somme nécessaire pour entretenir, pendant deux ans, cinq cents chevaliers que le prince anglais devait mener à la suite du saint roi, *contre les mécréants*

---

* Sans arrière-pensée contraire, sans *restriction mentale.*

et ennemis de la foi. Henry reçut l'argent, mais n'accomplit point la condition.

(78) Page 204. *Ce prince m'a rendu ma foi.* Velly rapporte ce beau trait. Sous le règne précédent, Savary de Mauléon avait tenu un langage semblable; mais il n'y fut pas exactement fidèle.

(79) Page 205. *Très-débonnaire roys.* On voit que le titre à donner aux rois n'était pas encore fixe alors. On se servait de celui de majesté, mais seulement dans le correspondant diplomatique. Guillaume de Nangis rapporte cette phrase de Frédéric, empereur, à saint-Louis: *Ne se meveille pas la royale majesté se César tient estroitement et en angoisse ceux qui pour traire* (trahir) *César en angoisse vinrent.* Le monarque français répond : *Nos prédécesseurs qui ont tenu notre royaume de France, ont toujours aimé et honoré la solennelle hautesse de l'empire de Roume.....* Ailleurs, il dit : *Il appartient à votre majesté rendre les et délivrer.*

Guillaume de Nangis continue : *Quand li empereres entendi les paroles contenues ès-lettres le roi Loys, si li rendi les prelaz, pour ce qu'il le douta* (craignit) *à courrocier.*

Rubruquis, ce cordelier que saint Louis avait envoyé vers le grand kan des Tartares, commençait la relation de son voyage par ces paroles: Votre sainte majesté saura, etc.

Mais il n'y avait point d'étiquette réglée à cet égard.

(80) Page 206. *De tous ceux qui là estoient.* Notre romancier ne s'accorde pas avec Joinville sur le lieu et le moment de cette anecdote. Le bon sénéchal la place à Poitiers, en 1241, lorsque saint Louis vint, pour la première fois, dans cette ville, installer son frère Alphonse dans son comté. Mon manuscrit la reporte à un an plus tard. Quoi qu'il en soit, voici le récit de Joinville.

« Quand nous fusmes à Poictiers, je vis un chevalier qui avait nom messire Geoffroi de Rancon, qui, pour un grand oultrage que le comte de la Marche lui avait faict, avait juré ses saincts qu'il ne serait jamais roigné à guise de chevalerie, mais porterait grève, ainsi comme les femmes portaient, jusqu'à tant qu'il se verrait vangé du comte de la Marche, par lui ou par autruy; et quand messire Geoffroi vit le comte de la Marche, sa femme et ses enfans agenouillés devant le roy, qui lui criaient mercy, fit apporter un tréteau et se fit oster sa grève, et se fit roîgner tout-à-coup, en présence du roy, du comte de la Marche et de tous ceux qui là estoient. »

Il faut se souvenir que Joinville était fort jeune lorsqu'il suivit saint Louis en Poitou, car *il n'avait pas encore vêtu haubert*, comme il le dit lui-même. Il n'est guère probable qu'il tînt alors journal des événemens qui se passaient sous ses yeux. Il a écrit, plus tard, de souvenir; il a bien pu se tromper sur le lieu où Geoffroi de Rancon se trouva dégagé de son vœu.

Quant à la grève, dont il est ici question, comme d'un genre de coiffure usité par les femmes, Ménage et Borel s'accordent à dire que c'était une espèce de coiffure dans laquelle les cheveux étaient séparés sur le sommet de la tête. Quelques commentateurs de ce grave sujet ont entendu par le mot grève, l'aiguille qui servait à faire cette séparation. *Acus quæ capillos mulierum ante frontem dividit.*

En examinant les paroles de Joinville, qui dit que c'était une chose qu'on portait et qu'on ôtait, il me semble qu'on est conduit à croire que ce devaient être des bourrelets ou coussinets, ou même des peignes sur lesquels on soutenait les cheveux à droite et à gauche du sommet de la tête, pour former cette séparation à laquelle le goût du moment faisait trouver de la grâce *. Si la grève n'eût été qu'une simple raie formée par la division des

* Une pareille disposition des cheveux sur le devant de la tête est souvent revenue à la mode.

cheveux à droite et à gauche (un épi), il n'y aurait rien eu à ôter.

Le mot de grève a aussi signifié la jambe ou le mollet. Brantôme dit de Catherine de Médicis qu'elle avait *la jambe* et *la grève* bien faites. Par la jambe il entend le bas de la jambe. Rabelais entend aussi la jambe par la grève.

(81) Page 208. *Le roi de Castille.* On se rappelle qu'Alphonse IX, roi de Castille, qu'il ne faut pas confondre avec Alphonse IX, roi de Léon et de Galice, qui ne fut roi de Castille que par son mariage avec Bérengère; que le premier, dis-je, eut un fils (Henry I) qui ne laissa pas de postérité, et deux filles, Bérengère, qui épousa cet Alphonse IX de Léon et de Galice, auquel elle porta le royaume de Castille, et Blanche, qui épousa Louis de France. Bérengère fut mère de saint Ferdinand, dont il est ici question. Je suis revenu sur cette filiation, parce qu'elle est souvent embrouillée, à cause de la répétition des noms.

(82) Page 209. *L'abbé de Clairvaux.* Je n'ai pas été peu étonné de voir arriver là l'abbé de Clairvaux. Et j'ai voulu savoir si cette petite anecdote était fondée sur quelque fait historique. J'ai trouvé qu'en effet un Etienne de Lexinton, Anglais, d'une naissance distinguée, était abbé de Clairvaux vers cette époque. Je dirai même aux Parisiens, qu'ils ont, dans leurs murs, une église, encore debout, qui fut fondée par cet abbé, quoique Alphonse de Poitiers, frère de saint Louis, s'en fit reconnaître le fondateur, par une rente dont il la dota. C'est Saint-Etienne du Chardonnet. Quelque chose d'assez remarquable, c'est qu'Etienne l'abbé, quoiqu'avec de très-grandes qualités, était pourvu d'une bonne dose de la présomption que Robert avait laissé paraître, en s'adressant à Raoul, au moment de leur combat. Il sut obtenir, de la cour de Rome, un privilége pour n'être pas déposé; ce qui souleva tout son ordre contre lui, et lui attira un violent orage à la suite duquel il fut déposé, dans un chapitre général.

Si l'on reporte sa pensée à ce qu'était un abbé de Clairvaux alors, et à l'esprit religieux du monarque français, de ce prince qui fut sur le point de devenir Frère Prêcheur, ou Mineur*, on

---

* Voici comment s'exprime Fleuri (*Histoire Ecclésiastique*) :

« Entre tous les religieux, le roi saint Louis aimait particulièrement les deux ordres mendians des Frères Prêcheurs et des Frères Mineurs, et disait que s'il eût pu faire deux parties de sa personne, il en aurait donné une à chacun de ces deux ordres. Aspirant donc au comble de la plus haute perfection, il avait résolu, quand son fils aîné serait en âge, de lui céder entièrement la couronne, et d'entrer dans une de ces deux religions, après avoir obtenu le consentement de la reine son épouse. Ayant pris son temps, il lui découvrit secrètement sa pensée, lui faisant promettre de n'en parler à personne ; mais elle n'y voulut consentir en aucune manière, et lui apporta des raisons solides pour l'en détourner. Il demeura donc dans le monde ; mais s'en détachant de plus en plus, et avançant dans l'humilité et la crainte de Dieu. »

Selon Velly, la scène fut plus vive que cela. « Marguerite, ayant entendu le projet du roi, sans lui répondre, fit appeler ses enfans, et leur demanda, en présence de leur père et de leur oncle, le comte d'Anjou, s'ils aimaient mieux être appelés *fils de prêtre que fils de roi?* Comme ils ne comprenaient rien à ce discours, elle leur en expliqua la cause. Alors ils entrèrent dans une grande colère contre les Frères Prêcheurs (les Jacobins), ce qui fit sortir le saint roi de sa modération ordinaire. Cependant il vit bien qu'il fallait renoncer à son pieux dessein. »

Il faut donc, je le répète, se mettre en garde contre la contemption pour les idées religieuses, qui est trop répandue de nos jours, avant de juger de la vraisemblance des actions et des paroles attribuées à un tel prince. La religion, ses préceptes et ses fins, étaient, en tous temps et en tous lieux, le principal objet de ses pensées. Il ne faut pas s'étonner si, en poursuivant des ennemis, il salue une croix, et s'informe de la cause qui l'a fait élever là ; si, pendant son souper, il veut en savoir davantage ; si, plus tard, il est mécontent de ce que le lai de la Nouvelle Mariée ne se termine pas par le récit de l'action

ne sera pas surpris que le nom de Lexinton ait frappé et intéressé Louis. Plus tard, le saint roi se trouva en opposition avec ce même abbé, à cause du procès de celui-ci contre son ordre.

(83) Page 211. *Devançait Noël.* Les rois distribuaient des habillemens aux seigneurs et aux officiers de leur maison, aux grandes fêtes, et surtout à Noël *, à cause de la rigueur de la saison. Ces habits s'appelaient livrées, parce qu'on les livrait. On les nommait aussi *robes de Noël* (et, dans la latinité du temps, nobas robas). On ajoutait à ces habits des baudriers et autres cadeaux.

C'est encore à Noël qu'en Allemangne on distribue des présens de robes, dans les familles. Le choix de cette époque tient sans doute, outre la raison que nous avons donnée plus haut, à ce que, dans plusieurs pays, l'année a commencé jadis à Noël,

---

pieuse qui a pu faire pardonner à Roger son suicide. Au reste, chacun sait que la haute piété de Louis ne le rendit jamais faible contre la politique temporelle de Rome.

* Voici un passage de l'abbé Fleury, dans son *Histoire Ecclésiastique*, qui confirme cette assertion, et qui vient d'autant plus à propos, qu'il se rapporte au grand prince dont il est question dans le texte de mon roman.

« Le roi saint Louis revint à Paris vers Noël. Or, c'était l'usage que les princes donnaient à leurs officiers, aux grandes fêtes, des habits que l'on appelait *les robes neuves*. Le roi fit faire des chapes, c'étaient les manteaux du temps, en plus grand nombre qu'à l'ordinaire, d'un drap très-fin, et fourrées de vair, mais il fit coudre, pendant le nuit, aux épaules, des croix d'une broderie délicate d'or et de soie, et ordonna que les gentilshommes revêtus de ces chapes vinssent à la messe avec lui, avant le jour. Quand il fit clair, chacun fut agréablement surpris de voir la croix sur l'épaule de son voisin, puis sur la sienne, et ils ne crurent pas devoir se défendre de la croisade, où le roi les avait engagés par cet innocent artifice. »

et alors on datait de la Nativité de Notre Seigneur. Aujourd'hui nous datons de la Nativité et nous commençons l'année à la Circoncision.

(84) Page 211. *La cosse de geneste.* Ceci vient à l'appui de ce que dit Favin en son *Théâtre d'honneur.*

« Ordre de la cosse de geneste, instituée par saint Louis en 1244, à Sens, à l'époque de son couronnement avec Marguerite de Provence. Le collier de cet ordre était composé de cosses, ou plutôt de fleurs de geneste émaillées au naturel et entrelacées de fleurs de lys d'or, encloses dans des lozanges clichées (c'est-à-dire toutes ouvertes et à jour), émaillées de blanc, enchaînées ensemble, et, au bas, une croix de *Florence* (c'est-à-dire terminée par quatre fleurs de lis) d'or.

« Les chevaliers de cet ordre portaient la cotte de damas blanc et le chaperon violet. »

Je dois dire que depuis on a contesté à saint Louis la création de cet ordre. Quelques auteurs même ont douté de l'existence de l'ordre. Le passage de mon manuscrit doit lever là-dessus toute incertitude.

(85) Page 212. *Souverain maître d'hôtel.* Jusque vers le milieu du quatorzième siècle, le grand-maître de la maison du roi s'appela le *souverain maître-d'hôtel.* (*Voy.* le P. Anselme.)

(86) Page 213. *Un bassin plein de gros tournois, etc.* Outre les deniers d'or dits à *l'agnel* qu'on nomma depuis *moutons*, et dont nous avons déjà parlé, valant douze sous six deniers tournois d'alors, saint Louis fit frapper des *gros tournois* ainsi nommés, tant parce qu'il étaient fabriqués à Tours, que parce que c'était la plus grosse monnaie d'argent qu'il y eût alors en France. Elle pesait trois deniers, sept grains 26/58. Il y en avait cinquante-huit dans un marc. Elle était à onze deniers douze grains de loi.

Louis fit aussi fabriquer des deniers, tant parisis que tournois, ainsi que des *oboles* et des *pougeoises*, ou *pites* ou *poitevines*, ainsi nommées parce qu'elles étaient à l'imitation des anciennes monnaies des comtes de Poitiers; mais elles se frappaient à Tours.

L'obole partageait le denier en deux parties, et la pougeoise ou pite en quatre; l'une et l'autre variait de prix selon la valeur du denier qu'elle partageait; le denier parisis était d'un quart plus fort que le denier tournois.

Telles furent les monnaies que Louis IX fit frapper, soit par la refonte des sous et florins d'or et d'argent que ses prédécesseurs avaient altérés, soit par tout autre moyen.

Mais ce prince permit le cours en France à des monnaies étrangères, telles que le *bezant*, monnaie d'or originaire d'Orient, mais que plusieurs princes chrétiens faisaient imiter; les *marabotins*, monnaie d'or venant des maures d'Espagne, *l'obole* ou *maille* d'or, et l'esterlin ou estellin, monnaie d'argent venant d'Angleterre.

Sous le règne de ce prince, le *bezant* d'or était évalué à neuf sous d'argent ou à la huitième partie du marc. La *maille d'or* valait cinq sols tournois; je n'ai pu trouver la valeur du *marabotin*. L'estellin valait quatre deniers tournois.

Si l'on demande la valeur de ces diverses monnaies en francs et centimes d'aujourd'hui, on jettera les yeux sur le petit tableau suivant que je dois à la complaisance d'une personne employée à la Monnaie.

« L'agnel était d'or fin du poids de 4 grammes, 134 milligrammes. Sa valeur, sous saint Louis, était de douze sols six deniers. Il vaudrait présentement, droit de poids et de titre, quatorze francs vingt-cinq centimes. On en fabriquait cinquante-neuf 1/6 au marc fin.

« Le gros tournois d'argent du poids de 4 grammes 220 milligrammes, au titre de 958mes de 58 au marc, valait dans le

temps douze deniers ou un sol *. Il vaudrait quatre-vingt-dix centimes.

« Le denier parisis, du poids de 1 gramme, 0, 1074, au titre de 375mes; il valait neuf centimes, 23.

« Le denier tournois du poids de 1 gramme, 0, 11251, au titre de 312mes; il valait sept centimes, 0, 71. »

---

* On voit qu'il y a une légère différence dans cette évaluation et celle qui est indiquée plus haut, et que j'avais prise dans Le Blanc. Il est probable que c'est l'évaluation la plus récente qui est la plus exacte.

Ayant la valeur du denier sous saint Louis, et l'estimation des autres monnaies en ce denier, on trouvera facilement la valeur actuelle de toutes ces monnaies. Par exemple, l'estellin, qui valait quatre deniers tournois, de la valeur de 7 centimes 0,71, vaudrait aujourd'hui 30 centimes 0,84, ou un peu plus de six sous.

Cette monnaie venait d'Angleterre; son origine remontait à Richard Cœur-de-Lion. Ce prince avait fait venir d'Allemagne des ouvriers habiles à battre la monnaie, et qui se nommaient Sterling. On donna leur nom à la monnaie qu'ils frappèrent en Angleterre.

Le sterling, transporté en Guienne, ne pouvait manquer d'être appelé *e* sterling. Avec le temps, il devint estellin. Bertrand de Born, fougueux troubadour du Périgord, qui appelait la guerre quand il ne la faisait pas, dit, dans un sirvente :

E me plai quan la triga es fracha
Dels *esterlins* et dels tournes.

C'est-à-dire : Et il me plaît quand la trève est rompue entre les Sterlings et les Tournois (entre l'Angleterre et la France).

Les personnes qui pourraient croire que le nom de sterling, donné à la monnaie d'Angleterre, vient de la ville d'Ecosse qui porte ce nom, verront, par le passage qui vient d'être cité, que le nom de sterling était en usage en Angleterre et même en France plusieurs siècles avant que l'Angleterre et l'Ecosse fussent réunies.

Je dirai aussi un mot sur le bezant d'or. Cette monnaie fut répandue dans toute l'Europe; sa valeur varia beaucoup, selon les

(87) Page 215. *Grand queux du roi.* C'était un officier de la couronne qui commandait à tous les officiers de cuisine de la bouche du roi. Nous avons déjà vu le mot de queux pour cuisinier; il vient de *coquus.* On a la liste des grands queux de nos rois, depuis Henry Ier, avec quelques interruptions, jusque sous Charles VIII. Cette charge fut supprimée depuis; mais il y a eu des *maîtres-queux.* (*Voyez* le Père Anselme.)

(88) Page 225. *Situation de son château.* Le château de Taillebourg est en effet dans une admirable position, à l'extrémité d'un charmant vallon qui débouche dans le bassin de la Charente. Sa position élevée lui fait dominer tout le pays environnant, dont l'aspect est des plus agréables. Il fut longtemps possédé par des seigneurs du nom de Rancon, qui por-

---

temps et les pays. D'après l'estimation indiquée plus haut, elle vaudrait aujourd'hui huit francs; selon quelques auteurs, elle aurait valu dix francs. M. l'abbé de la Rue, au contraire, la réduirait à trois francs, ce qui en ferait une monnaie d'or bien petite.

Dans l'Orient, les chrétiens ne se servaient guère que de bezans et autres monnaies à la marque des musulmans.

« Le légat Eudes de Châteauroux écrivit au pape, en 1252, que les chrétiens qui faisaient battre monnaie à Acre et à Tripoly, y faisaient graver le nom de Mahomet, et l'année depuis sa naissance (il voulait dire l'hégire). Le légat avait publié excommunication contre tous ceux qui feraient de telles monnaies, soit d'or, soit d'argent, dans le royaume de Jérusalem, la principauté d'Antioche et le comté de Tripoly, et il en demandait la confirmation au pape, qui la lui accorda par une lettre du 12e février 1253: attendu, dit-il, qu'il est non-seulement indigne, mais abominable, de célébrer la mémoire d'un nom si odieux. » (Fleury, *Histoire Ecclésiastique.*)

Il y avait même en Europe des souverains et des grands vassaux qui frappaient de la monnaie au coin des princes mahométans. Les fréquens voyages en Orient, occasionés par les croisades, rendaient cette monnaie d'une grande utilité

tèrent la plupart le prénom de Geoffroi. Selon Maichin, cette famille finit dans la personne de Geoffroi de Rancon, dit le Jeune, dont la fille aînée épousa Hugues l'Archevêqne, seigneur de Parthenay. Selon le même auteur, cette terre fut donnée, au quinzième siècle, à l'amiral de Coëtivi, dont la fille (plutôt la nièce) porta la seigneurie de Taillebourg dans la maison qui la possédait encore au moment des grandes dépossessions de la fin du dix-huitième siècle.

Quelques auteurs ont écrit Rançon pour le nom des anciens seigneurs de Taillebourg; mais c'est une erreur. Cette famille tirait son nom d'une terre nommée Rancon, aux confins de la Saintonge et du Poitou, qu'elle possédait avant d'acquérir celle de Taillebourg, dont il paraît qu'elle bâtit ou refit le château, qui, de son nom, est quelquefois appelé *Ranconia* dans les vieilles chroniques.

FIN DES NOTES DU SECOND VOLUME.

OCT 2 0 1944